

**UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON1 – ECOLE SUPERIEURE DU
PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION, ACADEMIE DE LYON**



LE HARCELEMENT ET LE CYBERHARCELEMENT A L'ECOLE PRIMAIRE

MEMOIRE présenté pour l'obtention du Master MEEF (Métiers de
l'Enseignement, de l'Education et de la Formation)

Mention 1^{er} degré : professorat des écoles

Par :

DARCOURT Cindy

Sous la direction de Madame, POYET Françoise

Examineurs :

**Poyet Françoise
Narvor Brigitte**

Année 2017-2018

N° d'étudiant : 11508816

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION.....	6
PARTIE 1 – LES APPORTS THEORIQUES	8
1. 1 Que retenir de la violence à l'école primaire ?	8
1.1.1 La violence, un terme large et polysémique.....	8
1.1.2 La violence vs. l'agressivité.....	10
1.1.3 La violence en milieu scolaire	12
1.1.4 Les différentes formes de violence scolaire	13
1.1.5 La gestion des violences à l'école primaire	17
1.2 Qu'est-ce que le phénomène de harcèlement ?	22
1.2.1 Le harcèlement en milieu scolaire – définitions, raisons et conséquences.....	23
1.2.2 Les différents types de harcèlement scolaire	26
1.2.3 Une prise de conscience du phénomène de harcèlement : démarches, lois et aides apportées par le gouvernement.....	27
1.3 Qu'est-ce que le phénomène de cyberharcèlement ?	34
1.3.1 L'arrivée du cyberharcèlement : définitions, constats et sanctions	35
1.3.2 Les différents types de cyberharcèlement	38
1.3.3 La lutte du gouvernement contre le cyberharcèlement.....	38
1.4 Quelle est la problématique ?	41
1.4.1 La question centrale	41
1.4.2 Les hypothèses	41
PARTIE 2 – L'EXPERIMENTATION	42
2.1 Méthodologie de la phase d'expérimentation	42
2.1.1 Le public visé	42
2.1.2 Les observations à effectuer	43
2.1.3 La présentation du terrain.....	43
2.1.4 La méthode de recueil des données.....	44
2.1.5 Un point final sur les questionnaires.....	46
2.1.6 Un point final sur les entretiens	46
2.2 Les résultats.....	47
2.2.1 La première partie du questionnement sur les informations personnelles	47
2.2.1.1 Les questionnaires.....	47
2.2.1.2 Les entretiens	50
2.2.2 La deuxième partie du questionnement relative au harcèlement	51

2.2.2.1 Les questionnaires.....	51
2.2.2.2 Les entretiens	67
2.2.3 La troisième partie du questionnement relative au cyberharcèlement et à la formation du corps enseignant	72
2.2.3.1 Les questionnaires.....	72
2.2.3.2 Les entretiens	104
2.3 La discussion.....	113
2.4 Les limites	116
2.4.1 Les limites des questionnaires.....	116
2.4.2 Les limites des entretiens	118
2.5 La projection et les préconisations.....	118
2.5.1 La projection dans le métier d'enseignant, en lien avec les résultats de ma recherche	118
2.5.2 Les préconisations	119
CONCLUSION	121
BIBLIOGRAPHIE	122
ANNEXES.....	125
Annexe 1 : Le résumé du film « Marion, 13 ans pour toujours »	125
Annexe 2 : Le schéma du traitement d'une situation de harcèlement proposé par le site « Non au harcèlement »	126
Annexe 3 : La grille des « signaux faibles » pour mieux reconnaître les situations de harcèlement	127
Annexe 4 : L'utilité des différents outils de communication en lien avec le cyberharcèlement possible	133
Annexe 5 : Le questionnaire diffusé par mail et sur le réseau social Facebook	134
Annexe 6 : Le mot lié au questionnaire diffusé sur différents groupes Facebook	140
Annexe 7 : La transcription de l'entretien réalisé avec une étudiante le 10/03/2017	141
Annexe 8 : La transcription de l'entretien réalisé avec une enseignante le 23/05/2017...	156
Annexe 9 : Les réponses à la question 1 – Partie 2 du questionnaire	164
Annexe 10 : Les réponses à la question 5 – Partie 2 du questionnaire	178
Annexe 11 : Les réponses à la question 6 – Partie 2 du questionnaire	186
Annexe 12 : Les réponses à la question 1 – Partie 3 du questionnaire	196
Annexe 13 : Les réponses à la question 5 – Partie 3 du questionnaire	209
Annexe 14 : Les réponses à la question 6 – Partie 3 du questionnaire	211
Annexe 15 : Les réponses à la question 8 – Partie 3 du questionnaire	213
Annexe 16 : Les réponses à la question 15 – Partie 3 du questionnaire	229
Annexe 17 : Les réponses à la question 16 – Partie 3 du questionnaire	246

AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS

J'ai décidé de m'inscrire au séminaire « numérique et médias » en début d'année de Master MEEF car les TICE sont de plus en plus présents dans les écoles primaires.

Ci-dessous est présentée la liste des abréviations :

MEEF	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
TICE	Les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement
SMS	Short Message Service
EMC	Enseignement moral et civique
DVP	Discussion à visée philosophique
IEN	Inspecteur de l'Education nationale
CNIL	Commission nationale de l'informatique et des libertés
UNESCO	United nations educational, scientific and cultural organization (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture)
OMS	Organisation mondiale de la santé

Pour réaliser mon mémoire de fin d'année, j'ai obtenu de l'aide de plusieurs personnes auxquelles j'aimerais apporter quelques paroles de remerciement.

Tout d'abord, je tiens à remercier avec un immense contentement, ma directrice de mémoire, Mme Françoise Poyet, qui m'a épaulée durant trois années consécutives. Durant les moments où j'ai rencontré des obstacles, elle m'a donné des conseils pour avancer dans l'écriture de mon mémoire.

Je souhaite également remercier Mme Brigitte Narvor, qui m'a donné diverses informations, notamment pour la rédaction de mon questionnaire.

Je remercie l'enseignante ainsi que l'étudiante stagiaire, ayant participé à mon entretien avec une grande bienveillance.

Je remercie notamment les 275 professionnels de l'enseignement ayant répondu à mon questionnaire avec une amabilité mémorable.

Je remercie Laurence, pour la relecture attentive d'une partie de ce mémoire afin de traquer les fautes d'orthographe mais également pour sa patience et sa gentillesse.

Enfin, Je tiens à remercier l'Université Claude Bernard Lyon 1 pour sa formation qualifiante.

INTRODUCTION

« Le harcèlement, pour l'arrêter, il faut en parler », informe le slogan de la troisième édition de la campagne de sensibilisation autour d'une vidéo intitulée « La mise au point » diffusée par l'Education nationale. Ce slogan résume leur préconisation concernant ce phénomène. En parler avec une personne peut permettre de se libérer d'un poids et d'amener des outils pour résoudre le problème.

Le film « Marion, 13 ans pour toujours » (résumé en annexe 1) réalisé par Bourlem Guerdjou a été diffusé à la télévision le 27 septembre 2016. Il a été l'élément déclencheur du thème de mon mémoire. En effet, ce film, tiré d'une histoire vraie, m'a profondément touché et j'ai éprouvé un sentiment fort d'empathie envers Marion. Le harcèlement et le cyberharcèlement à l'école sont donc des sujets que j'avais envie de traiter avec une grande évidence.

Les premières études sur le harcèlement datent des années 1970, ce phénomène est donc reconnu en France mais depuis peu de temps. En effet, le gouvernement a mis en place, à partir de 2011, un site¹ qui permet d'agir contre le harcèlement en tant que professionnel mais également un site² qui permet de savoir ce qu'il faut faire en tant que victime, auteur, témoin, parent ou professionnel. Vouloir comprendre ce phénomène et agir en conséquence, sont donc des points pris en compte par le gouvernement.

¹ <http://www.education.gouv.fr/cid86060/agir-contre-le-harcèlement-a-l-ecole.html>

² <http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/>

Avec l'arrivée du numérique dans la vie des individus, les problèmes liés au harcèlement apparaissent sous d'autres formes au sein des familles mais aussi dans les écoles. Le cyberharcèlement fait donc son apparition.

Face à ces phénomènes de harcèlement et de cyberharcèlement à l'école primaire, est-il possible de s'interroger ? Comment caractériser ces violences ? Qu'est-ce que le harcèlement ? Qu'est-ce que le cyberharcèlement ? Ces phénomènes sont-ils réellement présents dans les écoles et à quel niveau ? Comment les enseignants interviennent pour répondre aux problèmes liés à ces phénomènes ? Est-ce que les enseignants se sentent en mesure d'intervenir et dans quels cas ? Sont-ils formés pour intervenir ? Connaissent-ils les lois en vigueur ?

Deux parties répondront à ces interrogations. Dans la première partie qui concerne les apports théoriques, je donnerai des éclaircissements sur les violences à l'école ainsi que sur le harcèlement et le cyberharcèlement. Ensuite, j'exposerai ma problématique. Puis, dans la deuxième partie qui concerne le terrain, je présenterai en premier lieu la méthodologie de la phase d'expérimentation et ensuite j'exposerai les résultats observés. A la suite de cela, j'aborderai la discussion autour des résultats obtenus pour finir par faire un point sur l'explicitation des perspectives et ma projection dans le métier de professeur des écoles.

PARTIE 1 – LES APPORTS THEORIQUES

1. 1 Que retenir de la violence à l'école primaire ?

Nous allons d'abord commencer par définir la violence au sens général du terme puis nous recentrerons nos recherches sur les violences scolaires. Ainsi, nous pourrons observer les différentes formes de violence et regarder comment elles peuvent être gérées.

1.1.1 La violence, un terme large et polysémique

Selon beaucoup de chercheurs, il est, de nos jours encore, difficile de définir la notion de violence. De ce fait, comme nous allons le voir par la suite, le nombre de définitions varie en nombre et se renouvelle sans cesse.

Commençons par un point étymologique, « violence » vient du latin *vis* qui veut dire « force » puis *latus* qui est le participe passé de *fero* et qui signifie « porter ». La violence désigne alors « *le fait d'exercer une force sur quelque chose ou sur quelqu'un* » selon Rémi Casanova (2000).

Si nous étudions la définition de la violence au sens restreint du terme, telle que nous la trouvons dans les différents dictionnaires, elle pourrait se définir ainsi :

- Selon le dictionnaire Larousse :
 - « *Caractère de ce qui se manifeste, se produit ou produit ses effets avec une force intense, brutale et souvent destructrice*
 - *Caractère extrême d'un sentiment*
 - *Caractère de quelqu'un qui est susceptible de recourir à la force brutale, qui est emporté, agressif*
 - *Extrême véhémence, grande agressivité, grande brutalité dans les propos, le comportement*

- *Abus de la force physique*
 - *Ensemble des actes caractérisés par des abus de la force physique, des utilisations d'armes, des relations d'une extrême agressivité*
 - *Contrainte, physique ou morale, exercée sur une personne en vue de l'inciter à réaliser un acte déterminé. »*
- Selon le dictionnaire Micro Robert³ :
- *« Faire violence à quelqu'un : agir sur quelqu'un ou le faire contre sa volonté, en employant la force ou l'intimidation. Se faire violence : s'imposer une attitude contraire à celle qu'on aurait spontanément. Contraindre – la violence : force brutale pour soumettre quelqu'un. Brutalité. Acte mouvement de violence.*
 - *Une violence : acte violent.*
 - *Disposition naturelle à l'expression brutale des sentiments : « parler avec violence ». »*

Nous retrouvons alors des mots clés importants comme « force », « sentiments », « agressivité », « brutalité », « comportement », « abus » et « acte ». Ces deux exemples tirés de dictionnaires soulèvent les différents sens que nous pouvons apporter à ce mot. Les définitions sont donc assez larges et polysémiques. La différence entre le dictionnaire Larousse et le dictionnaire Micro Robert est que ce dernier fait une distinction entre faire violence à quelqu'un et se faire violence.

Ainsi, une notion nouvelle intervient dans cette définition comme dans celle de Jean-Pierre Obin (2003). Pour ce dernier, *« avoir un comportement violent c'est d'une manière ou d'une autre « passer à l'acte », agir sous l'emprise d'une pulsion, réaliser en action, contre soi-même ou autrui, une agressivité qui, le plus souvent, reste latente »*. Intervient alors la notion de soi, la violence faite sur notre propre personne. Nous retrouvons également cette notion dans le code civil⁴, dans lequel il y a violence *« lorsqu'elle est de nature à faire impression sur une personne raisonnable et qu'elle peut*

³ Micro Robert, Dictionnaire du français primordial Brodard et Taupin Coulommiers.

⁴ Article 1112, Code civil Dalloz, 77^e édition, Paris, 1977-1978

lui inspirer la contrainte d'exposer sa personne ou sa fortune, à un mal considérable et présent ».

Par ailleurs, l'OMS la définit ainsi dans son rapport mondial sur la violence et la santé en 2002 : « *La menace ou l'utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir contre soi-même, contre autrui ou contre un groupe ou une communauté qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, un décès, des dommages psychologiques, un maldéveloppement ou des privations* ». Finalement, l'OMS ne limite pas la violence aux problèmes physiques mais l'assimile également aux problèmes psychologiques et sociaux qui peuvent aboutir à un décès, un handicap ou causer un traumatisme dont les conséquences peuvent être durables.

En outre, la notion de violence est difficile à définir et évolue au fil du temps. Nous pouvons également retenir que la violence peut entraîner la violence. J'entends par là que suite à des violences subies par une autre personne ou par un groupe, une victime peut être violente avec elle-même. De plus, dans la définition du dictionnaire Larousse ou encore dans celle de Jean-Pierre Obin (2003), nous retrouvons le thème de l'agressivité. Nous pouvons alors nous interroger sur un point important : la violence et l'agressivité, deux termes synonymes ?

1.1.2 La violence vs. l'agressivité

En outre, il convient de faire le point sur ces deux termes. Souvent, violence et agressivité sont donnés comme synonymes. Seulement, nous pouvons les définir différemment en deux points divergeants qui sont leurs enjeux et leurs conséquences sociales. La violence est un acte qui vise à détruire l'autre. « *D'un point de vue psychanalytique, la violence est liée à l'instinct de survie. Elle ne vise pas au plaisir mais à la défense de soi.* » (Tisseron 2010), de ce fait, elle porte atteinte à l'intégrité de l'autre. Au contraire, l'agressivité renvoie à un comportement, une attitude qui relève de l'affirmation de soi, d'un besoin de faire ressentir sa puissance face à autrui, elle a donc un rôle relationnelle au contraire de la violence qui « *visé la destruction totale du sujet et se situe en dehors des cadres sociaux* » (Tisseron, 2010). Deux approches sont à

distinguer, l'approche psychanalytique et l'approche cognitivo-comportementale selon Tisseron (2010). Pour la première, l'agressivité vise un désir de faire reconnaître sa puissance par autrui. Pour la deuxième, l'agressivité a une valeur instrumentale dans le sens où elle va permettre à la personne d'arriver à ses fins. En ce sens, elle est associée aux comportements adaptatifs des individus. Selon Jacques Herbert (1998), « *L'agression représente au sens large un mode d'expression utilisant un pouvoir pour organiser un rapport social qui portera un préjudice à autrui. [...] En résumé, l'agressivité renvoie à une disposition mentale, l'agression à un mode d'expression et la violence à une forme d'expression jugée socialement plus grave dans les contextes où elle se manifeste.* »

Pour mieux comprendre la notion d'agressivité, voici une typologie qui fournit une classification des comportements agressifs :

Tableau 1 – Typologie de Buss (1961)

Agression	Forme	Expression	Exemple
Active	Physique	Directe	Coups et blessures
		Indirecte	Coups envers un substitut de la victime
	Verbale	Directe	Insultes
		Indirecte	Médisances
Passive	Physique	Directe	Empêcher un comportement de la victime
		Indirecte	Refus de s'engager dans un comportement
	Verbale	Directe	Refus de parler
		Indirecte	Refus d'acquiescer

(Adaptation à partir du livre La violence à l'école – guide de prévention et techniques d'intervention de Jacques Hébert, p.19)

Après avoir vu que l'agressivité et la violence étaient deux notions bien différenciées, il convient de se rapprocher du niveau scolaire. La violence est présente dans la société et nous venons de la définir et de la différencier de l'agressivité. Mais, qu'en est-il dans le milieu scolaire ?

1.1.3 La violence en milieu scolaire

En effet, nous pouvons notamment nous interroger sur le contexte scolaire. Les définitions sont-elles aussi amples et polysémiques que la simple notion de violence ? Faut-il considérer la violence scolaire verbale au même titre que la violence scolaire physique ?

Les définitions retenues sont généralement accentuées sur le passage à l'acte, en d'autres termes, sur les gestes posés par une personne dans certaines situations et qui sont jugés inacceptables au niveau social. Si nous devons donner une définition de la violence scolaire, nous pouvons retenir les quelques mots de Klaus Hurrelmann cités par Nicole Vettenburg (site : Violences à l'école : sensibilisation, prévention, répression, 1998, p.33) pour qui « *la violence à l'école recouvre la totalité du spectre des activités et des actions qui entraînent la souffrance ou des dommages physiques ou psychiques chez des personnes qui sont actives dans ou autour de l'école, ou qui visent à endommager des objets à l'école* ». Il faudrait alors considérer les violences psychiques aussi bien que les violences physiques. Cependant, selon Eric Debarbieux (2006, p.102-103) « *la violence semble échapper à une définition unique. Il faut dire que le phénomène apparaît relatif : relatif à une époque donnée, à un milieu social, à des circonstances particulières. Elle dépend des codes sociaux, juridiques et politiques des époques et des lieux où elle prend sens. Elle peut même dépendre de l'état de fatigue d'un individu à différentes heures de la journée. Le même niveau de bruit dans une classe peut être perçu comme le bruit de fond normal en cours de journée et apparaître comme un bruit « violent » en fin de journée ! [...] L'histoire ne peut que nous inciter à une grande prudence quant à la définition de la violence : les violences d'une époque ne sont pas forcément celles d'une autre* ». En outre, il est compliqué de définir cette notion car elle est amenée à évoluer

constamment. Au même titre que la simple définition de la violence, hors contexte scolaire, les recherches sont nombreuses et diversifiées. Il n'est donc pas plus simple de définir la violence scolaire. Michel Develay (1996, p. 68) s'interroge : « *de la discipline à l'indiscipline, il n'y a parfois que l'écart d'une parole déplacée, d'une attitude inconvenante, d'un regard incorrect, d'un comportement mal venu. De l'indiscipline à la violence, qu'y a-t-il de plus ?* ». Ces quelques mots peuvent nous interroger sur les différentes formes de violences.

1.1.4 Les différentes formes de violence scolaire

Incivilités, agressivité, insulte, délinquance, harcèlement... Que rassemble t-on réellement dans le vocable « violence scolaire » ?

Selon Eric Debarbieux (2006, p.109), pour plus de 78% des élèves de primaire interrogés, le type de victimisation le plus fréquemment subi est d'être « *appelé de noms sales* ». Bien que cette violence soit la plus citée, il existe différents types de violence observables dans le milieu scolaire et notamment en école primaire. Selon lui, « *la recherche empirique montre de manière insistante que l'expérience victimaire précoce liée à ce que nous appelons les « microviolences » est à prendre en compte. Deux notions peuvent être ici utilisées : les notions d'incivilité et de bullying, terme que nous traduirons provisoirement de « harcèlement entre pairs ».* » Ainsi, pour mieux comprendre ce dont nous parlons, nous allons apporter de brèves explications sur ces deux notions. Dans le milieu scolaire, les incivilités peuvent faire référence au bruit, au chahut permanent, aux moqueries. Dans ces incivilités nous pouvons donc retrouver les violences verbales. Puis, le bullying aussi appelé school bullying par Eric Debarbieux (2006), pourrait apparaître sous forme d'une violence à long terme, qu'elle soit physique ou psychologique. Mais, les violences scolaires ne concernent pas que des incivilités ou du harcèlement. En effet, plusieurs classements de ces violences ont été réalisés. Nous y retrouvons plus ou moins les mêmes notions.

En effet, le classement des formes de violence scolaire évolue selon les sources. Ainsi, l'enquête SIGNA⁵ lancée à la rentrée scolaire 2001-2002 pour des collèges, des lycées publics et des circonscriptions du premier degré, recense différents types de violences. Cette enquête a pour objectif de ne recenser que les actes « graves » de violence survenus dans les écoles et ses alentours et qui entrent dans ces conditions :

- « Actes dont la qualification pénale est évidente
- Actes qui ont fait l'objet d'un signalement (à la police, à la justice ou aux services sociaux du Conseil général)
- Actes qui ont eu un retentissement important dans la communauté scolaire ».

Cette enquête fait ressortir 26 types d'actes regroupés en quatre types d'atteintes explicités ci-dessous.

Image 1 – Les types d'actes de violence retenus dans l'enquête SIGNA

Type d'atteinte	Type d'acte
Atteintes à la personne d'autrui	Bizutage, insultes ou menaces graves, racket ou tentative, violences physiques à caractère sexuel, violences physiques avec arme ou arme par destination, violences physiques sans arme
Atteintes aux biens	Dommages aux locaux, dommages au matériel de sécurité, dommages au matériel autre que sécurité, dommages aux véhicules, dommages aux biens personnels autres que véhicules, incendies, tags, vol ou tentative
Atteintes à la sécurité	Fausse alarme, intrusion de personnes étrangères à l'établissement, jet de pierre ou autres projectiles, port d'arme à feu, port d'arme autre qu'arme à feu, tentative d'incendie
Autres atteintes	Consommation de stupéfiants, trafic de stupéfiants, trafic autre que stupéfiants, tentative de suicide, suicide, autres faits graves

Ce classement en quatre types d'atteintes peut donc être utilisé comme référent pour classer les actes de violence. Cependant, ce référent potentiel n'est pas universel. En effet, « *En finir avec la violence à l'école : guide à l'intention des enseignants* » est une contribution de l'UNESCO (2010, p.9), où nous retrouvons ces quelques mots : « Le rapport mondial sur la violence à l'encontre des enfants définit ainsi les principales formes de violence :

⁵ <http://www.ipubli.inserm.fr/bitstream/handle/10608/140/?sequence=28>

- les châtiments corporels et psychologiques
- les brimades
- la violence sexuelle et sexiste
- la violence extérieure : l'impact des gangs, les situations de conflit, les armes et les bagarres ».

De plus, selon Robert Soisson, nous pouvons différencier cinq formes de violence à l'école :

- La violence contre les objets. Ce vandalisme peut être évité en responsabilisant les élèves d'après lui.
- La violence entre élèves qui selon lui se passe souvent à l'extérieur de l'école ou dans des endroits peu ou mal surveillés.
- La violence d'élèves contre les enseignants pouvant aller jusqu'au meurtre.
- La violence des enseignants contre les élèves qui se révèle plus fréquente que l'inverse et qui peut apparaître dans la majorité des cas sous une forme de violence psychique comme des remarques désobligeantes ou dégradantes. Cette violence des enseignants contre les élèves peut néanmoins apparaître sous d'autres types comme la violence physique ou encore l'abus sexuel.
- La violence institutionnelle dans le sens où l'école n'est plus adaptée à l'évolution du monde extérieur. En effet, selon lui, le nombre d'enfants ayant des troubles du comportement ou encore des difficultés d'apprentissage augmente mais l'école ne s'adapte pas.

Intervient ici la notion de violence faite par les enseignants. En effet, ne parler que des violences entre élève serait délaisser une forme de violence. Ainsi, nous pouvons observer une double classification pour Rémi Casanova (Prévenir et traiter la violence dans la classe, 2000). En effet, selon lui, il faudrait distinguer la violence des enseignants et la violence des élèves. La violence des professeurs des écoles peut être physique comme des coups irréfléchis ou « ritualisés ». Dans le premier cas, il peut s'agir

de coups instantanés, souvent regrettés en prenant du recul. Au contraire, dans le deuxième cas il pourrait s'agir d'une stratégie habituelle de maintien de l'ordre. Le professeur des écoles peut également porter atteinte à l'intimité et à la propriété des élèves en renversant et en fouillant un cartable par exemple ou il peut notamment faire du chantage affectif en direction des parents ou de lui-même qui pourrait créer un sentiment de culpabilité chez les élèves. La violence peut notamment apparaître dans le timbre de la voix ou encore dans le ton. De plus, les conceptions pédagogiques des enseignants ne sont pas épargnées. En effet, des activités trop longues, dénudées de sens, trop faciles ou au contraire trop compliquées seraient également considérées comme de la violence selon Rémi Casanova (2000). Bien évidemment, cette violence de l'enseignant serait contraire à la notion de bienveillance véhiculée dans notre société de nos jours. Il y a également des violences entre élèves. Elles peuvent notamment être physiques comme par exemple porter des coups sur autrui et véhiculer un acte réfléchi ou non. Les violences chez les élèves peuvent être exercées sur leur propre personne comme l'automutilation ou encore les crises. Il peut notamment s'agir d'actes violents exercés sur du matériel, de racket ou encore de vol, de viol ou de meurtre dans les cas les plus graves. Mais, la violence n'est pas que physique. Elle peut être verbale. Nous retrouvons les bavardages, les cris, les injures.

Nous pouvons donc observer qu'il existe diverses formes de violence au sein de l'école et même en dehors que ce soit au niveau des élèves ou au niveau des enseignants. Nous pouvons retenir que la violence scolaire ne se résume pas à une violence physique. En effet, pour la suite de nos recherches, nous allons différencier⁶ :

- La violence verbale (utilisée pour humilier, intimider ou encore contrôler. Dans cette forme de violence nous retrouvons les insultes, les cris, les critiques ou encore le langage grossier et injuriant).
- La violence psychologique (ce sont des attitudes et des comportements qui visent à dénigrer un individu de façon à le maintenir dans une position d'infériorité. Cette forme de violence peut se manifester par des silences

⁶ <http://www.leparados.com/la-violence/types-de-violence.html>

prolongés, des exigences excessives, de la jalousie, de la manipulation, des reproches, du chantage, des humiliations ou encore par des ordres donnés.

- La violence sociale (cette forme de violence vise l'isolement de la personne pour mieux la contrôler).
- La violence physique (Dans cette forme de violence nous pouvons recenser différents gestes comme donner des coups, mordre, pousser, gifler, tirer les cheveux, lancer des objets, étrangler. La violence physique est une infraction criminelle).
- La violence sexuelle (ces sont les gestes à caractère sexuel effectué sans que l'autre personne soit consentante. Nous pouvons donc inclure les viols, les attouchements, le harcèlement sexuel. Cette forme de violence constitue également une infraction criminelle).
- Le harcèlement ou le cyberharcèlement (traquer une personne de manière répétitive, la provoquer. Cette violence peut se manifester par courrier ou encore par des SMS. Cette violence est également une infraction criminelle).
- La violence spirituelle/religieuse (critiquer une personne pour ses croyances, sa culture ou encore ses traditions ou encore utiliser les conceptions religieuses d'une personne dans le but de la contrôler).

Toutes les sources évoquées nous montrent que la classification n'est pas universelle et qu'elle peut évoluer au même titre que la notion de violence ou encore de celle de violence scolaire. Mais quelque soit la classification que nous faisons, la violence à l'école existe et il convient de savoir la gérer.

1.1.5 La gestion des violences à l'école primaire

Gérer les violences à l'école paraît primordial pour avoir un climat de classe serein et ainsi entrer dans les apprentissages. Les élèves, acteurs ou victimes, sont au cœur du problème. L'éducation nationale et notamment les professeurs des écoles doivent agir

et gérer au mieux ces violences. Cependant, nous allons nous intéresser aux violences exercées par les élèves et non à celles produites par les professeurs des écoles. En effet, en tant que future professeure des écoles, je pense qu'il est indispensable de parler des élèves et de leurs violences. Pour moi, il est tout naturel qu'un enseignant doit être un modèle pour les élèves et donc pratiquer la bienveillance au détriment de la violence au travers de ses actes ou de ses paroles. C'est pour ces raisons que mon choix s'est orienté sur la violence des élèves.

Que signifie gérer les violences à l'école ? Est-ce une notion à envisager après les avoir repérées ou est-ce une notion qui doit se prévoir ? Selon Jean-Pierre Obin (2003), « *pour lutter contre la violence, l'Ecole doit éduquer* ». L'éducation est au cœur de la lutte contre la violence. Il faut prévenir la violence des jeunes qui se développe dans différents lieux comme les quartiers, les transports, les stades mais aussi l'école. Pour lui, « *il ne peut y avoir de mobilisation des établissements scolaires contre la violence sans reconnaissance collective de l'autorité des adultes (en premier lieu des professeurs) sur les élèves* ». En somme, l'autorité représente une part importante au sein de l'école pour parvenir à un climat de classe serein où la violence n'est pas tolérée. Le professeur des écoles fait autorité car il a des connaissances que les élèves ne détiennent pas encore, il représente l'autorité dans le sens où il est le garant de la loi dans sa classe et il représente l'institution. Seulement, lorsqu'il s'adresse à un élève, il est dans une relation égalitaire. Selon Jean-Pierre Obin (2003), cette position d'égalité n'est plus fondée sur l'autorité mais sur le respect de l'égale dignité de tous les êtres humains. Pour réduire la violence et la contenir, trois directions sont alors possibles :

- « Agir sur les facteurs de développement de l'agressivité, et notamment sur le premier d'entre eux qui est de nos jours le sentiment d'injustice, pour tenter de réduire les possibilités de tension entre les personnes et les groupes.
- Développer un système de normes morales et de règles juridiques, et travailler à leur appropriation par les personnels et les élèves.
- Favoriser, dans certaines activités, l'expression symbolique de l'agressivité : c'est un des rôles de l'art, ainsi que de nombre de pratiques ludiques et sportives, pour beaucoup métaphores de combats ».

Selon lui, l'école a un objectif plus ambitieux que celui de supprimer la violence scolaire, c'est celui d'éduquer et donc de combattre le développement de la violence. L'école est un lieu de socialisation important où des moyens de lutte contre la violence peuvent être mis en place.

Mais, que fait l'Education nationale pour lutter contre la violence à l'école ?
Quels outils de lutte contre la violence dispose-t-on en tant que professeur des écoles ?

Prévenir la violence entre élève c'est notamment mener des actions pour qu'elle soit bannie. Et au contraire, lorsqu'elle est présente, il faut savoir la gérer. Le site créé par l'Education nationale (Eduscol) donne plusieurs outils que les professeurs peuvent mettre en place pour gérer la violence scolaire.

- Les messages clairs (Danielle Jasmin). Les élèves apprennent à régler les conflits minimes entre eux à l'aide de différentes étapes (1. Je préviens l'autre. 2. J'explique pourquoi. 3. Je dis ce que je ressens. 4. J'exprime mon besoin. 5. Je propose une solution) et s'ils n'arrivent pas à régler le conflit, le professeur intervient. Les messages clairs peuvent avoir lieu dans la classe, dans la récréation ou même pendant le conseil d'élèves. Dans ce dispositif qui passe par l'empathie, la « victime » exprime son ressenti et « l'agresseur » doit apprendre à tenir compte de son point de vue. Ainsi, une solution non-violente doit être trouvée pour résoudre le conflit. Les élèves deviennent ainsi plus autonomes. Ce dispositif est en lien avec les enjeux de l'EMC dans les nouveaux programmes de l'éducation nationale dans le sens où il constitue une première étape vers une classe sereine et un développement du vivre ensemble.
- Les conseils d'élèves. Il est généralement plus opportun d'utiliser ce dispositif à partir du cycle des apprentissages fondamentaux. Cela peut se dérouler en fin de semaine. L'enseignant peut laisser une boîte à disposition des élèves où ils mettent un élément, un conflit, une réussite ou autre chose dont ils veulent parler en conseil d'élèves. Les points sont alors abordés et des solutions sont trouvées pour les problèmes rencontrés. Cela permet de laisser un temps entre un conflit et sa gestion par exemple. Les élèves ainsi que le professeur des

écoles sont donc amenés à parler démocratiquement des problèmes rencontrés dans la semaine. Ce conseil est un véritable outil de régulation où peuvent être élaborées les règles de fonctionnement de la classe. Les conseils d'élèves ont également des enjeux dans les nouveaux programmes et notamment dans l'EMC. En effet, les débats démocratiques permettent aux élèves une réelle intégration au sein d'un groupe et ils deviennent progressivement des citoyens notamment au travers des rôles sociaux que les élèves sont amenés à prendre comme président ou encore secrétaire. Des compétences sociales et civiques sont abordées au travers des quatre dimensions de l'EMC (« la sensibilité : soi et les autres », « le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres », « le jugement : penser par soi-même et avec les autres » et « l'engagement : agir individuellement et collectivement ».). Les discussions amenées lors de conseils d'élèves peuvent traiter du respect d'autrui et du vivre-ensemble. Dans ce cas, il est possible qu'elle déclenche une discussion à visée philosophique.

- La discussion à visée philosophique qui peut intervenir dès le cycle des apprentissages fondamentaux (Michel Tozzi). Elle peut par exemple se passer en groupe classe. Une question est lancée « Qu'est-ce qu'une insulte ? ». Les élèves se passent un bâton de parole et doivent s'exprimer. Cependant, s'ils n'ont rien à dire, ils ne parlent pas. Des rôles sociaux sont donnés comme par exemple lorsqu'un élève doit reformuler les réponses. Les élèves posent ensuite des questions sur le sujet. La DVP est donc centrée sur la réflexion. Le professeur des écoles a différents rôles comme celui de reformuler, de récapituler les idées intermédiaires ou encore celui de faire une synthèse finale.
- Les dilemmes moraux. Ce dispositif propose deux issues sans que l'une soit bonne ou juste et l'autre mauvaise et injuste. C'est un scénario où une personne est confrontée à un choix comme par exemple : « Ce matin, une nouvelle élève est arrivée dans notre classe. Elle vient de Roumanie, parle à peine le français, possède un accent bizarre. Elle porte de drôles de vêtements. Ludivine, la fille la plus cool de la classe, ainsi que toutes ses copines, commencent déjà à se moquer d'elle. » Que dois-je faire ? Me moquer de la

nouvelle avec les autres filles de la classe... ou essayer de la connaître un peu mieux ? ». Ces dispositifs sont des ressources que le professeur des écoles peut utiliser et mettre en place au sein de l'EMC pour gérer et prévenir les conflits. Cette matière a été créée par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République et a débuté à la rentrée 2015 dans les écoles et les lycées. L'Education nationale prévoit donc des outils pour aider les professeurs dans la lutte contre la violence à l'école.

De plus, il existe d'autres outils qui n'ont pas été trouvés sur le site de l'Education nationale mais dont j'ai entendu parlé en cours durant mon année scolaire. Voici ces trois outils :

- L'atelier de réflexion sur la condition humaine, (ARCH, Jacques Lévine). Le principe est semblable à la DVP sauf que le professeur des écoles ne regarde pas les élèves afin de ne pas les influencer. Une question est donnée et le bâton de parole peut circuler pendant dix minutes par exemple. Le temps est donné au début. La question peut-être « qu'est-ce que la violence ? » et le bâton circule pendant 10 minutes, chacun apporte ou non son point de vue lorsqu'il a le bâton entre les mains. Chacun parle s'il le souhaite. En effet, ce n'est pas parce qu'un élève ne parle pas qu'il ne pense pas.
- Quoi de neuf ? Chaque jour, l'enseignant demande aux élèves « ce qu'il y a de neuf ». C'est un temps libre d'expression où l'on ne parle pas forcément des conflits mais qui peut aider à détecter les problèmes.
- Le jeu des trois figures (Serge Tisseron). Ce jeu permet de développer l'empathie chez les élèves. Voici quelques lignes qui vont nous permettre de mieux comprendre ce jeu : *« Le Jeu des Trois Figures a lieu une fois par semaine, plutôt en début d'après midi parce qu'il s'agit d'un moment moins propice aux apprentissages proprement dits. Il dure une petite heure, et se déroule idéalement par demi classe pour que le nombre d'enfants soit moins important. [...] Il est facile à mettre en place en moyenne et grande section du fait de l'aptitude des enfants à construire une histoire et à mémoriser des dialogues. [...] Il a également été utilisé avec succès dans des classes de CP. Au-delà, il semble que les contraintes scolaires ne sont plus compatibles avec*

l'organisation, par l'enseignant lui-même, du Jeu des Trois Figures. Tous les enfants peuvent en revanche continuer à en bénéficier, à condition qu'il soit pratiqué par un animateur spécialement formé, sur une tranche horaire distincte de la vie scolaire. » (site : Serge Tisseron, Naître l'empathie – Le Jeu des Trois Figures – Prévenir la violence et le harcèlement scolaire en développant l'empathie dès l'école maternelle, 2007). Ce jeu des Trois Figures est ainsi appelé car il fait référence aux trois personnages de l'agresseur, de la victime et du tiers⁷. Pour le pratiquer, les enseignants peuvent passer une formation reconnue par un diplôme. Avoir de l'empathie c'est une attitude qui permet de se mettre à la place des autres. Cette attitude permettrait alors de prévenir les comportements violents dès le plus jeune âge.

Ces outils peuvent permettre de prévenir la violence ou de la gérer car ils permettent tous de donner la parole aux élèves. Dans la plupart des cas, ces outils permettent de travailler sur l'empathie qui permettrait à son tour de promouvoir la non-violence et de responsabiliser des citoyens en devenir. Avec sa liberté pédagogique, le professeur des écoles peut utiliser le dispositif qu'il souhaite, en accord avec la réglementation. Le vivre ensemble est un concept qu'il faut travailler dès la maternelle. Et, l'enseignement moral et civique est une matière qui a été rajoutée pour répondre aux besoins et à l'évolution de la société.

Ainsi, après avoir travaillé sur la notion générale de violence et éclairci les notions de violences et d'agressivité pour se recentrer sur la violence scolaire et sa gestion dans les classes, nous allons nous interroger sur le harcèlement à l'école.

1.2 Qu'est-ce que le phénomène de harcèlement ?

La violence scolaire est bien réelle et des outils sont mis à disposition des professeurs des écoles pour tenter de l'évincer mais également pour la prévenir. Cependant, le harcèlement, qui apparaît comme une forme de violence scolaire, suscite

⁷ Selon <http://3figures.org/fr/>

divers questionnements. Comme cité plus haut, le film « Marion 13 ans pour toujours » m'a amené à me poser des questions en tant que future professeure des écoles sur le cyberharcèlement. Mais, avant cela, n'est-il pas plus judicieux de commencer par parler du harcèlement scolaire ? Ainsi, nous pouvons nous questionner sur la définition du harcèlement, sur les différentes formes qu'il peut prendre pour enfin découvrir les différentes mesures prises par le gouvernement pour aider les différents acteurs face à ce phénomène.

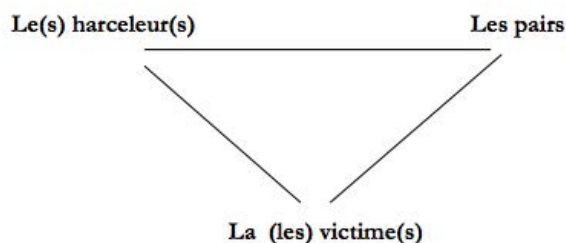
1.2.1 Le harcèlement en milieu scolaire – définitions, raisons et conséquences

Si nous prenons en compte les premières recherches, Dan Olweus, en 1993, définit le harcèlement comme suit : « *Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il est soumis de façon répétée et à long terme à des comportements agressifs (succession de micro violences) visant à lui porter préjudice, le blesser ou le mettre en difficulté de la part d'un ou plusieurs élèves. Il s'agit d'une situation intentionnellement agressive, induisant une relation d'asservissement psychologique qui se répète régulièrement* ». Plus récent, sur le site du gouvernement « Non au harcèlement⁸ », nous pouvons retrouver une autre définition : « *Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement* ». Nous pouvons ainsi observer la répétitivité du phénomène et la notion de durée dans le temps. Les deux définitions sont également en accord avec la violence à l'encontre de la victime. En somme, le harcèlement détient trois caractéristiques qui sont l'intentionnalité de nuire, la répétition des actes et la durée de l'évènement puis l'inégalité entre harceleur et harcelé (la relation asymétrique dont parle Dan Olweus) et donc le rapport de force et de domination.

⁸ <https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/>

Image 2 – Le triangle relationnel

<http://college-lacaussade.ac-reunion.fr/2016/10/24/non-au-harcèlement-en-milieu-scolaire/>

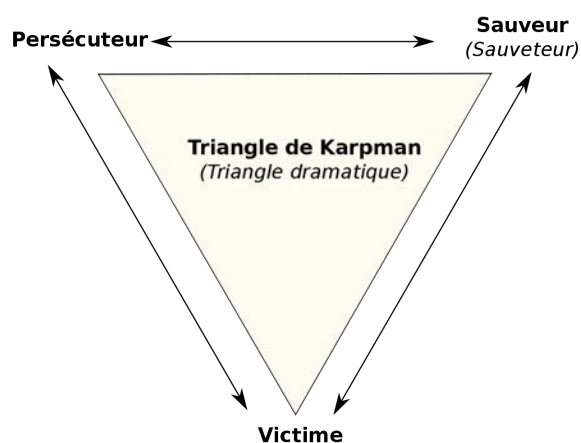


De plus, nous pouvons ajouter qu'il existe trois types de personnes en relation dans le harcèlement scolaire que nous pouvons classer de façon triangulaire selon Jean-Pierre

Bellon et Bertrand Gardette (2013). Il y a une ou plusieurs victimes, un ou plusieurs harceleurs et des témoins, les pairs. De plus, d'après les travaux effectués par Christina Salmivalli, professeure de psychologie à l'université de Turku en Finlande, nous pouvons observer que du côté des témoins, une distinction se fait entre les *défenseurs* qui sont ceux qui se rangent du côté de la victime, les *supporteurs* qui sont ceux qui renforcent le harcèlement puis les *outsiders* qui sont ceux qui hésitent à se positionner. Du côté du harceleur, ils sont peu portés sur l'empathie, souvent drôle et savent s'imposer au sein d'un groupe. Enfin, du côté des victimes, il est difficile de dresser un portrait type.

Image 3 – Le triangle de Karpman

https://fr.wikipedia.org/wiki/Triangle_dramatique



En 1968, Stephen Karpman étudie, lui aussi, la relation qu'il peut y avoir entre les différents acteurs sous la forme d'un triangle nommé « triangle dramatique » ou « triangle de Karpman ». C'est un jeu psychologique qui apparaît sous la forme d'une manipulation de la communication entre deux personnes qui peuvent jouer trois rôles : persécuteur, victime et sauveur. Ces deux personnes doivent donc

être capables de jouer les trois rôles. Les deux personnes jouent ces rôles au lieu d'exprimer leurs émotions et leurs idées et perturbent donc la communication.

Le harcèlement peut donc intervenir sous la forme d'une relation triangulaire entre les acteurs. Cependant, il convient de comprendre comment il apparaît. Voici les différentes raisons qui peuvent pousser les élèves à entrer dans une situation de harcèlement (site du gouvernement « Non au harcèlement ») :

- L'apparence physique
- Le sexe, l'identité de genre
- Le handicap
- Le trouble de la communication
- L'appartenance à un groupe social
- Des centres d'intérêts différents

Ces différentes raisons qui poussent certains élèves à harceler d'autres élèves peuvent être évitées, par exemple, en apprenant aux élèves à accepter la différence des autres, à vivre ensemble sans jugement. Mais, ce phénomène de harcèlement est pourtant bien présent dans les écoles. Il convient, pour les professeurs des écoles ainsi que la direction, de le gérer avant d'arriver à des situations complexes qui feraient souffrir les élèves mais aussi afin de leur garantir une sécurité au sein de l'école et même à l'extérieur des bâtiments. En effet, si le harcèlement n'est pas détecté il peut avoir des conséquences allant jusqu'à la mort. Voici les conséquences possibles du harcèlement (site du gouvernement « Non au harcèlement ») :

- Le décrochage scolaire, la déscolarisation
- La désocialisation, l'anxiété, la dépression
- La somatisation (maux de tête chez les élèves mais aussi maux de ventre et maladies)
- Les conduites autodestructrices mais également suicidaires

Ces définitions ne nous donnent pas vraiment d'exemples pour savoir si la situation relève ou non du harcèlement. Nous pouvons ainsi nous questionner : quelle

forme prend-t-il ? Comment pouvons-nous l'observer ? Pour répondre à ces questions, il faut savoir quels faits sont placés dans le harcèlement scolaire. Après avoir défini ce qu'était le harcèlement, nous pouvons donc nous interroger sur les différents types de harcèlement en contexte scolaire.

1.2.2 Les différents types de harcèlement scolaire

Les diverses définitions du harcèlement en contexte scolaire sont toutes d'accord pour dire qu'il y a une répétition des faits. Mais, de quels faits parlons-nous ? Nous allons observer différents classements qui permettent de mieux comprendre le harcèlement. Voici un classement des différents types de harcèlement⁹ :

- Le harcèlement moral : il concerne les moqueries, les surnoms méchants, les menaces ou les insultes.
- Le harcèlement physique : C'est lorsqu'on est victime de violence physique. Il concerne par exemple les coups, les bagarres qu'on ne désire pas.
- Le harcèlement d'appropriation : tel que le racket car c'est un vol de biens (objets ou argent).
- Le harcèlement sexuel : lorsqu'une personne cherche à commettre des attouchements, ou embrasser ou déshabiller une autre personne contre son gré et de façon répétée.

Cependant, une autre classification plus récente, disponible sur le site académique de Grenoble, fait intervenir le cyberharcèlement. En effet, il apparaît comme une nouvelle forme de harcèlement. On distingue alors le harcèlement physique (coups, pincements, bousculades, bagarres, vols, rackets, dégradations de matériel scolaire ou de vêtements, enfermement dans une pièce, violences à connotation sexuelle comme le voyeurisme et les baisers forcés ou encore les « jeux » dangereux effectués sous la contrainte), le harcèlement moral (où nous retrouvons le harcèlement verbal tel que les insultes répétées, le harcèlement émotionnel tel que l'humiliation ou le chantage et le harcèlement sexuel tel que des gestes déplacés ou des provocations

⁹https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/06_HARCELEMENT_SCOLAIRE_EN_FRANCE.pdf

sexuelles verbales) et enfin le cyberharcèlement qui permet aux harceleurs de dépasser les murs de l'école.

Une meilleure connaissance des faits que nous pouvons classer dans le harcèlement nous permet une prise de conscience. En effet, nous pouvons alors penser qu'il est nécessaire d'agir contre ce phénomène. Pour se faire, le gouvernement a mis en place une série de mesures. Il est à noter que les actes de harcèlement sont punis par la loi et que « *les actes concernés peuvent être des brimades, des humiliations, des insultes répétées... La loi punit également les menaces de mort et les incitations au suicide* » (« Service-Public.fr). Ainsi, une réelle prise de conscience du phénomène se met donc en place peu à peu dans le pays, avec les lois qui viennent agir contre ce phénomène mais notamment grâce à des campagnes qui permettent à la société de se mobiliser. Pourquoi agir et lutter contre ce phénomène bien trop présent ? C'est notamment à cause des conséquences, qui, comme nous les avons observées plus haut, peuvent aller jusqu'au suicide. Alors nous allons observer les différentes avancées pour tenter d'évincer ce phénomène.

1.2.3 Une prise de conscience du phénomène de harcèlement : démarches, lois et aides apportées par le gouvernement

Le harcèlement est pris en compte depuis peu dans les écoles. Un élève doit se sentir en sécurité lorsqu'il parle d'un problème de harcèlement pour lui ou autrui avec un adulte tel que son professeur. Cependant, lorsque ce dernier est confronté à une situation de harcèlement à l'école, que peut-il faire ? Est-ce son rôle d'intervenir ? Et si oui, comment ? Qu'est-ce que disent les lois ?

En Juin 2009, Luc Chatel est nommé ministre de l'Education nationale. Une série de dispositifs est mise en place pour lutter contre le harcèlement. Le magistrat Laurent Bayon arrive en décembre 2010 et fera également avancer les dispositifs de la prévention du harcèlement. En 2011, le ministre de l'Education nationale signe le

premier texte réglementaire : la circulaire du 8 juillet 2011 dans laquelle nous pouvons retrouver les modalités de traitement des cas de harcèlement. Il commande également l'organisation d'une campagne nationale de prévention qui sera alors lancée le 20 janvier 2012. C'est lors de cette campagne qu'est né le site www.agircontreharcelementalecole.gouv.fr, un numéro vert pour les victimes de harcèlement (0808 807 010) et trois clips vidéos diffusés à la télévision française. Ce sont donc des avancées considérables en peu de temps sur le phénomène de harcèlement scolaire. Seulement, dans cette campagne, aucune formation ou sensibilisation du personnel n'est prévue. Le but est, pour les victimes, de passer du silence à la parole. Mais, sans formation, les enseignants ont-ils réellement les moyens de répondre aux problèmes des élèves victimes ?

En mai 2013, Vincent Peillon devient ministre de l'Education nationale. Et, le 13 août 2013 est publiée une circulaire de prévention et de lutte contre le harcèlement à l'école. Elle signale que la prévention et la lutte contre ce phénomène sont des conditions nécessaires à l'accomplissement des missions de l'Education nationale. De nouvelles campagnes de lutte contre le harcèlement à l'école sont donc mises en place dès la rentrée 2013-2014. La campagne s'organise autour de trois axes majeurs :

- « *Prévenir le harcèlement et lutter contre toutes ses formes dans chaque école et chaque établissement scolaire* »
- « *améliorer la formation des personnels pour mieux prévenir, mieux repérer les situations de harcèlement et agir face aux situations* »
- « *mieux impliquer les élèves et les parents dans la prévention et la lutte contre le harcèlement* »

De plus, la loi n° 2013-595 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 prévoit que la lutte contre toutes les formes de harcèlement est une priorité pour l'école. Prévenir et lutter contre le harcèlement constitue donc un devoir qui s'impose à toutes les personnes membres de la communauté éducative et donc aux professeurs des écoles. En sommes, les professeurs doivent agir, réagir et prévenir le harcèlement scolaire. Mais comment ?

C'est alors qu'en 2015, nous observons des nouvelles avancées concernant ce phénomène. En effet, la première journée nationale « Non au harcèlement » voit le jour le jeudi 5 novembre 2015. Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche de 2014 à 2017, a présenté cette journée lors d'une conférence le 29 octobre 2015. Cette conférence permet d'observer les divers dispositifs mis en place par le gouvernement pour répondre à cette nécessité de lutte contre le harcèlement. Selon les propos de Najat Vallaud-Belkacem, le harcèlement touche 700 000 élèves chaque année. Dans cette conférence, elle remercie Eric Debarbieux pour son combat sur le harcèlement et pour ses travaux de recherches qui ont fait avancer le questionnement sur le harcèlement en France. Cette journée nationale de lutte contre le harcèlement a pour but de mobiliser toute la société car le harcèlement c'est l'affaire de tout le monde et pas que des personnes qui le subissent. Selon elle, « *c'est une campagne qui interpelle notamment sur l'école primaire car c'est à l'école primaire, dès le plus jeune âge, que débute les situations de harcèlement* ». Cette campagne doit interpeller les témoins sur le fait d'oser parler de ce qu'ils ont vu ou entendu mais notamment les victimes afin de se libérer du silence. Cette journée permet notamment d'apporter des solutions à ce problème. Le premier jeudi du mois de novembre de chaque année est donc, depuis 2015, consacré à la journée nationale de lutte contre le harcèlement. Sensibiliser, prévenir, former et prendre en charge sont les quatre axes pris en compte par le dispositif mis en place pour renforcer la politique public pour faire cesser le harcèlement mais également pour faire en sorte qu'il ne débute pas.

La sensibilisation se fait au travers de divers dispositifs comme par exemple des clips. Pour la première campagne, un clip de prévention pour les enfants de 7 à 11 ans est réalisé par Mélissa Torio et Sébastien Devos. Il a été diffusé par France télévision lors de la première journée de sensibilisation. Le site « non au harcèlement » est également un dispositif d'aide. En effet, il a été rénové pour être accessible aux familles et pour diffuser les outils créés pour cette lutte.

De plus, un prix « non au harcèlement » est accordé lors d'un concours concernant les 8-18 ans. Le principe est de réaliser une affiche, une vidéo ou encore une

chanson. Cela va permettre à de nombreux élèves de se pencher sur ce phénomène et de comprendre ce qu'il ne faut pas faire. Des guides sont disponibles sur ce site pour les parents mais également pour les professionnels tels que les professeurs pour savoir comment mettre en place le plan de prévention du harcèlement scolaire, obligatoire depuis la loi de juillet 2013. Les cahiers d'activités permettent également de faciliter la mise en place de séquences pédagogiques liées au harcèlement à destination des professeurs des écoles. L'arrivée d'une nouvelle matière dans les programmes d'enseignement de 2015 qui est l'EMC permet notamment d'aborder la question du harcèlement en classe avec les élèves afin que ce phénomène ne soit plus tabou. Najat Vallaud-Belkacem ajoute qu'un plan de formation pour les enseignants a été créé. Il inclut 1500 formateurs. Ce sont ainsi 300 000 enseignants touchés et sensibilisés par ces formations comprenant du travail à distance mais également des temps de formation en présentiel. Enfin, un numéro vert qui est le 3020 est mis en place pour les familles afin d'avoir une personne qui peut prendre en charge la situation. Cette conférence annonce alors une série de mesures prises pour lutter et prévenir le harcèlement en contexte scolaire.

Revenons sur le site « Non au harcèlement » actuellement en proposé par l'Education nationale. En naviguant dessus, nous pouvons voir sur la première page « Que faire ? » avec, en dessous, quatre situations « Je suis victime », « Je suis témoin », « Mon enfant est victime », « Je suis un professionnel ». Ces quatre rubriques permettent donc aux victimes, témoins, parents, et professionnels tels que les professeurs des écoles, d'agir face à une situation de harcèlement. De plus, des ressources sont visibles directement en première page telles que la définition du harcèlement, des guides pédagogiques, des outils de sensibilisation et des paroles d'experts sur ce phénomène.

Rendons nous directement dans la rubrique « Je suis un professionnel de santé ». Elle propose de choisir entre deux points « dans les écoles » ou « dans les collèges et lycées » car le protocole est différent. Ce protocole datant de juillet 2016 concernant les écoles nous informe que les directions d'école sont responsables du traitement des situations de harcèlement sur le temps scolaire. Seulement, pour favoriser le travail en

équipe, il est possible de demander des conseils à l'IEN de la circonscription. Il existe alors des modalités de traitement bien spécifiques. Trois cas peuvent apparaître. Soit les faits sont révélés par l'élève harcelé qui se confie à un autre élève, à un membre de l'équipe éducative ou à ses parents, soit l'élève (confident ou témoin) ou un adulte tel que le personnel de l'école ou un parent a connaissance d'une situation de harcèlement dans l'école, soit le référent académique ou départemental a contacté l'école car il a reçu une information à l'aide du numéro vert « non au harcèlement ». Afin de comprendre la situation et d'agir, des entretiens sont réalisés par la direction ou la personne ressource dans cet ordre précis : victime, témoin(s), auteur(s) et parents. Une fiche récapitulative est réalisée avec divers questionnements tels que : Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? Suite à ces entretiens, des mesures de protection sont à prendre. Cependant, il convient, si un risque de danger ou un danger est visible pour les victimes ou les auteurs, de se concerter avec l'équipe éducative afin de transmettre une « information préoccupante » au Conseil départemental et de faire un signalement au procureur de la République en vertu de l'article 40 du code de procédure pénale relatif à l'obligation pour tout officier public ou fonctionnaire d'aviser sans délai le procureur de la République de tout crime ou délit. En dernier lieu, après avoir pris les mesures nécessaires, un suivi post événement est réalisé. Il concerne par exemple un suivi des mesures prises, une proposition de lieu d'écoute ainsi que des bilans. De plus, ce protocole nous informe qu'il est préférable que la direction effectue un travail d'équipe notamment avec la mairie. En effet, des situations de harcèlement peuvent avoir lieu dans le cadre d'activités périscolaires et se poursuivre dans le cadre de l'école ou inversement. De plus, la prise en compte dans le projet d'école de l'obligation qui suit : « *La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement* » (article D411-2 du Code de l'éducation) prouve que le professeur des écoles doit être attentif à ces situations. Un schéma (annexe 2) est même proposé dans la première annexe afin d'avoir un visuel du protocole de traitement d'une situation de harcèlement.

La deuxième annexe concerne notamment les personnels car elle permet de savoir comment mieux identifier une situation de harcèlement où il est expliqué que le harcèlement moral est un délit selon l'article 222-33-2-2 du Code pénal. Il est donc à

noter que les familles peuvent déposer plainte jusqu'à six ans après les faits. Si nous parlons des sanctions encourues par un mineur, elles sont moins dures que celles données aux adultes. Des paliers existent. Un enfant âgé de moins de 13 ans, ne peut pas recourir à une peine de prison ou une amende. Il peut être reconnu coupable d'une infraction. Cependant, il n'encourt aucune sanction éducative en dessous de 10 ans. Entre 10 et 12 ans, les sanctions peuvent être¹⁰ :

- « avertissement solennel, une forme plus sévère de l'admonestation prononcée par le tribunal et non le juge des enfants »
- « interdiction (jusqu'à 1 an) de paraître dans certains lieux »
- « interdiction (jusqu'à 1 an) de fréquenter certaines personnes »
- « confiscation d'objets »
- « travaux scolaires »
- « mesure d'aide ou de réparation du dommage »
- « stage obligatoire de formation civique »

Une sanction peut être donnée suite à la violation d'une de ces obligations. Cette sanction est un placement de l'enfant. Il convient donc de prévenir le harcèlement dès le plus jeune âge. Passé 13 ans, les peines sont plus dures. En effet, pour un auteur mineur âgé de plus de 13 ans, la peine peut aller jusqu'à six mois de prison et 7500 euros d'amende. De plus, en cas de circonstances aggravantes, la peine peut aller jusqu'à 18 mois de prison.

De plus, selon le référentiel de compétences des métiers du professorat de l'éducation, arrêté du 1^{er} juillet 2013 publié dans le B.O. du 25 juillet 2013, le professeur des écoles doit « *contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires...* ». Le terme « contribuer » signifie que l'école n'est pas seule dans ce processus et qu'elle a une fonction éducative. En effet, les parents, les intervenants ainsi que les élèves doivent être acteurs de la résolution des situations. Dans cette annexe, une grille de signaux faibles (annexe 3) est donnée afin de repérer les situations de harcèlement lorsqu'un professionnel a des doutes. Elle peut notamment servir lors des entretiens et pour former les adultes tels que les intervenants

¹⁰ <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31985>

car on y voit les points de vigilance à observer. La troisième et dernière annexe de ce protocole permet d'avoir des conseils concernant les entretiens avec les élèves victimes de violences afin de comprendre comment les mener.

En somme, selon le site officiel de l'administration française « Service-Public.fr », le harcèlement à l'école est un agissement puni par la loi. Même si ces faits ne se passent pas à l'intérieur des bâtiments de l'école, ils sont également punis. Si l'Etat est responsable des fautes commises par le personnel éducatif lors de cas de condamnation, qu'en est-il pour les élèves ? Ce sont bien évidemment les parents ou les tuteurs des élèves mineurs qui sont responsables. De plus, quand nous parlons d'adultes, l'agresseur peut être amené à indemniser une victime mais quand nous parlons de mineurs, ce sont les parents de l'agresseur mineur qui doivent indemniser les parents de la victime.

Enfin, nous pouvons nous intéresser à la méthode Pikas, créée en Suède, pour observer un exemple de traitement de ce phénomène à l'étranger. Anatole Pikas a mis en place une méthode pour traiter les cas de harcèlement connue sous le nom de « *shared concern method* » en anglais et traduit par « méthode de préoccupation partagée ». Cette méthode est volontairement non blâmante dans le sens où l'équipe qui gère les cas de harcèlement dans l'école ne dispose pas de pouvoir de sanction. Le harcèlement doit être signalé et ses auteurs identifiés. L'équipe va donc procéder à des rendez-vous individuels avec chaque élève ayant pris part au harcèlement. L'équipe dit donc à chaque élève impliqué qu'un cas de harcèlement a été signalé et qu'en aucun cas il ne continuera. Elle demande donc aux élèves quelle suggestion peuvent-ils faire pour arrêter ce harcèlement. Ces rendez-vous se répètent jusqu'à ce que les élèves suggèrent une préoccupation pour la victime qui se dit également *a shared concern* en anglais. Les élèves impliqués doivent donc trouver une solution au problème de harcèlement dont ils ont pris part. Cette méthode est reconnue très efficace car dans la majeure partie des cas traités, les problèmes de harcèlement se sont résolus sans avoir recourt à une sanction quelconque. Cependant, elle nécessite, pour les personnels enseignants, un investissement très important en matière de temps. En effet, les rendez-vous répétés prennent du temps mais sont relativement efficaces. Cette méthode arrive même en France. En effet, elle est reprise par Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette (2013) qui

ont créé l'Association pour la prévention des phénomènes de harcèlement entre élèves (APHEE) et qui proposent une formation à cette méthode dans les écoles et les rectorats. Elle concerne l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique. De plus, le site www.marionlamaintendue.com créé par la mère de Marion dont nous avons parlé en amont, propose une rubrique concernant cette formation. Une explication de cette méthode qui a fait ses preuves en Suède est même proposée sur le réseau Canopé.

Ainsi, le rôle d'un professeur des écoles est bien d'intervenir lorsqu'il suspecte une situation de harcèlement. Des évolutions considérables ont été apportées ces dernières années. Ces évolutions nous permettent d'avoir des outils mais aussi des conseils afin de lutter contre ce phénomène. Cette lutte comprend aussi bien la prévention que la gestion du harcèlement. Nous avons observé l'importance d'un travail en équipe mais également de la rencontre avec les parents des élèves. Ils doivent être rassurés quant à la sécurité et la protection de leur enfant, qu'ils soient victimes, auteurs ou témoins. Seulement, parfois, ce phénomène peut être caché et non décelé et prendre une autre forme qui permet alors de dépasser les murs de l'établissement et qui peut intervenir à n'importe quel moment. Ce nouveau phénomène se nomme le cyberharcèlement.

1.3 Qu'est-ce que le phénomène de cyberharcèlement ?

Les avancées en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication font apparaître le cyberharcèlement. Mais, comment intervenir face à des situations de cyberharcèlement dans les classes ? Le cyberharcèlement dépasse les bâtiments de l'école. Alors, comment les professeurs peuvent contribuer à la prévention ainsi qu'à la lutte contre ce phénomène ?

1.3.1 L'arrivée du cyberharcèlement : définitions, constats et sanctions

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) donne une définition du cyberharcèlement. C'est « *le fait de recevoir des messages répétés dont le contenu est teinté de menaces, d'insultes ou de chantage. Les auteurs de ces messages peuvent aussi demander de l'argent pour arrêter, exiger une rencontre ou demander des informations privées* ». Et, selon le site de l'Education nationale « Non au harcèlement », le cyberharcèlement est défini comme « *un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule* ».

Le cyberharcèlement, également appelé *cyberbullying* en anglais, passe donc par des canaux numériques c'est-à-dire les techniques de l'informatique, de l'audiovisuel, des multimédias, d'Internet et des télécommunications avec lesquels les élèves peuvent communiquer, stocker, produire, ou encore transmettre une information sous diverses formes (texte, son, vidéo, image...). Ce qui change entre le harcèlement et le cyberharcèlement c'est donc la forme. En effet, les agressions répétées qui ont pour but de nuire sont diffusées par des moyens de communication numériques. Les informations sont plus facilement conservées et diffusées avec les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter, Snapchat ou encore Instagram. Ces réseaux sociaux sont des outils qui permettent aux harceleurs de continuer à agir sur leurs victimes en allant plus loin et en dépassant les limites de l'école. En effet, avec internet et les réseaux sociaux tel que Facebook, les harceleurs peuvent, quand ils le veulent, envoyer un message à leur correspondant ou écrire sur leur « mur ». Bien que l'inscription sur ce réseau social ne soit possible qu'à partir de 13 ans, beaucoup d'enfants insèrent une fausse date de naissance pour pouvoir entrer dans le monde des réseaux sociaux. Ainsi, selon Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette (2013), 5,4 % des enfants de moins de 9 ans ont accès à Facebook et 73,3% des enfants de douze ans sont inscrits sur Facebook, bien que ça soit interdit. De plus, le fait que la majeure partie de la classe soit inscrite sur ce réseau social par exemple, peut entraîner les autres élèves à s'y inscrire, sans quoi, les violences et le harcèlement peuvent entrer en jeu. En effet, le fait de ne pas faire comme les

autres peut être une raison de harcèlement. Les enseignants sont assez démunis face à cette situation car elle se passe à l'extérieur de l'école. D'où l'importance du suivi des parents pour leurs enfants. Il est nécessaire de vérifier les paramètres de confidentialité du compte par exemple. Si un enfant publie un message, une photo ou encore une vidéo sur son mur Facebook, ses amis pourront le voir. Il peut ainsi bloquer les autres personnes qui ne sont pas amis avec lui pour plus de prudence. La victime peut ne pas connaître l'identité de son harceleur car il peut agir qu'avec l'aide de ces outils numériques et rester caché. Le harceleur peut ainsi garder son anonymat face à sa victime. Cette situation ne favorise le sentiment d'empathie de la part de l'élève harceleur envers la victime car il ne voit pas sa réaction. Cette notion d'anonymat met en avant les divers dangers d'internet que le professeur des écoles est amené à traiter au cours de son enseignement. Ils peuvent, en effet, étudier les risques d'internet et des réseaux sociaux avec les élèves. Ils doivent par exemple comprendre qu'un individu ayant créé un compte Facebook sous un nom d'utilisateur quelconque n'est pas forcément leur ami. Ils ne peuvent pas être certains de l'identité des personnes cachées derrière leurs outils numériques. Il convient également à l'enseignant de rappeler les droits des élèves mais également ce qu'ils n'ont pas le droit de faire pour éviter le cyberharcèlement.

De plus, selon l'association e-Enfance, le cyberharcèlement est le risque le plus important auquel un enfant est exposé sur Internet. Il concerne tout le monde et chaque individu doit pouvoir prévenir et combattre l'intimidation en ligne. Les premiers adultes à prodiguer aide et conseils en matière de sécurité sur Internet sont les parents (60%) ensuite les enseignants (43%) et pour finir les pairs (26%). Toujours selon cette même source, l'âge des premiers pas sur Internet est de plus en plus bas. Actuellement, il est de 9 ans en moyenne. Nous constatons alors que le cyberharcèlement peut toucher les élèves de primaire et que chacun a un rôle à tenir pour prévenir et lutter contre ce type de harcèlement.

De plus, dans la conférence qu'a tenue Najat Vallaud-Belkacem le jeudi 29 octobre 2015 pour présenter la première journée nationale « Non au harcèlement », le cyberharcèlement est abordé au travers de ces quelques paroles : *« Le harcèlement a toujours existé dans l'histoire, il suffit de se référer à la guerre des boutons pour savoir que ce n'est pas un phénomène nouveau. En revanche, ce qui est nouveau, c'est l'ampleur que ce harcèlement peut prendre à cause des outils modernes, technologiques qui font qu'aujourd'hui, quand un enfant est harcelé en classe, et bien, le fait de se retrouver enfin chez lui et de fermer la porte de sa chambre n'arrête pas le harcèlement, qu'il se continue souvent et qu'il est même plus douloureux encore. [...] Internet, les réseaux sociaux, la civilité numérique trouve désormais sa place dans les programmes, que ce soit à l'école primaire ou au collège et que l'occasion est ainsi donnée de parler des dangers d'internet avec leurs enfants et de les aider à s'en prémunir. »*. Les professeurs des écoles doivent donc aider les élèves. Comme pour le harcèlement, ça fait partie de leurs missions. Ils doivent alors éduquer aux divers dangers d'internet afin de prévenir et de lutter contre le cyberharcèlement. En effet, comme le dit Najat Vallaud-Belkacem, les TICE sont inscrits dans les programmes d'enseignement mais également dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture en passant notamment par l'éducation aux médias et à l'information à l'école primaire. Donc, dans un monde où les nouvelles technologies sont présentes aussi bien dans la société que dans le contexte scolaire, il faut se prémunir contre les dangers d'internet et ainsi éduquer les élèves aux médias et à l'information. Ce phénomène de cyberharcèlement est donc réellement présent et les professeurs des écoles doivent remplir leurs rôles pour que les élèves apprennent à utiliser les outils numériques mais aussi pour qu'ils apprennent à en connaître les avantages et les limites. Bien que de nombreux travaux émettent l'hypothèse que les TICE permettraient la réussite des élèves, il existe alors de nombreux risques liés à leur utilisation. Il est à présent intéressant de s'interroger sur les différentes formes de cyberharcèlement dans le contexte scolaire.

1.3.2 Les différents types de cyberharcèlement

L'Education nationale, sur son site « Non au harcèlement », nous informe des différentes formes que peut prendre le cyberharcèlement. Ce sont :

- « les intimidations, insultes, moqueries ou menaces en ligne »
- « la propagation de rumeurs »
- « le piratage de comptes et l'usurpation d'identité digitale »
- « la création d'un sujet de discussion, d'un groupe ou d'une page sur un réseau social à l'encontre d'un camarade de classe »
- la publication d'une photo ou d'une vidéo de la victime en mauvaise posture
- « le sexting (c'est la contraction de « sex » et « texting ». On peut le définir comme des images produites par les jeunes (17 ans et moins) qui représentent d'autres jeunes et qui pourraient être utilisées dans le cadre de la pornographie infantile »

Un schéma (annexe 4) est également proposé dans le guide pratique pour lutter contre le cyberharcèlement entre élèves en indiquant l'utilité du téléphone portable, des messageries instantanées, des forums, chats, jeux, des courriels ainsi que des réseaux sociaux en les associant aux cyberharcèlements possibles. Ces formes sont nombreuses et représentent donc plus de possibilités pour les élèves harceleurs d'exercer ces faits sur leur(s) victime(s). Contre ces nombreuses formes de harcèlement, le gouvernement a mis en place différentes aides.

1.3.3 La lutte du gouvernement contre le cyberharcèlement

Le ministère de l'Education nationale¹¹ a signé une convention avec une association nommée e-Enfance. Cette association gère par exemple le numéro vert 0800 200 000 qui sert à écouter les personnes lors de situations de cyberharcèlement. Cette association amène également une aide aux victimes pour le retrait d'images ou de

¹¹ <https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/que-faire/faire-face-au-cyberharcèlement/>

propos blessants sur internet ou encore pour la suppression d'un compte. Il a également élaboré un guide pour prévenir et lutter contre le cyberharcèlement. Les conséquences du cyberharcèlement sont identiques à celles du harcèlement selon le « guide pratique pour lutter contre le cyberharcèlement entre élève ». Trois conseils sont donnés. Le premier est de comprendre la situation, le deuxième est de prévenir et le troisième est de réagir. De plus, le guide concernant le harcèlement peut notamment être utilisé pour traiter les problèmes de cyberharcèlement à l'école.

La lutte contre le harcèlement est une priorité de l'éducation nationale et le cyberharcèlement en fait partie. Il est possible, pour les enseignants, de faire des séances pour parler de ce phénomène avec leurs élèves. Le gouvernement a mis en place dix dessins animés réalisés par les « Petits citoyens » disponible pour les élèves du CP au CM1. Pour les élèves de CM1/CM2, plusieurs vidéos sont disponibles et ont été réalisées pour le prix « Mobilisons-nous contre le harcèlement » (aujourd'hui remplacé par « Non au harcèlement »). Les enseignants doivent être attentifs afin de repérer des situations de cyberharcèlement. Ils doivent ainsi repérer, écouter et orienter les élèves vers le directeur d'école qui doit lui-même les prendre en charge selon le même protocole annoncé lorsqu'il y a un cas de harcèlement au sein de l'école.

Parlons maintenant des sanctions¹² prévues pour les cas de cyberharcèlement. L'élève ayant moins de 13 ans, ne peut pas encourir une peine de prison ni payer une amende. Les sanctions ont été données plus haut. Pour les élèves de moins de 10 ans, un rappel à la loi peut être effectué. Mais, le cyberharcèlement est surtout pris en compte pour les enfants âgés de plus de 13 ans. Nous avons observé auparavant que si l'élève est mineur mais âgé de plus de 13 ans, il encourt une peine de prison et une amende lorsqu'il s'agit de harcèlement scolaire et, que des circonstances aggravantes alourdissent la peine de prison. Parmi ces circonstances aggravantes, nous retrouvons le harcèlement commis via internet. De ce fait, pour une circonstance aggravante, l'élève peut encourir jusqu'à un an de prison ainsi que 7500 euros d'amende et pour deux

¹² <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31985>

circonstances aggravantes ou plus, il peut encourir jusqu'à 18 mois de prison ainsi que 7500 euros d'amende. Les autres circonstances aggravantes sont les suivantes :

- la victime a moins de 15 ans
- Le harcèlement est commis sur une victime dont la vulnérabilité est apparente ou connue de l'élève
- Le harcèlement a entraîné une incapacité totale de travail, et donc des jours d'école manqués, de plus de huit jours.

De plus, s'il y a provocation au suicide ou des violences volontaires, ces peines de prison sont alourdies.

Ainsi, prévenir le harcèlement mais notamment le cyberharcèlement en insistant sur les dangers d'internet pourrait permettre aux élèves, dès le plus jeune âge, de comprendre ce qu'il ne faut pas faire. Le développement de l'empathie chez les élèves, comme nous l'avons observé, leur permettrait notamment de travailler sur les valeurs de la République.

Pour conclure ainsi que recentrer le cyberharcèlement dans le contexte scolaire, voici une figure que j'ai créée et qui me paraît bien résumer ce que nous venons d'observer.

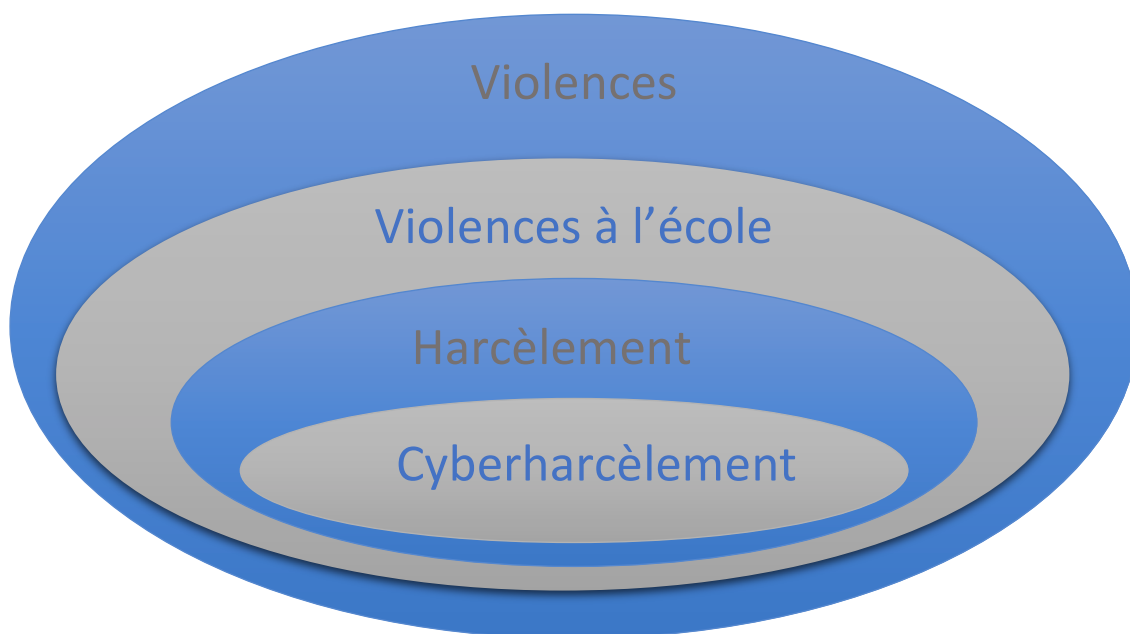


Image 4 – Des violences au cyberharcèlement

1.4 Quelle est la problématique ?

1.4.1 La question centrale

Dans les violences à l'école primaire, nous retrouvons le harcèlement. Avec l'évolution du numérique, une nouvelle forme de harcèlement apparaît : le cyberharcèlement. Je m'interroge donc sur ses effets pour en venir à un questionnement global : avant l'arrivée du numérique, était-il plus facile de gérer les problèmes liés au harcèlement scolaire ?

1.4.2 Les hypothèses

A partir des différentes recherches sur le sujet, nous pouvons émettre deux hypothèses pour répondre à cette question :

- Ce nouveau phénomène se passe à l'extérieur de l'école donc les professeurs des écoles ont moins de moyens pour intervenir, ce qui rend la gestion du harcèlement plus difficile.
- Les professeurs des écoles ne connaissent pas les lois donc ne savent pas quelle attitude avoir, ce qu'ils ont le droit de faire ou de ne pas faire concernant ce nouveau phénomène, ce qui rend notamment la gestion du harcèlement plus difficile.

PARTIE 2 – L'EXPERIMENTATION

2.1 Méthodologie de la phase d'expérimentation

2.1.1 *Le public visé*

Dans un premier temps, j'avais choisi de consacrer la deuxième partie de ce mémoire à l'étude de questionnaires (annexe 5) passés dans les écoles et destinés aux élèves. Cependant, lors d'un stage où j'ai évoqué des questionnaires à faire passer aux élèves, le directeur a refusé catégoriquement l'idée de les diffuser dans son école. Il m'a ainsi dit « *c'est comme si vous lâchiez une bombe et que vous partiez deux semaines plus tard en nous laissant gérer la situation, ce n'est pas possible* ». Deux semaines, c'est la durée de mon stage dans son école. Je me suis donc interrogée de façon générale sur la formation des enseignants sur ce sujet.

Alors, dans un second temps, je me suis tournée vers les professeurs des écoles. Trouvant ainsi que les premiers acteurs de la prévention du harcèlement et du cyberharcèlement au sein d'une classe étaient les professeurs des écoles. Il faut qu'ils puissent être à l'aise avec le thème pour en parler avec les élèves. J'ai donc décidé de consacrer ce mémoire sur le thème du harcèlement et du cyberharcèlement en me tournant vers les professeurs des écoles plutôt que vers les élèves. J'ai choisi ce thème car il est selon moi, encore trop tabou dans les classes bien qu'il soit important de faire de la prévention sur ce sujet et de développer l'empathie chez les élèves. Je ne me suis pas juste tournée vers les professeurs des écoles en poste. J'ai décidé d'inclure les étudiants en Master MEEF (ayant déjà effectués des stages) car il était selon moi important d'avoir des réponses d'eux car en fin de première année de Master, ils peuvent avoir une classe à mi-temps l'année d'après. Les personnes retraitées ou anciennement professeur des écoles ont également pu répondre à mon questionnaire. De plus, ces personnes devaient exercer ou avoir exercé dans le premier degré.

2.1.2 Les observations à effectuer

A la suite du visionnage du film « Marion 13 ans pour toujours », j'ai su que je voulais travailler sur ce sujet lors de mon mémoire de fin d'année. Cependant, les observations à effectuer me sont parues évidentes lorsque j'ai discutée avec un directeur d'école lors d'un de mes stages comme raconté auparavant. Ainsi, je voulais observer plusieurs informations sur le harcèlement mais notamment sur le cyberharcèlement. D'abord, je voulais savoir comment les enseignants définissaient ces phénomènes, s'ils en avaient déjà vus et dans le cas où ils en avaient déjà observés, je voulais savoir s'ils étaient intervenus et pourquoi. Je voulais notamment savoir s'ils se sentaient plus démunis dans leur classe avec l'arrivée des nouvelles technologies pour lutter contre le phénomène de harcèlement et avoir des informations sur leur formation concernant le cyberharcèlement. Savoir s'ils ressentaient le besoin d'être mieux formé était également pour moi une phase à ne pas négliger.

2.1.3 La présentation du terrain

Mon enquête se divise en deux parties. Dans un premier temps j'ai réalisé un questionnaire que j'ai distribué à plusieurs professeurs d'école primaire et que j'ai diffusé sur internet avec un mot d'explication (annexe 6). En effet, ayant eu seulement quatre réponses en le proposant aux enseignants dont j'avais l'adresse email et voulant avoir un maximum de réponses, je me suis tournée vers internet. N'étant pas encore professeure des écoles, il est difficile d'avoir des contacts avec le corps enseignant. C'est pour cela que je me suis dirigée vers un réseau social, Facebook.

Dans un second temps, j'ai décidé de rencontrer des personnes afin de réaliser des entretiens et de pouvoir réagir à leurs réponses en posant de nouvelles questions.

J'ai donc choisi de passer par le virtuel pour toucher un maximum de personnes et donc avoir des réponses quantitatives mais également de faire des rencontres réelles pour avoir des réponses qualitatives.

2.1.4 La méthode de recueil des données

Tout d'abord, nous allons observer la procédure effectuée pour pouvoir avoir des réponses à mon questionnaire. J'ai dans un premier temps réalisé mon questionnaire sur papier avec l'aide de ma directrice de mémoire. Suite à sa finalisation, j'ai décidé de suivre les conseils de Brigitte Narvor et de créer mon questionnaire sur « Google Forms ». J'ai ensuite décidé de diffuser ce questionnaire aux deux enseignants qui m'ont accueillie lors de mon stage de première année en demandant notamment de le diffuser aux autres enseignants dans leur école. J'ai également pris l'initiative d'envoyer un mail aux enseignants accueillant les stagiaires de master pour avoir un peu plus de réponses. L'envoi de mails n'ayant donné que très peu de réponses, je me suis tournée vers Facebook. Ce réseau social a de multiples fonctions mais celle qui nous intéresse aujourd'hui et celle du groupe. En effet, ce réseau social permet de rassembler des personnes dans un groupe. Voici les différents groupes où j'ai diffusé mon questionnaire le 05/04/2017 :

« M1 MEEF ESPE LYON » 955 membres.

« M1 MEEF PE LYON 1 Groupe 111-M3 (2015-2016) » 20 membres.

« CRPE PES, T1 et plus... Académie de Lyon » 883 membres.

J'avais alors 1855 personnes pouvant potentiellement répondre à mon questionnaire. Cependant, en faisant le point le 25/04/2017, cette première diffusion ne m'a permis d'obtenir que 16 réponses au total. J'ai alors diffusé mon questionnaire dans le groupe « Le coin boulot des professeurs des écoles (PE) », avec 12 051 membres. C'était donc 12 050 personnes de plus pouvant potentiellement répondre à mon questionnaire.

Le 04/05/2017, j'ai refait un point. 35 est le nombre de réponses que j'ai pu obtenir grâce à la diffusion de mon questionnaire sur un groupe comportant plus de 12 000 personnes en rapport avec l'enseignement. J'ai donc diffusé mon questionnaire sur le groupe « CM1-CM2 », un groupe de 5005 membres. J'ai notamment rediffusé mon questionnaire sur le groupe « Le coin boulot des Professeurs des écoles (PE) ».

Le 5/05/2017, suite aux nombreuses diffusions de mon questionnaire, j'ai réussi à obtenir 45 réponses. J'ai ensuite décidé de diffuser mon questionnaire sur un dernier groupe de 17 966 membres « Tous les professeurs des écoles ».

Le 19/10/2017, ayant fait un point avec ma directrice de mémoire qui me conseillait d'avoir 100 réponses à mon questionnaire, j'ai décidé de le diffuser sur sept groupes. J'avais déjà posté mon questionnaire durant l'année scolaire précédente sur certains groupes. Cependant, d'autres groupes étaient nouveaux. Voici les informations concernant ces sept groupes :

« CRPE 2018 : Entraide et partages », 16 841 membres.

« CRPE 2018 : C'est parti ! », 3274 membres.

« CRPE, PES, T1 et plus... Académie de Lyon », 1133 membres.

« Le coin boulot des professeurs des écoles (PE) », 24 894 membres.

« Tous les professeurs des écoles », 31 537 membres.

« Professeur des écoles en CM1-CM2 », 9 830 membres.

« Professeurs des écoles en cycle 2 (CP, CE1, CE2) », 13 693 membres.

Soit 101 195 personnes susceptibles de répondre à mon questionnaire.

En plus de cette méthode, pour obtenir des réponses qualitatives, j'ai décidé de réaliser deux entretiens pour m'aiguiller sur les hypothèses de ce mémoire. En effet, ils apportent des éléments nouveaux car il est possible de rebondir sur certains éléments et de poser des questions qui n'étaient pas prévues. Ils peuvent donc amener de nouvelles idées auxquelles nous n'avions pas pensées auparavant.

J'ai décidé de faire un entretien avec une étudiante de master MEEF, 2^{ème} année car ça me permettrait de savoir, par exemple, si la formation des futurs professeurs des écoles incluait un point sur le harcèlement et sur le cyberharcèlement et de savoir comment il était traité. Il s'est déroulé le 10/03/2017. D'une autre part, j'ai voulu réaliser un entretien avec une personne qui avait déjà une expérience professionnelle dans le domaine de l'enseignement du premier degré. Cet entretien s'est effectué le 23/05/2017.

2.1.5 Un point final sur les questionnaires

La méthode utilisée pour diffuser mes questionnaires m'a permise d'obtenir 275 réponses au total. Ce questionnaire était réalisé en trois parties distinctes. Une première partie regroupait les informations personnelles des personnes, une deuxième partie était axée sur le harcèlement et une troisième partie était axée sur le cyberharcèlement et la formation.

2.1.6 Un point final sur les entretiens

Concernant les entretiens (visibles en annexe 7 et 8), je suis partie de mon questionnaire imprimé et j'ai réagi aux diverses réponses sans influencer les personnes ayant répondues. La forme de cet entretien est alors la même que celle des questionnaires. Il se divise donc également en trois parties. L'entretien effectué avec l'étudiante en master MEEF a duré 45 minutes 10. L'entretien effectué avec l'enseignante déjà en poste a été effectué en 17 minutes 09.

Ces méthodes sont donc différentes mais regroupent une même forme que nous allons exploiter lors de nos résultats.

2.2 Les résultats

2.2.1 La première partie du questionnaire sur les informations personnelles

2.2.1.1 Les questionnaires

1. Vous êtes :

275 réponses

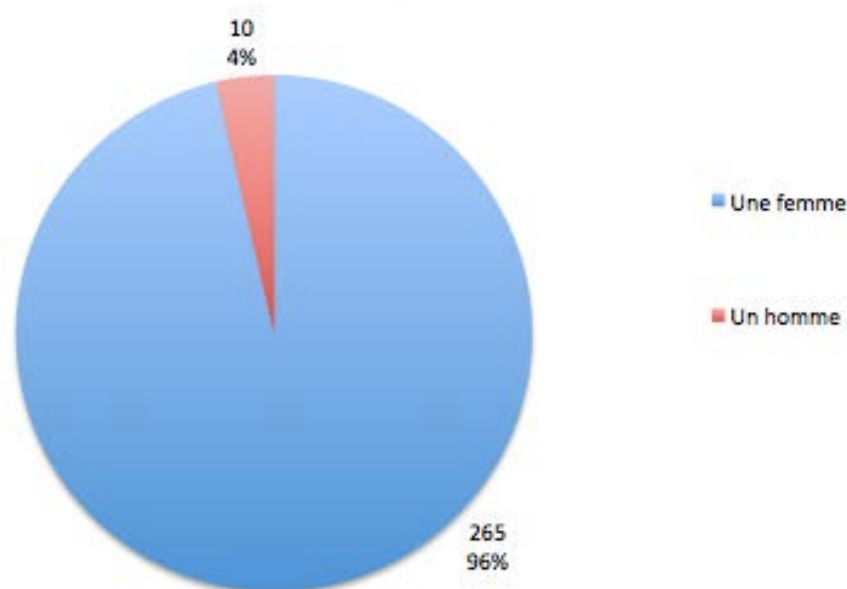


Figure 1 : répartition par sexe

275 personnes faisant parties du corps enseignant ont répondu à mon questionnaire en ligne. Parmi ces personnes, nous pouvons observer une part relativement faible de femmes. En effet, 265 des 275 personnes questionnées sont des femmes soit 96% contre seulement 10 hommes soit 4%. Ces pourcentages ne sont pas représentatifs des pourcentages des enseignants exerçant dans les écoles du premier degré. Cependant, ils en sont proches. Selon l'Education nationale¹³, les enseignants du

¹³ http://cache.media.education.gouv.fr/file/2017/41/4/depp-RERS-2017-personnels_824414.pdf

secteur public exerçant dans le premier degré en 2016-2017 sont à 83,4% des femmes (soit 285 111 femmes) contre 16,6% d'hommes (soit 56 547 hommes). De plus, dans le secteur privé sous contrat, nous comptons 91,5% de femmes (soit 39 461 femmes) contre 8,5% d'hommes (soit 3 649 hommes). Ces chiffres se rapprochent donc du panel questionné.

2. Quel âge avez-vous ?

275 réponses

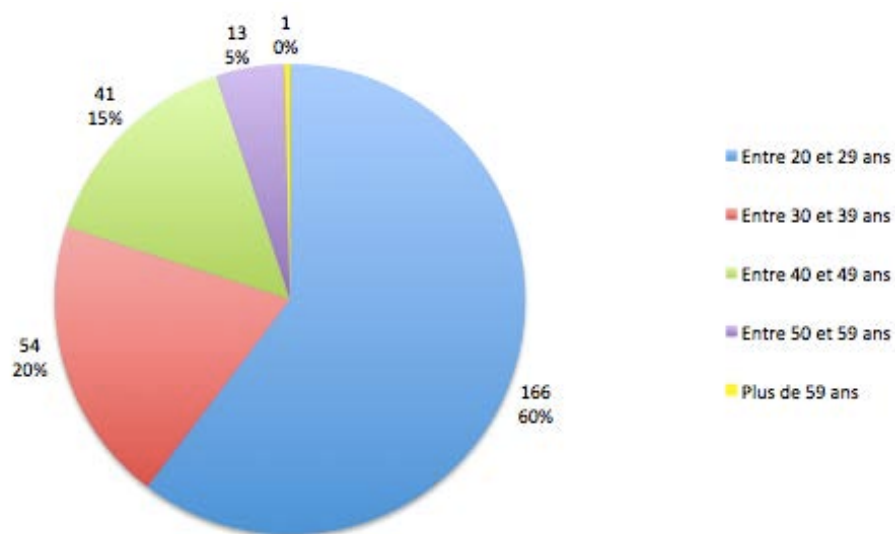


Figure 2 : répartition par âge

Dans ce panel, plus de la moitié des personnes questionnées ont entre 20 et 29 ans. A contrario, selon l'Education nationale¹⁴, en 2016-2017, les enseignants du premier degré exerçant dans le secteur public ont en moyenne 41,9 ans. Concernant le secteur privé sous contrat, les enseignants ont en moyenne 43,7 ans.

¹⁴ http://cache.media.education.gouv.fr/file/2017/41/4/depp-RERS-2017-personnels_824414.pdf

3. Depuis combien de temps enseignez-vous en école primaire ?

275 réponses

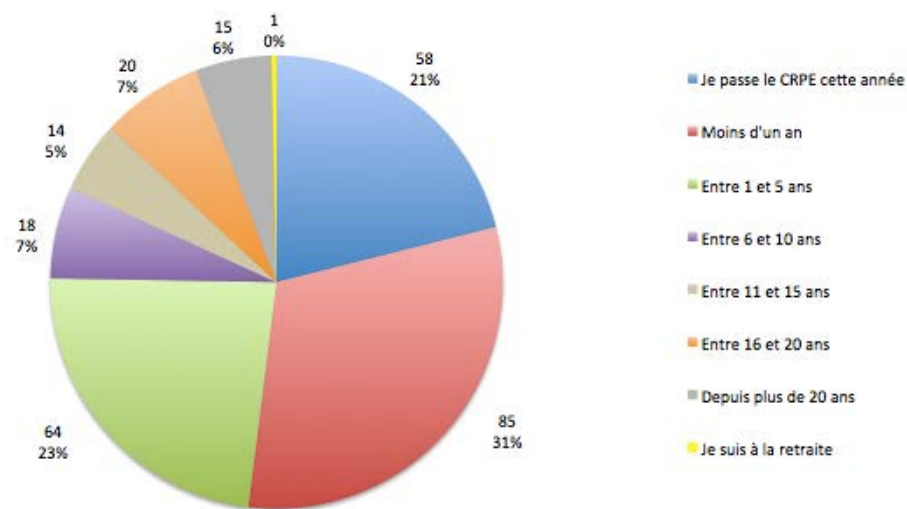


Figure 3 : temps d'enseignement dans le premier degré

Plus de la moitié des personnes interrogées passent le CRPE cette année ou enseignent en école primaire depuis moins d'un an. Cet échantillon est conforme à ce que je cherchais en réalisant cette enquête, à savoir un questionnement sur ces phénomènes récents qui joignent la question de la formation des enseignants qu'ils soient nouvellement arrivés dans au sein de l'Education nationale ou non.

4. Depuis combien de temps enseignez-vous au sein de votre école actuelle ?

275 réponses

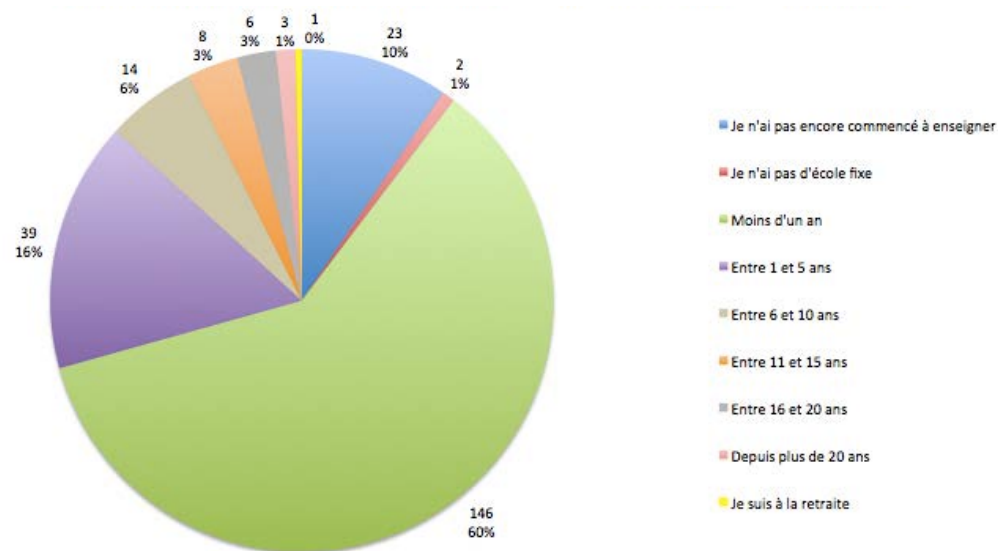


Figure 4 : temps d'enseignement au sein de l'école actuelle.

60% des personnes interrogées exercent dans leur école depuis moins d'un an. Cela représente donc 146 individus. Peu sont les personnes qui exercent depuis plus de 16 ans dans la même école.

2.2.1.2 Les entretiens

Les deux personnes interrogées étaient des femmes. En effet, comme nous l'avons vu, le nombre d'hommes enseignants dans les écoles primaires est en infériorité. Je n'avais pas, à ce jour, eu de stages avec un homme exerçant le métier de professeur des écoles. L'étudiante interrogée était dans la première tranche d'âge annoncée dans le questionnaire car elle avait « entre 20 et 29 ans » et plus précisément 22 ans. Quant à l'enseignante, elle était dans la troisième tranche d'âge énoncée dans le questionnaire qui était « entre 40 et 49 ans ». Elle effet, elle avait 41 ans. L'étudiante stagiaire a réalisé plusieurs stages dans des écoles primaires alors que l'enseignante enseigne depuis plus

de 17 ans en école primaire dont cinq ans dans son école actuelle. Ces entretiens ont donc été réalisés avec deux personnes n'étant pas dans la même situation.

Nous en savons un peu plus sur les personnes interrogées, que ce soit au niveau du questionnaire ou des entretiens. Il convient alors de passer à la deuxième partie qui prend en compte un questionnement sur le harcèlement.

2.2.2 La deuxième partie du questionnement relative au harcèlement

2.2.2.1 Les questionnaires

Cette partie contient six questions sur le harcèlement à l'école. Nous allons observer les résultats obtenus.

1. Avec vos mots, pouvez-vous définir le phénomène de harcèlement ? (annexe 9)

275 réponses

La première question de cette partie consistait donc à définir le harcèlement. Ainsi, 275 personnes y ont répondu. La diversité des réponses peut être observée en annexe 9.

Certaines définitions vont à l'encontre de ce que nous avons pu observer dans la partie théorique comme :

- « 57 – *Moquerie, rumeur ou méchanceté récurrente proférée par une ou plusieurs personnes envers une personne, qui ressent alors des troubles psychologiques* ». Cette définition laisse sous entendre que toutes les personnes victimes de harcèlement ressentent par la suite des troubles psychologiques.
- « 183 – *Violence morale sur une personne qui se répète dans le temps.* ». Ici, le harcèlement ne concernerait que la violence morale.

- « 97 – *Agressions physiques ou verbales répétées. A noter que pour le harcèlement sexuel, il n'y a pas besoin de répétition, une fois suffit.* ». Pour la personne ayant répondu à cette question, le harcèlement est un fait qui est répété mais dans le cas du harcèlement sexuel, s'il intervient une fois seulement, il est quand même considéré comme du harcèlement.

Une autre définition vient contredire cette dernière : « 116 – *Le harcèlement est un usage répété de violences physiques et/ou verbales. Le terme de harcèlement suppose une répétition ce qui distingue le harcèlement scolaire de la violence scolaire.* ». En effet, pour qu'il y ait harcèlement, il faut retrouver la répétitivité de l'action. Sinon c'est une violence scolaire.

La personne ayant répondu au questionnaire 60 annonce diverses conséquences que peut engendrer le harcèlement « *Méchancetés répétitives qui vont engendrer chez le harcelé une perte de confiance en lui une mauvaise estime de lui même une peur permanente des autres à long terme les dégâts peuvent être très graves sur la santé physique et psychique* ».

Certaines personnes évoquent l'intention de nuire « 82 – *agression physique ou morale et toute tentative délibérée directe ou indirect de nuire une personne ciblée (intimidation, lancer des rumeurs, diffamation, saboter son travail, menacer, faire peur, en faire un bouc émissaire, monter le groupe contre la personne ciblée, mise à l'écart, l'isoler, avoir de l'emprise etc.).* »

Nous retrouvons beaucoup de définitions où le harceleur est cité ainsi que la victime mais les témoins ou les pairs semblent être oubliés. « 91 – *Actes répétitifs commis par un harceleur sous l'œil de spectateurs* ». Cette définition reprend bien la notion de pairs. Peu de définitions évoques les **trois acteurs** définies dans la partie théorique « 99 – *3 acteurs indispensables victime(s) public et harceleur. sans l'un pas de harcèlement. Chacun à son rôle. La répétition d'un mot geste ou comportement désagréable vis à vis d'un tiers fait de ce mot, geste, ou acte un Harcèlement. ... pblm : si on ne s'aperçois pas que ce fait n'a de cesse alors le harcèlement se subit indéfiniment. ...*

le comportement peut être anodin pourtant, simple. Mais la présence des 3 acteurs indispensables face à cette répétition incessante est humiliante blessante. Voilà le harcèlement. Intervenir c'est faire comprendre à chacun son propre rôle choisi ou non. », « 168 – Violence physique ou verbale se répétant dans le temps. Le harcèlement montre trois types de personnes: harcelé, harceleur, témoins. Le silence est souvent privilégié de la part des enfants victimes plutôt que le dialogue. », « 169 – Phénomène qui se répète. Il peut être verbal, physique. Il y a 3 acteurs : les harcelés, les harceleurs, et les témoins ».

Pour la grande majorité des définitions, le harcèlement en contexte scolaire se fait entre élèves. Cependant, une définition nous montre ce que nous avons observé dans la première partie c'est-à-dire le fait que les **professeurs des écoles** peuvent harceler les élèves « 152 – Pour moi, le harcèlement scolaire est quand un élève (ou un professeur) persécute un autre élève en le rabaissant, que ce soit avec des mots ou avec des gestes. Ce dernier perd alors toute confiance en lui. »

Ensuite, certaines définitions soulèvent le fait que définir ce qui relève du harcèlement ou non est complexe « 193 - La répétition d'une violence qui peut être de différente nature (verbale, physique ou morale). Cette violence n'est pas perçue de la même manière suivante chaque individu c'est ce qui pose aussi problème pour définir une échelle pour savoir quand est ce qu'on parle de harcèlement ou de "taquinerie". »

Une personne à même répondu à cette question par une citation « 55 – Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse. »

Les notions de violences psychologiques, verbales et physiques reviennent dans la plupart des définitions. Certains mots clés interviennent comme « insécurité », « agression », « victime », « différences », « insistance », « discret », « caché », « invisible », « plaisir », « intention de nuire », « discriminations ». Des exemples de harcèlement sont donnés : « menaces », « isolement », « humiliation », « moqueries », « brimades », « insultes », « prise de tête », « coups », « réflexions », « racket » ou encore « chantage affectif », « rumeurs », « rabaïsser ».

Ce qui revient le plus souvent, ce sont les notions de répétition d'une situation, de régularité, de récurrence au quotidien ou de manière continue. En effet, on peut observer ces notions, synonymes, dans 165 définitions soit plus de la moitié du panel interrogé. De manière plus générale, nous pouvons observer dans ces diverses définitions que le harcèlement est vu comme une souffrance pour la victime et comme un acharnement pour l'auteur. Ce harcèlement prend part dans diverses situations avec un rapport de force entre l'auteur et la victime. Il montre certaines faiblesses de la victime contre un abus de pouvoir de l'auteur. Cela peut entraîner des conséquences comme des traumatismes, des solitudes ou encore une perte de confiance en soi (questionnaire 206).

2. Avez-vous déjà vu une forme de harcèlement dans l'une de vos classes ? (si non, passez directement à L'ETAPE SUIVANTE)

275 réponses

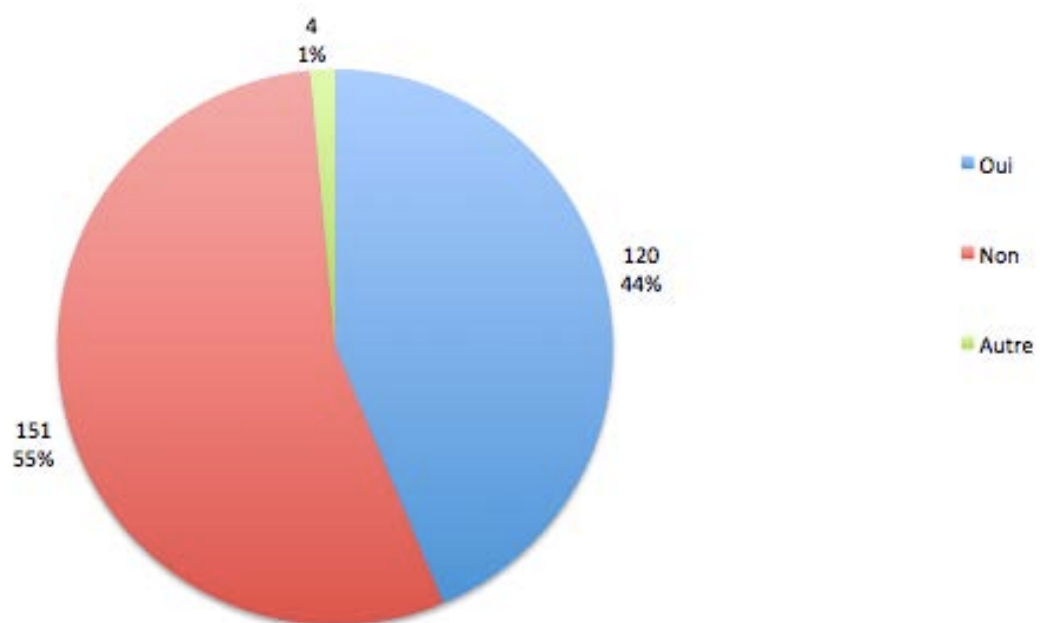


Figure 5 : observation du phénomène de harcèlement dans les classes.

Les réponses à cette deuxième question sont assez mitigées. En effet, 55% des personnes ayant répondu à ce questionnaire n'ont jamais vu de harcèlement dans leur classe contre 44% l'ayant déjà observé. Cela représente respectivement 151 enseignants

(ou futurs enseignants ou retraités) contre 120. Les quatre autres personnes ont répondu : « suspicion de harcèlement mais non avéré », « au collège quand j etais infirmiere scolaire », « il s'agissait d'une de mes filles » et « cas personnel ».

3. Dans quel cas s'est il produit ?

129 réponses

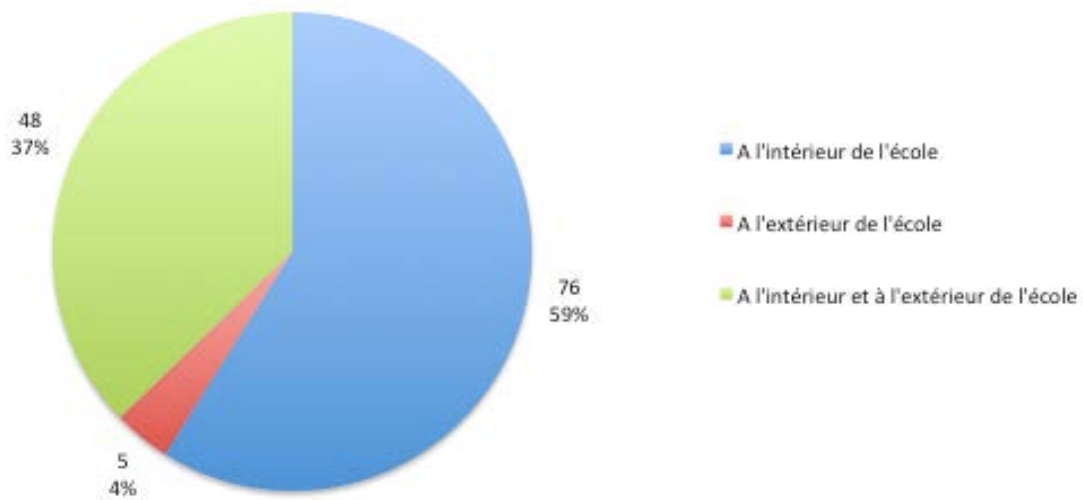


Figure 6 : lieu où s'est produit le harcèlement

La troisième question permet aux personnes ayant déjà observé ce phénomène de décrire dans quel cas il s'est produit. En somme, ces personnes ont dû dire si ce harcèlement s'est passé à l'intérieur de l'école, à l'extérieur ou les deux. En observant la figure ci-dessous, nous pouvons observer que 129 personnes ont répondu à cette question alors que 120 (ou 124) personnes ont observé un cas de harcèlement dans leur classe. Parmi ces 129 personnes, 76 l'ont observé à l'intérieur de l'école contre 5 à l'extérieur de l'école et 48 à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

4. Dans quel cycle s'est-il produit ?

129 réponses

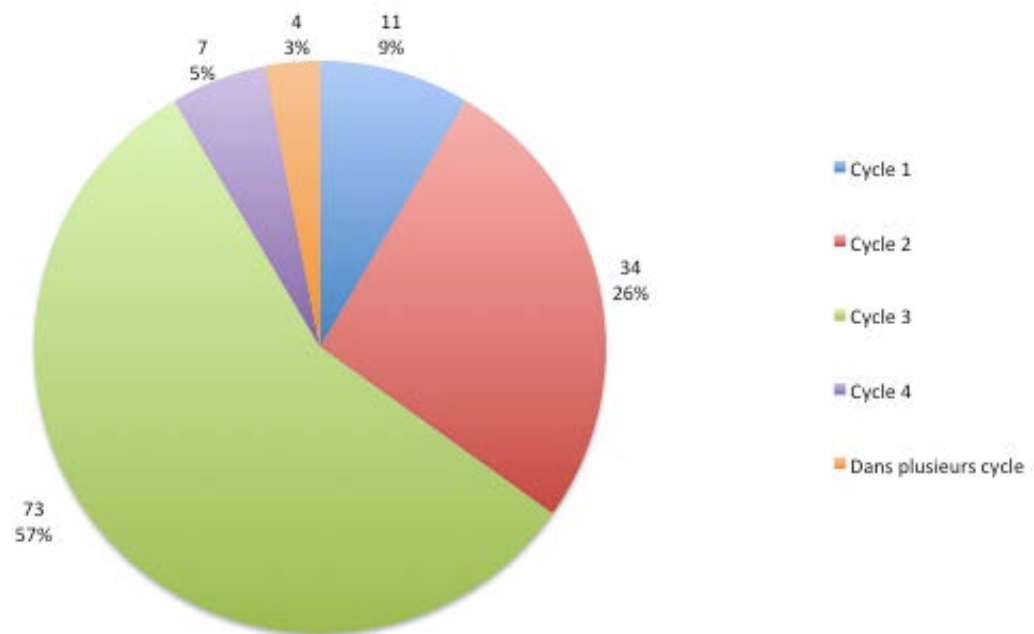


Figure 7 : cycle où s'est produit le phénomène de harcèlement

La quatrième question concerne le cycle où s'est produit le harcèlement. Nous pouvons constater que le harcèlement se déroule majoritairement dans le cycle 3 (57% soit 73 réponses). Le cycle 2 est aussi fortement touché (26% soit 34 réponses). Cependant, le harcèlement est peu observable dans le cycle 1 avec seulement 9% des personnes ayant sélectionné cette réponse (11 personnes). 4 personnes ont observé un harcèlement dans plusieurs cycles (3%). D'autres personnes ayant observé une situation de harcèlement dans le cycle 4 ont répondu au questionnaire (7 personnes soit 5%).

Parmi les 129 personnes ayant déjà observé une situation de harcèlement, 123 ont souhaité s'exprimer sur le sujet.

5. Pouvez-vous décrire le phénomène de harcèlement auquel vous avez assisté (annexe 10) :

123 réponses

Ces 123 réponses, que nous pouvons observer en annexe 10, font référence à différentes formes de harcèlement citées auparavant. En effet, certaines personnes parlent :

- de coups « 99 – *Des élèves en ronde de 3 à 5 tournaient autour d'un autre au centre en lui donnant tout à tour un coup de façon à le faire tomber au sol....* »,
- de racket « 194 – *Genre de racket* »,
- de harcèlement psychologique « 201 – *Une élève de ce1 qui harcelait une camarade: en la rabaissant en l'humiliant en la faisant punir. Par exemple en l'obligeant à porter son sac, à lui donner sa veste en plein hiver pour qu'elle puisse s'asseoir dessus pour ne pas avoir les fesses mouillées, en lui coupant les cheveux ou les lacets pas assez jolis, en lui répétant qu'elle est grosse bête et moche, en glissant dans son sac sa trousse des mots aux paroles blessantes...* »,
- de menaces ou d'actes dégradant le matériel « 208 – *Élève de gs qui insulte les enseignants, les menace avec le poing, menace de venir avec des pistolets et de brûler l'école.* », « 50 – *Moqueries répétées, objets jetés par terre, insultes, menace de mort.* », « 4 – *Menace de frapper, gestes déplacés à connotation sexuelle* »,
- et comme cités dans ces derniers propos, des gestes ou des paroles à caractère sexuel « 91 – *Attouchements (harcèlement sexuel)* », « 159 – *attouchements, insultes à caractère sexuel* ».

Ce harcèlement a plusieurs causes citées dans les propos de ces enseignants. Les élèves peuvent s'en prendre à d'autres élèves pour :

- leur prénom « 179 – *Un élève appelé thomas se fait appeler "tomate" par ses camarades* » ;
- leur physique : « 18 – *un enfant faisait des réflexions à propos du physique d'une autre* » ;

- leur poids « 45 – *Insultes et coup a cause du poids* », « 60 – *Petite fille de 6 ans qui accueillait tous les matins sa soi disante copine avec des phrases comme: mais tu oses te regarder dans un miroir? T'as vu comme t'es grosse...* » ;
- leur tenue vestimentaire « 84 – *Il s'agissait de violences gratuites, concernant des élèves sans trop d'amis, des élèves obèses, des élèves mal habillés, etc.. Soit par des mots soit par des actes violents. Comme s'ils ne se rendaient pas compte du mal qu'ils étaient entrain de faire* » ;
- leur nationalité, ou le lieu où ils ont habités « 70 – *Moquerie envers un enfant étranger, coups bas discrets et insulte sur le physique* », « 71 – *Pendant un stage en CM2 une élève était moquée parce qu'elle venait de Mayotte* » ;
- leur couleur de peau « 102 – *Harcèlement : insultes raciales. Petite fille noir harcelée par un groupe de cm se moquant de sa couleur de peau* », « 170 – *Remarques désagréables et répétées d'élèves sur un autre élève par rapport à sa couleur de peau. Élève exclu par les autres; violences verbales (gros caca noir)...* » ;
- le fait d'arriver au cours de l'année « 24 – *Insultes et moqueries répétées envers un élève nouvellement arrivé* », « 10 – *un nouveau se faisait menacer tous les jours par son camarade au bureau juste avant lui par des gestes (geste simulant un pistolet sur la tempe par exemple)* » ;
- leur handicap « 135 – *moquerie d'une personne handicapée physiquement* »
- le pouvoir d'achat de leurs parents ou encore la religion « 153 – *Moquerie sur le physique le manque d'argent et la religion* », « 180 – *Un plus grand menaçait verbalement et physiquement un plus petit à toutes les récréations et à l'extérieur de l'école à cause d'une différence de religion* » ;
- leur milieu social « 57 – *Une élève de milieu social un peu défavorisé qui subit moqueries, évitements et mie à l'écart* » ;
- la mort d'un de leurs proches « 53 – *Un élève de CM2 n'arrêtait pas lors de partie de foot de dire à un enfant ayant perdu sa mère qqs mois auparavant "va chialer chez ta mère. .. ah non tu peux pas elle est morte "* » ;

- leurs difficultés scolaires « 83 – *Élève en très grande difficulté (ne sait pas lire en CE2), quotidiennement pris à partie, menacé, voire frappé par un même groupe d'élèves, malgré les interventions de l'adulte* » ;
- et même leurs difficultés scolaires « 141 – *Remarques désobligeantes sur la scolarité d'un élève en situation de réussite et contrainte physique pour obtenir quelque chose* ».

Nous pouvons également observer diverses conséquences dans les explications du phénomène qui s'est produit comme :

- ne plus vouloir venir à l'école ou en devenir malade ou presque « 38 – *Tous les jours un ms se faisait traiter de bébé par une élève au point qu'il en avait mal au ventre et ne voulait plus venir à l'école* », « 35 – *Des filles de la classe s'en prenaient tous les jours à une autre élève : bousculades, moqueries... Elle n'a pas osé en parler pendant plusieurs mois jusqu'à s'en rendre presque malade* » ;
- devenir fragile « 244 – *élève de CM2, harcelée par plusieurs camarades depuis 2 ans environ pour son physique, son look vestimentaire et son intellect. Moqueries et réflexions dans la cour, coups en douce dans les rangs ou en passant près d'elle, bruitages ou rires en classe, altercations entre parents devant le portail. Elève qui devenait très fragile psychologiquement et nerveusement* » ;
- le suicide « 95 – *Je ne connais pas la source de cet harcèlement, arrivée en seconde les élèves de première et terminale insultaient une élève « Marie le folle »... lors de mon année de première j'ai appris qu'elle s'était suicidée* ».

Le suicide étant la conséquence la plus grave, certaines personnes ont réussi à agir avant d'en arriver là « 196 – *C'est arrivé plusieurs fois. La dernière est le cas d'un élève de CM2 un peu "à part", très intelligent mais souvent dans sa bulle, souvent un peu méprisant envers ses pairs, utilisant un langage recherché, donnant toujours son avis sur tout ... donc peu intégré à la classe, il avait peu d'amis. Et pourtant, sans que nous nous rendions compte de l'ampleur du harcèlement, il se faisait chahuter verbalement, moquer, critiquer, insulter, bousculer parfois ... tous les jours, par le même enfant qui a*

entraîné à sa suite un groupe d'enfants, dans et hors de l'école. Aucun n'avait mesuré l'ampleur de leurs actes. Malgré de nombreux pétages de plombs, malgré de nombreuses colères explosives inexplicables, malgré nos nombreuses interrogations, l'enfant n'avait jamais rien dit, se refusant à "dénoncer" ... jusqu'à ce jour de CM2 où il a dit "je veux mourir" et s'est enfin effondré, balançant tout ... ça faisait trois ans que ça durait ! On s'était souvent inquiétées, mes collègues et moi, on avait plusieurs fois alerté les parents qui avaient minimisé "il est très comédien vous savez" ... mais sans que notre enfant ne dise jamais rien contre quiconque de ses camarades ... "c'est moi, c'est rien, ça va passer, c'est pas grave". On s'est reproché beaucoup de choses ... qu'avons-nous loupé ? ».

Ainsi, réagir à des appels à l'aide permet d'aider les élèves afin qu'ils n'en n'arrivent pas à ce genre de « solution ». Mais, parfois, il est difficile d'intervenir car le harcèlement reste caché, qu'il soit dans la classe « 204 – *Un petit garçon d'origine néo-zélandaise (le seul dans la classe) et d'autres enfants d'une autre origine sous prétexte qu'il n'était pas "pareil" Pour eux c'était : " E. M'a fait Ca" "E. Dit Ca" Sans arrêt tous les jours Même plusieurs fois. Alors que bien sur Il ne faisait rien. Et puis un jour Ca en ai venu à de la violence physique (coups avec Une règle, la pointe du compas...) et bien sur Tout Ca se produisait dès que j'avais le dos tourné (pour écrire au tableau notamment) », à la récréation « 177 – *un enfant avait le rôle du caïd et entraînait avec lui 5 élèves pour harceler un autre enfant de la classe. Cela se passait à la récréation, il ne se passait rien dans la classe. Il y avait des insultes, des regards, des bagarres* », sur le temps du midi « (190) *Humiliation, bousculades sur le temps de midi* », ou dans les toilettes « 260 – *Un enfant qui agressait physiquement un autre dans les wc* » et même à l'extérieur « 237 – *Un enfant dénigre systématiquement un des ses camarades. A l'extérieur de l'école il le suit partout, l'enferme dans l'ascenseur etc* ».*

Enfin, dans ces 123 explications de harcèlement, deux cas concernaient un harcèlement d'un professeur envers un ou plusieurs élèves « 110 – *Professeur qui s'en prend toujours au même élève en le discréditant devant les camarades. De ce fait les élèves l'accusent toujours aussi des moindres maux qu'ils subissent* », « 82 – *l'enseignant fait mentir les élèves auprès de la directrice à son sujet, il renvoi une image de certains*

élèves ainsi que de certains de ses collègues auprès des autres élèves. Intimide, a rire démoniaque et théâtralise de manière continue pour intimider l'élève même quand il ne fait rien de "mal" ... Autre cas, 1 groupe de fille qui harcelaient une autre camarade de la classe dans la cours ».

6. Comment êtes-vous intervenu / Pour quelle raison n'êtes vous pas intervenu (annexe 11) ?

123 réponses

Parmi ces 123 réponses, certaines personnes ne sont pas intervenues. Les raisons sont multiples. Selon certaines personnes, le harcèlement était caché donc il était difficile d'intervenir « 53 – *Je n'ai appris que tardivement l'histoire. L'enfant ayant perdu sa maman a tout fait pour que je ne le sache pas* ». Certains harcèlement étaient déjà pris en main « 137 – *Je ne suis pas intervenue, j'en ai eu connaissance car élève qui est dans ma classe cette année* ». D'autres personnes préfèrent ne pas intervenir car elles n'ont pas assisté aux scènes ou n'en connaissent pas les raisons « 159 – *je n'ai pas assisté aux scènes* », « 95 – *Pas intervenu j'entendais seulement que les « grands » du lycée faisaient ça à cette fille mais je ne savais pas les raisons, je ne comprenais pas vraiment ce qu'il se passait à ce moment là. J'ai juste discuté avec des camarades de classe pour savoir s'ils savaient pourquoi les autres faisaient ça mais on arrivait tout juste au lycée, personne n'était vraiment au courant de ce qu'il se passait (en tout cas les élèves de seconde)* ». De plus, d'autres personnes n'interviennent pas pour d'autres raisons comme dans le questionnaire 217 ou l'enseignante « *ne sais plus quoi faire* » ou encore parce que ces personnes ne sont que stagiaire et que leur professeur formateur ne veut pas intervenir « 205 – *j'ai voulu intervenir mais la PE de la classe m'a dit trouver ces comportements "normaux" à cet âge et n'a pas géré le problème différemment d'une simple querelle* ». Comme nous pouvons le voir, certaines personnes ne reconnaissent pas le harcèlement ou pense que ça fait partie du choix des élèves « 226 – *Je ne suis pas intervenue car il avait le "choix" de ne pas rester avec ce groupe et donc seul. Vaut mieux être seul que mal accompagné* ».

Au contraire, d'autres personnes sont intervenues. Mais certaines d'entre elles pensent qu'il est difficile d'intervenir sans un réel travail d'équipe « 132 – Nous avons demandé un rendez-vous avec la famille de l'enfant harceleur, mais celle-ci n'a pas donné suite. Nous avons rencontré la famille de l'enfant harcelé afin d'échanger et de la rassurer. Nous faisons en sorte de surveiller l'enfant harceleur et les relations qu'il entretient avec les autres; par ailleurs, on a pu aborder ce type de violence en EMC. Pour autant, il reste difficile d'agir sans la famille », « 196 – *répondu au dessus ... On n'a rien su du harcèlement mais on voyait le mal être de cet enfant sans jamais réussir à en déterminer l'origine ... à l'école, les harceleurs étaient très discrets. Et puis, les parents de cet enfant ont fermé les yeux, ont refusé nos alertes, notamment au CM1 et au CM2 ... et le jour où enfin tout est sorti, la psy scolaire a été avertie dans l'heure, les parents ont été avertis le jour même, je les ai reçus en rendez-vous le lendemain, ... l'enfant a rencontré la psy, on a beaucoup parlé du harcèlement dans la classe ... la majorité des enfants a pris conscience de la gravité des faits, les autres parents de la classe ont été avertis qu'un cas de harcèlement très important s'était déroulé dans cette classe depuis trois ans (date de l'arrivée de l'autre enfant dans l'école), afin qu'ils en reparlent avec leurs enfants, tous, sans nommer qui que ce soit ... j'ai reparlé en tête à tête avec le meneur du harcèlement mais je ne l'ai pas stigmatisé car ce qui a le plus joué dans cette classe et qui a toujours été très important avec cette classe-là est le phénomène de groupe, une "bande" de garçons, très liés, copains comme rarement vu, à se demander s'ils n'avaient pas fait un pacte de sang (on est toujours là les uns pour les autres, on se soutient, on se suit, quitte à mentir s'il le faut, on se serre les coudes) ... seul, aucun des enfants harceleurs n'aurait maintenu ce harcèlement plus de quelques jours ... à sept ou huit, on est plus forts ! ».* Nous pouvons également constater l'effet de groupe dans ces propos qui joue un rôle important dans phénomène de harcèlement. De plus, ce phénomène peut avoir un impact non seulement sur les élèves mais aussi sur les parents et le personnel éducatif, ce que nous constatons dans ces propos « (201) *Je m'en suis rendue compte assez vite. J'ai surveillé de près toutes les récréations j'étais présente même sans être de service. Je vérifiais les mots laisser dans la boîte aux lettres de la classe avant redistribution. Puis je suis allée voir les collègues de cp et de cycle1. Là j'ai compris que l'année précédente ça a été loin avec une hospitalisation. Pas prévenue avant... inquiète j'ai demandé à rencontrer les parents en premier de la petite harcelée. Puis avant Noël ça*

s'est à nouveau aggravé. J'ai demandé à recevoir les deux familles avec la directrice. La mère de la petite harceuse niait encore malgré les faits. Nous avons essayé de créer un dialogue sans accusations. A partir de là son mari a été violent jusqu'à me menacer chaque matin et à m'insulter. Il a frappé la maman de la petite harcelée qui a porté plainte. La situation s'est aggravée un peu plus en classe: la petite essayait de me punir en me tenant tête, la mère aussi me traitait de menteuse et disait que l'école était contre eux. Au final la situation a explosé dans cette école mais pas que pour ce cas. J'ai pour ma part été violemment frappée par un élève, blessée et en arrêt de travail pour 6 mois, les deux mains dans des attelles. Cas qui montre les tensions du harcèlement les impacts sur les équipes les parents les élèves... ».

Ce phénomène suppose un travail de prévention à commencer dès le début de l'année comme le spécifie le questionnaire 244 « *Travail en classe dès le début d'année sur la différence et la tolérance, puis sur le harcèlement scolaire à l'occasion de la campagne 2015, intervention de la coordinatrice REP en co-intervention sur des séances sur l'estime de soi, les comportements à risque, la gestion des émotions en période 3 et 4. Rendez-vous répétés avec les parents de l'élève concernée toute l'année, en présence de la directrice, également avec les parents des élèves harceleurs. Prise en charge par la psychologue en relation avec la Maison des Familles de la commune en période 5, après avoir convaincu les parents du bénéfice potentiel de ces séances sur leur fille qui tombait dans un cercle vicieux de victimisation, malgré une amélioration du comportement des autres élèves* ».

Mais, dès que survient un type de harcèlement, les enseignants peuvent choisir divers dispositifs pour régler le problème comme :

- la « punition » (questionnaire 7)
- la sanction « 12 – Je suis assez démunie, j'essaie d'intervenir au mieux en faisant parler l'élève et les élèves harcelés et en sanctionnant les élèves harceleurs, en essayant de faire réfléchir les élèves sur le climat de la classe et des solutions pour l'améliorer », « Je sanctionne immédiatement tout jeu de mise à l'écart ou de dénigrement de la part des autres, les réflexions péjora-

tives ou même les grimaces », « 218 – J'ai demandé pourquoi l'élève agissait ainsi pour lui donner une chance de s'expliquer + sanction ».

- les faire verbaliser et passer par l'écriture « 84 - Lorsque je le pouvais je les séparais, j'en parlais avec mes collègues et le directeur de l'établissement. Je prenais un temps pour discuter avec chaque élève concerné (bourreau/victime), pour les faire verbaliser. Et pour les fins de cycle 3 (et 4) je les faisais écrire une sorte de compte rendu détaillé de ce qu'il s'était passé.
- Leur demander se s'excuser « 94 – Échanges et excuses faites au "harcelé" », « 171 – demande de présenter des excuses à l'élève ».
- Réorganiser l'aménagement de la classe : 86 – J'ai placé autour de lui dans la classe des élèves très faciles et aimable. J'évite de le faire travailler en groupe avec les enfants à fort caractère », « 252 – L'enfant rabaissé vient se plaindre et je demande à son voisin de venir m'expliquer la raison de ses propos je, lui demande s'il aimerait qu'on lui parle de la sorte, je lui demande de s'excuser. Si il persiste dans cette attitude, possibilité de le déplacer à une table seule ou de rencontrer les parents pour leur en parler »
- Réaliser une grille d'observation en équipe « 47 – grille d'observation faite par l'ensemble de l'équipe pédagogique (classe, rang, récréation, temps de cantine...) »
- Suivre le protocole mis en place par l'Education nationale « 190 – J'ai suivi la procédure harcèlement mise en place par l'éducation nationale », « 272 – Site : non au harcèlement. Démarche suivie à partir du site : convocation des harceleurs par le référent harcèlement, écoute de la victime et des parents + séquence sur le harcèlement en ecm ».
- Certains enseignants vont également jusqu'à signalement « 237 - signalement à l'inspection ».

Les dispositifs les plus cités sont ceux concernant la nouvelle matière insérée dans les nouveaux programmes de l'enseignement de 2015, l'EMC, au travers divers format :

- création de spots ou de vidéos: « 168 – Dialogue avec tous les élèves de la classe, création d'un spot anti-harcèlement par groupe de 4 où cet enfant n'était pas la victime ni le harceleur », « 24 - Vidéo et débats en classe »
- Débat, également cité auparavant « 3 – Débat en EMC »
- Séquence sur différents sujets « 61 – Intervention sous la forme d'une discussion en clarification de valeurs en Emc », « 155 – séquence en classe sur le harcèlement et la différence », « 203 – Quand je suis témoin de ces agissements, j'essaie sur le court terme d'ouvrir une discussion posée avec la victime et le(s) harceleur(s) de manière individuelle pour en savoir plus et discuter avec les harceleurs des conséquences de leurs actes. Je les invite à s'excuser par la suite. Sur du long terme je profite d'une séance (ou plusieurs) d'EMC pour mettre en place une discussion collective, un débat sur le harcèlement ou d'autres problèmes qui en sont les dérivés (partir du sexisme pour parler du harcèlement par exemple) ».
- Conseils d'élèves (questionnaire 7).
- Exposés « 37 – En ulis les deux élèves coupables ont fait un exposé sur le harcèlement sur le temps de récré et l'ont présenté à toutes les classes de l'école ».
- Jeux de rôles « 220 – Je suis intervenue directement durant l'attaque puis individuellement avec toutes les parties. Au vu des conséquences du harcèlement, j'ai contacté les parents pour des rdv et pour trouver des solutions. On est également en train d'en parler en classe sous forme de jeux de rôles, d'expériences et de prises de consciences écrites ».

Certains enseignants proposent même des solutions au parents comme des propositions de soins « 4 – convocation des enfants, tentative de médiation au niveau des parents, proposition de soins psychologiques » ou encore des orientations vers un psychologue « 86 – J'ai orienté la famille vers la psychologue scolaire ». Le psychologue scolaire a également été évoqué dans les questionnaires 208 et 210.

Parmi toutes ces solutions employées par les adultes, certaines fonctionnent et contribuent à l'amélioration du climat comme nous le décrit le questionnaire 212 « *Je*

suis intervenue auprès des harceleurs sans grand succès puis auprès des autres élèves. Les autres ont commencé à parler de nouveau au harcelé et la situation s'est améliorée ». Mais, certaines ne fonctionnent pas comment nous le décrivent les questionnaires suivants « 82 – je me suis affirmée vis-à-vis de cet enseignant mais il continu de harceler ses élèves. J'ai écouté le groupe des filles et la jeune fille victime de harcèlement. Je lui ai donné des outils de défense et surtout de signaler auprès de ses parents, de son prof et de la directrice. Avec une collègue, j'ai signalé auprès de l'enseignant concerné. Il y a eu discussion », « 78 – J'ai tenté de parler avec les élèves harceleurs, de faciliter l'intégration de l'élève mis de côté mais on ne peut forcer des enfants à en accepter un autre », « 257 – Difficile d'obliger les enfants à jouer avec elle. Cela fonctionne quand on leur parle mais recommence dès qu'on a le dos tourné. On a pourtant vu le harcèlement en classe mais c comme s'ils ne faisaient pas le rapprochement. C une petite école mais le phénomène dure d'une classe à l'autre... Je me sens impuissante à l'aider... », « 14 – j'ai obligé les enfants à se connaître et à jouer ensemble. Mais les années suivantes l'enfant s'est fait de nouveau harcelé et il a quitté l'établissement scolaire. Plus de nouvelles... ».

Donc, même si des tentatives de solutions sont trouvées, elles ne fonctionnent pas toujours. C'est ce que nous explique également un directeur d'école dans les propos qui suivent « 58 – En qualité de directeur j'ai essayé de dialoguer pour provoquer une prise de conscience puis de sanctionner car aucun changement puis j'ai été empêchée d'intervenir lorsque le collègue s'est plaint auprès de mon IEN de mes interventions auprès de "ses" élèves ».

Ce témoignage nous montre notamment que les directeurs sont amenés à intervenir dans ces situations. Ces autres propos nous le montrent également « 45 – La directrice est intervenue », « 35 – Dès lors que j'ai été mise au courant par les parents de cette petite fille, ma directrice et moi avons rencontré les filles concernées et leur avons expliqué ce qu'était le harcèlement. Elles ont vite compris le mal qu'elles avaient fait. Nous avons exigé une lettre d'excuse et à partir de ce moment-là j'ai été très vigilante. La petite fille harcelée a compris également qu'elle devait prévenir un adulte si la situation se produisait à nouveau. Nous l'avons aidé à trouver de nouvelles amies ».

Les enseignants peuvent également en parler avec élèves et convoquer les parents « 2 – *intervention auprès des enfants eux-mêmes : les auteurs, les victimes, les témoins, prise de rendez-vous avec les parents des auteurs, parfois avec ceux de la victime* », « 19 – *En convoquant tous les protagonistes et en provoquant une réelle confrontation. En informant les parents* », « 110 – *Intervention : 1) par rapport aux élèves : leur expliquer que ce n'est pas systématiquement cet élève qui agit "mal". Qu'avant de "dire" X a fait ça savoir si, soit même est irréprochable 2) par rapport à l'élève : l'inclure plus dans les activités classe, le valoriser quand il fait des choses positives* ».

Il est possible de choisir de faire intervenir la gendarmerie « 98 – *En prenant les harceleurs un par un pour qu'ils s'expliquent. Je leur ai "fait la morale" et j'ai également monté une séquence sur le harcèlement en EMC (+ Intervention de la gendarmerie pour faire de la prévention)* », « 185 – *J'ai prévenu le directeur qui a prévenu la police vu l'ampleur ... il a convoqué les filles et rien ne s'est passé ... mais les insultes continuent par message ...* », « 37 – *Intervention de policier dans la classe sur le harcèlement* » ou encore des associations « 195 – *J'ai convoqué les parents. Puis j'ai fait appel à une asso pour expliquer les conséquences de ces faits sur les camarades* ».

2.2.2.2 Les entretiens

(Rappel : entretiens en annexe 7 et 8)

Le premier entretien a été réalisé avec une étudiante encore en formation pour devenir professeure des écoles (master MEEF), le deuxième entretien a été réalisé avec une enseignante déjà titulaire. Nous nommerons donc ces deux personnes, respectivement, par « l'étudiante » et « l'enseignante » afin d'avoir une meilleure visibilité.

Pour l'étudiante, il y a harcèlement « *à partir du moment où il y a quelque chose de répété et qui blesse l'autre que ce soit physiquement ou psychologiquement* ». Pour l'enseignante, le harcèlement c'est quand « *des choses [...] qui font du mal, qui peuvent être des paroles, des gestes, de la violence physique ou verbale se répètent en permanence contre la même personne* » qui a donc « *le sentiment d'être [...] d'être vraiment maltraitée pour ce qu'elle est, elle-même* ».

Après avoir observé la définition du harcèlement que faisaient ces deux personnes, nous allons traiter les entretiens concernant cette première partie liée au harcèlement de manière individuelle.

L'étudiante m'a raconté un harcèlement qui s'est récemment déroulé dans son dernier stage bien qu'elle en ait déjà observé plusieurs : « *Là, dans mon dernier stage en CM1, il y avait énormément de moqueries en tout genre. Et, donc, ça pouvait parfois être avec, heu, des gros mots. C'était assez vulgaire de temps en temps. C'était entre les élèves. Je trouve que c'était aussi de la prof auprès des élèves. Je trouve qu'il y avait une forme de... personnellement je trouve qu'il y avait une forme de harcèlement de la part de la prof auprès des élèves aussi et après j'ai pu voir des élèves qui se tapent entre eux mais j'ai plus vu vraiment de l'harcèlement verbal quoi* ». J'ai ensuite demandé de quel style était ce harcèlement verbal et elle m'a renseigné : « *Harcèlement verbal du genre toujours répéter « t'es con, t'es bête, t'es nul, tu ne sais rien faire* ». Je ne comprenais pas de qui venait le harcèlement, donc après avoir posé la question, elle m'a dit qu'il se faisait entre élèves et m'a donné un exemple de harcèlement qu'elle observé de la part de l'enseignante : « *une élève qu'elle parle ou qu'elle ne parle pas, elle est toujours en train de se faire punir. Et puis c'était une certaine forme d'humiliation un peu constante auprès de l'élève. Et pour moi ça c'est une certaine forme de harcèlement parce que c'était constamment, c'était tous les jours que je pouvais voir cette forme de moquerie ou d'humiliation. Un moment donné, elle demande à la prof... La prof demande à l'élève de se mettre debout au fond de la classe. Elle lui parle littéralement comme un chien. « ne pas bouger », « reste là », « debout ». Elle était assez sèche dans sa façon de parler. Et après elle lui demande de dessiner par terre, même pas un bureau ou quoi. Et à un moment donné l'élève craque, elle pleure. Puis, quand la prof lui répond « c'est pour ton bien » fin... pour moi ça c'est une certaine forme d'harcèlement puisque c'est répété et ça ... psychologiquement l'élève... c'était pas facile non plus je pense. C'était assez compliqué pour elle je pense* ». Ce harcèlement s'est déroulé à l'intérieur de l'école et l'étudiante est intervenue à chaque fois qu'elle a vu un cas de harcèlement dans l'école sauf lorsqu'il venait de l'enseignante lorsqu'elle était dans ce stage en CM1 pour ces raisons : « *parce que ce n'est pas ma classe, je ne suis personne pour lui dire comment gérer sa classe* ». Lorsque le harcèlement se déroule entre élèves, elle leurs signale que

ce qu'ils font n'est pas toléré.

Cependant, en voyant la réaction qu'elle a eu avec l'enseignante j'ai alors posé cette question : *« est-ce que plus tard, si par exemple, tu as une AVS qui harcèle l'enfant tu interviendrais ? »*. Et voici sa réponse : *« Oh oui oui, si j'ai une AVS ou même qui que ce soit d'autre qui se trouve dans la classe, ah oui, ça ne sera pas toléré auprès des élèves comme pour les adultes. Pour moi, il est inconcevable qu'on dise à un élève « tu n'as pas le droit de te moquer d'un tel, tu n'as pas le droit de mal parler à un tel » mais que l'adulte, lui, en revanche, il ait le droit, non. Moi, ça va dans les deux sens, on doit montrer l'exemple. On ne va pas faire ce qu'on leur dit de ne pas faire »*.

De plus, cette étudiante m'a signalé n'avoir observé des cas de harcèlement qu'à l'intérieur de l'école. Elle a cependant ajouté qu'elle avait subi ce harcèlement elle-même et qu'elle était donc victime, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école.

Je me suis donc penchée sur ces faits en demandant si le harcèlement était réalisé par les mêmes personnes à l'extérieur de l'école. Ce n'était pas le cas et ça s'est déroulé lorsqu'elle était au collège. Elle m'a raconté les faits : *« J'ai eu une meilleure amie entre guillemets qui a choppé mon adresse email et qui se faisait passer pour quelqu'un d'autre et qui se moqu... enfin, elle ... je ne sais plus comment ça s'appelle exactement mais, heu... Elle se faisait... En fait j'avais un coup de cœur pour un garçon de l'école et elle se faisait passer pour lui et après elle faisait passer tous les messages à toute la classe etc. Alors que moi je pensais que c'était un autre garçon. Ou dans le bus il m'est arrivé qu'il y ait certaines personnes qui viennent et qui me foutent de la peinture sur toute ma veste etc. alors que dans l'école même, ils ne disaient rien. C'est l'harcèlement en dehors de l'école, c'était plus des soit disant amis qui m'harcélaient en dehors de l'école, mais toujours derrière mon dos. Alors que dans l'école même, c'était toujours en face. C'était « je t'harcèle concrètement en face » et on y va quoi. Alors que les autres, ce qui m'a le plus blessé je dirais quand même que c'est les pseudos amis quoi. Après, tu n'as plus confiance en qui que ce soit. En élémentaire c'était... Quand j'étais en élémentaire, c'était surtout dans l'école. J'ai pas eu, heu... parce qu'il n'y avait pas encore les portables, internet, les emails... je rentrais de l'école directement à pied. Je n'avais*

pas vraiment la possibilité d'être harcelé en dehors de l'école en fait. C'est surtout ça ».

Son intervention lorsqu'un événement lié au harcèlement se passe à l'extérieur de l'école va dépendre du genre de harcèlement qui va se dérouler ainsi que de ses possibilités. Cependant, elle pense réagir en faisant une séance en classe, en ouvrant le dialogue afin de comprendre pourquoi ce harcèlement a lieu. Mais, dans certains cas, il est impossible d'intervenir à l'extérieur de l'école, il faudrait alors prévenir les parents selon elle.

Je lui ai alors posé une questions en rapport avec ses propos : *« Alors, si par exemple tu fais une séance de prévention du harcèlement à l'école, et que il y a un harcèlement qui a commencé dans l'école entre deux élèves, enfin, entre un élève et un autre groupe et qu'il continu à l'extérieur de la classe. Par exemple, un élève du groupe dit : quant on se verra ce soir à l'extérieur, bein, il va t'arriver des choses », heu... Est-ce que toi tu intervies, tu entends ça tu intervies ? Et qu'est-ce que tu mets en place pour pas qu'il lui arrive quelque chose ? »*. Dans sa réponse, elle dit qu'elle interviendrait mais ne sait pas quoi mettre en place. En effet, elle dit ceci : *« l'harcèlement de mon point de vue, en tant qu'enseignant à l'école, on ne peut pas faire grand chose. Je n'ai pas le sentiment qu'on puisse vraiment agir. Pour moi c'est surtout les forces de l'ordre et les parents. Si... à l'école on peut faire des séances de prévention comme tu disais. On peut en parler. On peut essayer de régler le problème, on peut essayer de donner les clés en main aux élèves pour pouvoir parler, pour pas qu'ils aient peur de parler, pour qu'ils sachent à qui parler. Vraiment ouvrir le dialogue sur ces sujets là. Mais si vraiment on entend ce genre de chose, heu, j'ai vraiment le sentiment qu'on ne puisse pas vraiment agir parce que bein... c'est en dehors de l'école. Qu'est-ce que tu veux leur dire, « Tu n'as pas le droit, il ne faut pas faire ça ». Ils ne vont pas t'écouter concrètement. S'ils ont envie de frapper quelqu'un, ils vont le faire. Et si ce n'est pas à l'intérieur de l'école, ça sera en dehors. A moins de prévenir les parents ou de dire aux parents « viens le chercher » parce que ça commence un peu à perdre le contrôle ou convoquer les élèves dans le bureau du proviseur ou quelque chose. Parce que je ne pense pas que ce soit très bon non plus de laisser couler... Il faut agir. Mais, si... j'ai pas le sentiment qu'on puisse vraiment concrètement parlant, s'ils ont vraiment envie de frapper un élève, il*

vont toujours trouver le moyen de le faire quoi. C'est... C'est un peu délicat.

Maintenant nous allons passer à la deuxième partie de l'entretien avec l'enseignante. Elle m'a dit dans un premier temps ne pas avoir observé ce phénomène de harcèlement dans l'une de ses classes. Puis, elle est revenue sur cette question par la suite et disant que ça s'était déroulé dans l'école où elle était actuellement, en grande section de maternelle. Le harcèlement se passait à l'intérieur de l'école, dans la cours de récréation que l'enseignante a nommé « jeu de cours », un jeu « avec une victime et un bourreau ». L'enseignante m'a ensuite expliqué le cas qui concernait deux filles : *« l'une était un peu devenue le jouer de l'autre. Et... du coup dans le jeu, elle se faisait taper, elle se faisait crier dessus, elle se faisait gifler. Il lui arrivait tout un tas de choses comme ça. Forcer à faire des choses, mais ce qui était très compliqué c'est que cette petite fille à la fois était victime mais à la fois, heu... consentante. Donc il y a quelque chose dans la relation entre ces deux petites filles. Mais c'était une forme de harcèlement quand même parce qu'elle en souffrait beaucoup. Mais, heu... elle était dans une forme de dépendance avec sa copine et du coup, heu... elle continuait à jouer tout en en souffrant beaucoup et du coup s'en plaignant, d'abord à ses parents qui sont venus me voir et après on avait dénoué ça. Mais c'était... c'était un jeu »*.

L'enseignante est intervenue à la demande des parents de la victime. Elle a donc rencontré les parents des deux enfants. Elle a notamment parlé aux deux élèves, ensemble et séparément puis surveillait plus attentivement la cours. Ces « *jeux de cours* » ont continués. La solution trouvée par l'enseignante a été de leur interdire de jouer ensemble pendant une certaine période.

Bien que cette enseignante soit intervenue dans ce cas là, elle hésite sur le fait de dire qu'elle interviendrait si un cas de harcèlement se passe à l'extérieur de l'école et finit par dire qu'elle pense intervenir car *« on ne peut pas laisser maltraiter un enfant et le voir en tant qu'adulte sans... sans rien dire »*.

2.2.3 La troisième partie du questionnaire relative au cyberharcèlement et à la formation du corps enseignant

2.2.3.1 Les questionnaires

Cette partie concerne le cyberharcèlement ainsi que la formation des enseignants. Elle contient 16 questions.

1. Avec vos mots, pouvez-vous définir le phénomène de cyberharcèlement (annexe 12) ?

275 réponses

De manière générale, la définition du cyberharcèlement reprend celle du harcèlement en y ajoutant internet mais également les réseaux sociaux comme le montre ces définitions tirées des différents questionnaires : « 1 – C'est la répétition d'actions négatives menées par le biais des technologies de communication en ligne (Internet) à l'égard d'un individu », « 10 – pareil que pour le harcèlement sauf que cette fois ci le harceleur se sert d'internet et plus particulièrement des réseaux sociaux », « 4 – forme de harcèlement essentiellement psychologique par le biais des réseaux sociaux ». Cette dernière définition nous montre que ce type de harcèlement est souvent psychologique. Certaines personnes n'évoquent que le cyberharcèlement via les réseaux sociaux « 105 – Le cyberharcèlement est une violence à travers les réseaux sociaux », « 109 – Le harcèlement (violence verbale et psychologique) à travers les réseaux sociaux ».

Ce type de harcèlement passe par internet, certains questionnaires permettent d'observer les outils utilisés pour harceler une personne ou être harcelé « 36 – Acte de harcèlement ayant lieu à cause d'un support numérique (téléphone, réseaux sociaux, etc.) », « 102 – Harcèlement : à te répète dans le but de nuire par le biais d ' « écran » : ordi tablette tel. », « 2 – violence de propos répétés, menaces faites sur la toile (réseaux

sociaux, sms) », « 48 – Mails, messages intempestifs et diffusion d'infos personnelles ou humiliantes sur les réseaux sociaux ».

Les élèves utilisent donc des ordinateurs, des tablettes, des téléphones, et peuvent passer par les réseaux sociaux ou encore par des mails, des SMS pour harceler d'autres élèves mais notamment par « Messenger » qui est la messagerie du réseau social « Facebook » comme nous le montre cette définition : « 169 – Phénomène qui se répète. Cela peut être Des commentaires injurieux (insultes sur le physique ou autre) sur une photo, des messages de menaces (tu es faible, tu es nul, ou autre...) sur messenger par exemple ». Il peut également avoir lieu sur les messageries de jeux vidéos en ligne « 116 – Le cyberharcèlement est un harcèlement passant par le biais d'un écran. Il va des messages injurieux sur les réseaux sociaux ou téléphone à un cyberharcèlement moins évident à travers les jeux en ligne ».

Ces définitions nous montrent également comment les élèves harceleurs peuvent agir sur d'autres élèves. En effet, nous pouvons observer des « Agression », des « insultes », « des intimidations » (questionnaire 29), des « propos » transformés ou des « photos montage » (questionnaire 15), ou des « photos volées » et des « vidéos compromettantes » (questionnaire 82), du « chantage » (questionnaire 18), des sons comme des « bandes sonores » ou des « enregistrements » (questionnaire 16), une « usurpation d'identité » (questionnaire 54), des rumeurs (questionnaires 38 et 49) ou même des « commentaires YouTube » insultants.

Nous pouvons également observer que ce cyberharcèlement se produit à l'extérieur de l'école « 30 – Idem harcèlement mais impliquant internet, fait en dehors de l'école », « 91 – Messages répétitifs sur les réseaux sociaux, ne laissant pas la victime tranquille hors de l'école », « 124 – Harcèlement qui se déroule en dehors de l'école, sur les réseaux sociaux ».

Le fait que le cyberharcèlement est un phénomène qui ne s'arrête pas est évoqué : « 75 – continu, pas de coupure quand on rentre à la maison », « 240 – Omniprésent ». Le fait qu'il s'exerce parfois dans l'anonymat est notamment renseigné « 44 – Utiliser Internet pour se moquer publiquement d'un enfant parfois de manière anonyme », « 120 – Violence verbale, anonymat donc plus facile pour le harceleur »,

« 126 – Individu se servant des réseaux sociaux pour colporter des mensonges et tenter de détruire un autre individu en se cachant derrière l'anonymat que peut procurer les réseaux sociaux ». Pour certaines personnes, ce phénomène est « caché » (questionnaire 212), et il est donc pire que le harcèlement « 136 – C'est encore pire, puisque les bourreaux sont cachés derrière leurs écrans ». Pour certains enseignants, ce type de harcèlement permet aux élèves harceleurs de se sentir moins coupable de leurs agissements « 187 – Exactement la même chose que le harcèlement IRL sauf que le phénomène de groupe est peut-être plus marqué. En effet, par écran interposé, on a l'impression d'être moins coupable, que ce n'est finalement pas si grave : ce qui est faux ! », « 223 – Non coupables car plus caches Se sentent tout puissants Moins de limites ». La volonté de nuire est même évoquée « 166 – Volonté de nuire à une personne par l'intermédiaire des réseaux sociaux et de la facilité à être face à son écran et non face à la victime », « 168 – Volonté de nuire à quelqu'un à travers les nouvelles technologies (insultes, menaces, chantage) pouvant continuer en classe et devenir par la suite du harcèlement non virtuel ». Comme nous pouvons le voir dans cette dernière définition, le harcèlement peut être perçu comme la suite du cyberharcèlement ou inversement « 59 – Quand le harcèlement se poursuit à la maison via les réseaux », « 263 – Cela peut être la continuité d'une forme de harcèlement déjà vécu à l'école, ou des attaques verbales répétées uniquement via internet (réseaux sociaux) ou le téléphone ».

Ce type de harcèlement peut provoquer des conséquences qui sont évoquées dans certaines définitions « 13 – Violence faite à quelqu'un, via les réseaux sociaux, ayant des conséquences physiques ou morales », « 68 – traumatisme pour la victime », « 158 – Des agissements contre une personne à travers les écrans (par internet), par les réseaux sociaux et qui peuvent pousser la victime à commettre l'irréparable si elle n'en parle pas ».

2. Avez-vous déjà vu une forme de cyberharcèlement dans l'une de vos classes ? (si non, passez directement à la QUESTION 7)
275 réponses

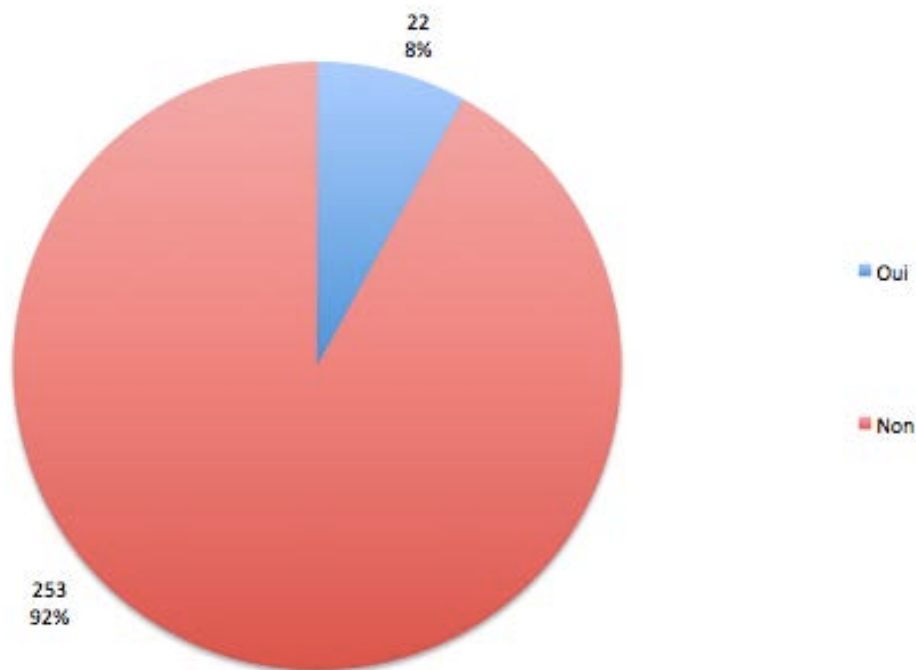


Figure 8 : Observation du phénomène de cyberharcèlement dans les classes.

Cette deuxième question permet de savoir si les personnes interrogées ont déjà observé une forme de cyberharcèlement dans l'une de leurs classes. Le non l'emporte majoritairement. En effet, seulement 8% (soit 22 personnes) des enseignants ont déjà observé une situation de cyberharcèlement dans l'une de leur classe contre 92% (soit 253 personnes) ne l'ayant pas observé.

3. Dans quel cas s'est-il produit ?

23 réponses

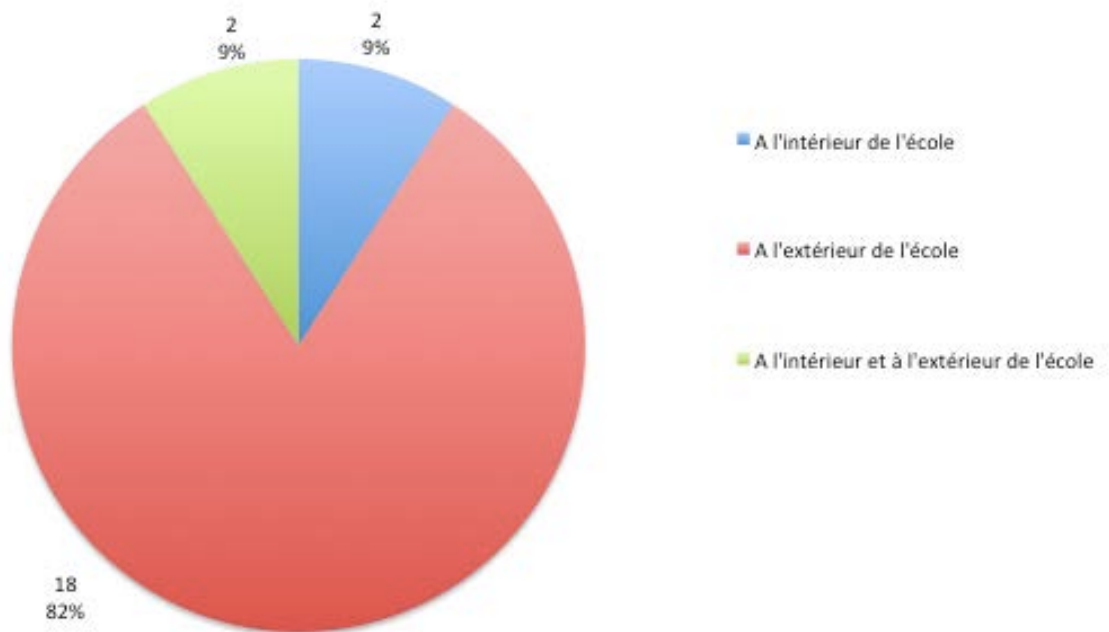


Figure 9 : lieu où s'est produit le cyberharcèlement

La troisième question permet d'interroger les personnes ayant déjà observé une forme de cyberharcèlement dans leur classe afin de savoir où il s'est produit. Pour la plupart des cas, le cyberharcèlement s'est produit à l'extérieur de l'école. En effet, cela concerne 18 réponses sur les 22 reçues. Deux personnes ont signalé que ce cyberharcèlement se déroulait à l'intérieur de l'école et deux autres personnes, à la fois à l'intérieur mais également à l'extérieur.

4. Dans quel cycle le cyberharcèlement a eu lieu ?

22 réponses

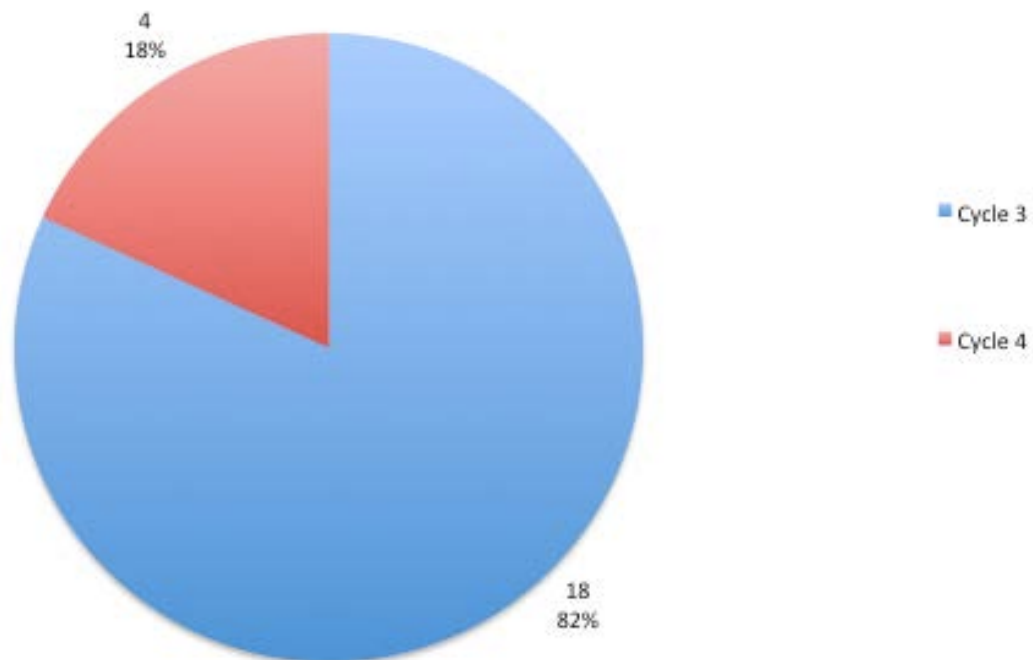


Figure 10 : cycle où s'est produit le cyberharcèlement.

La quatrième question concerne donc le cycle où s'est déroulé ce phénomène de cyberharcèlement. Nous pouvons ainsi observer qu'aucun cas de cyberharcèlement s'est déroulé dans le cycle 1 ou dans le cycle 2. En effet, sur les 22 personnes ayant observé un cyberharcèlement dans l'une de leurs classes, 18 personnes (82%) l'ont observé dans le cycle 3 contre 4 personnes dans le cycle 4 (18%).

5. Pouvez-vous décrire le phénomène de cyberharcèlement auquel vous avez assisté (annexe 13) :

22 réponses

Seulement 22 des 275 personnes ont assisté à un phénomène de cyberharcèlement. Parmi ces 22 réponses, nous pouvons constater une diversité des moyens utilisés. En effet, des insultes ou moqueries sont envoyées par SMS « 16 – Un élève, par exemple, car c'est arrivé plusieurs fois avec des élèves différents, envoi de messages écrits par sms comportant des insultes », par Snapchat « 155 – Harcèlement

par snapchat entre élèves de cm2 », sur des jeux en ligne « 218 – Des élèves m'ont rapporter se faire insulter via le réseau de discussion sur PS4 », « 270 – Un élève de CM1 joue en réseau sur internet. Il a été harcelé par d'autres personnes y jouant également », et notamment par Facebook « 270 – Un élève de CM1 joue en réseau sur internet. Il a été harcelé par d'autres personnes y jouant également », « 54 – Une page Facebook pour se moquer d'un élève ». Les élèves peuvent également utiliser des blogs « 246 – Il y a plus de 10 ans sur les Skyblogs à l'époque des élèves se moquaient d'une camarade en moquant son physique ».

Les photos ou les images peuvent être des outils de harcèlement « 90 – Une photo d'élève qui a tourné sur les ordinateurs », « 241 – Une photo déformée sur une élève tournait en boucle sur les ordinateurs ou tel des autres élèves de la classe », « 84 – Une élève de cycle 3 qui avait imprimé des captures d'écran de son ordinateur sur lesquelles il était possible de suivre une conversation sur un réseau social avec présence de cyber harcèlement », mais aussi les vidéos « 32 – Une élève avait été filmée à son insu dans les toilettes et la vidéo avait été mise sur un réseau social », « 244 – Elève de CM1 victime à partir d'une vidéo insultante postée par un camarade sur sa page Youtube et dont les camarades commentaient à répétition de la même manière, à travers des insultes et des allusions à caractères sexuelles ».

6. Comment êtes-vous intervenu / Pour quelle raison n'êtes vous pas intervenu (annexe 14) ?

22 réponses

Des personnes semblent ne pas être intervenues car ce phénomène ne les concernaient pas « 244 – Pas intervenue directement car cela concernait la classe d'une collègue. Une plainte a été déposée par les parents à la gendarmerie et travail en classe par la collègue + intervention de la coordinatrice REP. Dans ma classe (CM2) travail sur les dangers de l'Internet, sensibilisation sur le cyberharcèlement et l'utilisation responsable des outils informatiques et applications », « 137 – Je ne suis pas intervenue, j'en ai eu connaissance car élève qui est dans ma classe cette année. Cela a fini avec l'intervention de la gendarmerie dans l'école pour de la prévention puis au tribunal avec les familles des intéressés ».

Les personnes qui sont intervenues l'ont fait au travers de différentes actions comme :

- un rappel des règles, un rappel à la loi et notamment des sanctions pénales encourues « 155 – rappel de la loi sur les dangers d'Internet », « 16 – Par discussion et rappel des règles. [...] Et l'évocation des sanctions pénales liées à la loi ».
- une séance ou une séquence d'EMC « 16 – un cours d'EMC pour la classe sans accuser l'agresseur », « organise une séquence de classe sur le cyber harcèlement », « 198 – vidéo d'appui et chansons (Keen'v - Petite Emilie et Maux d'enfants - Patrick Bruel) puis débat avec les élèves, prise de conscience des conséquences possibles... et le "devoir" de signaler (différence entre dénoncer et signaler) : rien faire veut dire qu'on consent, etc... Quelques jours après j'ai pu intervenir auprès du harceleur sur le signalement des autres », « 25 – Séquence autour du harcèlement et du cyberharcèlement en classe ».
- Proposer des groupes de parole « 90 – Il y a eu des groupes de parole, malheureusement rien de plus car en dehors de l'école ».
- Echanger avec le corps enseignant et faire intervenir différents acteurs que se soit pour déléguer ou pour partager « 84 – Ne sachant à ce moment là pas exactement comment réagir, j'en ai parlé au directeur de l'établissement scolaire », « 224 – Échange maîtresse », « 19 – prévention dans les classes avec la venue de la BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile.) », « 185 – J'ai prévenu le directeur qui a prévenu la police vu l'ampleur ... il a convoqué les filles et rien ne s'est passé ... mais les insultes continuent par message ...) ».
- En parler avec les élèves (auteurs comme victimes) et les parents « 19 – J'ai convoqué tous les protagonistes dont la victime. Il était important qu'ils sachent le mal qu'ils pouvaient causer par de simples mots », « 32 – J'ai reçu les parents de l'élève qui avait porté plainte », « 269 – J'en ai discuté avec l'enfant harcelé puis avec ses parents. J'ai convoqué les enfants harceleurs et

leurs parents », « 25 – Réunion des élèves concernés pour régler le conflit ; - Discussion avec les parents sur l'importance d'être vigilant quant à l'utilisation d'Internet (et rappel des règlements : les réseaux sont interdits aux moins de 13ans) », « 241 – Réunion avec les parents pour leurs expliquer les faits car presque tous les enfants de la classe étaient concernés ».

7. Pensez-vous intervenir si ce phénomène de cyberharcèlement se passe à l'extérieur de l'école ?

275 réponses

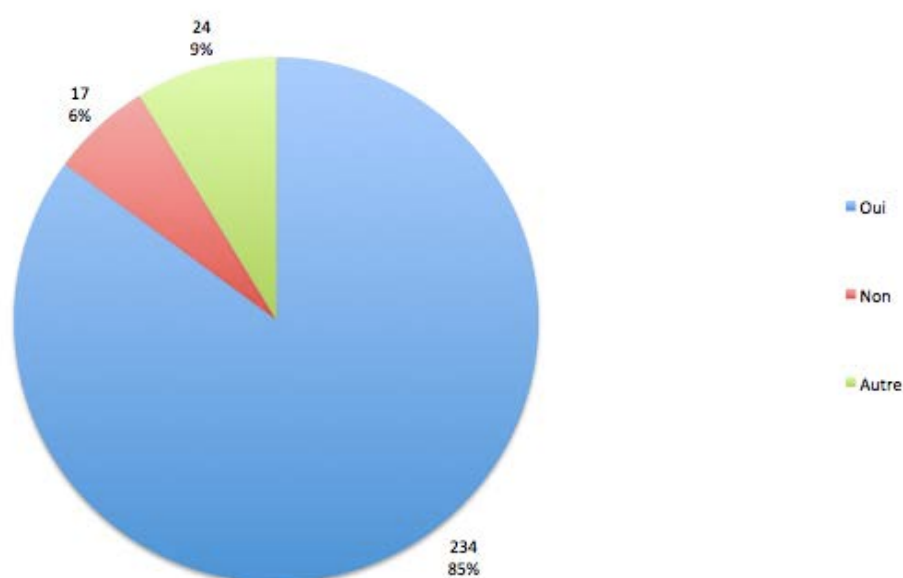


Figure 11 : intervention des enseignants si le phénomène de harcèlement se passe à l'extérieur de l'école.

La septième question concerne l'intervention des enseignants dans les cas de cyberharcèlement extérieurs à l'école. Nous pouvons ainsi observer que 85% des personnes interrogées pensent intervenir si un phénomène de cyberharcèlement se passe à l'extérieur de l'école contre 6% qui ne pensent pas intervenir. Concernant les 24 autres personnes, plusieurs ne savent pas, d'autres préfèrent ne pas se prononcer car l'intervention va dépendre du contexte « 213 – C'est très difficile je trouve d'intervenir. Il faut prendre en compte la situation, mais si c'est moi qui m'en rends compte je me ferai le devoir d'alerter », « 267 – Intervenir ... oui probablement mais peut pas directement.

Cela dépendra du contexte Par contre ne pas intervenir ne veut pas dire ne rien faire ».
D'autres personnes évoquent le rôle des parents et même des intervenants extérieurs
« 5 – Faire de la prévention et avertir les parents », « 102 – C à dire intervenir ? Prévenir la police? Les parents ? Si c est ca oui ».

8. Pour quelles raisons (annexe 15) ?

275 réponses

Les personnes qui pensent intervenir si un cas de cyberharcèlement se passe à l'extérieur de l'école le ferait car :

- si elles n'interviennent pas, c'est de la non assistance à personnes en danger :
« 78 – parce que je crois que c'est très destructeur et que ne rien faire est une non assistance à personne en danger », « 99. – Non assistance à personne en danger », « 123 – Parce que sinon c'est de la non assistance à personne en danger », « 172 – parce qu'il faut protéger la victime et ne rien faire c'est de la non assistance à personne en danger. Il ne faut pas sous-estimer la situation », « 186 – Car être au courant de la situation et ne rien faire s'apparenterait pour moi à de la non assistance à personne en danger. Ces phénomènes de cyber-harcèlement sont malheureusement de plus en plus fréquents et violents et peuvent conduire à la dépression ou même au suicide dans le pire des cas. J'agirai en qualité de citoyen lambda et non de professeur ».
- les phénomènes de cyberharcèlement peuvent avoir de graves conséquences sur la santé des élèves comme nous également le constater dans les propos ci-dessus (questionnaire 186) : « 71 – Parce que le cyberharcèlement est de plus en plus courant et peut avoir de très graves conséquences », « 102 – Parce que la vie d'un élève peut en dépendre (Suicide dépression) », « 152 – L'harcèlement ou le cyberharcèlement peut détruire une personne dès l'enfance et l'enfermer dans une spirale destructrice et parfois conduire au suicide », « 188 – Je pense qu'il faut agir le plus rapidement possible afin d'éviter que des drames puissent arriver (suicide, phobie scolaire...) si je suis témoin ou qu'un de mes élèves me fait part de cet harcèlement je ferai tout

ce que je peux pour lui venir en aide même si le ou les harceleurs ne font pas partie de ma classe ou de l'école ».

- car ce phénomène peut également avoir des conséquences au sein de l'école comme un impact sur le bien être de l'élève, sur son comportement ou encore sur sa réussite : « 19 – Car quoi qu'il en soit cela aura un impact sur le bien être et la réussite scolaire de l'élève », « 114 – Peut influencer le bien être, comportement et les résultats de l'élève », « 55 – Ambiance de classe détériorée », « 81 – Parce que l'enfant harcelé ne vivra pas ça qu'à l'extérieur de l'école, il va porter ce poids au quotidien et apprendre le "vivre ensemble" ne se résume pas qu'à l'intérieur de l'école ».
- le cyberharcèlement est lié au harcèlement : « 12 – Je pense que comme il ne se passe pas à l'école il est encore plus difficile d'intervenir mais que le cyberharcèlement n'est qu'une poursuite d'un harcèlement qui a pu commencer à l'école. Donc le rôle des enseignants est aussi de s'en préoccuper », « 36 – Cela affecte l'enfant à l'école, et l'acte de harcèlement peut se poursuivre en dehors du cyberharcèlement », « 151 – Car ce n'est pas parce que cela s'en passe en dehors de l'école qu'il faut fermer les yeux. De plus, si cela se passe à l'extérieur ça peut tout autant arriver au sein de l'école », « 200 – Harcèlement à l'extérieur est très souvent lié à l'intérieur de l'école », « 258 – Si je suis au courant et que cela concerne des élèves de ma classe il est normal d'intervenir, ne serait-ce qu'en en parlant avec les élèves et les parents concernés. De plus le cyberharcèlement est parfois le prolongement du harcèlement scolaire ».
- il faut combattre ce phénomène : « 10 – Car toutes formes de harcèlement qu'elle soit entre enfants, ados; adultes et dans n'importe quelle sphère doit être dénoncée et combattue », « 21 – Parce que si on dénonce, il y a des chances que ça s'arrête ».
- car elles ont elles-mêmes été victimes de cyberharcèlement : « 225 – Le harcèlement est interdit et pour en avoir été moi même victime au collège je sais qu'il peut causer de gros dégâts si il se poursuit », « 230 – Sans avoir vu de harcèlement dans des classes c'est un phénomène que j'ai déjà vécu, comme bien nombre de personnes et c'est intolérable de laisser des choses

de ce genre se passer dans une école, lieu où les enfants sont censés se sentir en sécurité », « 247 – J'ai moi-même été harcelée à l'école ».

- le harcèlement est puni par la loi : « 64 - Le harcèlement est puni par la loi nous devons intervenir », « 243 – C'est une infraction à la loi et ça peut faire de très graves dégâts sur la victime ».

Mais, la raison qui revient le plus est celle de la protection de l'élève afin qu'il soit en sécurité. Intervenir est donc un devoir de citoyen et enseigner aux élèves les risques d'internet par exemple est notamment un devoir que le professeur des écoles doit respecter « 2 – Nous avons le devoir de protéger les enfants », « 6 – C'est aussi à nous de les prévenir du danger d'Internet », « 9 – L'enseignant doit prévenir des risques d'internet », « 11 – Qu'il se passe au sein de l'école ou à l'extérieur le cyberharcèlement porte atteinte au bien-être de l'élève. En tant qu'enseignant mais aussi simplement en tant que citoyen il est de notre devoir d'intervenir pour aider l'élève victime », « 13 – C'est à l'école, en complément de la maison, de sensibiliser les élèves aux dangers d'Internet », « 25 – Car cela entraîne des répercussions dans l'école entre les élèves et nous avons un devoir de protection et de sécurité envers les enfants », « 56 – Nous sommes tous citoyen ET notre devoir étant de défendre autrui et s'entraider », « 112 – J'estime que c'est mon rôle de citoyen de protéger un élève victime de tels agissements. Je me rendrai coupable si je ne dénonçais pas cela même si cela se passe à l'extérieur de l'enceinte de l'école », « 155 – C'est mon obligation de protéger les personnes en danger (comme tout citoyen), je me rends complice du délit si je ne fais rien ».

Cependant, certaines personnes pensent ne pas intervenir pour ces différentes raisons :

- elles ne savent pas comment intervenir : « 135 – je serais pas comment », « 236 – je ne saurai pas comment faire ».
- ce phénomène se passe à l'extérieur de l'école : « 85 – En dehors de l'école ce n'est plus de notre ressort, toutefois, si cela met en jeu des élèves de ma classe j'interviens », « La limite de notre travail entre sphère privée et sphère de l'école ».

- elles ont d'autres problèmes à gérer : « 46 – d'autres problèmes à gérer, autres choses à faire », « 144 – trop à gérer à l'école en priorité ».
- ce n'est pas leur rôle : « 182 – Je ne suis pas flic », « 209 – C'est aux parents de vérifier ce qui se passe à la maison ».

9. Connaissez-vous les textes réglementaires liés à votre mission concernant le cyberharcèlement ?

275 réponses

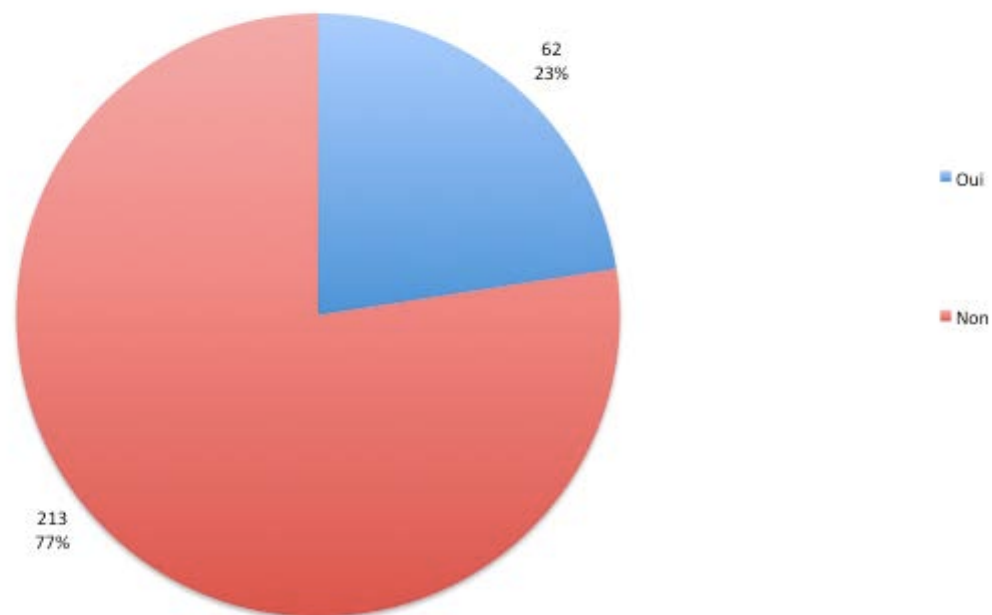


Figure 12 : connaissance des textes réglementaires sur le cyberharcèlement dans le cadre de l'école.

La neuvième question portait donc sur la connaissance des personnes interrogées concernant les textes réglementaires liés à leur mission concernant le cyberharcèlement. Il s'est avéré que plus de la moitié des 275 réponses sont négatives. En effet, 77% des enseignants questionnés ne connaissent pas ces textes réglementaires contre seulement 23% qui les connaissent (213 personnes contre 62).

10. Avez-vous été formé ou informé sur le cyberharcèlement en classe ? (si non, passez directement à la question 13)

275 réponses

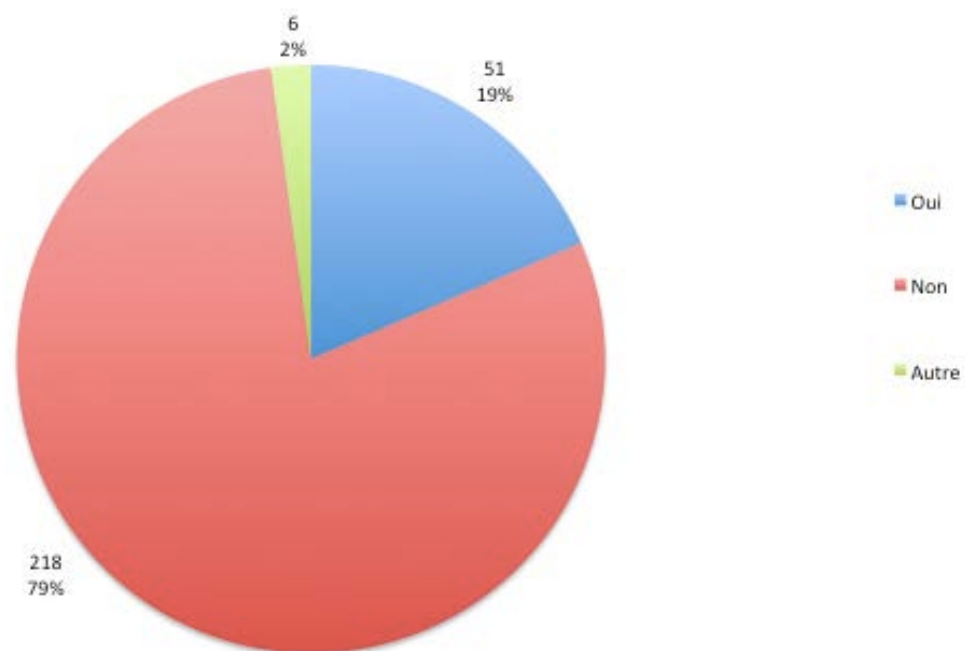


Figure 13 : Formation ou information des enseignants sur le cyberharcèlement.

Ensuite, la dixième question permettait de demander aux personnes interrogées si elles avaient été formé ou informé sur le cyberharcèlement en classe. Sur 275 personnes, 218 n'ont pas été formé ou informé sur ce phénomène contre seulement 51 qui l'ont été. Les six autres personnes sont majoritairement des étudiants encore en formation qui ne peuvent donc pas se prononcer car ils peuvent encore avoir une formation ou être informé sur ce phénomène durant leur formation. Parmi ces six personnes, une évoque qu'elle a à peine été formé et une autre qu'elle l'a été mais par son ancien métier.

11. Par qui ?

50 réponses

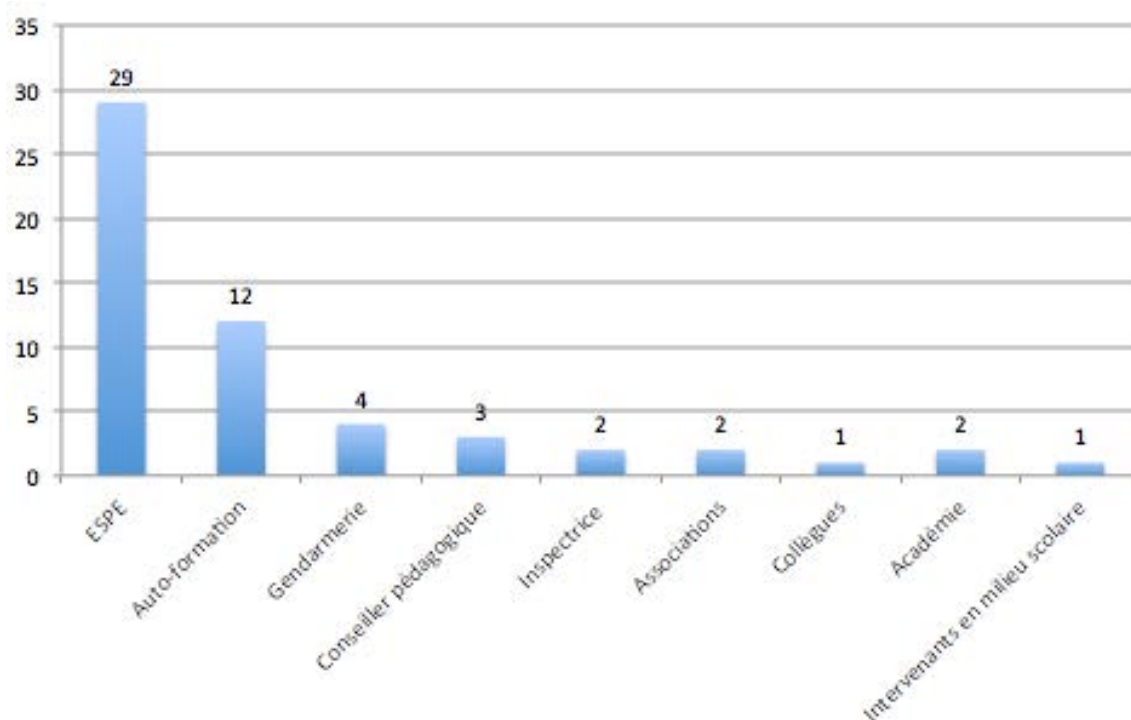


Figure 14 : personnes qui ont formés les enseignants

50 personnes ont répondu à cette question mais certaines personnes ont été formées par plusieurs personnes ou de plusieurs façon. C'est pour cette raison que 56 réponses sont disponibles sur cet histogramme. Nous pouvons observer que la majeure partie des personnes ont été formé ou informé sur le cyberharcèlement par l'ESPE (29 personnes) ou par une auto-formation (12 personnes).

12. Sous quelle forme ?

55 réponses

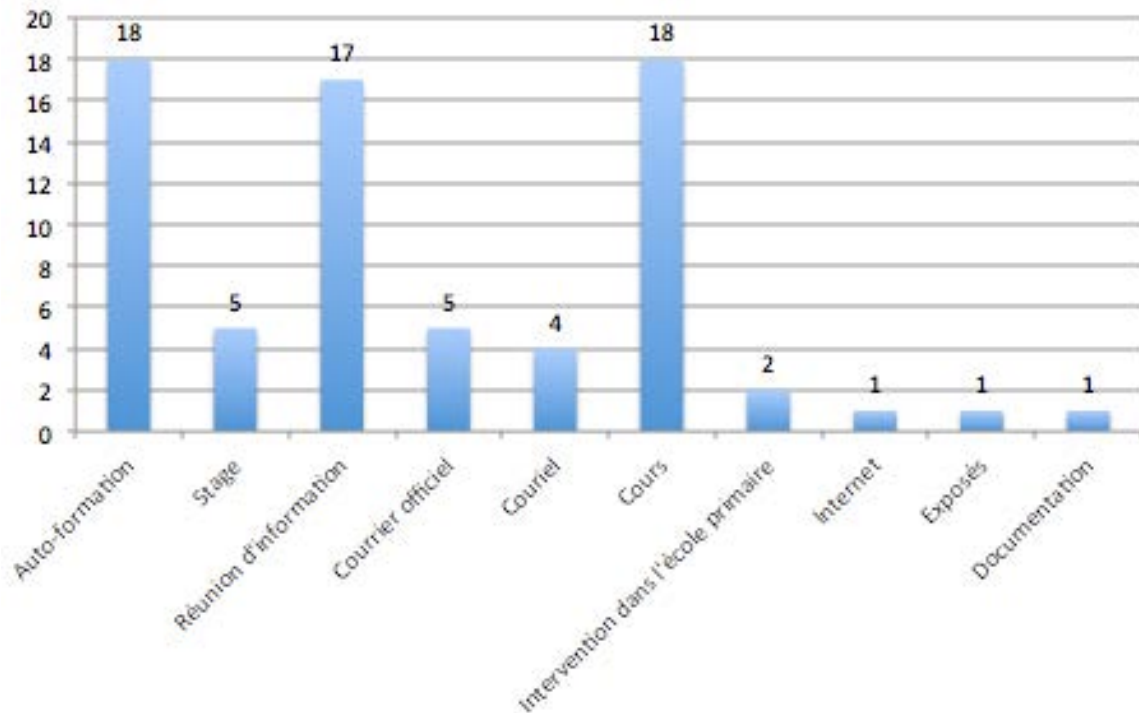


Figure 15 : forme de la formation des es enseignants

55 personnes ont répondu à cette question mais certaines personnes ont cité différentes formes de formation. C'est pour cette raison que 56 réponses sont disponibles sur cet histogramme. Nous pouvons ainsi observer que l'autoformation ainsi que les cours sont les deux formes qui sont le plus souvent citées.

13. Ressentez-vous le besoin d'être mieux formé ?

275 réponses

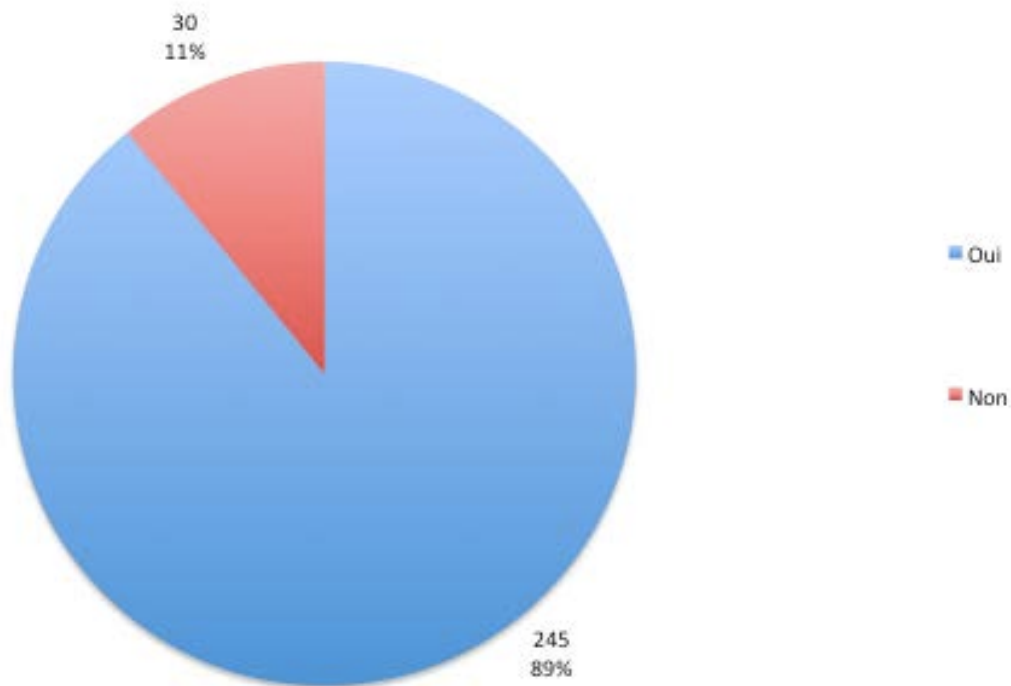


Figure 16 : ressenti sur la formation

La treizième question permettait de savoir si ces 275 personnes ressentaient le besoin d'être mieux formé. 245 (89%) personnes ressentent ce besoin contre 30 personnes qui ne le ressentent pas (11%).

14. Selon vous, avant l'arrivée du numérique, était-il plus facile de gérer les problèmes liés au harcèlement ?

275 réponses

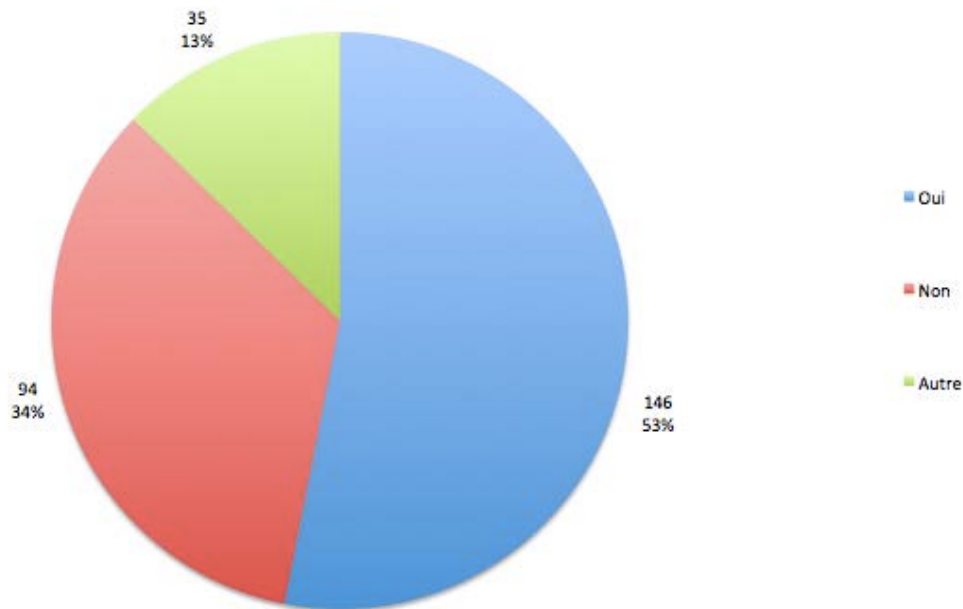


Figure 17 : gestion des problèmes liés au harcèlement avant l'arrivée du numérique.

La quatorzième question concerne ma question centrale : « selon-vous, avant l'arrivée du numérique, était-il plus facile de gérer les problèmes liés au harcèlement ? ». La réponse de la majorité des 275 professionnels de l'enseignement est oui. En effet, 53% pensent que la gestion de ces problèmes était plus simple avant l'arrivée du numérique (146 personnes). Cependant, 34% pensent le contraire (94 personnes) et 13% ont coché la réponse « autre » (35 personnes). Parmi ces 35 autres personnes, certaines ne savent pas, certaines répondent oui et non à la fois, et d'autres pensent que ça peut dépendre du contexte : « 92 – Cela dépend si le harcèlement était visible/délectable ou non », « 161 – Cela dépend du lieu où a lieu le harcèlement ». D'autres pensent et disent que le numérique peut notamment aider à résoudre ces problèmes « 203 – Je pense que l'arrivée du numérique peut être positif pour par exemple s'exprimer/dénoncer à la manière un peu de #balancetonporc. Mais sinon ça n'a

pas trop d'influence sur le harcèlement de la vie de tous les jours. Par contre l'arrivée du cyberharcèlement est un vrai problème ».

15. Pour quelles raisons (annexe 16) ?

275 réponses

Pour certaines personnes, avant l'arrivée du numérique, il était plus facile de gérer les problèmes liés au harcèlement pour ces différentes raisons :

- les faits peuvent se propager plus vite, notamment à cause du nombre de personnes qui peuvent voir le harcèlement et par exemple mettre un « like » sur Facebook ou la republier : « 3 – La rumeur se répandait moins vite », « 11 – Je pense qu'une situation de harcèlement n'est jamais évidente à déceler, qu'elle se fasse via internet ou sans usage du numérique. C'est un problème difficile à gérer parce qu'elle a trait à l'intimité de l'élève. Cependant je pense que ces phénomènes sont plus difficiles à gérer lorsqu'ils se produisent via internet parce que tout ce qui est publié peut se propager très rapidement, et l'auteur même du harcèlement peut vite perdre le contrôle de ce qu'il a posté sur le web », « 142 – Le fait d'avoir par exemple un compte facebook, instagram les gens partagent des photos cela amplifie ce problème. Les harceleurs se servent aussi des choses de l'intimité de la personne », « 211 – Rapidité de la transmission des informations, photos etc », « 215 – Les "rumeurs" se diffusaient moins vite à l'époque, alors qu'avec la toile, tout va vite », « 252 – Unité de temps et de lieu du harcèlement classique. Avec le numérique le harcèlement se diffuse bcp plus vite (partage de propos ou de photos dans des groupes, un nombre illimité de publications... ».
- les problèmes se passent à l'extérieur de l'école : « 17 – Cela se produisait au sein de l'école », « 12 – Car le numérique permet aux harceleurs d'aller encore plus loin en touchant la personne harcelée dans toutes ses sphères. Parce qu'il se passe hors de l'école et qu'il est donc plus délicat d'intervenir ou plus facile de se dédouaner du problème », « 92 – Le problème du numérique c'est que l'école n'y est pas exposé. L'équipe pédagogique n'est donc pas forcément au courant de ce qu'il se passe sur les réseaux entre

élèves. Mais dans le cas d'un harcèlement réel (en opposition au cyberharcèlement), il se peut aussi qu'elle soit cachée ou non visible par l'équipe pédagogique. Le problème du cyberharcèlement est que le harcèlement scolaire dépasse les temps de l'école, il se poursuit sur internet et donc n'importe où ! A la fois chez soi (lieu où l'on doit se sentir protégé, mais également partout sur son smartphone ! La victime peut donc se faire harceler 24h/24h où qu'elle soit !! »

- comme nous venons de le voir dans les propos ci-dessus, le cyberharcèlement est donc moins visible, du fait qu'il ne se passe pas au sein de l'école mais aussi du fait qu'il se fasse sur des outils numériques qui peuvent rester caché des adultes : « 6 – Le harcèlement à l'école est plus visible », « 33 – car ça restait visible facilement », « 80 – Les comportements de harcèlement étaient directement visibles (cours ou sortie d'école le plus souvent). Sur Internet l'identification des enfants est compliquée par les pseudos etc.. », « 158 – Car c'était peut-être plus visible, cela se faisait moins dans la discrétion. Avec le numérique, tout est caché et privé donc si on ne dit rien on le voit moins », « 230 – Le harcèlement pouvait être "visible" bien sur ce n'est pas toujours facile à distinguer mais les outils numériques donne à l'enseignant moins de visibilité sur les actions des enfants », « 206 – Le cyberharcèlement est moins "visible" pour les enseignants que lorsque cela se passe dans l'établissement. Nous ne pouvons contrôler ce que les élèves font devant leur ordinateur chez eux ».
- Comme nous pouvons l'observer dans les propos ci-dessus, il est plus difficile de contrôler le cyberharcèlement notamment car il est moins visible : « 15 – La communication sur les réseaux sociaux peut être complètement invisible pour les adultes et il est donc difficile d'avoir prise dessus », « 63 – Le harcèlement était peut être plus détectable. De part les réseaux sociaux, il est difficile de savoir ce que les personnes échangent et se disent », « 71 – Il est difficile de contrôler ce qui se passe sur le net », « 103 – Car on peut contrôler ce qui se passe à l'école mais pas chez eux ».
- il est plus facile de harceler autrui grâce au numérique. Il est aussi plus simple de penser que ça ne va pas atteindre les victimes : « 47 – Le harcèlement

pouvait s'arrêter plus vite. C'est tellement facile d'insulter sur Internet... », « 69 – Dans un sens oui, parce qu'avec l'explosion de la technologie chez les plus jeunes, et leur manque d'éducation dans ce domaine, beaucoup se disent que c'est sur l'ordinateur donc ça n'atteint pas comme ça le ferait en vrai, et cela n'est pas si visible que si cela se produisait dans la cour par exemple », « 98 – Parce que le face à face est plus facile à gérer. Se cacher derrière un pseudo c'est plus facile et plus lâche », « 224 – Le numérique permet d'harcéler plus facilement (de manière anonyme par ex) ».

- Le cyberharcèlement peut se faire de façon anonyme comme nous le voyons dans les propos du questionnaire 224 mais aussi dans d'autres questionnaires : « 18 – sur le net on peut se cacher sous des pseudos et ça prend souvent plus d'importance », « 48 – Les agresseurs avaient une marge de manœuvre moins grande, l'anonymat moins envisageable et ils étaient plus facilement repérables », « 54 – Car sur le numérique, la personne derrière son PC est invisible et peut se faire passer par n'importe qui », « 59 – Internet permet beaucoup de choses, dont l'anonymat
- le cyberharcèlement est omniprésent : « 20 – Parce qu'une fois dans la sphère familiale, ça s'arrêtait. Maintenant, c'est non stop », « 94 – Avant, le harcèlement pouvait se poursuivre à l'extérieur de l'école quand même. Mais les enfants étaient en paix chez eux. Ce qui n'est plus le cas avec internet », « 118 – Avant internet, les élèves harcelés avaient une pause en rentrant chez eux », « 187 – Une dispute restait dans le cadre de la cour de récréation et ça s'arrêtait là. Désormais, la dispute peut aller sur les réseaux sociaux et dégénérer : en d'autres termes, la victime n'a plus de répit », « 241 – Dans ce mode d'harcèlement il n'y a jamais de pause ... ».
- le cyberharcèlement laisse des traces. En effet, le fait de diffuser une photo sur internet par exemple, peut permettre à beaucoup de personnes de l'enregistrer et donc d'en garder une trace : « 36 – Les enfants sont encore plus laissés et s'isolent, ne savent pas à qui en parler. De plus les traces numériques restent et servent parfois de moyen de pression envers la victime ».

Au contraire, pour d'autres personnes, avant l'arrivée du numérique, il n'était pas plus facile de gérer les problèmes liés au harcèlement pour ces différentes raisons :

- Il est maintenant plus facile de voir le harcèlement grâce à ces traces qui peuvent justement nous aider à prouver ce harcèlement comme par exemple sur des captures d'écran de conversations : « 27 – Avant l'arrivée du numérique, l'opinion publique est aussi moins familiarisée avec la notion de harcèlement. Le fait d'avoir des "têtes de Turcs" dans une classe ou un établissement n'alarmait pas vraiment. "L'avantage" du cyber harcèlement est qu'il laisse des traces sous la forme de données, les preuves sont beaucoup plus facile à trouver et à produire », « 28 – Les choses se faisaient de façon cachée et sans laisser de trace donc il n'était pas forcément plus facile de résoudre les problèmes. Je ne suis pas sûre non plus qu'il y en avait moins... », « 261 – Le harcèlement par internet laisse des traces, choses que l'on ne voit pas forcément pour le simple harcèlement », « 207 - Le cyberharcèlement peut nous fournir des "preuves" du harcèlement effectif. Il ne s'agit plus de "on dit", d'une parole contre une autre ».
- Et au contraire, des fois le harcèlement peut rester difficile à prouver dans les deux cas notamment à cause du silence des victimes : « 216 – Le harcèlement est un acte difficile à prouver, que ce soit dans la réalité ou sur internet ».
- Dans les deux cas, le harceleur fait en sorte que le harcèlement ne soit pas détecté : « 141 – Les auteurs se débrouillent souvent tout de même pour que leurs actes restent dissimulés », « 247 – Les harceleurs s'arrangent souvent pour ne pas être vus. Par contre je pense que la pression est plus grande pour le harcelé car elle continue après l'école ».
- Les deux phénomènes sont cachés, invisibles, difficiles à repérer : « 39 – Le harcèlement est toujours caché », « 106 – Il n'était pas forcément visible, loi du silence aussi », « 120 – Le harcèlement est une violence qui n'est pas forcément visible, les harceleurs se cachent et les victimes se renferment sur eux même », « 183 – Car ce sont des faits que chacun cache ».
- Dans les deux cas, on peut voir le mal être des élèves : « 121 – Pas forcément car le mal être se laisse voir ».

- Si un élève veut nuire ou blesser un autre élève, il le fera : « 208 – Quand les gens veulent blesser ils trouvent toujours un moyen de le faire », « 244 – Les enfants ont toujours trouvé d'une manière ou d'une autre les moyens de nuire à qui ils voulaient. Les interventions n'empêchaient pas plus les récidives ou les transferts de violence avant le numérique ».
- Dans les deux cas, on ne voit pas toutes les relations qu'entretiennent les élèves : « 8 – car que ce soit avec ou sans numérique on ne voit pas toutes les relations entre les élèves ».
- Ce phénomène existait déjà avant l'arrivée du numérique. Les deux phénomènes sont différents par la forme mais dans les deux cas il est difficile de gérer la situations : « 4 – Le numérique est une nouvelle adaptation de conduites qui existaient déjà », « 7 – Deux formes de harcèlement distinctes mais difficile à gérer dans les deux cas », « 13 – Le harcèlement était toujours présent, mais uniquement sous forme directe », « 16 – Les problèmes de harcèlement ont toujours existé et ne sont pas du tout lié au numérique. Ils peuvent être puissants quelques soient leurs différences formes », « 116 – Le harcèlement a toujours existé, seulement il prend des formes différentes depuis l'émergence du numérique », « 168 – Le harcèlement a toujours existé mais est très longtemps resté tabou. Le harcèlement était vu comme des brimades et donc moins répréhensible. Le cyberharcèlement a mis en avant le harcèlement scolaire car celui ci ne s'arrêtait plus aux portes de l'école mais continuait à la maison. Les parents ont donc davantage pris conscience de ce qu'il se passait à l'école ».
- Le cyberharcèlement est lié à un manque d'information, de formation, de vigilance, de moyens : « 2 – Quand il y a problème de harcèlement, c'est qu'il y a manque d'information, isolement, manque de vigilance. Ainsi chacun culpabilise : la victime qui a une mauvaise image d'elle au delà de la souffrance, les adultes de l'entourage qui prennent conscience de leurs manques (présence, information, vigilance) », « 186 – Je pense que la difficulté pour gérer ces difficultés ne tient pas forcément au moyens utilisés par les harceleurs pour atteindre leurs victimes (cyber ou pas) mais plutôt au manque de moyens réels (manque de psychologue scolaire, manque de

formation des enseignants ce sujets, manque de réels dispositifs de sanctions, etc...) ».

- Grâce au numérique, nous pouvons davantage nous intéresser à ce phénomène : « 60 – C'est quelque chose de tellement sournois qu'avant on n'en parlait pas du tout. Internet aura au moins permis qu'on s'y intéresse de plus près ».
- Grâce au numérique, nous pouvons mieux comprendre ce phénomène afin de lutter contre lui : « 115 – Je ne sais pas si c'était plus facile mais il n'y avait pas cette menace et ce danger que représente internet. Toutefois, je pense que le numérique représente également une voie de sortie du harcèlement, notamment grâce à toutes les ressources qui permettent de mieux comprendre ce qu'est le harcèlement et donc de lutter ».

De plus, d'autres enseignants qui ont répondu « Non » à cette question ont signalé un manque de connaissance du phénomène et un réel besoin en formation sur ce sujet « 129 – Pas de formation des enseignants à cette thématique, méconnaissance du problème », « 160 - C'est un sujet sur qui éveille beaucoup de choses inconsciemment et consciemment pour certains assumer que dans son école il y a de harcèlement c'est assumer que c'est mal géré. De plus nous n'avons pas de formation correcte nous permettant d'agir contre ce phénomène. Internet est un outil supplémentaire pour les harceleurs mais certainement pas la source ».

D'autres personnes ont coché la case « autre ». Ce sont soit des enseignants qui ont des arguments pour répondre à la fois oui et à la fois non pour cette question, ou qui n'ont pas connu l'enseignement sans l'arrivée du numérique donc ils ne souhaitent pas se prononcer. D'autres personnes pensent que la comparaison est impossible car le problème n'est pas le même : « 83 – Ce n'était pas des problèmes du même ordre, donc pas de comparaison possible ». Et, d'autres enseignants pensent que « si les enfants n'avaient pas accès à Internet si facilement et si tôt, peut-être le cyberharcèlement serait moins fréquent » (questionnaire 196). Enfin des enseignants se posent des questions : « 119 – Internet est un tel espace de "libertés", cela est donc compliqué pour gérer ces phénomènes. De plus, le flou, le vide juridique ne facilite pas les choses (où s'arrête

notre rôle ? Peut-on sanctionner un élève pour un acte qu'il a commis en dehors de l'école bien que celui ci puisse avoir des répercussions sur l'école ?) ».

16. Pouvez-vous exprimer vos besoins et/ou vos suggestions pour pallier le problème de cyberharcèlement à l'école (annexe 17) ?

275 réponses

La diversité des réponses permet une réelle prise de conscience sur le sujet. Chaque réponse contribue aux avancées pour lutter contre ce phénomène.

Il semblerait que les élèves d'école maternelle ne soient pas touchés par le sujet. Les enseignants peuvent rencontrer des problèmes liés au harcèlement en cycle 1 mais le cyberharcèlement commencerait à toucher les élèves à partir du cycle 2, et s'amplifierait au fil des cycles. Ainsi, certains enseignants de cycle 1 n'ont pas donné de suggestions à ce sujet : « 38 – Suis en maternelle », « 49 – Je suis en maternelle et le problème ne se pose pas ».

D'autres personnes n'ont pas été confronté à cette situation ou n'ont pas été informé/formé à ce sujet donc n'apportent pas de suggestions ni même de besoins : « 58 – Je n'ai pas été confrontée à cette situation », « 97 – Pas assez informé, impliqué à ce jour pour répondre », « 230 – je ne suis pas encore suffisamment renseignée sur la question pour avoir un avis constructif sur la question ».

Une personne propose une Journée contre le harcèlement alors qu'elle a déjà été mise en place depuis 2015 : « 178 – Mise en place d'une journée contre le harcèlement à l'école et via l'Internet ». Une autre personne propose la mise en place d'un numéro pour les élèves victimes : « 102 - Possibilité aux élèves d'avoir un numéro vert ou un site où les élèves peuvent prévenir sans avoir peur de faire intervenir les grands pour rien. Une sorte de 17 par internet pour les mineurs ». Cependant, ce numéro a déjà été créé. En effet, si l'élève ne souhaite pas en parler à son entourage, il peut se rendre sur le site « Non au harcèlement », cliquer sur « Je suis victime » et il pourra ainsi trouver deux

numéros verts, un numéro concernant le harcèlement (3020) et un numéro concernant plus le cyberharcèlement « 0800 200 000 ».

Dans certaines réponses, nous retrouvons un réel besoin de faire plus de prévention chez les élèves : « 92 – Faire plus de prévention sur le domaine : témoignages, vidéo préventive... », « 98 – Une meilleure formation des maîtres et élèves sur les réseaux sociaux et plus de préventions dans les écoles », « 107 – Plus de prévention », « 166 – Pas de besoin pour pallier ce pb, la prévention vaut mieux que la réaction », « 36 – répéter la prévention chaque année ».

Le besoin de faire appel à des intervenants extérieurs ou à des médiateurs se fait ressentir dans beaucoup de réponses : « 2 – Des tiers spécialistes (étudiants avocats, magistrats, militaires) et extérieurs à l'école me semblent plus légitimes pour intervenir auprès des élèves à ce sujet », « 15 – De même que beaucoup d'interventions ont eu lieu dans les écoles sur "touche pas à mon corps" on devrait pouvoir avoir le même genre d'intervention pour ce problème », « 22 – Intervention de personnes compétentes dans les écoles pour prévenir du danger », « 36 – faire intervenir des personnes qui ont été harcelées », « 61 – Des intervenants ou des médiateurs. La victime a peur de parler à quelqu'un qu'elle connaît et fréquente tous les jours. Peur des conséquences », « 85 – Avoir des interventions de personnes agréées pour sensibiliser les élèves », « 131 – Conférence pédagogique (formation) intervention d'association dans les écoles », « 159 – besoin d'intervenant : rased, psy, infirmier... », « 112 – Intervention de professionnel en classe (adulte ayant vécu cela enfant, police, infirmière scolaire, juge..) pour présenter l'ampleur du mal qui peut être fait et aussi les lois ».

Comme citées dans les propos ci-dessus, le sujet concernant les lois est annoncé dans plusieurs réponses que ce soit simplement pour « informer sur la loi » (questionnaire 76) ou pour avertir « qu'il existe des lois qui punissent le cyberharcèlement » (questionnaire 252), que les élèves ont des « responsabilités face à la loi » (questionnaire 195) tant au niveau des élèves que des enseignants ou des parents. Il est également proposé une « meilleure diffusion des textes de loi » (questionnaire 132).

Plusieurs professeurs ont annoncé avoir un réel besoin de formation « 23 – Je vous conseille le livre de Emmanuelle Piquet. Nous devrions avoir des formations sur ce sujet fait par elle, afin de ne pas punir forcément les harceleurs, qui ne se rendent même pas compte des dégâts qu'ils font vus qu'ils n'ont pas d'empathie. Nous devrions apprendre aux harcelés à envoyer des flèches et à se défendre. Voilà la meilleure technique pour remédier aux pbs », « 71 – J'ai besoin de formation », «

Certaines réponses concernent des modalités spécifiques. En effet, certaines personnes voudraient :

- une formation sur les lois : « 78 – une formation sur les lois pour commencer et nos missions en particulier, ce que nous pouvons faire légalement ».
- une formation plus poussée à l'ESPE ou tout simplement une formation existante car le phénomène semble ne pas être enseignée dans certains ESPE : « 75 – une formation à l'ESPE en master serait hyper intéressante », « 136 – Il faudrait plus d'infos dans les espé, ou bien former les futurs enseignants », « 240 – Formation plus précise dans le cadre du Master ».
- une meilleure formation ou une formation renforcée : « 19 – Une meilleure formation des PE face à ce problème. Et avoir les informations pour les partenaires qui peuvent être une réelle solution », « 119 – Je pense que la formation devrait être renforcée (qu'appelle-t-on cyberharcèlement, où commence et s'arrête notre rôle ? Que peut-on faire pour enrayer ce phénomène ? Etc) ».
- et notamment une formation avec des cas concrets, une réelle mise en situation : « 13 – Il faudrait une formation de qualité pour les enseignants, avec mise en situation. Dans les classes, des activités de mises en situation devraient aussi être faites avec les élèves, ces activités pourraient être réfléchis et proposés aux enseignants par des spécialistes. Ainsi les élèves comprendront les phénomènes et sauront le reconnaître et agir correctement pour le dénoncer. Ces activités permettraient de montrer la violence de ce phénomène et qu'il est important de l'arrêter avant qu'il ne soit trop tard », « 26 – Formation exemples mise en scène », « 146 – Besoin

- de formation pratico-pratique », « 149 – Plus de formations, des cas concrets », « 187 – Un peu comme les gestes de premiers secours, les enseignants et contractuels devraient avoir une formation et une mise en pratique. On a souvent peur d'être maladroit et de mal faire mais je crois vraiment qu'il vaut mieux intervenir que laisser faire, en pensant que ça va passer, ou en tout cas, alerter une personne mieux à même de s'occuper de la situation. Or, parfois on n'a pas de référent. Il pourrait être utile de désigner formellement une personne de l'établissement pour gérer ces cas difficiles », « 188 – Une formation plus approfondie sur le sujet avec des cas pratiques à résoudre pour avoir des réponses afin d'aider les victimes de harcèlement »,
- une formation centrée sur les signaux d'alertes, la réaction à avoir face à ce phénomène et comment aider : « 12 – être formé sur comment le déceler, comment réagir avec les différents élèves: harceleur, harcelé, témoin,... », « 32 – Besoin d'une formation sur comment éviter le cyber harcèlement », « 87 – Être formé sur : Comment savoir qu'un cyberharcèlement a lieu et par qui, quelles sont les personnes à contacter en cas de harcèlement (parents, police, psy...), comment se comporter face à la victime pour l'aider », « 89 – Formation sur la détection du harcèlement et les aides possibles », « 115 – Je crois qu'il faut que l'on soit davantage formés au repérage des signes de harcèlement ou de cyber-harcèlement. Trop de victimes n'osent encore pas parler », « 158 – Une formation afin de détecter les signes pour repérer les victimes de cyberharcèlement », « 161 – Il faudrait que chaque enseignant soit formé à la détection de signaux d'alerte liée à une situation de harcèlement », « 219 – formation sur les types de cyberharcèlement pour le reconnaître et surtout nous donner des pistes pour agir, les mots à dire, l'écoute attentive », « 229 – être mieux formé pour savoir réagir; (si un de mes élèves est cyberharcelé ou cyberharceleur, je ne saurais pas quoi faire!) ».
 - une formation réalisée par un psychologue : « 133 – Premièrement, mieux le comprendre. Donc pourquoi pas avoir des formations auprès de psychologues spécialisés ».

- une « cyberformation », car « pour enseigner les bonnes conduites, il faut les maîtriser » (questionnaire 39).
- une formation obligatoire : « 140 – Formation devrait être obligatoire ! », « 145 – Une formation obligatoire avec des études de cas pratique pour nous donner des pistes sur la façon de gérer les choses ».
- une formation « choc » pour les élèves (questionnaire 180)

Il faudrait également « avoir plus de ressources pour apprendre aux élèves à bien se servir d'internet » (questionnaire 6) mais également avoir du « matériel pédagogique (livres, petits manuels pour enfants autour de ce sujet, vidéos) » (questionnaire 212).

Il faudrait sensibiliser les élèves notamment au travers de l'empathie et les former : « 11 – Je pense qu'il est important de sensibiliser les élèves, notamment au cycle 3, sur les dangers du cyberharcèlement. Cela peut se faire à travers des ateliers psycho par exemple, en demandant aux élèves d'imaginer ce que pourrait ressentir une personne victime de cyberharcèlement et de chercher des solutions pour enrayer un phénomène de cyberharcèlement. Chercher à développer l'empathie des élèves peut être une solution efficace pour sensibiliser au harcèlement et à terme le réduire », « 70 – Prendre du temps afin de sensibiliser les élèves là dessus, favoriser l'empathie dans sa classe via des petits rituels. Ouvrir la parole dans la classe via la mise en place d'une petite boîte anonyme où les élèves peuvent s'exprimer librement. Rester une enseignante accessible et s'intéresser aux relations des élèves dans la classe », « 151 – Besoin: plus de formation Suggestions: aborder le cyberharcèlement en impliquant les élèves le plus possible (projets, création de campagnes etc) », « 181 – Informer et sensibiliser les élèves aux dangers », « 265 – Je pense qu'il est important de mettre en place un réel enseignement autour des outils numériques, en cessant de se limiter à l'apprentissage pratique de leur utilisation. Il faut également sensibiliser les enfants aux "dangers" que ses outils représentent », « 67 – Former les élèves en classe sur les dangers d'Internet et les encourager à parler de toute image ou mot qui les dérange », « 272 – Séquences qui devraient être obligatoires sur le vivre ensemble. Valorisation de chaque enfant, mise en empathie (travail sur les émotions). Débats collectifs où la parole est libre ».

Nous pouvons ainsi observer l'importance de la place de l'EMC dans les classes : « 73 – Les notions d EMC doivent avoir une place plus importante et les enseignants respecter les heures qui sont attribuées à cet enseignement trop souvent délaissé. Il permet de parler des valeurs de la république qui sont à mon goût un pas vers la citoyenneté et un regard différent de l autre », « 202 – Favoriser l'enseignement moral et civique Travailler autour du vivre ensemble dans toutes les disciplines ».

Certaines personnes font également référence à la sensibilisation et à la formation des élèves dès le plus jeune âge : « 77 - Sensibiliser les parents mais aussi les enfants dès le plus jeune âge car ils ont accès au numérique de plus en plus tôt et apprendre aux parents/enseignants les signes », « 118 – Former au plus tôt les élèves », « 194 – Prévenir dès le plus jeune âge », « 211 - Être formé et avoir des intervenants pour faire de la prévention dans les écoles primaires. Attendre le collège est trop tard ».

Des enseignants proposent une éducation sur certains thèmes, parfois plus poussée : « 7 – Éducation au numérique plus poussée et éducation au harcèlement et ses risques », « 34 – Une forte Education aux médias numériques et à la solidarité », « 83 – Une éducation à l'aspect éthique du numérique, une formation citoyenne sur ses enjeux », « 226 – Meilleure éducation des enfants ».

Mettre en place des moyens pour que les victimes et les témoins puissent s'exprimer et ne plus rester dans le silence permettrait de pallier au phénomène de cyberharcèlement : « 27 – Il faut que tous prennent en compte les phénomènes de répétition. Un élève qui se moque d'un autre, c'est une chose. Un élève qui se moque d'un autre tous les jours, c'est en une autre. Il faut aussi mettre en place des moyens pour que les élèves qui sont victimes puissent oser s'exprimer, sans passer pour des "balances" ou des "rapporteurs" ». Une autre personne propose justement une solution où l'écoute est favorisée ; « 177 – Créer des moments d'écoute seul avec un élève ».

Pour pallier ce phénomène, il faut notamment avoir une « meilleure cohésion parents/école » (questionnaire 25) afin de :

Sensibiliser, informer ou former les parents contribuerait notamment à pallier ce phénomène : « 3 – Une information claire faite aux familles souvent dans le déni
6 – Faire un topo aux parents sur les dangers d'Internet, avoir plus de ressources pour apprendre aux élèves à bien se servir d'Internet », « 48 – Informer davantage les parents, notamment dans les milieux sociaux défavorisés (de la possibilité d'installer des filtres sur internet par exemple) », « 50 – Sensibiliser les parents sur internet et leur faire prendre conscience qu'ils doivent absolument surveiller ce que fait ou écrit leur enfant sur internet (ordinateur dans le salon à la vue de tous et pas sans les parents) », « 103 – Informer les parents sur le cyber harcèlement. Campagne de sensibilisation pour dire que ça peut mener au suicide », « 104 – Mieux informer et sensibiliser les parents également et non pas que les enfants », « 168 – Faire prendre conscience aux parents des dangers des réseaux sociaux, portables... utilisés très tôt, leur apprendre le rôle qu'ils peuvent jouer pour pallier ce problème (surveiller les comptes...) et apprendre aux enfants à ne pas diffuser d'images d'eux, ne pas créer de conflits virtuels.... », « 203 – Une formation pour que les parents surveillent mieux et protègent mieux leurs enfants des dérives d'internet ? », « 218 – Les parents doivent être sensibilisés avant toutes choses. Il faut leur faire comprendre que les réseaux de discussions peuvent être dangereux pour leurs enfants », « 244 – sensibiliser tous les parents sur le contrôle parental, l'utilisation des outils numériques par leurs enfants ».

En ce sens, les parents doivent contrôler ce que font leurs enfants lorsqu'il utilise le numérique, mais également limiter l'accès à ce nouveau moyen de communiquer : « 95 – Contrôler de manière plus stricte l'utilisation qu'ont les élèves de leur accès à internet ou à la téléphonie mobile », « 124 – Un contrôle régulier des parents », « 123 – Ne pas avoir de compte sans regard parental », « 165 – Rendre les parents plus vigilants, ne pas autoriser les enfants de moins de 13 ans à aller sur les réseaux sociaux sans surveillance », « 170 – Il faudrait que les élèves du primaire aient selon moi un accès plus limité aux nouvelles technologies et que les parents prennent au sérieux les éventuels dangers d'internet », « 99 – Que les parents et adultes encadrants les enfants soient formés informés et mettent des limites aux accès es réseaux sociaux et Internet.

Tel âge tel cercle.....etc. plus on grandit plus le champs à élargi. ... mais bcp d appli et de réseaux malgré une limite d âge pour l'accès ne vérifie pas.... Facebook limité à 13ans alors que des loulous de 10ans on leur pages.... Sensibilisation des parents et des enfants indispensables ».

Certains pensent qu'il faudrait interdire l'accès à certains moyens de communication avant un certain âge : « 80 – Interdire les réseaux sociaux aux enfants avant 15 ans, mais surtout en parler en classe, aux réunions, avec les parents... », « 108 – Facebook devrait être réglementé pour les jeunes de - de 16 ans », « 249 – Interdire aux parents de créer des comptes sur les réseaux sociaux à leurs enfants avant la majorité ! ».

Une personne pense également qu'il ne faudrait pas éduquer au numérique à l'école : « 16 – Pas de cours d'informatique avant l'entrée en sixième car il faut, il me semble, accéder à une certaine maturité pour l'élève (connaissances des lois, règles de respect en lien au numérique ...) Les élèves ont des maturités différentes avant l'âge de 11 ans et il faut en tenir compte. Certains sont capables de comprendre, d'autres pas (car ils pensent que c'est un jeu marrant et qu'ils n'ont pas fait exprès, pour reprendre leurs termes. Il y a un âge à tout. Un âge pour être responsable d'un portable) ».

D'autres personnes pensent que les élèves ne devraient pas avoir d'outils de communication tels que les téléphone portable à l'école : « 47 – interdiction des téléphones dans tous les établissements scolaires », « 65 - Déjà je ne vois pas pourquoi les enfants de l'école primaire ont des téléphones portables ou ont accès aux réseaux... c'est un problème qui pour moi concerne le collège et lycée principalement, et il faut sensibiliser les élèves aux dangers que peuvent provoquer leurs actes à travers un écran », « 81 – Surveiller les accès à internet des enfants, ce qu'ils y mettent, ce qu'ils répondent. Ne pas autoriser les téléphones, tablettes, etc... personnels à l'école. En parler. S'exprimer sur "pourquoi harceler c'est mal", qu'est ce qu'on ressent à se faire harceler, qu'est ce qu'il faut faire quand on se sent harcelé ... », « 191 - Interdire les téléphones? ».

Certains propos paraissent assez complets pour reprendre la plupart des suggestions et des besoins qui ont été cités comme ceux du questionnaire 186 : « cela tient en deux mots FORMATION et MOYENS; il faut informer et former les enseignants. Donner de vrais moyens à l'école pour gérer ce phénomène. Et aussi ne pas cloisonner ce qui se passe à l'école et ce qui se passe à l'extérieur. Pour un élève harcelé, la souffrance ne s'arrête pas à 16h30 quand la cloche sonne. L'école doit collaborer avec les parents, les entourages des enfants et même les forces de l'ordre » ou encore ceux du questionnaire 126 « toutes les mesures qui peuvent être prises d'un point de vue légal pour que cela cesse immédiatement, d'un point de vue psychologique pour l'élève qui en a été victime ainsi que pour les parents. Faire des débats autour des réseaux sociaux, des dangers encourus et des harcèlements qui peuvent en résulter. Que l'élève victime, harceleur ou simple observateur ait conscience que ce triangle existe et que chacun peut du jour au lendemain devenir le bourreau, la victime ou le simple spectateur. Faire intervenir des spécialistes du harcèlement en milieu scolaire afin que ce ne soit plus un sujet tabou. Il l'est toujours, les parents sont gênés d'en parler et préfèrent dire qu'il s'agit d'un faible phénomène, ce qui est faux. Faire réaliser également aux parents que cela peut très vite s'amplifier et qu'ils doivent être vigilants. L'élève harcelé n'est pas fautif, le harceleur peut lui-même être un ancien harcelé et mettre en place rapidement des groupes de travail où les parents ont leur place pour discuter avec l'équipe pédagogique. Ce lien est PRIMORDIAL ».

2.2.3.2 Les entretiens

Le premier entretien a été réalisé avec une étudiante encore en formation pour devenir professeure des écoles (master MEEF), le deuxième entretien a été réalisé avec une enseignante déjà titulaire. Nous nommerons donc ces deux personnes, respectivement, par « l'étudiante » et « l'enseignante » afin d'avoir une meilleure visibilité.

L'étudiante a eu beaucoup de mal à définir le cyberharcèlement comme nous pouvons l'observer « *Alors, c'est sous toute forme (rire). Heu... pareil... il faut que ce soit quelque chose... même pas forcément quelque chose de, de répété mais, heu... Il y a*

quand même cette notion de répétition je pense. Mais, si c'est juste un jour, par exemple en commentaire Youtube, « t'es con » ou quoi, heu... je ne pourrais pas considérer ça comme du cyberharcèlement parce que, bein, c'est un truc complètement, heu... Youtube par exemple c'est pas un truc privé, c'est... je ne sais pas si tu vois ce que je veux dire. Si par contre c'est Facebook, oui je pourrais considérer ça comme du cyberharcèlement mais si c'est juste pour une fois, fin... je ne sais pas trop. A partir du moment où commence à blesser ou à prendre, ou à se moquer de l'autre ou à se faire passer pour quelqu'un qu'on n'est pas, de lui faire croire certaines choses, fin... c'est compliqué de répondre aux questions... C'est ... ». J'ai alors répondu : « Du coup, tu disais que sur Youtube ce n'est pas considéré comme du harcèlement. Du coup s'il y a un élève qui, à chaque fois... par exemple il y a un élève qui met des vidéo sur Youtube et à chaque fois il y a un élève de la classe qui commente sa vidéo et qui dit des méchancetés ». J'ai ensuite été interrompue par ses propos : « Ben là oui, oui, la oui. C'est du cyberharcèlement dans le sens où c'est répété. S'il y a une personne qui, même dans le sens où il fait ça sur chaque vidéo, pour moi ce sera quand même considéré comme du cyberharcèlement parce que l'action, elle est répétée plusieurs fois. Si, heu, la personne harcèle la personne en face, et qu'il le fait ne serait-ce qu'une fois sur internet, pour moi c'est considéré comme du cyberharcèlement parce que il répète une action de méchanceté plusieurs fois mais sous formes différentes ».

Cette étudiante n'avait jamais observé de cyberharcèlement dans l'un de ses stages et ajoute elle ajoute « surtout que j'ai quand même l'impression que c'est encore... bon après... Je suis un peu vieux jeu mais j'ai quand même l'impression que c'est encore jeune quoi pour vraiment avoir le temps et les possibilités d'aller sur internet et de vraiment... Pour moi, ça commence plus à partir du collège. Vraiment, l'accès à internet, Facebook, Twiter, et tout ça, pour moi, enfin, j'ose espérer en tout cas que ce n'est pas avant un certain âge. Si à partir de 6 ans, on commence à harceler les gens par internet, c'est que déjà il y a un problème de contrôle d'internet pour moi ».

Elle remarque notamment des problèmes liés au numérique : « Le problème avec le numérique c'est que, à partir du moment où tu es derrière un écran, les gens, ils se permettent de dire tout ce qu'ils pensent [...] avec internet, je pense que les gens sont

beaucoup plus libres et ils se permettent de dire les choses beaucoup plus facilement parce que, bein, déjà tu as moins de répercussions. Et si tu en as, ça vient beaucoup moins vite ou alors ton compte est supprimé. Ça s'arrête là quoi. Oui, ben tu refais un compte et ça recommence. Il y a moins de répercussions je trouve sur internet. Mais, du coup les gens, ils en profitent mais alors c'est glorieux ».

Elle pense intervenir si ce phénomène de cyberharcèlement se passe à l'extérieur de l'école en parlant avec les parents individuellement car ils contrôlent, surveillent leurs enfants en dehors de l'école, mettre un mot dans « une sorte de cahier de liaison » afin de prévenir qu'un cas de cyberharcèlement a lieu dans l'école, que ce ne sera pas toléré et qu'il faut un certain contrôle des parents. Ensuite, selon elle, il faudrait faire comprendre aux élèves que c'est mal mais également pourquoi.

Elle ajoute également une raison à ses différents propos : *« j'étais aux Etats Unis avant, mais donc CM1-CM2 en France. CM1-CM2, j'ai été harcelé. Une fois que je sors de l'école, c'était finie. J'avais plus de problème, c'était fini, on en parlé plus. A l'heure actuelle, ce n'est plus vraiment le cas. Et je pense que ça a beaucoup plus d'impacts du coup parce que ça ne s'arrête pas et puis tu as beau déménager, sur Internet, tout va à une vitesse phénoménale. Il y a des gens à l'autre bout du monde qui peuvent être au courant de ce qu'on est en train de faire subir à une personne ici. Enfin, je pense que ça prend tout de suite beaucoup plus d'ampleur et que du coup il faut leur faire comprendre que ça peut être très dangereux et qu'il se passe beaucoup de choses très mauvaises et très négatives à cause de ce genre de pratique ».*

Après avoir entendu ses dires, j'ai rebondi sur le harcèlement. Nous pouvons observer lorsque je demande à cette étudiante quelles sont les conséquences que peut avoir un élève qui a été victime de harcèlement sur sa vie d'adulte, peu importe les moyens utilisés pour harceler une victime, il y aura des conséquences. En effet voici ses propos : *« Alors, sur sa vie d'adulte, déjà, je pense qu'ils ont tous, bon après je parle aussi en connaissance de cause, peu confiance aux gens. Je pense que, je ne connais pas grand monde qui ai été harcelé, qui a confiance et qui va parler ouvertement à quelqu'un, ne pas du tout analyser, ne pas du tout être méfiant à aucun moment ou quoi. Heu, il va être, ouai, déjà la confiance aux gens, ça ne va pas. Et même auprès des autres adultes,*

des gens supérieurs parce qu'il y en a beaucoup qui se font harceler. Ils en parlent. Mais, il n'y a pas de suite. Ça ne s'arrête pas pour autant. Donc, ça déjà ça a un impact là dessus et puis sur la confiance personnelle, sur la vision qu'il a de sa personne, sur comment il se perçoit, sur sa confiance. Peu importe sur quoi on va t'harceler, que ce soit sur ton physique, que ce soit sur ton comportement, que ce soit sur comment tu t'habilles ou tes capacités intellectuelles ou quoi, peu importe sur quoi tu vas te moquer ou harceler la personne, ça va l'impacter et ça va avoir un rôle majeur sur cette personne là dans sa confiance et dans son estime de soi. Et puis parfois ça peut mener jusqu'au suicide parce que ça crée des mal-être qui peuvent être très profonds. Si la personne, elle est déjà de base assez fragile, si on se moque de cette personne là sur des points qui sont quand même assez sensibles, ben oui, y en a pleins des élèves qui mettent fin à leurs jours parce qu'ils n'arrivent plus à gérer. Quand en plus, quand il en parlent, il n'y a personne qui agit, ou qu'ils n'arrivent pas à trouver la personne avec qui ils sont en confiance ou parce que, enfin, pour de multiples raisons, ils ne vont pas en parler, et ben, ça peut très vite prendre des proportions, heu, assez importantes ».

J'ai donc trouvé intéressant de lui demander quelles solutions pouvaient être trouvées pour arrêter ces répercussions qui peuvent parfois mener au suicide. Pour répondre à cette question, elle évoque le dialogue car « *si un enfant vient parler, une fois dans sa vie, il prend le courage de parler à un adulte et que cet adulte d'agit pas, c'est fini, il ne reparlera plus jamais* ». Elle donne également son avis sur les personnes qui observent ces faits de harcèlement « *Si on observe quelque chose, là pareil, il faut avoir le courage, il faut pouvoir en parler parce que ce n'est pas juste les personnes qui sont harcelées et qui harcèlent qui sont, heu, qui sont dans ce milieu. C'est aussi ceux qui observent, ceux qui ne disent rien, ceux qui sont là à côté et qui disent « bon, ben, j'ai rien à faire là dedans moi, je vais me taire et puis voilà, ça s'arrêtera bien. Il y a bien quelqu'un qui va parler à un moment donné* ». Ben non, en général non. C'est le rôle de chacun ». Le fait de parler avec le harceleur peut parfois résoudre le problème car « *ceux qui harcèlent, c'est que eux même ils ont déjà un mal être en eux et que c'est le seul moyen qu'ils ont trouvé pour extérioriser ce mal être* ».

Je suis ensuite revenue sur le cyberharcèlement en lui posant une question sur

un cas concret. Voici cette question faisant référence à une convocation des parents d'un élève cyberharcelé : « les parents de la victime te disent « ben c'est pas grave, il est assez grand pour se défendre tout seul » et les parents de l'enfant qui est harceleur te disent « et ben ils sont jeunes, ce n'est pas du harcèlement à cet âge, ils sont jeunes, ce sont des enfants ». Comment réagis-tu ? ».

Et voici sa réponse : « Il faut essayer de trouver le dialogue avec les parents en fait, trouver les bons mots pour leur faire comprendre que, certes pour eux ce n'est pas grave c'est pas la fin du monde mais que si leur enfant n'est pas bien et que ça le touche profondément, il faut trouver le moyen de leur faire comprendre que, ben si, là c'est grave parce que votre enfant, même si vous souhaitez qu'il soit plus fort psychologiquement, même si vous pensez que ce n'est pas grave, ce n'est pas la fin du monde etc. Ben si y'a un moment donné si votre enfant a trouvé le courage et qu'il est venu jusqu'à moi pour parler, c'est que ça le dérange. Parce qu'en général, si vraiment ça ne le dérange pas ou qu'il en a rien à faire, il ne va pas forcément en parler. Enfin, c'est pas... Et leur faire comprendre que oui, il faut être à l'écoute de leur enfant et dans l'autre cas de figure « oui c'est que des enfants, c'est que des enfants ». Oui mais pareil, il y a quelqu'un de l'autre bout qui est profondément blaisé et il y a certaines choses qui ne se disent pas. Et pour, après ça peut être un peu dur mais si jamais je vois que les parents ne sont pas... ils ne veulent rien entendre, je leur poserai la question à l'inverse : « et si quelqu'un commence à harceler votre enfant, vous réagirez comment ? » tout simplement et quelqu'un qui est un peu censé ne va pas répondre « ben c'est pas grave ». Ben si ». Elle ajoute : « Et dans l'autre cas et ben si jamais ils disent que c'est pas grave, il est fort voilà, et ben essayé d'ouvrir les yeux pour leur faire comprendre que : « Si votre enfant est venu à moi pour parler c'est qu'il n'est pas bien, c'est qu'il a un certain mal-être et d'essayer de leur faire comprendre de surveiller peut-être un peu plus sur internet par exemple, d'avoir un suivi ou de tout simplement parler avec lui pour savoir exactement. Parce qu'après je ne peux pas être la psy non plus, je ne peux pas régler tous leurs problèmes familiaux. Heu... Donc d'essayer d'ouvrir le, le dialogue la dessus et au moins montrer à l'élève que si jamais ses parents, eux, ne sont pas de son côté, ben que moi par contre je suis là pour lui, que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour pouvoir l'aider. 'C'que (parce que) si les parents ils sont là, ils disent : « oui mais c'est pas grave » et que la prof dit : « bon ben d'accord tout va bien alors », heu... L'élève, il va avoir

l'impression d'être un peu abandonné donc, ne justement pas rentrer dans ce jeu là avoir les parents et bien montrer à l'élève que : « Peut-être que tes parents ne te comprennent pas, par contre moi je te comprends et je serais là pour t'aider si tu as besoin de parler, voilà ».

Concernant le deuxième entretien, l'enseignante définit le harcèlement comme *« la même chose que le harcèlement [...] sauf que pour le coup il n'y a pas de violences physiques mais c'est verbal ou des images violentes ou des choses qui sont pareil... mises en ligne, heu... pour nuire et de façon répétée, dirigée contre la même personne »*. Elle n'a jamais vu de cyberharcèlement dans l'une de ses classes et dit même ils sont trop petits pour ça ». Je m'interroge donc et lui demande si elle a toujours exercé en maternelle. Elle bien exercé en élémentaire. Cependant, *« les réseaux sociaux n'étaient pas du tout développés »*.

Cependant elle interviendrait si un élève venait lui dire qu'il était cyberharcelé. Voici ses propos à ce sujet qui nous montrent comment elle interviendrait : *« C'est difficile ... comme ça je pense que ma première entrée ce serait de pas prendre le cas spécifique, de ne pas parler de l'enfant spécifiquement mais heu... plutôt dans le cas d'une pédagogie de débat un peu philosophique, quelque chose comme ça... De lancer un débat là-dessus mais de façon générale pour faire réfléchir les enfants sur les implications ou en prenant un cas fictif avec situations, heu... de réflexion mais qui mettent en jeu du coup l'empathie, avec des... des... Je pense que ça c'est quelque chose qu'il faut faire de toute façon... pour éviter, pour prévenir parce que là on parle toujours de quand ça arrive. Mais pour prévenir ce genre de choses, je pense que si on travaille sur l'empathie avec les enfants il y a moins de chances pour que ça arrive. Donc, heu... il y a des dispositifs comme ça où on lance des débats mais qui sont formulés par : « qu'est-ce que ressent, je ne sais pas moi... un... une personne handicapée qui voit des gens qui se moquent de lui » ou « qu'est-ce que ressent un enfant qui voit sur une page Facebook que ses camarades se moquent de lui. Mais voilà, formulé d'une façon générale et on essaye de réfléchir et de se mettre à la place d'eux ».*

Lorsque l'enseignante m'a parlé de la prévention, j'en ai profité pour demander

si elle faisait dans sa classe. Elle en fait effectivement dans sa classe. Voici ses explications : *« Alors, on en fait au sens où... en tout cas, moi dans ma classe, dans les règles de la classe, il y en a. C'est des grandes règles génériques. Il n'y en a que cinq. Il y en une qui est « Je prends soin des autres ». Et donc, en travaillant au quotidien comme ça, à chaque fois que je régule un conflit, par exemple... un conflit ou même un incident : un enfant tombe dans la cours parce qu'il est bousculé par un autre et l'autre le regarde à peine et continue à courir. Et ben moi, mon intervention ça va être de le rappeler et de lui dire : « prend soin de ton copain ». Où alors il se moque car il est tombé, des fois c'est rigolo de voir quelqu'un tomber, on l'a tous fait. Ben, ça va être de dire, mais... « prendre soin de ton camarade, tu l'as fait tomber, tu n'as pas fait exprès, mais prendre soin de lui c'était : ne pas se moquer, l'aider à se relever, l'accompagner pour venir me voir et m'expliquer ce qu'il s'est passé. Je pense qu'on a proposé un exemple ».* Elle ajoute : *« Mais, en mettant ça au centre du vivre ensemble et du « on prend soin des autres », « on ne leur fait pas de peine », « on ne leur fait pas de mal », au contraire, « on s'aide », « on s'entraîne », « on est solidaire », je pense que c'est une forme de prévention du harcèlement ».*

Cette enseignante impose ces cinq grandes règles et réfléchi au contenu avec les élèves afin qu'ils participent et qu'ils puissent comprendre concrètement le sens de ces règles.

Parlons maintenant de la formation. L'enseignante raconte ne pas avoir été formée alors que l'étudiante dit avoir été rapidement informé et donc que ce n'était pas suffisant.

Quand l'étudiante ressent donc le besoin d'être mieux formé surtout concernant la loi (ce qu'elle peut faire, ce qu'elle peut mettre en place au niveau des démarches) et sur son rôle (savoir ce qui est en son pouvoir, ce qu'elle peut faire réellement), l'enseignante dit ne pas ressentir ce besoin bien qu'elle ne connaisse ni les textes en vigueur concernant le harcèlement, ni ceux en vigueur concernant le cyberharcèlement : *« c'est des textes que j'irai chercher en cas de besoin. Voilà, on sait qu'ils existent et si on veut vraiment savoir, heu... ouais, donc voilà ».*

L'étudiante ne se sent pas plus démuni qu'avant l'arrivée du numérique pour lutter contre le harcèlement car elle pense avoir les clés en main pour aider les élèves mais elle se sent « *over end* » qui signifie qu'elle a le « *sentiment que ça va être de pire en pire* ». Elle ajoute « *que ce soit harcèlement ou cyberharcèlement, pour moi c'est exactement pareil, c'est pas... C'est pareil. Parce que, à l'époque, il n'y avait pas le numérique, ok. Mais si quelqu'un voulait continuer d'harcéler quelqu'un à l'extérieur, et ben il le faisait* ». Au contraire, l'enseignante se sent plus démuni. Voici ses propos : « *Oui, je pense, parce que pour le coup, heu... va être médiatisé et puis sans aucun contrôle possible puisque les choses sont partagées d'une façon exponentielle, des choses qui restaient interne à l'école, éventuellement, ou très privé, et où d'un coup, le contrôle, il est impossible. Donc, ça peut prendre des... des toutes petites choses... Je pense que même des petites choses, un petit évènement qui n'est pas de l'ordre du harcèlement, devient du harcèlement parce qu'il est médiatisé sur les réseaux sociaux. Donc oui, déjà ça, en tant qu'enseignant, à part la prévention, on n'a pas de contrôle là-dessus... Je veux dire, les enfants au cycle 3 ou ado au collège, ils rentrent chez eux, ils décident que leur photo du copain, un peu humiliante, il vont se marrer, la mettre sur Facebook, je ne peux rien y faire. Il n'y a aucune emprise là-dessus. Donc oui, avant qu'il y ait ça... A part, a part, heu, à part la prévention... Essayer de faire en sorte qu'ils comprennent avant les implications d'une telle mise en ligne* ».

J'ai ensuite questionné les deux personnes pour savoir si elles avaient regardé le film « Marion, 13 ans pour toujours ». Les deux ne l'avait pas vu. J'ai donc fait un résumé du film.

Concernant l'enseignante, j'ai insisté sur le fait que l'enseignant était rentré dans les vestiaires et qu'il n'avait rien dit (ainsi que ses raisons), et j'ai demandé si elle aurait réagi de la même façon. Voici sa réponse : « *C'est difficile à dire. Heu... C'est difficile à*

dire, après... Moi, fin, moi je pense que... ah c'est facile hein de se mettre, là pour le coup, de dire « moi j'aurai fait si » [...] de se dire que ben, oui, il est rentré dans les vestiaires parce que c'est aussi son rôle d'enseignant de veiller à ce qu'il n'y ait pas de débordement et que tout se passe bien et que tout le monde soit en sécurité donc je pense que... la menace, il aurait dû dire « c'est mon métier d'être là et de vérifier. Ce que vous faites est interdit » enfin, voilà, je pense qu'il n'aurait pas dû faire ça [...] Après c'est hyper facile de répondre parce qu'il y a aussi une pression par rapport aux affaires de pédophilie et tout ça et que du coup, ça peut être... pour une homme du coup, heu... menacé d'ado heu... dont il sait peut être qu'elles peuvent aller très loin parce que oser dire ça à son prof c'est qu'elle est aussi capable d'aller loin dans les choses. On peut aussi se dire que ça peut faire peur [...] Donc c'est délicat. Et après, il aurait pu aussi sortir mais faire quand même ce qu'il y avait à faire auprès de la hiérarchie de l'établissement et dire « voilà le constat » et puis, fin, tout dire, dire : « moi je suis rentrée et voilà ce que j'ai vu et voilà comment elles ont réagi, en me menaçant d'eux », pour que les sanctions soient posées à tous les niveaux ». Et, l'étudiante m'a dit que c'était la faute des parents, ça ne serait jamais arrivé dans son cas car son père aurait mis un contrôle parental. Elle ajoute : « il faut que les parents soient impliqués aussi [...] C'est pas par rapport à l'harcèlement que je me sens démuni. C'est plus par rapport aux parents que je me sens plus démuni parce qu'ils ont pas forcément cette compréhension ».

L'enseignant ajoute ces propos concernant son rôle : « parce que mon rôle, c'est quand même d'inculquer les connaissances aux élèves, de leur faire comprendre à quel point ça peut être dangereux etc. mais même pour eux, même au delà de l'harcèlement, ça peut être très dangereux pour eux. Un enfant qui a huit ans, qui va sur Facebook, il ne va pas forcément comprendre toutes les petites nuances parce qu'il y a pleins de choses à cocher etc. sur Facebook etc. Ou alors il va sur des sites et il y a des personnes qui peuvent lui parler et dire « ah ben viens on va parler, j'ai ton âge etc., on se retrouve ? » Il ne va pas forcément avoir les connaissances nécessaire ou la maturité nécessaire ».

Pour pallier le problème lié au cyberharcèlement à l'école, il faudrait, selon l'étudiante, que les professeurs « écoutent un peu plus les élèves ». En effet, elle a vécu des situations qui ne lui permettent plus d'avoir confiance aux autres notamment à

cause des professeurs et de leurs réponses mais aussi à cause des élèves. Les relations d'amitié qu'elle a eu avec certaines personnes qui en réalité n'étaient pas réellement des amis selon elle, lui ont fait perdre confiance. En effet, elle a confiance en elle, maintenant, mais elle n'a pas confiance aux autres, comme elle le dit : *« Confiance aux autres, je pense que je n'aurai plus jamais confiance en qui que ce soit de ma vie parce qu'il y a tellement de choses qui se sont répétées en fait. Il y a tellement... tous mes meilleurs amis que j'ai eu depuis le... le... le plus jeune âge. A un moment donné ils me mettent un couteau dans le dos. Et, ça fait quand même mal quoi... fin, quand c'est répété encore et encore tu te dis « c'est fini », j'en veux plus de ce genre de choses : « ne fais plus confiance aux gens ». Je peux être proche de quelqu'un mais si du jour au lendemain il arrête de me parler, ce n'est pas ça qui va me dévaster quoi. J'ai... fin... je ne m'attache plus autant que je m'attachais avant et j'ai plus aucune confiance. Même si on a l'impression que ça y est on est pote etc. Non, non, je serais méfiante et je serais méfiante avec toi jusqu'à très longtemps »*. L'enseignante quant à elle, propose des formation et un développement de la prévention. Elle ajoute ces mots concernant la prévention : *« J'ai déjà vu pas mal de choses comme ça, au collège surtout, je ne sais pas si ce sont les professeurs de technologie qui ont fait ça ou les professeurs principaux des fois qui, pour prévenir ce genre de chose, montrent à quel point une image peut devenir virale. Donc, ils font avec leurs élèves, ils rédigent une petite pancarte en demandant « partagez parce que je voudrais montrer à mes élèves... » voilà, fin, je veux dire, aussi leur apprendre à mieux connaître le fonctionnement de ces médias là pour en comprendre les implications et comprendre la grav... le degré de gravité que peut prendre la mise en ligne d'une photo [...] Donc mieux connaître le média et mieux connaître les conséquences possibles. Mais tout ça en prévention. Donc peut être aussi de la formation pour les enseignants, là dessus, spécifiquement »*.

2.3 La discussion

Après avoir effectué toutes ces recherches et observé les résultats des différents questionnaires et entretiens, nous pouvons revenir sur l'interrogation de départ : avant l'arrivée du numérique, était-il plus facile de gérer les problèmes liés au harcèlement scolaire ?

Et voici les deux hypothèses que nous avons mises en avant :

- ce nouveau phénomène se passe à l'extérieur de l'école donc les professeurs des écoles ont moins de moyens pour intervenir, ce qui rend la gestion du harcèlement plus difficile.
- les professeurs des écoles ne connaissent pas les lois donc ne savent pas quelle attitude avoir, ce qu'ils ont le droit de faire ou de ne pas faire concernant ce nouveau phénomène, ce qui rend notamment la gestion du harcèlement plus difficile.

Il apparaît de manière évidente que les avis restent partagés. En effet, la question centrale a été évoquée directement dans les questionnaires ainsi que dans les entretiens. Et, la réponse à cette question, bien que la majorité des « Oui » l'emporte, n'est pas universelle. Rappelons que 146 personnes sur 275 pensent qu'il était plus facile de gérer les problèmes liés au harcèlement avant l'arrivée du numérique, soit 53% du panel interrogé. 94 personnes sur 275, soit 34% pensent le contraire ! Et, 35 personnes soit 13% ont coché la case « Autre ». Ce qui veut dire, que la réponse à cette question reste partagée avec d'un côté des arguments qui prouvent que nous pouvons cocher la case « Oui » et de l'autre côté des arguments qui prouvent que nous pouvons cocher la case « Non ».

Comme nous avons pu l'observer auparavant, il était plus facile de gérer les problèmes liés au harcèlement pour diverses raisons comme par exemple : maintenant il peut se propager plus vite, ces phénomènes sont le plus souvent extérieurs à l'école bien qu'ils peuvent intervenir à l'intérieur. Ce harcèlement lié au numérique peut notamment être moins visible, et cela peut sembler plus simple de harceler quelqu'un face à un écran plutôt que face à la personne en question, d'autant plus qu'il est possible de le faire anonymement. De plus, il peut être omniprésent car il ne laisse pas de répit à la victime, et peut laisser des traces sur internet.

Au contraire ces traces peuvent servir de preuves pour dénoncer ce harcèlement, et si un élève veut blesser ou nuire à un autre élève, il peut le faire, en passant par le numérique ou non. De plus, le harcèlement est un phénomène qui existait déjà avant

l'arrivée et dans les deux cas il peut être caché aux adultes. Le numérique permet cependant de diffuser des informations importantes notamment concernant ces phénomènes de harcèlement et de cyberharcèlement comme par exemple le site de l'Education nationale « Non au harcèlement » qui apparaît comme une aide que ce soit pour les victimes, les témoins, les parents ou encore les professionnels. En ce sens le numérique permet aussi de lutter contre ces phénomènes.

Ainsi, les professeurs ont certes moins de moyens pour intervenir car le phénomène peut se dérouler à l'extérieur de l'école mais l'Education nationale met de plus en plus de moyens concrets pour les aider. Et, certains professeurs des écoles connaissent les lois mais la majorité ne les connaît pas et ne sait donc pas comment réagir face à une situation concrète. Nous pouvons également l'observer lorsque la majorité des enseignants demandent plus de formation.

Ces deux hypothèses étaient donc pertinentes et s'il fallait trancher, nous pouvons dire, qu'effectivement, comme la majorité des personnes ayant répondu à ce questionnaire, il était plus facile de gérer les problèmes liés au harcèlement avant l'arrivée du numérique pour toutes les raisons qui ont été citées, mais que dans une société où les avancées en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication ne cessent de croître, il paraît évident que l'école suive ces avancées en éduquant aux élèves les divers dangers que ces nouvelles technologies peuvent présenter. Le professeur des écoles a un rôle important à jouer. La sécurité de ses élèves doit être sa préoccupation principale, ce qui est notamment signalé dans le référentiel de compétences des métiers du professorat de l'éducation (2013). Le fait de ne pas intervenir lorsque l'enseignant a connaissance des faits serait effectivement de la non assistance à personne en danger. Il doit être un modèle pour ses élèves. Il peut s'aider du site « Non au harcèlement » ou faire venir des intervenants extérieurs pour réaliser des séances dans le cadre de l'EMC.

Mais, au delà de ces hypothèses, nous avons donc pu observer un réel besoin de formation de la part des enseignants. En effet, beaucoup d'entre eux demandent une formation avec des cas plus concrets ou centrée sur les signaux d'alertes ou la réaction à

avoir face à ces phénomènes. Mais nous pouvons également observer un besoin de savoir où trouver les informations nécessaires pour résoudre les différents problèmes liés aux phénomènes de harcèlement et de cyberharcèlement.

2.4 Les limites

Cette partie va nous permettre d'observer les différentes limites des méthodes de recueil des données utilisées qui sont les questionnaires et les entretiens.

2.4.1 Les limites des questionnaires

Tout d'abord, nous pouvons parler de l'outil utilisé pour recueillir les différentes réponses : Google Forms. Il a été source de problèmes en deux points. D'une part, il m'a fallu reprendre l'ensemble des questions ouvertes de chaque questionnaire, de manière individuelle, car je ne pouvais pas voir l'ensemble des propos (peut-être dû au nombre élevé de réponses). De plus, les camemberts et les histogrammes ont dû être refaits car ils comportaient une multitude de réponses dans la catégorie « autre » pour la plupart des questions fermées et ils ne donnaient donc pas une bonne visibilité des données. Et enfin, il m'était impossible de bloquer certaines réponses. Par exemple, lorsqu'une personne répondait « Non » à la question 2 (annexe 5) de la deuxième partie du questionnaire lié au harcèlement, elle ne devait pas répondre aux questions 3, 4, 5 et 6 de cette même partie et devait donc directement passer à la troisième étape. Malgré le fait de l'avoir écrit à la suite de la question avec une partie en majuscule « si non, passez directement à l'ETAPE SUIVANTE », des personnes ont quand même répondu à ces questions sans pour autant avoir coché « Oui ». La seule chose que j'ai pu faire c'est obliger les personnes à répondre à certaines questions, sans quoi, la validation du questionnaire ne pouvait pas se faire. D'une autre part, cet outil n'est pas infallible. En effet, un questionnaire a, par exemple, été validé deux fois ce qui fausse les résultats car les deux questionnaires sont identiques (les questionnaires 21 – 22 à voir en annexe 16 par exemple).

De plus, si la question n'est pas comprise, il est plus difficile de l'expliquer à la personne qui ne va pas forcément prendre le temps de demander des explications et qui

va plutôt signifier son incompréhension directement dans les questions concernées à la place de la réponse potentiellement attendue. En effet, les personnes étant obligé à répondre à certaines questions, certaines ont utilisé la case « autre » pour signaler leur incompréhension. Voici un exemple pour la question 14 « – Selon vous, avant l'arrivée du numérique, était-il plus facile de gérer les problèmes liés au harcèlement ? * (question obligatoire). Voilà la réponse d'une personne à cette question « 97 - Pas sur de bien comprendre la question... ».

De même, si la personne interprète mal la question, il n'est pas possible de lui dire directement. Cela fausse donc les résultats par la suite. Par exemple, à la question 14 « Selon vous, avant l'arrivée du numérique, était-il plus facile de gérer les problèmes liés au harcèlement ? », une personne coche la case « Non » mais pense le contraire. Cela va fausser les résultats notamment à la question suivante où l'on demande de fournir une explication.

Ensuite, les réponses peuvent être moins abouties qu'un entretien par exemple. Le fait de répondre à une question par un mot clé peut se faire dans un questionnaire alors que cela ne se fait pas forcément quand la personne est en face de nous.

Enfin, nous pouvons parler de la taille du panel interrogé. Bien que cet échantillon soit élevé, car il comprend 275 personnes, il ne permet pas d'avoir une réelle idée de ce que peuvent observer la totalité des enseignants, de ce qu'ils pensent notamment concernant leur formation. Il serait notamment intéressant de faire la distinction avec le second degré car bien que le harcèlement et le cyberharcèlement peuvent avoir lieu dès l'école primaire, ils sont également très présents au collège et au lycée. En outre, une enquête à plus grande échelle sur ces phénomènes et notamment sur le ressenti concernant la formation au sein de l'enseignement du premier degré mais également du second degré serait intéressante. Les 275 personnes questionnées représentent donc un échantillon assez mince comparé aux 816 000 enseignants exerçants dans les écoles, les collèges et les lycée¹⁵.

¹⁵ http://www.education.gouv.fr/cid195/les-chiffres-cles-du-systeme-educatif.html#Les_personnels

2.4.2 Les limites des entretiens

Bien que les entretiens permettent de poser des questions qui n'étaient pas prévues à l'origine, ce qui fait qu'ils ont une réelle valeur ajoutée par rapport aux questionnaires, ils disposent de plusieurs limites.

Dans ce cas précis, le nombre d'entretiens effectués représente une première limite. Deux entretiens ont été réalisés et il aurait été intéressant d'en faire plus.

Le temps de réflexion est également une limite. En effet, les enseignants répondent aux questions de façon très réactive et n'ont pas forcément le temps de réfléchir, contrairement aux personnes ayant répondu au questionnaire. Nous pouvons également le voir dans le questionnaire réalisé avec l'enseignante (annexe 8) où elle dit d'abord ne pas avoir assisté à un phénomène de harcèlement et elle revient sur ce point lorsque la question suivante est déjà énoncée.

2.5 La projection et les préconisations

2.5.1 La projection dans le métier d'enseignant, en lien avec les résultats de ma recherche

Suite aux différentes recherches effectuées et aux différentes réponses apportées par les deux méthodes de recueil des données, je peux me projeter plus sereinement dans le métier d'enseignant. En effet, comme la plupart des enseignants ou futurs enseignants questionnés, je n'ai été que très peu formé sur le harcèlement et sur le cyberharcèlement lors de mon année de formation à l'ESPE. De plus, je l'ai été car j'avais choisi un cours nommé « Question professionnelle – incivilités et violences ». Il m'a donc fallu faire un choix dans ma formation au détriment d'autres sujets. Mais, dans le cas où

je n'aurais pas pris cette « question professionnelle », aurais-je été formée ? Dans une société où le numérique est omniprésent, n'est-il pas important de former tous les futurs enseignants à ce sujet ? Je pense que c'est nécessaire ! De même qu'apporter un complément à ces premières formations. Grâce à ce mémoire, à mon auto-formation lors de mes différentes recherches, je me sens plus armée pour lutter contre ces phénomènes de harcèlement et de cyberharcèlement. Bien sûr, ce n'est que de la théorie et la pratique est différente mais je me sens plus armée et soutenue face à ces phénomènes. J'ai notamment pu observer que le travail d'équipe était important dans les différentes démarches à suivre. Mes cours à l'ESPE m'ont apporté des outils pour lutter contre les conflits tels que les messages clairs ou encore les conseils d'élèves. Mes différents stages m'ont permis d'observer la réalité du terrain et de voir l'utilisation d'outils comme l'outil « Quoi de neuf ? » cité dans mes recherches. Faire de la prévention me paraît primordial. En effet, je pense que prévenir le harcèlement ou le cyberharcèlement, c'est déjà faire un premier pas pour lutter contre ces phénomènes. L'arrivée d'une nouvelle matière qui est l'EMC permet, selon moi, de faire partager les valeurs de la république car des heures sont maintenant consacrées à des temps de partage entre élèves afin de leur apprendre à devenir de futurs citoyens responsables.

2.5.2 Les préconisations

Grâce à ces différentes recherches et ces données recueillies, nous pouvons apporter quelques préconisations.

Dans un premier temps, proposer une formation aux enseignants qui leur permettraient de déceler les différents cas de harcèlement et de cyberharcèlement et de ne pas les classer comme des faits « normaux » par peur de les traiter. En effet, la méconnaissance du sujet peut, comme nous l'avons observé, faire reculer certains enseignants qui n'interviennent donc pas lorsque ces phénomènes apparaissent.

Dans un deuxième, il serait intéressant de fournir à chaque enseignant, ne serait-ce par papier ou par mail, le guide proposé par l'éducation nationale pour lutter contre le harcèlement. En effet, très peu d'enseignants ont connaissance de ce guide ou même

d'autres informations qui sont disponibles sur le site de l'Education nationale « Non au harcèlement ». Ainsi, mettre en avant une brochure avec la liste des outils ou des ressources disponibles sur ce site, comme par exemple la grille des signaux faibles que nous pouvons observer lors de situations de harcèlement ou même de cyberharcèlement, permettraient aux enseignants savoir comment réagir et agir.

Enfin, je ne peux que préconiser de faire de la prévention auprès des élèves notamment en passant par l'EMC et donc en proposant des séquences appropriées à l'âge des élèves ainsi qu'informer les parents afin d'observer une réelle cohésion.

CONCLUSION

Nous ne pouvons pas occulter les conséquences que peuvent avoir ces phénomènes sur les élèves comme le décrochage scolaire, la dépression, la somatisation ou encore des conduites autodestructrices voire suicidaires. En ce sens, en tant que professeur des écoles mais également de citoyen, il est de notre devoir d’agir face à une situation de harcèlement ou de cyberharcèlement. Chaque élève doit pouvoir se sentir en sécurité au sein de la classe et c’est le professeur qui doit lui assurer cette sécurité, notamment grâce à un climat de classe serein basé sur l’entraide et sur l’empathie. La prévention apparaît comme l’une des solutions pour combattre ces phénomènes avant même qu’ils n’arrivent. Dans le cas où elle ne suffit pas, il est du devoir du professeur de savoir la gérer. Ainsi, la gestion de ces problèmes ne doit pas leurs être inconnue. Différents outils, notamment proposés par l’Education nationale sur son site « Non au harcèlement », permettent de lutter contre ces phénomènes et d’essayer de les évincer. Cependant, nombreux sont encore les enseignants qui ne connaissent pas ces outils ou n’ont pas reçu de formation et qui ne savent donc pas comment agir et réagir face à ces phénomènes et qui préfèrent donc les minimiser ou les ignorer.

L’élément déclencheur de ce mémoire, le film « Marion, 13 ans pour toujours » m’a donc permis de me pencher sur un sujet primordial en tant que future professeure des écoles. Une chose est sûre, je lutterai contre ces phénomènes en proposant de la prévention et ce, dès le début de mon entrée dans le métier et dès le plus jeune âge en passant par l’empathie et par le vivre ensemble.

Dans un monde où le numérique fait partie entière de notre quotidien, ne serait-il pas intéressant d’obliger des cyberformations sur ces sujets qui restent parfois encore trop tabous ?

BIBLIOGRAPHIE

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bellon Jean-Pierre, Gardette Bertrand. Harcèlement et cyberharcèlement à l'école : une souffrance scolaire 2.0. 2013. ESF éditeur.

Bellon Jean-Pierre, Gardette Bertrand, Pillet Kévin, Dumont Jean-Baptiste. Prévenir le harcèlement à l'école collège et lycée : guide de formation. 2012. Ed. Fabert.

Bellon Jean-Pierre, Gardette Bertrand. Harcèlement scolaire : le vaincre, c'est possible : la méthode Pikas, une technique éprouvée. 2006. ESF Editeur.

Casanova Rémi. Prévenir et traiter la violence dans la classe. 2000. Hatier.

Catheline Nicole. Harcèlement à l'école. 2008. PUF.

Debarbieux Eric. Violences à l'école : un défi mondial ?. 2006. Armand Colin.

Develay Michel. Donner du sens à l'école. 1996. ESF Editeur.

Elliott Michèle, Debarbieux Blaya Catherine. Prévenir le (cyber)harcèlement en milieu scolaire. 2015. De Boeck supérieur.

Fraisse Nora, Remy Jacqueline. STOP au harcèlement ! : Le guide pour combattre les violences à l'école et sur les réseaux sociaux. 2015. Calmann-Lévy.

Martine Bovay. La violence faite à l'école. Apprendre à vivre ensemble. 2008. Editions Fabert

Obin Jean-Pierre. L'école contre la violence, 2003. Centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Lyon.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. En finir avec la violence à l'école : guide à l'intention des enseignants. 2010. UNESCO.

Piloz Lucien. Maîtriser la violence à l'école. Prévention et traitement de la violence en milieu scolaire. 2007. De Boeck Université.

REFERENCES WEBOGRAPHIQUES

http://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN_SPE_2/37/8/ensel4759_arrete-annexe_prog_ecole_maternelle_403378.pdf

http://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN_SPE_11/67/3/2015_programmes_cycles234_4_12_ok_508673.pdf

<http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html>

<http://www.education.gouv.fr/cid86060/agir-contre-le-harcelement-a-l-ecole.html>

<http://www.education.gouv.fr/cid55921/le-harcelement-en-milieu-scolaire.html>

<http://eduscol.education.fr/>

<http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/>

<http://www.education.gouv.fr/cid208/l-utilisation-du-numerique-a-l-ecole.html>

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=72680

<http://www.education.gouv.fr/cid2765/climat-scolaire-et-prevention-des-violences.html>

<http://www.education.gouv.fr/pid29462/la-refondation-de-l-ecole-de-la-republique.html>

<https://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/que-faire/faire-face-au-cyberharcelement/>

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/03/2/Ress_emc_conflits_messages_clairs_509032.pdf

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/00/9/ress_emc_conseil_eleves_464009.pdf

http://cache.media.education.gouv.fr/file/EMC/01/7/ress_emc_discussion_DVP_464017.pdf

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/01/3/ress_emc_dilemmes_ethique_464013.pdf

<https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/agir/ressource/ressourceld/la-methode-de-la-preoccupation-partagee.html>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31985>

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006070719>

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006071191>

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/ien/rhone/meyzieu/spip.php?article201>

<http://www.ac-grenoble.fr/ien.voiron3/IMG/pdf/quelles-sont-les-differentes-formes-de-harcelement.pdf>

https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/06_HARCELEMENT_SCOLAIRE_EN_FRANCE.pdf

<http://www.ipubli.inserm.fr/bitstream/handle/10608/140/?sequence=28>

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/violence/82071>

http://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/world_report/fr/full_fr.pdf

<http://www.marionlamaintendue.com/le-harcelement-scolaire/>

<https://www.e-enfance.org/cyber-harcelement>

<http://www.leparados.com/la-violence/types-de-violence.html>

<http://3figures.org/fr/>

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00935327/document>

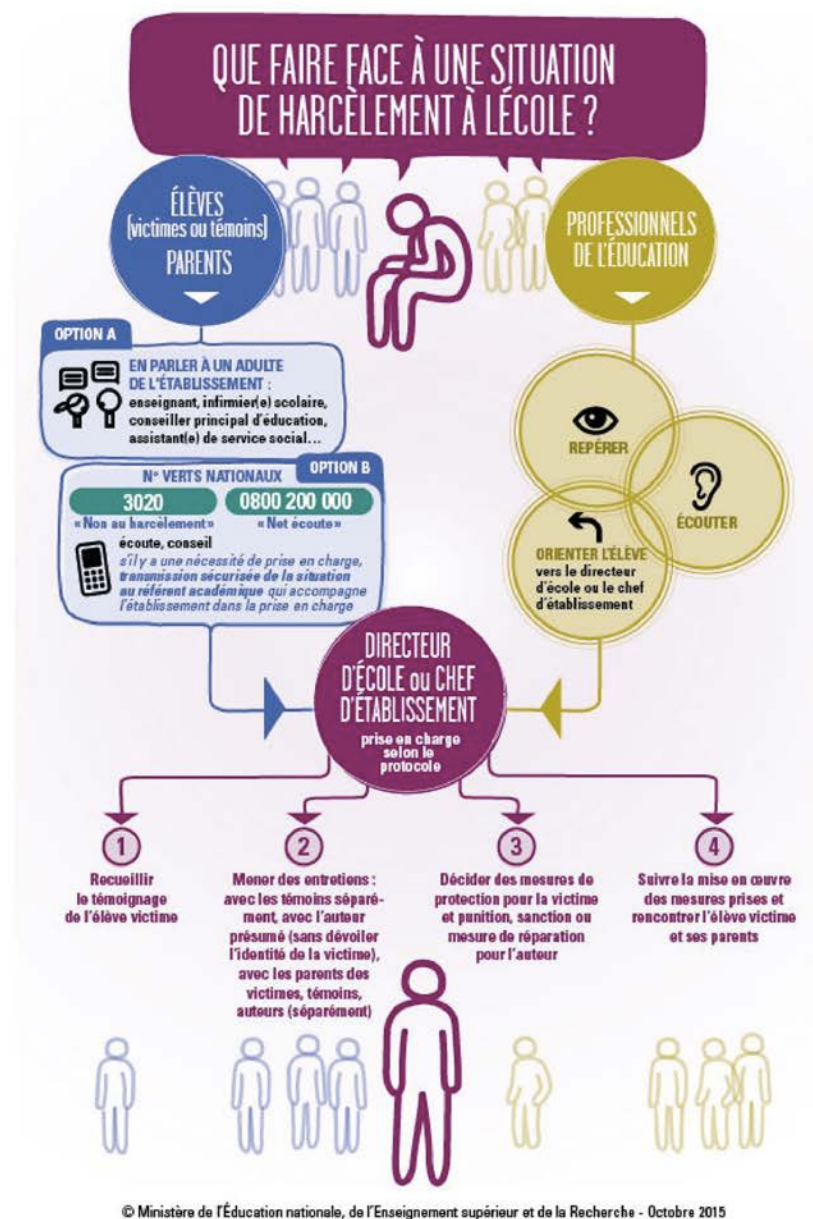
<http://harcelement-entre-eleves.com/>

ANNEXES

Annexe 1 : Le résumé du film « Marion, 13 ans pour toujours »

Dans ce film, Marion est une adolescente qui est au collège. Elle se fait harceler par un groupe d'élèves qui ne se contente pas de la harceler à l'école. En effet, elle se fait harceler sur les réseaux sociaux. Bien que ses parents lui interdisent l'accès à ces réseaux sociaux considérant qu'elle n'a pas l'âge, elle s'inscrit sous un faux nom. Son cauchemar s'amplifie lorsqu'elle elle reçoit des insultes de plus en plus de monde et même de personnes qu'elle ne connaît pas. Les rumeurs se forment et elle se sent mal dans sa peau. Lors d'une séance d'EPS, les filles de la classe de Marion se changent dans les vestiaires. Elle se fait alors embêter par un groupe de filles. C'est à ce moment là que le professeur d'EPS entre dans les vestiaires pour comprendre ce qui se passe, après avoir entendu les cris de Marion. Une fille de la classe sort son téléphone et menace de prendre le professeur en photo et de la diffuser sur internet en disant qu'il entre dans le vestiaire des filles. Le professeur sort du vestiaire sans un mot. Toute cette série de harcèlements mènera Marion à se suicider du haut de ses 13 ans bien qu'elle ait été soutenue par ses parents.

Annexe 2 : Le schéma du traitement d'une situation de harcèlement proposé par le site « Non au harcèlement »



Annexe 3 : La grille des « signaux faibles » pour mieux reconnaître les situations de harcèlement

(2015 – Education nationale)

A l'école

Dans la cour de récréation/ les sanitaires

Signaux faibles	Répétition/durée – un peu, beaucoup, très régulièrement – on peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets	Nombre d'enfants « auteurs », si cela est pertinent
Elève isolé		
Elève moqué et/ou insulté (surnom...)		
Elève agressé physiquement : « croche-pied », tape sur la tête, cheveux tirés, pincements, coups, crachats...		
Elève qui se fait voler son goûter		
Cible de jeux dangereux		
Cible de jets d'objets (ballon...)		
Se rapproche des adultes sans leur parler nécessairement, cherche leur compagnie		
Impliqué dans des conflits mais est souvent « perdant »		
Affaires scolaires abîmées		
Cartable caché, dégradé		
Vêtements perdus ou oubliés		
Elève qui subit un déshabillage ou des baisers forcés		
Elève qui est souvent aux sanitaires pendant les pauses (pour s'y « cacher »)		
Elève qui n'ose pas se rendre aux sanitaires (par peur)		
Elève enfermé dans les sanitaires par d'autres élèves		
Elève qui se fait regarder, voire filmer dans les toilettes et dont l'image est ensuite éventuellement diffusée ou		

montrée		
Elève qui se fait filmer, photographier à son insu		
Elève qui demande fréquemment à ne pas aller en récréation pour lire		
Elève qui apporte par exemple des sucreries à l'école pour les partager systématiquement avec les autres		

A la cantine

Signaux faibles	Répétition/durée – un peu, beaucoup, très régulièrement – on peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets	Nombre d'enfants « auteurs », si cela est pertinent
Mange seul		
Mange en groupe mais se fait voler une partie de son déjeuner : dessert, fromage, pain		
Victime de jets de nourriture		
Eau renversé sur le plateau, sel ou pain dans le verre d'eau...		
Les autres élèves se lèvent ou changent de place quand il/elle s'installe près d'eux		

Sur le trajet et aux abords

Signaux faibles	Répétition/durée – un peu, beaucoup, très régulièrement – on peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets	Nombre d'enfants « auteurs », si cela est pertinent
Peur de faire le trajet seul		
Se dépêche de rentrer dans l'école		
A l'inverse, arrive en dernier		
Moqueries dans les transports		
Rate le transport		
Modifie ses trajets/emprunte des chemins détournés		
Refus d'aller à l'école		

Dans la classe

Signaux faibles	Répétition/durée – un peu, beaucoup, très régulièrement – on peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets	Nombre d'enfants « auteurs », si cela est pertinent
Personne ne veut faire d'activité en groupe avec cet élève		
Elève choisi en dernier pour les activités de groupe		
Elève moqué et ou insulté (surnom...)		

Nervosité importante en expression orale		
Moqueries/murmures quand l'élève participe ou au moment des rendus de copies/cahiers		
Affaires scolaires dégradées		
Absence de stylos, cahiers que l'élève dit avoir perdus		
Réactions violentes inhabituelles/réactions inappropriées		
Chute des résultats scolaires		
Refus de participer en classe et/ou refus de venir au tableau		
Jet de boulettes de papier, de petits matériels (capuchon, stylos, encre...)		

Sorties et voyages scolaires

/ !\ les faits peuvent, pour certains, se produire dans la chambre partagée avec d'autres élèves

Signaux faibles	Répétition/durée – un peu, beaucoup, très régulièrement – on peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets	Nombre d'enfants « auteurs », si cela est pertinent
Elève moqué et ou insulté (surnom...)		
Elève agressé physiquement : « croche-pied », tape sur la tête, cheveux tirés, pincements, coups, crachats...		
Elève avec qui personne ne veut se mettre en rang		
Elève à côté de qui personne ne veut s'asseoir dans les transports		
Elève qui est isolé pendant les différents repas, les visites, les veillées...		

Elève qui a des difficultés à être à l'aise avec le groupe		
Elève avec qui personne ne veut partager la chambre		
Elève qui se fait voler, dégrader ses effets personnels		

A la maison

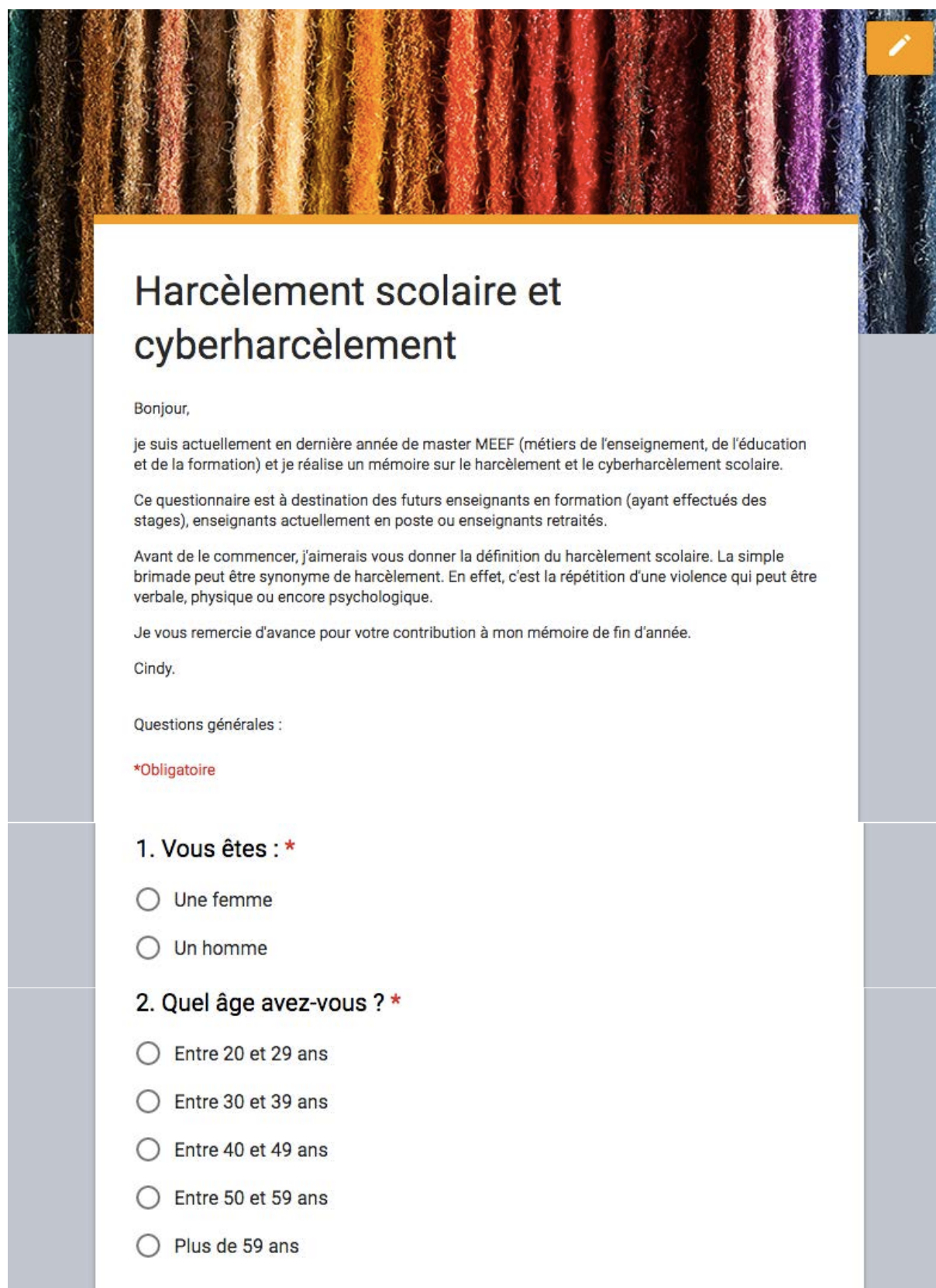
Signaux faibles	Répétition/durée – un peu, beaucoup, très régulièrement – on peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets
Nervosité	
Troubles du sommeil, cauchemars, difficultés d'endormissement ou de réveil, pipi au lit	
Perte d'appétit, troubles de l'alimentation	
Maux de ventre/de tête	
Fatigue	
Dévalorisation de soi	
Menace de se blesser ou de blesser les autres	
Anxiété	
Tristesse, manque d'entrain/d'envie, idées noires	
Peur ou refus d'aller à l'école	
Agressivité, insatisfaction, irritabilité	
Repli sur soi	
Isolement vis-à-vis des autres membres de la famille, refus de s'exprimer, retrait	
Baisse des résultats scolaires/ Baisse de l'appétence scolaire	

Affaires perdues, abimées, dégradées	
N'est jamais ou rarement invité à jouer ou dormir chez un camarade d'école ou n'invite jamais aucun camarade à la maison (ou bien toujours le même)	
Augmentation de la demande d'argent de poche ou disparition d'argent ou d'objet à la maison (racket)	
Bleus/marques de coups/griffures	

Annexe 4 : L'utilité des différents outils de communication en lien avec le cyberharcèlement possible

Utilité	Cyberharcèlement possible
Téléphone portable SMS / MMS Prise de photos Accès à Internet Partage de fichiers 	Envoyer et recevoir des appels et des SMS désagréables, y compris des menaces, moqueries et insultes Prendre et partager des photos embarrassantes, dont sexting (images sexuellement explicites) Filmer et diffuser des scènes de violence (happy-slapping)
Messageries instantanées Discussion en direct par texte et webcam Partage de fichiers 	Pirater le compte d'une autre personne et envoyer des messages insultants Utiliser les logins et mot de passe d'un camarade Envoyer des messages ou des contenus inappropriés Persuader une personne de se comporter de manière provocante devant la webcam, enregistrer ces images et les utiliser comme moyen de pression (chantage au déshabillage)
Forums, chats, jeux Discussion Posts sur le forum Achat d'objets virtuels 	Insultes et menaces anonymes Escroquerie (vol de compte joueur) Manipulation et chantage (création de fausse identité)
Courriels Envoi et réception de contenus 	Harceler une personne en lui envoyant des messages indésirables de manière répétée Envoyer des contenus inappropriés Transférer des emails privés reçus d'une autre personne Envoyer des virus, spams
Réseaux sociaux Partage de contenus Publication de textes, photos et vidéos Création et adhésion à des groupes Discussion Envoi d'emails 	Publier des photos ou vidéos humiliantes Publier des commentaires désagréables Pirater le compte d'une personne et envoyer des messages inappropriés en son nom Utiliser les logins et mot de passe d'un camarade Créer un faux profil au nom d'une autre personne et l'utiliser de façon malveillante (pour intimider, harceler, mettre en danger une personne). Créer un groupe humiliant au nom d'une personne, y tenir des propos injurieux Mettre à l'écart une personne en refusant systématiquement ses demandes d'amis ou en la bloquant

Annexe 5 : Le questionnaire diffusé par mail et sur le réseau social Facebook





Harcèlement scolaire et cyberharcèlement

Bonjour,

je suis actuellement en dernière année de master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) et je réalise un mémoire sur le harcèlement et le cyberharcèlement scolaire.

Ce questionnaire est à destination des futurs enseignants en formation (ayant effectués des stages), enseignants actuellement en poste ou enseignants retraités.

Avant de le commencer, j'aimerais vous donner la définition du harcèlement scolaire. La simple brimade peut être synonyme de harcèlement. En effet, c'est la répétition d'une violence qui peut être verbale, physique ou encore psychologique.

Je vous remercie d'avance pour votre contribution à mon mémoire de fin d'année.

Cindy.

Questions générales :

***Obligatoire**

1. Vous êtes : *

☐ Une femme

☐ Un homme

2. Quel âge avez-vous ? *

☐ Entre 20 et 29 ans

☐ Entre 30 et 39 ans

☐ Entre 40 et 49 ans

☐ Entre 50 et 59 ans

☐ Plus de 59 ans

3. Depuis combien de temps enseignez-vous en école primaire ?

*

- ☐ Moins d'un an
- ☐ Entre 1 et 5 ans
- ☐ Entre 6 et 10 ans
- ☐ Entre 11 et 15 ans
- ☐ Entre 16 et 20 ans
- ☐ Depuis plus de 20 ans
- ☐ Autre : _____

4. Depuis combien de temps enseignez-vous au sein de votre école actuelle ? *

- ☐ Moins d'un an
- ☐ Entre 1 et 5 ans
- ☐ Entre 6 et 10 ans
- ☐ Entre 11 et 15 ans
- ☐ Entre 16 et 20 ans
- ☐ Depuis plus de 20 ans
- ☐ Autre : _____

Harcèlement scolaire

Questions liées au harcèlement :

1. Avec vos mots, pouvez-vous définir le phénomène de harcèlement ? *

Votre réponse

2. Avez-vous déjà vu une forme de harcèlement dans l'une de vos classes ? (si non, passez directement à L'ETAPE SUIVANTE)

*

☐ Oui

☐ Non

☐ Autre : _____

3. Dans quel cas s'est-il produit ?

☐ A l'intérieur de l'école

☐ A l'extérieur de l'école

☐ A l'intérieur et à l'extérieur de l'école

5. Pouvez-vous décrire le phénomène de harcèlement auquel vous avez assisté :

Votre réponse _____

6. Comment êtes-vous intervenu / Pour quelle raison n'êtes-vous pas intervenu ?

Votre réponse _____

Cyberharcèlement

Questions liées au cyberharcèlement :

1. Avec vos mots, pouvez-vous définir le phénomène de cyberharcèlement ? *

Votre réponse _____

2. Avez-vous déjà vu une forme de cyberharcèlement dans l'une de vos classes ? (si non, passez directement à la QUESTION 7) *

☐ Oui

☐ Non

3. Dans quel cas s'est-il produit ?

- ☐ A l'intérieur de l'école
- ☐ A l'extérieur de l'école
- ☐ A l'intérieur et à l'extérieur de l'école

4. Dans quel cycle le cyberharcèlement a eu lieu ?

- ☐ Cycle 1
- ☐ Cycle 2
- ☐ Cycle 3
- ☐ Autre : _____

5. Pouvez-vous décrire le phénomène de cyberharcèlement auquel vous avez assisté :

Votre réponse

6. Comment êtes-vous intervenu / Pour quelle raison n'êtes vous pas intervenu ?

Votre réponse

7. Pensez-vous intervenir si ce phénomène de cyberharcèlement se passe à l'extérieur de l'école ? *

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Autre : _____

8. Pour quelles raisons ? *

Votre réponse

9. Connaissez-vous les textes réglementaires liés à votre mission concernant le cyberharcèlement ? *

- ☐ Oui
- ☐ Non

10. Avez-vous été formé ou informé sur le cyberharcèlement en classe ? (si non, passez directement à la question 13) *

☐ Oui

☐ Non

☐ Autre : _____

11. Par qui ?

Votre réponse _____

12. Sous quelle forme ?

☐ Auto-formation

☐ Stage

☐ Réunion d'information

☐ Courrier officiel imprimé

☐ Courriel

☐ Autre : _____

13. Ressentez-vous le besoin d'être mieux formé ? *

☐ Oui

☐ Non

14. Selon vous, avant l'arrivée du numérique, était-il plus facile de gérer les problèmes liés au harcèlement ? *

☐ Oui

☐ Non

☐ Autre : _____

15. Pour quelles raisons ? *

Votre réponse

16. Pouvez-vous exprimer vos besoins et/ou vos suggestions pour pallier le problème de cyberharcèlement à l'école ? *

Votre réponse

OBTENIR LE LIEN

Page 1 sur 3

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Annexe 6 : Le mot lié au questionnaire diffusé sur différents groupes Facebook

25 avril, 15:15 · 🌐

Bonjour,

Je suis étudiante en master 2 MEEF. J'espère donc être une de vos collègues prochainement 😊.

Dans le cadre de mon mémoire de fin d'année, je réalise un petit questionnaire qui va vous prendre environ 10 minutes.

Le thème est le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement.

Voici le lien :

<https://docs.google.com/.../1FAIpQLSdlXVrDRuPwDW6yK.../viewform...>

Merci par avance de me donner un petit coup de pouce.

Cindy.



Harcèlement scolaire et cyberharcèlement

Bonjour,

Je suis actuellement en dernière année de master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) et je réalise un mémoire sur le harcèlement et le cyberharcèlement scolaire.

Ce questionnaire est à destination des futurs enseignants en formation (ayant effectué des stages), enseignants actuellement en poste ou enseignants retraités.

Avant de le commencer, j'aimerais vous donner la définition du harcèlement scolaire. La simple brimade peut être synonyme de harcèlement. En effet, c'est la répétition d'une violence qui peut être verbale, physique ou encore psychologique.

Je vous remercie d'avance pour votre contribution à mon mémoire de fin d'année.

Harcèlement scolaire et cyberharcèlement

Bonjour, je suis actuellement en dernière année de master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) et je réalise un mémoire sur le harcèlement et le cyberharcèlement scolaire. Ce questionnaire est à destination...

DOCS.GOOGLE.COM

👍 Vous et 1 autre personne

5 commentaires

👍 J'aime

💬 Commenter

➦ Partager

Annexe 7 : La transcription de l'entretien réalisé avec une étudiante le 10/03/2017

Moi

L'étudiante

Vous êtes une femme de 22 ans. Pour vous, qu'est-ce que le harcèlement ?

Le harcèlement, heu, à partir du moment où il y a quelque chose de répété et qui blesse l'autre que ce soit physiquement ou psychologiquement.

D'accord. Avez-vous déjà vu une forme de harcèlement dans l'un de vos stages ?

Dans mes stages, oui. J'en ai vu plusieurs dans beaucoup d'écoles. Là, dernièrement dans mon école, j'étais en classe de CM1, heu, je donne des exemples ou pas ?

Oui vas y.

Là, dans mon dernier stage en CM1, il y avait énormément de moqueries en tout genre. Et, donc, ça pouvait parfois être avec, heu, des gros mots. C'était assez vulgaire de temps en temps. C'était entre les élèves. Je trouve que c'était aussi de la prof auprès des élèves. Je trouve qu'il y avait une forme de, personnellement je trouve qu'il y avait une forme de harcèlement de la part de la prof auprès des élèves aussi et après j'ai pu voir des élèves qui se tapent entre eux mais j'ai plus vu vraiment de l'harcèlement verbal quoi.

De quel style ? Harcèlement verbal de quel style ?

Harcèlement verbal du genre toujours répéter « t'es con, t'es bête, t'es nul, tu ne sais rien faire ».

Ce sont des enseignants qui disaient ça ?

Non, c'était les élèves qui se disaient ça mais la prof quand j'appelle harcèlement c'est par exemple une élève qu'elle parle ou qu'elle ne parle pas, elle est toujours en train de se faire punir. Et puis c'était une certaine forme d'humiliation un peu constante auprès de l'élève. Et pour moi ça c'est une certaine forme de harcèlement parce que c'était constamment, c'était tous les jours que je pouvais voir cette forme de moquerie ou d'humiliation. Un moment donné, elle demande à la prof... La prof demande à l'élève de se mettre debout au fond de la classe. Elle lui parle littéralement comme un chien. « ne pas bouger », « reste là », « debout ». Elle était assez sèche dans sa façon de parler. Et après elle lui demande de dessiner par terre, même pas un bureau ou quoi. Et à un moment donné l'élève craque, elle pleure. Puis, quand la prof lui répond « c'est pour ton bien » fin... pour moi ça c'est une certaine forme d'harcèlement puisque c'est répété et ça ... psychologiquement l'élève... c'était pas facile non plus je pense. C'était assez compliqué pour elle je pense.

D'accord. Et du coup, ça s'est produit dans l'école ?

Oui, dans l'école. Toute forme d'harcèlement que j'ai pu voir en tant que future enseignante on va dire, ça a toujours été dans l'école parce que je vois les élèves que dans l'école mais après moi, personnellement, j'ai pu avoir droit à l'harcèlement en dehors de l'école aussi. C'était sous les deux formes. J'ai déjà vécu les deux et j'ai que vu dans l'école pour le moment.

Et c'est le même harcèlement qui se passait à l'extérieur de l'école ou alors c'était d'autres personnes qui te harcelaient ?

Pour moi personnellement ?

Oui

C'était d'autres personnes. Après ce n'était pas en élémentaire. C'était au collège. J'ai eu une meilleure amie entre guillemets qui a choppé mon adresse email et qui se faisait passer pour quelqu'un d'autre et qui se moqu... enfin, elle ... je ne sais plus comment ça s'appelle exactement mais, heu... Elle se faisait... En fait j'avais un coup de cœur pour un garçon de l'école et elle se faisait passer pour lui et après elle faisait passer tous les messages à toute la classe etc. Alors que moi je pensais que c'était un autre garçon. Ou dans le bus il m'est arrivé qu'il y ait certaines personnes qui viennent et qui me foutent de la peinture sur toute ma veste etc. alors que dans l'école même, ils ne disaient rien. C'est l'harcèlement en dehors de l'école, c'était plus des soit disant amis qui m'harcelaient en dehors de l'école, mais toujours derrière mon dos. Alors que dans l'école même, c'était toujours en face. C'était « je t'harcele concrètement en face » et on y va quoi. Alors que les autres, ce qui m'a le plus blessé je dirais quand même que c'est les pseudos amis quoi. Après, tu n'as plus confiance en qui que ce soit. En élémentaire c'était... Quand j'étais en élémentaire, c'était surtout dans l'école. J'ai pas eu, heu... parce qu'il n'y avait pas encore les portables, internet, les emails... je rentrais de l'école directement à pied. Je n'avais pas vraiment la possibilité d'être harcelé en dehors de l'école en fait. C'est surtout ça.

Ok. Heu, lorsque tu étais en stage et que tu as vu le harcèlement que tu m'as décrit tout à l'heure en CM1, est-ce que tu es intervenue ?

Oui, à chaque fois que j'ai pu en voir, je suis intervenue. Sauf quand la prof parlait avec l'élève parce que ce n'est pas ma classe, je ne suis personne pour lui dire comment gérer sa classe. Mais avec les élèves, j'intervenais et je leur disais clairement que ce n'était pas tolérable, que je n'accepterai pas ce genre de comportement. Je leur expliquait que, bein, ils doivent se concentrer. Par exemple, si jamais ils se disaient « oui, c'est moche ce que tu fais, c'est pas beau » etc. ou l'autre qui disait en réponse « ouai bein t'es bête », je les prenais tout les deux à part et je leur disais qu'il devait se concentrer sur son travail et que lui, parce que c'était un garçon à ce moment là, il ne doit pas critiquer, il ne doit pas insulter, il ne doit pas être méchant auprès de l'autre personne. Mais que par contre, en revanche, l'autre personne n'a pas à faire de même pour lui non plus, fin, ça va dans les deux sens.

Oui

Et je leur ai dit la même chose aux deux. Et, heu, j'ai clairement fait comprendre que ce ne sera pas toléré tant que je suis dans les entourages. Je ne veux pas... si, à partir du moment... même tout court, ça ne se fait pas, ce n'est pas tolérable. Ce n'est pas parce qu'on est blessé, qu'il faut blesser d'autre personne pour se venger ou pour essayer d'arrêter la chose. Ce n'est pas comme ça que ça marche du tout.

D'accord. Et, du coup, ça veut dire que si ça se passait avec l'enseignant, tu n'intervenais pas mais si ça se passait avec les élèves tu intervenais ?

Oui.

D'accord.

Parce que l'enseignante... Je suis en stage, je suis encore en M2, heu... Qui suis-je pour parler comme ça à la prof « tu n'as pas à parler comme ça à une élève, fin... tu vois ce que je veux dire.

Oui, et du coup, est-ce que plus tard, si par exemple, tu as une AVS qui harcèle un enfant tu interviendrais ?

Oh oui oui, si j'ai une AVS ou même qui que ce soit d'autre qui se trouve dans la classe, ah oui, ça ne sera pas toléré auprès des élèves comme pour les adultes. Pour moi, il est inconcevable qu'on dise à un élève « tu n'as pas le droit de te moquer d'un tel, tu n'as pas le droit de mal parler à un tel » mais que l'adulte, lui, en revanche, il ait le droit, non. Moi, ça va dans les deux sens, on doit montrer l'exemple. On ne va pas faire ce qu'on leur dit de ne pas faire.

D'accord. Alors, penses-tu intervenir si un problème lié au harcèlement se passe à l'extérieur de l'école ? Et pour quelles raisons ?

Tout dépend de quel genre d'harcèlement et quelles sont mes possibilités aussi. Je pense que dans tous les cas je ferais une séance, une session où j'en parlerai. Mais de vraiment, de... d'essayer d'ouvrir le dialogue en fait sur « qu'est ce qui se passe ? Pourquoi est-ce que les gens interagissent comme ça ? Pourquoi ? ». Voilà, savoir pourquoi. Et d'ouvrir un peut les esprits, de mettre vraiment le harcèlement, voilà quoi, le mettre sur table. Après, si c'est vraiment en dehors de l'école, il y a certains cas où l'on ne peut pas intervenir. On peut prévenir les parents si les parents ne sont pas au courant et que nous on l'apprenne. Mais, on ne peut pas faire grand chose non plus parce que ce n'est pas dans l'enceinte de l'école. Concrètement, si par exemple il y a une... ils commencent à se frapper etc. en dehors de l'école ou qu'il y a du harcèlement par internet ou harcèlement même en face, en tant qu'enseignant on ne peut pas vraiment faire quoi que ce soit parce que ce n'était pas dans l'enceinte de l'établissement. Par contre, on peut en parler, on peut ouvrir le dialogue. On peut commencer à parler de tout ça quoi.

Alors, si par exemple tu fais une séance de prévention du harcèlement à l'école, et que il y a un harcèlement qui a commencé dans l'école entre deux élèves, enfin, entre un élève et un autre groupe et qu'il continu à l'extérieur de la classe. Par exemple, un élève du groupe dit :

quant on se verra ce soir à l'extérieur, bein, il va t'arriver des choses », heu... Est-ce que toi tu intervien, tu entends ça tu intervien ? Et qu'est-ce que tu mets en place pour pas qu'il lui arrive quelque chose ?

Oui j'intervien. Alors, quoi mettre en place ? C'est ... le plus compliqué pour moi parce que l'harcèlement de mon point de vue, en tant qu'enseignant à l'école, on ne peut pas faire grand chose. Je n'ai pas le sentiment qu'on puisse vraiment agir. Pour moi c'est surtout les forces de l'ordre et les parents. Si... à l'école on peut faire des séances de prévention comme tu disais. On peut en parler. On peut essayer de régler le problème, on peut essayer de donner les clés en main aux élèves pour pouvoir parler, pour pas qu'ils aient peur de parler, pour qu'ils sachent à qui parler. Vraiment ouvrir le dialogue sur ces sujets là. Mais si vraiment on entend ce genre de chose, heu, j'ai vraiment le sentiment qu'on ne puisse pas vraiment agir parce que bein... c'est en dehors de l'école. Qu'est-ce que tu veux leur dire, « Tu n'as pas le droit, il ne faut pas faire ça ». Ils ne vont pas t'écouter concrètement. S'ils ont envie de frapper quelqu'un, ils vont le faire. Et si ce n'est pas à l'intérieur de l'école, ça sera en dehors. A moins de prévenir les parents ou de dire aux parents « viens le chercher » parce que ça commence un peu à perdre le contrôle ou convoquer les élèves dans le bureau du proviseur ou quelque chose. Parce que je ne pense pas que ce soit très bon non plus de laisser couler... Il faut agir. Mais, si... j'ai pas le sentiment qu'on puisse vraiment concrètement parlant, s'ils ont vraiment envie de frapper un élève, il vont toujours trouver le moyen de le faire quoi. C'est... C'est un peu délicat.

D'accord. Alors, du coup maintenant, on va passer sur le cyberharcèlement. Pour toi, qu'est ce que c'est le cyberharcèlement ?

Alors, c'est sous toute forme (rire). Heu... pareil... il faut que ce soit quelque chose... même pas forcément quelque chose de, de répété mais, heu... Il y a quand même cette notion de répétition je pense. Mais, si c'est juste un jour, par exemple en commentaire Youtube, « t'es con » ou quoi, heu... je ne pourrais pas considérer ça comme du cyberharcèlement parce que, bein, c'est un truc complètement, heu... Youtube par exemple c'est pas un truc privé, c'est... je ne sais pas si tu vois ce que je veux dire. Si par contre c'est Facebook, oui je pourrais considérer ça comme du cyberharcèlement mais si c'est juste pour une fois, fin... je ne sais pas trop. A partir du moment où commence à blesser ou à prendre, ou à se moquer de l'autre ou à se faire passer pour quelqu'un qu'on n'est pas, de lui faire croire certaines choses, fin... c'est compliqué de répondre aux questions... C'est ...

Du coup, tu disais que sur Youtube ce n'est pas considéré comme du harcèlement. Du coup s'il y a un élève qui, à chaque fois... par exemple il y a un élève qui met des vidéo sur Youtube et à chaque fois il y a un élève de la classe qui commente sa vidéo et qui dit des méchancetés. (Interrompue)

Ben là oui, oui, la oui. C'est du cyberharcèlement dans le sens où c'est répété. S'il y a une personne qui, même dans le sens où il fait ça sur chaque vidéo, pour moi ce sera quand même considéré comme du cyberharcèlement parce que l'action, elle est répétée plusieurs

fois. Si, heu, la personne harcèle la personne en face, et qu'il le fait ne serait-ce qu'une fois sur internet, pour moi c'est considéré comme du cyberharcèlement parce que il répète une action de méchanceté plusieurs fois mais sous formes différentes. Tu vois ce que je veux dire ?

Oui oui.

Si par exemple on est amis et qu'il y a aussi cette notion là, il y a amis et ennemis entre guillemets. Si c'est une personne qu'on ne considère absolument pas comme son ami, et qu'il nous envoie ce genre de message, pour moi c'est considéré comme du cyberharcèlement parce qu'en général, si on va prendre le temps d'aller sur internet et d'envoyer un message, c'est qu'à l'école ou en face, il y a la même forme aussi, il y a aussi cette forme de moquerie, je pense. Je n'ai jamais vu quelqu'un qui se moque une fois dans sa vie de quelqu'un par internet mais pas en face ou sous d'autre forme. Je ne sais pas si je suis claire ou pas (rire).

Si si. Et du coup, est-ce que tu as déjà vu une forme de cyberharcèlement dans l'un de tes stages ou dans ta vie, si tu veux en parler ?

En stage, non. Dans ma vie, oui. Dans mes stages, cyberharcèlement non j'ai jamais ... surtout que j'ai quand même l'impression que c'est encore... bon après... Je suis un peu vieux jeu mais j'ai quand même l'impression que c'est encore jeune quoi pour vraiment avoir le temps et les possibilités d'aller sur internet et de vraiment... Pour moi, ça commence plus à partir du collège. Vraiment, l'accès à internet, Facebook, Twitter, et tout ça, pour moi, enfin, j'ose espérer en tout cas que ce n'est pas avant un certain âge. Si à partir de 6 ans, on commence à harceler les gens par internet, c'est que déjà il y a un problème de contrôle d'internet pour moi. Après dans ma vie, oui, comme je l'ai dit tout à l'heure, je l'ai déjà vécu. Heu... après, il y a aussi sur Youtube, j'en vois tout le temps, sur Facebook, il y en a beaucoup... Avant, les blogs etc. il y en avait beaucoup. Le problème avec le numérique c'est que, à partir du moment où tu es derrière un écran, les gens, ils se permettent de dire tout ce qu'ils pensent ou parfois il y a beaucoup de « trolls » aussi. Je ne sais pas si tu vois ce que c'est le troll ?

Non, tu peux le décrire ?

Alors, le troll, le trollage, c'est... en gros, tu as une vidéo et... Ils disent une chose totalement choquante mais c'est un troll. C'est-à-dire que ce n'est pas dit au sérieux en fait. Je ne sais pas si tu arrives à ... c'est, heu...

Tu peux donner un exemple ?

Oui, je vais te donner un exemple. Qu'est-ce que j'ai vu là, dernièrement ? C'est, heu... Oui, par exemple, la dernière fois je regardais un youtubeur qui était en train de faire un critique d'un rappeur. Et, le rappeur, il n'est pas considéré comme le plus extraordinaire du monde. C'est un peu, enfin voilà, bref. Et, dans les commentaires, il a dit « oui, enfin bon, il ne faut pas oublier que ce rappeur là est meilleur que un autre rappeur ». Mais c'est, heu... fin, genre Nirvana. Et le fait qu'il compare ça, que ce soit tellement gros en fait, fin... c'est

tellement aberrant, c'est tellement choquant ce qu'il dit. Et ben, il y a des moments on ne sait pas si c'est du troll, si c'est dit quelque chose au sérieux, ou si c'est dit quelque chose de totalement ironique. Et donc, sur internet, il y a beaucoup, beaucoup, beaucoup, beaucoup, beaucoup de ce genre de chose. Il y en a beaucoup qui font genre ils se moquent ou disent quelque chose haineux etc. Alors que ce n'est pas du tout sérieux. Sauf que je pense que quand on est jeune, ou même à mon âge, il y a des moments où je me pose sérieusement la question « Est-ce qu'il est sérieux là ou est-ce que c'est du troll ». j'arrive pas à... alors quand ils sont jeunes, c'est jamais quelqu'un qui fait ce genre de chose à un autre élève et bein, il va pas trop réussir à voir qu'est ce que c'est. Du coup, oui, avec internet, je pense que les gens sont beaucoup plus libres et ils se permettent de dire les choses beaucoup plus facilement parce que, bein, déjà tu as moins de répercutions. Et si tu en as, ça vient beaucoup moins vite ou alors ton compte est supprimé. Ça s'arrête là quoi. Oui, ben tu refais un compte et ça recommence. Il y a moins de répercutions je trouve sur internet. Mais, du coup les gens, ils en profitent mais alors c'est glorieux (rire).

(Acquiescement de la tête) Alors, heu... Penses-tu intervenir si ce phénomène de cyberharcèlement se passe à l'extérieur de l'école ?

Oui. Oui, clairement. Déjà, j'en parlerai aux parents. Il est hors de questions que je n'en parle pas aux parents parce que c'est en dehors de l'école et qui contrôle les élèves ? Qui surveille etc ? Ben en général ce sont les parents. Du moins, ils sont censés surveiller leurs enfants. Heu, donc il faut déjà les prévenir. Je pense qu'il faut prendre, par exemple si c'est deux personnes qui sont concernés, je pense qu'il faut prendre, ou même un groupe sur une personne ou un groupe sur un autre groupe, il faut, je pense convoquer chaque parent, individuellement, et leur faire part de la situation. Après, je pense qu'il faut leur faire un mot dans une sorte de cahier de liaison etc. pour leur expliquer, pas dire ce qui se passe exactement mais leur faire comprendre que ce genre de pratique a eu lieu dans l'école. Même pas forcément dire dans la classe mais vraiment globalement dans l'école et que ce ne sera pas toléré et du coup demander un certain contrôle. Et que du coup dans la classe, pareil, ouvrir le dialogue et parler de ce genre de chose et leur faire comprendre que c'est mal et surtout pourquoi c'est mal. Qu'est-ce qui fait que ce ne soit pas toléré et à quel point ça peut devenir dangereux. Parce que je pense que les gens, le plus gros problème de mon point de vue avec le cyberharcèlement, c'est que à l'époque, déjà rien que quand nous on était jeune, l'harcèlement avait lieu à l'école. En tout cas déjà moi quand j'étais en élémentaire, et ben j'ai pas, parce que j'étais aux Etats Unis avant, mais donc CM1-CM2 en France. CM1-CM2, j'ai été harcelé. Une fois que je sors de l'école, c'était finie. J'avais plus de problème, c'était fini, on en parlé plus. A l'heure actuelle, ce n'est plus vraiment le cas. Et je pense que ça a beaucoup plus d'impacts du coup parce que ça ne s'arrête pas et puis tu as beau déménager, sur Internet, tout va à une vitesse phénoménale. Il y a des gens à l'autre bout du monde qui peuvent être au courant de ce qu'on est en train de faire subir à une personne ici. Enfin, je pense que ça prend tout de suite beaucoup plus d'ampleur et que du coup il faut leur faire comprendre que ça peut être très dangereux et qu'il se passe beaucoup de choses très mauvaises et très négatives à cause de ce genre de pratique.

Mais du coup, tu penses que, enfin, quelles sont les conséquences pour l'élève qui a été victime de harcèlement, sur sa vie d'adulte ?

Alors, sur sa vie d'adulte, déjà, je pense qu'ils ont tous, bon après je parle aussi en connaissance de cause, peu confiance aux gens. Je pense que, je ne connais pas grand monde qui ai été harcelé, qui a confiance et qui va parler ouvertement à quelqu'un, ne pas du tout analyser, ne pas du tout être méfiant à aucun moment ou quoi. Heu, il va être, ouai, déjà la confiance aux gens, ça ne va pas. Et même auprès des autres adultes, des gens supérieurs parce qu'il y en a beaucoup qui se font harceler. Ils en parlent. Mais, il n'y a pas de suite. Ça ne s'arrête pas pour autant. Donc, ça déjà ça a un impact la dessus et puis sur la confiance personnelle, sur la vision qu'il a de sa personne, sur comment il se perçoit, sur sa confiance. Peu importe sur quoi on va t'harceler, que ce soit sur ton physique, que ce soit sur ton comportement, que ce soit sur comment tu t'habilles ou tes capacités intellectuelles ou quoi, peu importe sur quoi tu vas te moquer ou harceler la personne, ça va l'impacter et ça va avoir un rôle majeur sur cette personne là dans sa confiance et dans son estime de soi. Et puis parfois ça peut mener jusqu'au suicide parce que ça crée des mal-être qui peuvent être très profonds. Si la personne, elle est déjà de base assez fragile, si on se moque de cette personne là sur des points qui sont quand même assez sensibles, ben oui, y en a pleins des élèves qui mettent fin à leurs jours parce qu'ils n'arrivent plus à gérer. Quand en plus, quand il en parlent, il n'y a personne qui agit, ou qu'ils n'arrivent pas à trouver la personne avec qui ils sont en confiance ou parce que, enfin, pour de multiples raisons, ils ne vont pas en parler, et ben, ça peut très vite prendre des proportions, heu, assez importantes.

Mais, quelle serait la solutions du coup pour arrêter ces, ces répercussions qui peuvent parfois mener au suicide ?

Pour moi, tout se passe dans le dialogue. Déjà, en tant qu'adulte, quelqu'un vient te dire quelque chose. Il faut l'écouter. Il faut en prendre compte. Il faut observer, l'écouter et faut faire tout ce qui est en son pouvoir pour faire changer les choses parce que si un enfant vient parler, une fois dans sa vie, il prend le courage de parler à un adulte et que cet adulte d'agit pas, c'est fini, il ne reparlera plus jamais hein. Ce n'est même pas la peine. Si on observe quelque chose, là pareil, il faut avoir le courage, il faut pouvoir en parler parce que ce n'est pas juste les personnes qui sont harcelées et qui harcèlent qui sont, heu, qui sont dans ce milieu. C'est aussi ceux qui observent, ceux qui ne disent rien, ceux qui sont là à coté et qui disent « bon, ben, j'ai rien à faire la dedans moi, je vais me taire et puis voilà, ça s'arrêtera bien. Il y a bien quelqu'un qui va parler à un moment donné ». Ben non, en général non. C'est le rôle de chacun. Et après, ben, celui qui harcèle, en général, ceux qui harcèlent, c'est que eux même ils ont déjà un mal être en eux et que c'est le seul moyen qu'ils ont trouvé pour extérioriser ce mal être. Et donc, vraiment voir avec eux pourquoi est-ce qu'ils agissent comme ça et à partir du moment où on a le pourquoi, je pense qu'on peut faire en sorte de régler la chose parce que il arrêtera de lui même parce que nous même on va aider cette personne là. C'est, pour moi, c'est, chacun son rôle à jouer et, pour moi, à partir du moment où, c'est comme un engrenage quoi, si y'en a un qui arrête, il peut y avoir de grosses répercussions quoi. C'est les autres élèves, c'est ceux à coté, c'est les profs, c'est les parents, c'est la personne qui harcèle aussi, c'est un tout, 'fin... et puis, si jamais le harcèlement arrête mais qu'on voit la personne qui est quand même bien impactée, qu'il y ait un suivi psychologique ou un soutien pour l'aider à se reconstruire parce qu'il y a aussi une reconstruction à un moment donné. Donc, heu, ouai, je ne sais pas si j'ai répondu (rire).

Si, si. Alors du coup, tout à l'heure tu disais que, heu, s'il y avait un phénomène de

cyberharcèlement, tu convoquerais les parents et tu mettrais un mot dans le carnet. Imaginons, ça se passe, tu convoques les parents, séparément. Ils viennent et ils te disent devant l'enfant, heu, la victime, heu les parents de la victime te disent « ben c'est pas grave, il est assez grand pour se défendre tout seul » et les parents de l'enfant qui est harceleur te disent « et ben ils sont jeunes, ce n'est pas du harcèlement à cet âge, ils sont jeunes, ce sont des enfants ». Comment réagis-tu ?

Je leur explique les choses, que déjà, alors, parce que je suis sûr et certaine que tu vas me dire, si je te dis oui c'est dans l'école et que ce n'est pas dans l'école et que ce n'est pas toléré, oui mais si c'est en dehors de l'école donc c'est autre chose. Ben, je leur expliquerai, à un moment donné, il faut être censé. Si ton enfant, il ne va pas bien parce qu'il se fait harcelé, à un moment donné, écoute le. Il faut essayer de trouver le dialogue avec les parents en fait, trouver les bons mots pour leur faire comprendre que, certes pour eux ce n'est pas grave c'est pas la fin du monde mais que si leur enfant n'est pas bien et que ça le touche profondément, il faut trouver le moyen de leur faire comprendre que, ben si, là c'est grave parce que votre enfant, même si vous souhaitez qu'il soit plus fort psychologiquement, même si vous pensez que ce n'est pas grave, ce n'est pas la fin du monde etc. Ben si y'a un moment donné si votre enfant a trouvé le courage et qu'il est venu jusqu'à moi pour parler, c'est que ça le dérange. Parce qu'en général si vraiment ça ne le dérange pas ou qu'il en a rien à faire, il ne va pas forcément en parler, enfin, c'est pas... Et leur faire comprendre que oui, il faut être à l'écoute de leur enfant et dans l'autre cas de figure « oui c'est que des enfants, c'est que des enfants ». Oui mais pareil, il y a quelqu'un de l'autre bout qui est profondément blaisé et il y a certaines choses qui ne se disent pas. Et pour, après ça peut être un peu dur mais si jamais je vois que les parents ne sont pas... ils ne veulent rien entendre, je leur poserai la question à l'inverse : « et si quelqu'un commence à harceler votre enfant, vous réagirez comment ? » tout simplement et quelqu'un qui est un peu censé ne va pas répondre « ben c'est pas grave ». Ben si.

Et pour, heu, dans l'autre cas, le ... (coupée)

Et dans l'autre cas et ben si jamais ils disent que c'est pas grave, il est fort voilà, et ben essayé d'ouvrir les yeux pour leur faire comprendre que : « Si votre enfant est venu à moi pour parler c'est qu'il n'est pas bien, c'est qu'il a un certain mal-être et d'essayer de leur faire comprendre de surveiller peut-être un peu plus sur internet par exemple, d'avoir un suivi ou de tout simplement parler avec lui pour savoir exactement. Parce qu'après je ne peux pas être la psy non plus, je ne peux pas régler tous leurs problèmes familiaux. Heu... Donc d'essayer d'ouvrir le, le dialogue la dessus et au moins montrer à l'élève que si jamais ses parents, eux, ne sont pas de son côté, ben que moi par contre je suis là pour lui, que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour pouvoir l'aider. 'C'que (parce que) si les parents ils sont là, ils disent : « oui mais c'est pas grave » et que la prof dit : « bon ben d'accord tout va bien alors », heu... L'élève, il va avoir l'impression d'être un peu abandonné donc, ne justement pas rentrer dans ce jeu là avoir les parents et bien montrer à l'élève que : « Peut-être que tes parents ne te comprennent pas, par contre moi je te comprends et je serais là pour t'aider si tu as besoin de parler, voilà ».

D'accord. Heu... As-tu été formé ou informé sur le cyberharcèlement en classe ?

En classe, heu, c'est-à-dire ?

En classe, heu... Quand ça se passe en classe, est-ce que tu as été formé dans ... (coupée)

Non, j'ai pas ce sent... J'ai pas le sentiment en tout cas.

Ou informé sur le cyber harcèlement dans les classes ? A l'école ?

Pas vraiment, je ne sais pas. (BLANC) Pas plus que ça en tout cas, si on en a parlé, c'est... ça a été vite fait quoi, c'est pas un... Alors qu'à mon avis, pas suffisamment ça c'est clair et net. Après, peut être qu'on en a parlé mais ça m'a pas plus impacté que ça quoi, faut croire hein.

Ressens-tu le besoin d'être mieux formé sur, heu, cette notion ?

Plus formé sur « Qu'est-ce qui est réellement en mon pouvoir ? Qu'est-ce que je peux faire exactement, sur, heu ... Vraiment du point de vue de la loi, qu'est-ce que je peux faire, mettre en place comme démarche ? Après, heu, pas sur le reste, non pas particulièrement.

Heu, est-ce que tu te sens plus démuni qu'avant l'arrivée du numérique pour pallier les problèmes liés à l'harcèlement ?

Démuni, c'est pas forcément le bon terme, que j'emploierai, ça serait plus « Over end » 'fin (enfin).

Over quoi ?

Over end, heu, comment ça se... Du genre, le sentiment que ça va être de pire en pire en fait. Tu vois ce que je veux dire ? Pas démuni car j'ai quand même le sentiment d'avoir les clés en main pour aider les, les élèves.

Donc même si ça se passe à l'extérieur tu sens que tu as les clés en main ? Tu ne te sens pas démuni par rapport aux (coupée)

Mais démuni je trouve que c'est, c'est, c'est peut être un peu trop fort parce qu'il y a toujours... Pour moi, démuni c'est vraiment du genre, on ne peut rien faire. Tu vois ce que je veux dire ? C'est pas... On a moins de possibilité, ça c'est clair et net. On a moins de clés en main que si c'était dans l'école, que si... A partir du moment où c'est dans l'école, là c'est clair et net que tu peux faire pleins de choses, tu peux mettre pleins de chose en place, tu peux vraiment interagir, tu peux vraiment régler le problème en profondeur, je pense. Dès que c'est en dehors de l'école, ben, vu que c'est pas dans le cadre scolaire, ben, tout de suite ça devient plus compliqué. C'est comme avec les lois, que je te disais tout à l'heure.

Dans ce cas là, même le harcèlement tout court, si ça se passe à l'extérieur, c'est compliqué ?

Oui voilà, que ce soit harcèlement ou cyberharcèlement, pour moi c'est exactement pareil, c'est pas... C'est pareil. Parce que, à l'époque, il n'y avait pas le numérique, ok. Mais si

quelqu'un voulait continuer d'harcéler quelqu'un à l'extérieur, et ben il le faisait. Et j'ai l'impressions que, t'sais sous forme différente en fait. C'est pas plus. J'ai (je n'ai) pas le sentiment que ce soit forcément plus, mais c'est sous forme différente et ça ouvre la possibilité en fait. On a plus de possibilités. Mais ceux qui harcèlent aujourd'hui, je pense que dans... à l'époque, ils auraient aussi harcelé aussi. C'est juste que la forme a évolué je pense. Et c'est pour ça que les adultes, je pense qu'ils aient... Ils ont du mal à comprendre le principe parce que... A l'époque, on était toujours... j'ai quand même le sentiment qu'à l'époque c'était « c'est pas grave c'est des enfants » comme tu disais. Alors que aujourd'hui je pense que, ben, les enfants sont beaucoup plus vite, heu, dans le milieu de l'adulte en fait. Ils découvrent des choses beaucoup plus tôt, ils découvrent des termes beaucoup plus tôt 'fin (enfin) ... En tout cas j'ai ce sentiment là. Ils ont une forme de méchanceté un peu plus cruelle je trouve. Ils sont un peu plus cruels qu'à l'époque. Après, heu, pareil, avant, on prend la tête de l'élève et on la fou dans les toilettes. Pour moi c'est tout aussi cruel que le cyberharcèlement. 'fin, c'est sous forme différente quoi, 'fin, je répond pas trop à ta question quoi mais (rire).

Est-ce que tu as vu le film « Marion, 13 ans pour toujours » ?

Non.

Non ? Alors du coup c'est une fille qui se fait harceler et elle a même, 'fin, elle se fait harceler même sur internet et du coup elle se crée un compte Facebook alors que ses parents la suivent vraiment, derrière. Enfin, ils sont vraiment derrière elle. Elle crée quand même un Facebook et va sur l'ordinateur quand sa mère n'est pas là. Elle reçoit pleins d'insultes sur son compte Facebook. Sa classe sait que c'est elle, même si elle utilise un faux nom et heu, ils ont réussi à avoir son numéro de téléphone et ils lui envoi des messages, même, heu, 'fin tard le soir, la nuit. Heu... Donc pour toi ça, même si c'était, même si ça existait pas, le cyberharcèlement et qu'il n'y avait pas tous ces nouveaux, ces nouvelles technologies qu'on a aujourd'hui, c'est moins, c'est pas... on est pas plus démuni aujourd'hui qu'auparavant ?

Ben (souffle)

Pour toi, c'est pareil ? 'fin, aujourd'hui même si on reçoit des messages (coupée)

Ben en fait, le problème c'est que, bon après j'ai ma façon de penser aussi. Moi, c'est là, c'est les parents quoi. Moi, mais jamais de la vie mes parents, mon père te mettais un contrôle sur internet, heu, et tu ne pouvais pas aller sur les sites qu'il ne voulait pas sur lesquels t'ailles. C'était impossible. Tu vois, heu, tu vois ce que je veux dire ?

Donc tu penses aussi que, ouai c'est les parents

Mais pour moi ce n'est pas que les profs

qui sont responsables de

Voilà, c'est les parents.

des enfants ?

Si un enfant, il se fait harceler et que les parents, ils n'écoutent pas. Ben évidemment qu'il ne va pas aller parler à un prof. Déjà ses parents ne l'écoute pas. Qu'est-ce que tu veux que l'enfant aille parler avec un autre adulte si ses parents ne l'écoutent pas et ne veulent rien savoir. Pour moi les parents, les profs ont un rôle majeur à jouer en classe, certes. Mais, les parents aussi, 'fin. C'est pour ça que, en tant que prof je ne me sens pas plus démuni par rapport à l'époque. Par contre, oui, il faut que les parents soient impliqués aussi. C'est clair que... C'est pas par rapport à l'harcèlement que je me sens démuni. C'est plus par rapport aux parents que je me sens plus démuni parce qu'ils ont pas forcément cette compréhension. Ils ne savent pas forcément... 'c'que c'est même pas forcément une envie, une non volonté. C'est aussi une non connaissance du milieu de, numérique. 'fin tu vois ce que je veux dire ? Pour moi c'est pas... En tant que future enseignante, je ne me sens pas plus démunie. Je ne pense pas que je serais plus démunie par rapport à l'époque. Tu vois ce que, 'fin tu vois la nuance ?

Oui, parce que ça se passe à l'extérieur de l'école et que...

Voilà

Et que, c'est sur les ordinateurs, par exemple sur les réseaux sociaux. Et que du coup c'est plus ton rôle c'est ça ?

C'est pas « plus mon rôle » parce que mon rôle, c'est quand même d'inculquer les connaissances aux élèves, de leur faire comprendre à quel point ça peut être dangereux etc. mais même pour eux, même au delà de l'harcèlement, ça peut être très dangereux pour eux. Un enfant qui a huit ans, qui va sur Facebook, il ne va pas forcément comprendre toutes les petites nuances parce qu'il y a pleins de choses à cocher etc. sur Facebook etc. Ou alors il va sur des sites et il y a des personnes qui peuvent lui parler et dire « ah ben viens on va parler, j'ai ton âge etc., on se retrouve ? » Il ne va pas forcément avoir les connaissances nécessaire ou la maturité nécessaire pour ne pas... Il se dit « ah ben c'est cool, il a huit ans, il m'a dit qu'il a huit ans, il a huit ans. » Tu vois ce que je veux dire ?

Oui

Disons que, pour moi, c'est plus aux parents, à un moment donné de... de prendre leurs responsabilités on va dire et écouter, heu, et écouter les enseignants qui sont, heu, qui leurs disent « oui, 'fin bon ». 'fin tu, 'fin je ne sais pas si c'est clair ?

Oui, si. C'est plus aux parents d'assumer le rôle, 'fin le phénomène de cyberharcèlement qu'aux enseignant parce que ça se passe à l'extérieur, c'est ça ?

Pas plus mais ils ont leur rôle à jouer. Pour moi il faut arrêter de dire « oui c'est aux enseignant, aux enseignant », non. Ils, les enseignants doivent jouer leur rôle mais les parents aussi quoi. Il faut arrêter de dire « oui, c'est les profs et rien que les profs », non.

Donc ton rôle, ça serait plus sur la prévention ?

Oui. Pour moi, ça serait de la prévention et si jamais ça a lieu, heu, de leur faire comprendre pourquoi, mais que ce soit pour le cyberharcèlement comme le harcèlement tout court, 'fin, voilà... Et si les parents, ils l'apprennent ou quoi, ben pouvoir leur donner les clés qu'ils puissent utiliser pour pouvoir gérer ce genre de situation. Mais c'est pas à moi, concrètement parlant, c'est pas à moi de le régler. Tu vois ce que je veux dire ?

Oui je vois. Alors, la dernière question : Est-ce que tu peux exprimer tes besoins ou tes suggestions pour pallier le problème du cyberharcèlement à l'école ?

Ben déjà, rien qu'à partir du moment, si les profs écoutaient un peu plus les élèves, déjà rien que ça, à mon avis, ce serait énorme. Vraiment, rien que ça. Si, parce que, même à moi, c'est arrivé alors que c'était dans l'école. C'était même pas cyberharcèlement ou quoi. T'en parles, heu, et ben, il y a une fois où on a fouillé mon sac j'avais un sorte de journal, un pseudo journal intime dans mon sac. Il y a des gens qui ont ouvert mon sac, qui ont fouillé, qui ont fait tourné le journal dans toute l'école. J'en ai parlé avec un de mes enseignants et sa réponse a été : « Oui, ben tu n'as qu'à pas ramener ce genre de chose à l'école quoi ». Ben...

Et comment tu t'es senti quand (coupée)

Ben, je me suis... j'étais un peu énervé, genre « mais ils se foutent de la gueule du monde quoi, tu as que ça à me dire quoi ? » 'fin... ok d'accord. J'ai très vite compris que c'est pas en parlant aux enseignants ou quoi que les choses allaient être réglé.

Et ça, ça t'es arrivé à quel âge ?

Ça, cette anecdote là, j'étais en troisième.

D'accord.

Mais, j'ai commencé à être en ... on a commencé à se moquer de moi dès le CM1 quoi, dès que je suis arrivée en France. Quand j'étais dans l'autre pays, ça n'est jamais arrivé en tout cas quoi. Et heu, après, en élémentaire etc. le caractère 'fin, mon caractère fait que je m'en fou quoi.

Et du coup quand tu es arrivée en France en CM1, on s'est moqué de toi par rapport à (coupée)

Alors, par rapport à pleins de choses (soupire) : par rapport à mon accent, par rapport au fait que je ne parlais pas bien français et après c'était aussi, ce n'était pas forcément moquerie directement mais j'étais un peu la bête de foire en fait parce que vu que j'étais pseudo pom-pom girl aux Etats-Unis, que j'avais tout une autre culture, j'avais tout pleins d'expériences différentes par rapport aux élèves de cette école, et ben ils venaient vraiment autour de moi. Ils me disaient fais ci, fais ça. 'Fin, ils ne se moquaient pas, là par exemple ils ne se moquent pas ou quoi mais ils te donnent l'impression d'être un animal, que t'es vraiment une bête de foire quoi alors qu'à un moment donné : « laissez-moi tranquille quoi,

je ne vous ai rien demandé, foutez moi la paix quoi.

Et du coup tu ne crois pas que c'était plutôt s'intéresser à toi (coupée)

Non parce que ...

Pour comprendre la culture d'un pays.

Non, si ça avait été ça, ils ne rigoleraient pas en même temps. Tu vois ce que je veux dire ? Parce que là c'était vraiment : ils tournent autour de toi, ils disaient « allez, vas-y fais ça et tout » et d'autres y ricanent derrière et ils rigolent. Il y a toute... Il y a ce que tu dis, la façon dont tu le dis aussi. Parce qu'il y en a d'autre dans la classe. Eux c'était vraiment... ils voulaient vraiment savoir. Ils étaient réellement, sincèrement curieux. Alors qu'il y en a d'autre c'était vraiment de la... Pour moi, c'était une forme de méchanceté en fait. C'était vraiment : « Je me moque de toi et tu es un animal, tu n'as rien à faire ici », heu, fin, voilà. C'est une autre culture et puis au collège ça a continué encore parce que les profs ils trouvent ça trop cool qu'il y ait des élèves qui viennent de l'étranger etc. Ben du coup ils le disent à toute la classe alors que moi je ne voulais absolument pas que les gens sachent que j'ai vécu dans un autre pays. C'est la dernière chose dont j'avais envie parce que je savais très bien qu'à partir du moment où on sait que tu as vécu cinq ans dans un autre pays, et ben... Et vas-y qu'on vienne et qu'on dise « ah ben oui mais t'es pas française, t'es pas française, rentre chez toi » ou « t'as vu comment tu t'habilles ? » parce que c'est tout une autre culture quoi et heu... 'Fin ça a continué longtemps quoi mais après, après ça ... on ne me gonflait plus avec : d'ou je venais. Mais ça dérivait vers d'autre, d'autres types, formes d'harcèlement. J'ai de CM1 jusqu'à la terminale quoi. On est venu me saouler.

Et par exemple le fait que, est-ce que c'est toi qui as dit que tu avais été pom-pom girl ?

Mais non, c'est des gens, c'est les profs parce que mes parents ils parlaient, heu... Ils ont parlé aux enseignants pour qu'ils comprennent un peu et du coup les enseignants, ils étaient fiers d'avoir ce genre d'élève et du coup ils trouvaient ça super intéressant culturellement et du coup ils le disaient à la classe. Après, il y a toutes les autres classes, du coup, qui sont au courant parce que ça a fait du bouche à oreille. Les gens de la classe par contre, eux, ils ne me disaient rien. C'est toutes les personnes qui étaient extérieures à ma classe qui venaient me... me gonfler.

Donc ça se passait dans la cours de récréation ?

Ouais, c'était toujours dans la cours.

Et les enseignants ne venaient pas, n'intervenaient pas dans ce genre de situation ?

J'ai même pas... Honnêtement, je n'ai même pas le souvenir, en CM1 - CM2, j'ai même pas le souvenir d'en avoir parlé. C'est... Disons, CM1 – CM2, ça ne me blessait pas. C'était plus, ça me saoulait, du genre : « Foutez-moi la paix quoi ». Et, heu... Mhhh, ah, heu ... j'ai un caractère pfff « cause toujours quoi », mais... 'Fin, moi je trouvais ça vraiment totalement, je trouvais ça con et immature en fait. Je ne comprenais pas. C'était limite : « C'est bon quoi,

t'as neuf ans, grandis un peu ». 'Fin... Ben ouais ben... Faut croire que non quoi parce que ça a encore duré longtemps et puis en sixième quand il y a des troisièmes qui viennent te voir et qui te gonflent avec ça encore tu dis « non mais sans déconner, vous avez jamais vu quelqu'un qui parle anglais de votre vie ou quoi ? » 'Fin... Moi je trouvais ça aberrant en fait. Sur ce genre de chose je trouvais ça aberrant. 'C'qu'en plus, j'ai mon prénom « Edwige » aux Etats-Unis, ça ne se prononce pas de même manière que la chouette d'Harry Potter alors qu'en français, ça se prononce exactement de la même manière. Donc quand mon... Quand on commence à se moquer de moi par rapport à mon prénom je fais : « Mais de quoi tu me parles ? ». 'Fin... « t'es con ou quoi ? » (Rires). J'sais pas, j'suis un peu tomber le... Tu vois ce que je veux dire ? J'avais pas....

Oui

Ça ne me blessé pas parce que mon prénom je l'apprécie très bien et moi j'aime bien ce genre... justement le prénom qui sorte de l'ordinaire. Je ne comprenais pas en fait. Et au f... C'est juste que c'est usant à la longue. C'était vraiment... ça m'épuisait. Après, il y a d'autres formes de harcèlement qui sont arrivées. Là par contre, je me disais « là, là, vous commencez vraiment à me..., me gonfler. Là ça commence à vraiment me taper sur le système. A partir de la... cinquième, quatrième, là ça commençait vraiment me... Sixième, cinquième j'avais donc ma copine là qui me harcelais heu... j'appelle ça de l'harcèlement moi, qui se faisait passer pour quelqu'un d'autre via, heu, via internet. Là, ça m'a profondément blessé.

Oui du fait que ce soit ta copine ?

Voilà, le fait que ce soit ma copine là, ça m'a profondément blessé et heu... Je me suis vraiment sentie con pour le coup. En quatrième, là pareil, j'avais des amis, là pareil, ça m'a profondément blessé aussi. C'était quelqu'un qui était soit disant mon ami entre guillemets, gros guillemets. Et, heu... qui par exemple, j'ai eu de l'acné sévère à partir de la cinquième et qui me, qui m'offrait des liquides et me disait « tiens, pour nettoyer ta peau parce que là c'est catastrophique » ou qui... ben j'ai des poils et du coup ... oui excuse moi, je n'ai pas envie de m'épiler toutes les semaines quoi, donc ben j'avais des poils en sport par exemple. Et là c'était « vas-y le singe », « vas-y le mamouth » et « vas y le grezlee »... quand c'était mes amis en fait, qui étaient soit disant mes amis, qui étaient soit disant, mais ouai, soit disant...là ça me blaissait parce que... ouai là à ce moment là ça me blaissait. Puis, le fait qui remonte en quatrième, là ça a été la pire année quand même. En quatrième, j'avais... heu... j'avais des filles parce que toute ma sixième, cinquième j'avais pas de poitrine, du coup elles arrêtaient pas de se moquer de moi par rapport à ça. Sauf qu'après, en quatrième, j'ai commencé à en avoir et là c'était « oh mais elle est allée se faire refaire les seins » etc et ça tournait dans tous le collège aussi, et j'en, fin... ça commençait à devenir, fin là. C'était ridicule faut arrête. Puis, en troisième, on a fouillé mon sac, quatrième, pareil. Toute la classe a été remonté... contre moi entre guillemets et il n'y a plus personne qui voulait me parler, plus personne qui voulait être en binôme avec moi ou quoi que ce soit, fin... voilà. Et après au lycée, là pareil, j'étais la grosse trainée de l'école, fin j'étais la grosse salope parce qu'il y a un mec qui a voulu coucher avec moi, j'ai pas voulu. Il a raconté à toute l'école que j'étais une fille facile et qu'il suffisait de venir me voir pour pouvoir avoir ce qu'on voulait dans les toilettes du lycée quoi, fin... c'est... Ceux que je ne connais pas, venez me parler autant que vous voulez,

faites toutes les réflexions que vous voulez, ça ne m'atteindra pas. C'est... Vraiment, ce n'était ... Je... ça ne me blessait en aucun cas. Par contre, dès que c'était quelqu'un qui m'était très proche, là... là je dois avouer que... oui ça me touchait. Mais, heu... pas au point de ne plus avoir confiance en moi ou quoi même si je pense que ça a énormément influencé ... vue... heu... ce qui... les relations que j'ai eu par la suite...

Et du coup, quels... est-ce que tu penses que ça a des impacts sur ta vie ?

Plus maintenant. Fin... confiance en soi, estime de soi, plus du tout. Heu... J'ai fait en sorte de reprendre confiance en moi. J'ai vraiment quitté tout ce point là. J'ai vraiment refait ma vie, heu... ailleurs. Voilà. Maintenant, confiance en soi, estime de soi, plus du tout. Confiance aux autres, je pense que je n'aurai plus jamais confiance en qui que ce soit de ma vie parce qu'il y a tellement de choses qui se sont répétées en fait. Il y a tellement... tous mes meilleurs amis que j'ai eu depuis le... le... le plus jeune âge. A un moment donné ils me mettent un couteau dans le dos. Et, ça fait quand même mal quoi... fin, quand c'est répété encore et encore tu te dis « c'est fini », j'en veux plus de ce genre de choses : « ne fais plus confiance aux gens ». Je peux être proche de quelqu'un mais si du jour au lendemain il arrête de me parler, ce n'est pas ça qui va me dévaster quoi. J'ai... fin... je ne m'attache plus autant que je m'attachais avant et j'ai plus aucune confiance. Même si on a l'impression que ça y est on est pote etc. Non, non, je serais méfiante et je serais méfiante avec toi jusqu'à très longtemps.

Oui, bon, ben merci.

Annexe 8 : La transcription de l'entretien réalisé avec une enseignante le 23/05/2017

Moi

L'étudiante

Alors, du coup, avant de commencer, j'aimerais donner la définition du harcèlement scolaire. La simple brimade peut être synonyme de harcèlement. C'est la répétition d'une violence qui peut être verbale physique ou encore psychologique. Donc, il y aura trois parties dans ce questionnaire. Donc une partie avec des questions générales, une partie avec, heu... avec des questions sur le harcèlement. Et une autre partie avec des questions sur le cyberharcèlement. Alors, donc la première partie avec les questions générales. Donc, heu... Quel âge avez-vous ? si vous voulez vous pouvez donner une tranche d'âge.

Heu, j'ai, heu... J'ai quarante et un ans.

Quarante et un ans, d'accord. Depuis combien de temps enseignez-vous en école primaire ?

Ça fait, dix... c'est ma dix-septième ou dix-huitième année.

D'accord. Heu, depuis combien de temps enseignez-vous au sein de votre école actuelle ?

C'est ma cinquième année dans cette école.

D'accord et toujours avec un cycle un ?

Oui, puisque c'est une école maternelle isolée.

Oui, ben oui...

Ça fait cinq ans que je suis dans cette école.

D'accord. On va passer maintenant aux questions liées au harcèlement. Alors, pour vous, qu'est-ce que le harcèlement.

Heu... le harcèlement c'est quand... heu...mmh... des choses, on va dire globalement qui font du mal, qui peuvent être des paroles, des gestes, de la violence physique ou verbale se répètent en permanence contre la même personne.

D'accord.

Donc elle a le sentiment d'être, heu... d'être vraiment maltraitée pour ce qu'elle est, elle-même.

Oui... avez-vous déjà vu une forme de harcèlement dans l'une de vos classes ? Donc que ce

soit ici ou dans une autre école.

... Je réfléchis. J'essaie de voir dans mes souvenirs...

Oui.

Non, je dirais non.

Non ? Alors, pensez-vous que... pensez-vous intervenir si un problème lié au harcèlement.

Pardon, en fait si...

Oui ?

Je viens de me rappeler. Si, oui, une fois, dans cette école.

Dans cette école ?

Ouai, en fait ouai.

Donc en école maternelle ?

Ouai.

Heu... donc dans quel cas s'est-il produit ? à l'intérieur de l'école ?

C'était en grande section. C'était dans une classe de grande section.

D'accord.

Et , heu... ça se passait dans l'école oui. Ça se passait dans la cours. C'était, en fait, c'était des jeux de cours. Mais un jeu, heu... qui... avec une victime et un bourreau on va dire.

D'accord. Et, est-ce que vous pouvez décrire un peu plus spécifiquement ?

Heu... ben... En fait, c'était deux petites filles, heu... et... l'une était un peu devenue le jouet de l'autre. Et... du coup dans le jeu, elle se faisait taper, elle se faisait crier dessus, elle se faisait gifler. Il lui arrivait tout un tas de choses comme ça. Forcer à faire des choses, mais ce qui était très compliqué c'est que cette petite fille à la fois était victime mais à la fois, heu... consentante. Donc il y a quelque chose dans la relation entre ces deux petites filles. Mais c'était une forme de harcèlement quand même parce qu'elle en souffrait beaucoup. Mais, heu... elle était dans une forme de dépendance avec sa copine et du coup, heu... elle continuait à jouer tout en souffrant beaucoup et du coup s'en plaignant, d'abord à ses parents qui sont venus me voir et après on avait dénoué ça. Mais c'était... c'était un jeu.

D'accord.

C'est pour ça que je n'y ai pas pensé tout de suite mais c'était du harcèlement quand même parce que c'était toujours dirigé, c'était toujours avec cette petite fille là et c'était une petite fille. Ce n'était pas une classe qui... un bouc émissaire. C'était une relation entre deux enfants.

D'accord. Et... êtes-vous inter...in... êtes-vous intervenue et comment du coup pour aider la petite fille ?

Alors, je suis intervenue à la demande des parents de la petite fille harcelée entre guillemets parce que c'est eux qui m'ont alertés. Alors, comment je suis intervenue ? En en parlant à ces deux petites filles séparément et ensemble. Heu... ça m'avait... Et en étant extrêmement vigilante après dans la cours. Je surveillais heu... leurs jeux. Et ça n'avait pas suffi et ça continué. Et, j'ai fait dans ce cas là quelque chose que je ne fais quasiment jamais. C'est que j'ai interdit à ces deux petites filles de jouer ensemble pendant une période donnée. Jusqu'à ce qu'après on refasse des essais et comme ça se passait bien, on avait réussi. Et puis j'étais intervenue en rencontrant également les parents des deux enfants.

D'accord et donc pensez-vous intervenir si un problème lié au harcèlement se passe à l'extérieur de l'école ?

Ça c'est... je ne me permettrais pas de répondre parce que j'aurais très envie de dire oui mais je ne sais pas comment je réagis en vrai parce que ça dépend tellement de... est-ce qu'on parle d'enfant ? est-ce qu'on parle d'adulte qui ont l'air costaud et très très agressifs et où la peur ferait que je n'oserais pas.

Non par rapport aux enfants.

On parle d'enfants ? Donc si, je pense que j'interviendrais.

D'accord.

Mais... si, je pense que j'... je... je laisserai pas... ouai je pense que j'interviendrais.

Et du coup, pour quelles raisons intervenir ?

Parce que, heu... ben parce que... on ne peut pas laisser maltraiter un enfant et le voir en tant qu'adulte sans... sans rien dire.

Donc maintenant, on va passer aux questions liées au cyberharcèlement. Donc, heu... pour vous qu'est-ce que le cyberharcèlement ?

La même chose que le harcèlement pas cyber (rire) sauf que pour le coup il n'y a pas de violences physiques mais c'est verbal ou des images violentes ou des choses qui sont pareil... mises en ligne, heu... pour nuire et de façon répétée, dirigée contre la même personne.

D'accord. Heu, avez-vous déjà vu une forme de cyberharcèlement dans l'une de vos classes ?

Non.

Non ?

Non, ils sont trop petits pour ça.

D'accord. Vous- avez toujours été en maternelle ?

Non, ah non. Non, j'ai été en élémentaire mais à l'époque, les réseaux sociaux n'étaient pas du tout développés. Moi quand j'étais en élémentaire... J'ai débuté en élémentaire donc il y a dix-sept ans.

D'accord.

Heu... j'y suis restée...heu... j'y suis restée cinq ans... Et après j'ai eu un poste spécialisé donc j'étais quand même dans les écoles élémentaires. Mais c'est quand même assez récent ce phénomène... ces phénomènes des réseaux sociaux donc non je n'ai jamais eu l'occasion de voir ça.

D'accord... Heu...

Les enfants n'avait pas... fin il n'y avait pas Facebook, il n'y avait pas tout ça.

Pas de téléphone en primaire ?

Non, non. Non, non, ce n'était pas encore assez développé.

D'accord. Heu... pensez-vous... heu... intervenir si ce phénomène de cyberharcèlement se passe à l'extérieur de l'école ?

Ben... je ne vois pas... fin....ça voudrait dire que moi je vais sur les pages et je verrais... comment je peux constater ça ?

Pas forcément avec une classe de maternelle.

Oui, avec une autre classe, un enfant à l'école me confierait qu'il se sent cyberharcélé ?

Oui.

Je pense que j'en... peut être que dans... C'est difficile ... comme ça je pense que ma première entrée ce serait de pas prendre le cas spécifique, de ne pas parler de l'enfant spécifiquement mais heu... plutôt dans le cas d'une pédagogie de débat un peu philosophique, quelque chose comme ça... De lancer un débat là-dessus mais de façon générale pour faire réfléchir les enfants sur les implications ou en prenant un cas fictif avec

situations, heu... de réflexion mais qui mettent en jeu du coup l'empathie, avec des... des... Je pense que ça c'est quelque chose qu'il faut faire de toute façon... pour éviter, pour prévenir parce que là on parle toujours de quand ça arrive. Mais pour prévenir ce genre de choses, je pense que si on travaille sur l'empathie avec les enfants il y a moins de chances pour que ça arrive. Donc, heu... il y a des dispositifs comme ça où on lance des débats mais qui sont formulés par : « qu'est-ce que ressent, je ne sais pas moi... un... une personne handicapée qui voit des gens qui se moquent de lui » ou « qu'est-ce que ressent un enfant qui voit sur une page Facebook que ses camarades se moquent de lui. Mais voilà, formulé d'une façon générale et on essaye de réfléchir et de se mettre à la place d'eux.

Oui.

Je crois que ce serait ma première entrée. Ne pas dire heu... ne pas dire tout de suite « ben voilà votre camarade... »... en parler de façon...

D'accord

Je pense que ça se prévient aussi comme ça.

Oui. Et du coup, en parlant de prévention du cyberharcèlement, est-ce que vous faites des préventions du harcèlement ou même du cyberharcèlement ?

Alors, on en fait au sens où... en tout cas, moi dans ma classe, dans les règles de la classe, il y en a. C'est des grandes règles génériques. Il n'y en a que cinq. Il y en une qui est « Je prends soin des autres ». Et donc, en travaillant au quotidien comme ça, à chaque fois que je régule un conflit, par exemple... un conflit ou même un incident : un enfant tombe dans la cours parce qu'il est bousculé par un autre et l'autre le regarde à peine et continue à courir. Et ben moi, mon intervention ça va être de le rappeler et de lui dire : « prend soin de ton copain ». Où alors il se moque car il est tombé, des fois c'est rigolo de voir quelqu'un tomber, on l'a tous fait. Ben, ça va être de dire, mais... « prendre soin de ton camarade, tu l'as fait tomber, tu n'as pas fait exprès, mais prendre soin de lui c'était : ne pas se moquer, l'aider à se relever, l'accompagner pour venir me voir et m'expliquer ce qu'il s'est passé. Je pense qu'on a proposé un exemple.

Oui.

Mais, en mettant ça au centre du vivre ensemble et du « on prend soin des autres », « on ne leur fait pas de peine », « on ne leur fait pas de mal », au contraire, « on s'aide », « on s'entraîne », « on est solidaire », je pense que c'est une forme de prévention du harcèlement.

Oui. Et ces règles, du coup, elles ont été établies avec les élèves ou vous les avez imposé ?

Non. Je l'impose. Prendre soin des autres je l'impose, ça ne se négocie pas.

D'accord.

Et en fait, moi, dans mon fonctionnement, j'ai cinq grandes règles que j'impose. Et après, avec les enfants on réfléchit au contenu. Donc, pour rester sur cette règle « je prend soin des autres », moi j'impose « je prends soin des autres », j'en donne des exemples au quotidien mais je demande aussi aux enfants du coup de dire... on complète, on met le concret de qu'est-ce que c'est « prendre soin des autres » ? Donc fais ça avec... je fais ça avec les enfants mais je l'impose, ça ne se négocie pas.

Oui.

Puis en plus, quand on négocie tout et qu'on tout faire dire aux enfants, des fois ça devient... ils ne sont pas dupes, ils vont dire tout ce qu'on a envie d'entendre « il ne faut pas taper ». Après, ça ne les empêche pas de le faire donc heu... Mais c'est eux qui vont dire...

Moi je dis : « on est obligé de prendre soin des autres » et ils vont dire « ben oui, c'est pas taper

- Ben d'accord, on va le dire, pas taper qu'est-ce que c'est d'autre ?

- Pas se moquer

- ah ça c'est important, ne pas se moquer. C'est quoi se moquer ?

- Ben c'est rigoler sur...

Fin, parce que c'est délicat des fois, un enfant, il peut rire et il ne se moque pas mais c'est prit pour une moquerie, fin voilà, d'où le travail sur l'empathie. « Oui toi tu as ris, tu ne voulais pas te moquer mais lui il l'a pris comme ça, voilà ce qu'il a ressenti ».

D'accord. Heu... Par rapport aux textes réglementaires, est-ce que vous les connaissez ?

Heu...

Concernant le harcèlement ?

Non.

Non ? Et concernant le cyberharcèlement ?

Ben... non. A vrai dire, je ne pense pas parce que je pense que c'est des textes que j'irai chercher en cas de besoin. Voilà, on sait qu'ils existent et si on veut vraiment savoir, heu... ouais, donc voilà.

Avez-vous été formée ou informée sur le cyberharcèlement en classe ?

Non.

Non ? heu... Est-ce que vous ressentez le besoin d'être mieux formée ?

Non.

Non ?... Selon vous, avant l'arrivée du numérique, était-il plus facile de gérer les problèmes liés au harcèlement... en général avec les élèves ?

Oui, je pense, parce que pour le coup, heu... va être médiatisé et puis sans aucun contrôle possible puisque les choses sont partagées d'une façon exponentielle, des choses qui restaient interne à l'école, éventuellement, ou très privé, et où d'un coup, le contrôle, il est impossible. Donc, ça peut prendre des... des toutes petites choses... Je pense que même des petites choses, un petit évènement qui n'est pas de l'ordre du harcèlement, devient du harcèlement parce qu'il est médiatisé sur les réseaux sociaux. Donc oui, déjà ça, en tant qu'enseignant, à part la prévention, on n'a pas de contrôle là-dessus... Je veux dire, les enfants au cycle 3 ou ado au collège, ils rentrent chez eux, ils décident que leur photo du copain, un peu humiliante, il vont se marrer, la mettre sur Facebook, je ne peux rien y faire. Il n'y a aucune emprise là-dessus. Donc oui, avant qu'il y ait ça... A part, a part, heu, à part la prévention... Essayer de faire en sorte qu'ils comprennent avant les implications d'une telle mise en ligne.

Oui.

Mais à part ça...

Par exemple, pour le cyberharcèlement, est-ce que vous avez vu le film « Marion, 13 ans pour toujours » ?

Non.

Non ? Alors à un moment il y a un passage... Alors c'est une petite fille qui se fait harcelée, elle est au collège. A un moment, il y a un passage où elle est dans le vestiaire, donc ils sont en EPS. Et, il y a l'enseignant qui rentre, il voit concrètement que... que la petite fille se fait harcelée par les autres filles du vestiaire, elles lui ont pris ses vêtements etc... Et l'enseignant, enfin, une petite fille prend l'enseignant en photo et lui dit « si vous ne sortez pas du vestiaire, je diffuse la photo sur internet » et du coup ça montrerait qu'il entre dans le vestiaire des filles. Du coup lui, il est sorti, il n'a rien dit. Il a bien vu le harcèlement, mais il n'a rien dit. Qu'est-ce que vous pensez de ça ? Est-ce que vous auriez réagi de la même façon ?

C'est difficile à dire. Heu... C'est difficile à dire, après... Moi, fin, moi je pense que... ah c'est facile hein de se mettre, là pour le coup, de dire « moi j'aurai fait si ».

Oui.

... de se dire que ben, oui, il est rentré dans les vestiaires parce que c'est aussi son rôle d'enseignant de veiller à ce qu'il n'y ait pas de débordement et que tout se passe bien et que tout le monde soit en sécurité donc je pense que... la menace, il aurait dû dire « c'est mon métier d'être là et de vérifier. Ce que vous faites est interdit » enfin, voilà, je pense qu'il n'aurait pas dû faire ça.

Oui.

Après c'est hyper facile de répondre parce qu'il y a aussi une pression par rapport aux affaires de pédophilie et tout ça et que du coup, ça peut être... pour une homme du coup, heu... menacé d'ado heu... dont il sait peut être qu'elles peuvent aller très loin parce que

oser dire ça à son prof c'est qu'elle est aussi capable d'aller loin dans les choses. On peut aussi se dire que ça peut faire peur.

Oui.

Donc c'est délicat. Et après, il aurait pu aussi sortir mais faire quand même ce qu'il y avait à faire auprès de la hiérarchie de l'établissement et dire « voilà le constat » et puis, fin, tout dire, dire : « moi je suis rentrée et voilà ce que j'ai vu et voilà comment elles ont réagi, en me menaçant d'eux », pour que les sanctions soient posées à tous les niveaux.

Et donc, la dernière question, pouvez-vous exprimer vos besoins, et/ou vos suggestions pour pallier le problème de cyberharcèlement à l'école.

Heu... je pense que pour les enseignants qui ont des enfants du niveau d'âge... et peut-être de type de public où il y a ce risque là, des formations ça serait intéressant. Et je pense qu'il faut aussi développer la prévention. J'ai déjà vu pas mal de choses comme ça, au collège surtout, je ne sais pas si ce sont les professeurs de technologie qui ont fait ça ou les professeurs principaux des fois qui, pour prévenir ce genre de chose, montrent à quel point une image peut devenir virale. Donc, ils font avec leurs élèves, ils rédigent une petite pancarte en demandant « partagez parce que je voudrais montrer à mes élèves... » voilà, fin, je veux dire, aussi leur apprendre à mieux connaître le fonctionnement de ces médias là pour en comprendre les implications et comprendre la grav... le degré de gravité que peut prendre... la mise en ligne d'une photo.

D'accord.

Donc mieux connaître le média et mieux connaître les conséquences possibles. Mais tout ça en prévention. Donc peut être aussi de la formation pour les enseignants, là dessus, spécifiquement.

Annexe 9 : Les réponses à la question 1 – Partie 2 du questionnaire

1. Avec vos mots, pouvez-vous définir le phénomène de harcèlement ? *

Fonctionnement → numéro du questionnaire. Réponse

- 1 C'est la répétition d'actions physiques ou verbales négatives à l'égard d'un individu.
- 2 violence, menace, insécurité isolement
- 3 humiliation à répétition
- 4 forme d'agression psychologique, verbale ou physique qui se répète
- 5 Méchanceté, rejet, négatif, rabaisser les autres
- 6 Violence a répétition
- 7 Répétition d'un phénomène de violence (physique ou psychologique)
- 8 Phénomène de violence (physique ou morale) à l'encontre d'autrui.
- 9 Insultes, agressions à répétitions
- 10 violence sous quelque forme qui se répète
- 11 Le harcèlement c'est être victime de façon répétée de moqueries, brimades ou insultes.
- 12 Des violences physiques ou des insultes et moqueries envers un enfant de la part d'un groupe
- 13 Violence faite à quelqu'un ayant des conséquences physiques ou morales.
- 14 Certains enfants se font harceler car ils sont différents et ne disent rien aux adultes de peur de ne pas avoir d'amis.
- 15 S'en prendre à une personne de manière intentionnelle et répétée moralement ou physiquement
- 16 Une personne qui, par la force morale ou physique, agresse avec régularité une autre personne. Dans le harcèlement, il y a le concept de l'insistance.
- 17 Violence verbale et/ou physique
- 18 répétition d'un fait de violence
- 19 Problème bien trop présent... Qui s'installe silencieusement et grandit grave à des non dit.
- 20 Prise de tête quotidienne. Brimades. Coups. Insultes. Réflexions. ...
- 21 Prise de tête quotidienne. Brimades. Coups. Insultes. Réflexions. ...

- 22 Attaque verbale ou physique répétitive à l'encontre d un élève
- 23 Qd une personne fait une violence physique, morale, verbale ... à une autre
- 24 Actes de violence verbale et/ou physique répétés envers une même personne
- 25 Actes physiques et/ou verbaux répétés qui peuvent nuire à un élève.
- 26 Moquerie acharnement
- 27 Des attaques discrètes et répétées, souvent considérées comme peu importantes par l'entourage.
- 28 Le harcèlement est une attaque physique ou verbale répétée envers une personne
- 29 Violence ou agression verbale ou physique subie régulièrement ou quotidiennement
- 30 Situation dans laquelle un élève se trouve en position dominante face à un autre et use alors de son "pouvoir" de manière constante et abusive face à celui-ci.
- 31 Violence Mal être Inconscience
- 32 Quand un élève se fait ennuyer insulter et ou violenter de façon répétitive
- 33 humiliation d'un enfant isolé
- 34 Un comportement humiliant et récurrent
- 35 Violence verbale ou physique régulière
- 36 Acte de violence verbale ou physique (humiliation, isolement forcé, insultes, coups, racket) qui se répète envers une victime.
- 37 Brimades (verbales, physiques, morale) répétées envers un élève, par unplusieurs élève.
- 38 Mots et- ou gestes désagréables et répétés dans l intention de nuire.
- 39 Brimades répétées et fréquentes, associées ou pas de coups et d'insultes.
- 40 Violence physique ou verbale régulière
- 41 Solliciter toujours le ou la même en lui faisant du chantage affectif ou en le menaçant
- 42 Essayer d'être supérieur aux autres en les abaissant et en profitant de leurs faiblesses.
- 43 S'obstiner à ennuyer autrui avec un certain plaisir.
- 44 Prise en grippe d'un enfant moqué
- 45 Violence physique ou verbale répétée
- 46 Violence physique ou morale répétée
- 47 violences répétées (verbale, physique ou psychologique)
- 48 Atteinte à la vie privée et aux libertés
- 49 L'harcèlement peut être physique, verbal ou phycologique, c'est une violence répétée à l'encontre d une personne

- 50 Embêtement répétitif, voire régulier (moqueries, gestes, menaces...)
- 51 Solitude souffrance détresse honte
- 52 Violence physique ou morale répétée
- 53 Surnois et non visible
- 54 Le harcèlement peut se définir comme une violence qui peut être verbale ou physique mais qui se caractérise par son caractère répétitif, ne laissant aucun répit à la victime
- 55 Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse.
- 56 Critiques continues ET moquerie incessante envers un camarade. Isolement de CE camarade !
- 57 Moquerie, rumeur ou méchanceté récurrente proférée par une ou plusieurs personnes envers une personne, qui ressent alors des troubles psychologiques
- 58 Le pouvoir que prend une personne sur une autre plus faible voire incapable de se défendre dans le but d'humilier
- 59 Poser des actes désagréables envers autrui et à répétition
- 60 Méchancetés répétitives qui vont engendrer chez le harcelé une perte de confiance en lui une mauvaise estime de lui même une peur permanente des autres à long terme les dégâts peuvent être très graves sur la santé physique et psychique
- 61 Le harcèlement ce sont des coups, violences, insultes qui sont récurrents, répétés
- 62 Agressions physiques ou verbales sur internet. Le caractère répété fait que c'est du harcèlement.
- 63 La discrimination, le fait de rabaisser une personne régulièrement
- 64 C'est un comportement répété qui vise une personne en particulier. Cette personne est affectée moralement ou physiquement par ce comportement
- 65 Je suis forcément influencée par votre définition. Le harcèlement est une action répétée, perçue comme violente par la victime. Action psychologique, ou physique.
- 66 Violence physique ou psychologique qui dure dans le temps qui se répète
- 67 Mots ou actions répétées et dérangeantes envers une personne qui subit sans le vouloir.
- 68 traumatisme pour la victime
- 69 Il s'agit d'un élève qui se fait "embêter" (je ne trouve pas de mot plus fort là, tout de suite), a répétition par un ou plusieurs autres élèves. Il peut s'agir de violences physiques ou verbales.
- 70 Pression psychologique et/ou physique

- 71 Le harcèlement est un ensemble de paroles, de gestes qui se répètent chaque jour et atteint le bien être d'une personne
- 72 Répétition d'une violence moral ou physique et traque dans le cyber harcèlement
- 73 Agressions morales ou physiques
- 74 s'en prendre verbalement, physiquement ou sexuellement à une ou plusieurs personnes vulnérable(s) ou plus faible(s)
- 75 quotidien, présent partout et pas qu'a l'école
- 76 S'en prendre à une personne physiquement ou moralement
- 77 S'en prendre à une personne physiquement ou moralement
- 78 acharnement, mise à l'écart, humiliation, violence, méchanceté
- 79 Injustice, victime, agresseur, témoin, honte, humiliation
- 80 Violence verbale et psychologique répétées principalement (mais aussi violence physique, racket..)
- 81 Violences répétées, mentales ou physiques
- 82 agression physique ou morale et toute tentative délibérée directe ou indirect de nuire une personne ciblée (intimidation, lancer des rumeurs, diffamation, saboter son travail, menacer, faire peur, en faire un bouc émissaire, monter le groupe contre la personne ciblée, mise à l'écart, l'isoler, avoir de l'emprise etc.).
- 83 Le fait de subir régulièrement une attitude hostile (violence verbale/physique/exclusion) de la part d'un individu ou d'un groupe d'individus
- 84 Pour moi le harcèlement est une violence qui se répète et qui peut durer dans le temps. Il est généralement physique mais au sein des établissements scolaires il peut être également moral/psychologique.
- 85 Violence, insultes permanentes, chantage
- 86 Violence verbale ou physique à répétition.
- 87 Des brimades, insultes, moqueries venant toujours des mêmes enfants à l'encontre de toujours le même enfant
- 88 Prendre une personne pour cible de mots blessants, de coups.
- 89 S'en prendre à quelqu'un physiquement ou verbalement de manière répété
- 90 S'en prendre à quelqu'un de façon répétée.
- 91 Actes répétitifs commis par un harceleur sous l'œil de spectateurs

- 92 Réitération de violence physique, verbale ou psychologique envers un individu effectuée par un tiers ou un groupe d'individu
- 93 Agression physique, verbale ou morale discréditant autrui
- 94 Attaques psychologique ou physique. A toujours existé a l'école mais réussi à aller jusque dans les foyers avec internet.
- 95 Pression (positive ou négative) menée par un ou plusieurs individus envers un ou plusieurs autres individus
- 96 Quelque chose de répété et de gênant pour celui qui le subit
- 97 Agressions physiques ou verbales répétées. A noter que pour le harcèlement sexuel, il n'y a pas besoin de répétition, une fois suffit.
- 98 S'acharner verbalement et des fois physiquement sur la même personne.
- 99 3acteurs indispensables victime(s) public et harceleur. sans l'un pas de harcèlement. Chacun à son rôle. La répétition d'un mot geste ou comportement désagréable vis à vis d'un tiers fait de ce mot, geste, ou acte un Harcèlement. ... pblm : si on ne s'aperçois pas que ce fait n'a de cesse alors le harcèlement se subit indéfiniment. ... le comportement peut être anodin pourtant, simple. Mais la présence des 3acteurs indispensables face à cette répétition incessante est humiliante blessante. Voilà le harcèlement. Intervenir c'est faire comprendre à chacun son propre rôle choisi ou non.
- 100 Le fait de faire subir des insultes morales, des intimidations répétées envers un élève
- 101 Moral
- 102 Harcèlement : acte répété dans un but de nuire à autrui moralement ou physiquement.
- 103 C'est une forme de violence qui peut être physique ou morale.
- 104 Acharnement moral, physique ou psychologique sur une personne
- 105 Le harcèlement est une forme de violence physique, verbale pouvant avoir des conséquences plus ou moins graves
- 106 Le harcèlement est un problème entrés élèves où l'un est agresseur, l'autre victime. Il y a une forme d'ascendance, de peur. Le harcelé peut subir des attaques physiques ou verbales (insultes). En général, ce sont des élèves plus faibles ou fragiles qui se font harcelés.
- 107 Le harcèlement n'est pas que physique il peut être mental psychologique une personne harcelée est une personne qui est persécutée. Cela peut être une chose anodine

mais si elle est répétée souvent dans la même journée et tous les jours alors c'est du harcèlement

- 108 Etre dérangé à des fins malsaines par quelqu'un
- 109 Acharnement, violence physique et verbale.
- 110 De type verbal, physique et psychologique le fait de "s'en prendre toujours à la même personne"
- 111 Attitudes violentes, agressives, stigmatisantes, répétées contre une personne.
- 112 Agressions verbales ou physiques répétitives d'une personne ou un groupe de personnes sur une autre.
- 113 Acharnement
- 114 Moqueries répétées à l'école et/ou en dehors par exemple
- 115 Mal-être fait à autrui par la répétition d'une parole, d'un geste, d'une attitude.
- 116 Le harcèlement est un usage répété de violences physiques et/ou verbales. Le terme de harcèlement suppose une répétition ce qui distingue le harcèlement scolaire de la violence scolaire.
- 117 Brigade quotidienne
- 118 C'est un acte répétitif qui affecte l'élève (physique, moral...).
- 119 Je dirais que le harcèlement est une forme de violence (physique, verbale, psychologique) répétée à l'encontre d'une même personne (souvent des personnes vulnérables) sans raison apparente. Le but étant d'humilier cette personne pour le simple plaisir.
- 120 Violence, répétition, dépression, perte de l'estime de soi, effet de groupe
- 121 Compliqué et vulnérabilité
- 122 Le harcèlement est une action (souvent répétée) visant à porter préjudice sur une personne car différente.
- 123 Embêter quelqu'un physiquement ou psychologiquement de manière répétée
- 124 Le harcèlement, c'est de violence répétitive d'un élève ou d'un groupe d'élève envers l'un de leurs camarades
- 125 S'apitoyer sur quelqu'un
- 126 Une personne faisant l'objet d'attaques de toutes sortes de la part d'une ou de plusieurs personnes, qui la dénigrent, la persécutent, la rabaissent.
- 127 Violence verbale ou psychologique répétée sur une personne
- 128 Violences répétées (physiques, morales et verbales).

- 129 Violence (verbale, physique, morale) répétée envers autrui
- 130 Brimades répétées
- 131 Lorsqu'un élève "embête" de manière répétitive un camarade en essayant d'entraîner avec lui ses camarades contre cet élève (que ce soit sous forme de moqueries, insultes...) ce qui conduit à une mise à l'écart de cet enfant
- 132 Répétition de violences verbale, physique ou psychologique exercées sur autrui
- 133 Agression physique ou psychologique qui touche une personne
- 134 Faire du mal à une ou des personne(s) physiquement, verbalement ou moralement, de manière répétitive
- 135 moquerie et jugement sur le physique ou mental venant de la part d'autrui
- 136 Il est de plus en plus présent dans les écoles et difficile à enrayer à cause des réseaux sociaux et des nouvelles technologies
- 137 Agression verbale et/ou physique sur du long terme, à répétition.
- 138 Ce sont des violences (physiques ou morales) répétées
- 139 Une répétition de mots et ou gestes déplacés
- 140 Violence verbale et/ou physique répétitive.
- 141 Humiliation répétée, remarques ou actes répétés et mal vécus
- 142 acharnement et détresse par rapport à la victime
- 143 Paroles, attitude et gestes blessants et à répétition
- 144 moqueries répétées, violences, stigmatisation
- 145 A partir d'une mise en danger émotionnel ou physique pour l'élève
- 146 Répétition d'insultes, coups, remarques...
- 147 violence invisible, psychologique, difficile à déceler
- 148 Dire des propos malintentionnés ou faire des gestes malintentionnés envers quelqu'un directement ou indirectement plusieurs fois.
- 149 Violence répétée sur une même personne
- 150 propos blessant et dénigrant une personne ou un groupe de personnes de manière continue
- 151 Un comportement répété d'un individu (ou plusieurs) envers un autre (critiques, moqueries, insultes, chantage, menaces...)

- 152 Pour moi, le harcèlement scolaire est quand un élève (ou un professeur) persécute un autre élève en le rabaissant, que ce soit avec des mots ou avec des gestes. Ce dernier perd alors toute confiance en lui.
- 153 Phénomène de plus en plus présent et qui installe un climat de malaise permanent
- 154 Atteinte physique ou psychique d'une personne de manière répétée. Phénomène de groupe contre un individu seul.
- 155 Une victime subit fréquemment une agression physique, verbale ou psychologique de la part d'un ou plusieurs harceleurs, sous le regard muet de témoin-complice actif ou passif.
- 156 Violence physique ou morale répétée sur un même élève
- 157 Le fait de s'acharner à plusieurs ou seul sur un seul élève
- 158 Des agissements volontaires (mots, gestes...) contre une personne désignée. Des actions qui peuvent avoir lieu par un groupe de personnes.
- 159 il s'agit d'insultes, violences psychologique, verbales ou sexuelles
- 160 Le fait qu'un ou plusieurs enfants prennent à partie de façon plus ou moins violente mais systématique un enfant sans que ce dernier ne sache se débarrasser de cette situation.
- 161 Ce sont des violences répétées de divers types infligées à une victime de la part d'un ou de plusieurs harceleurs.
- 162 Une agression répétitive, parfois commune à plusieurs individus, envers une personne ciblée.
- 163 actions négatives répétées envers une personne qui en est victime
- 164 Attitude et propos répétés vis à vis d'un tiers
- 165 Violence entre des individus
- 166 Paroles ou gestes blessants et ou violents répétés.
- 167 Action répétée sur le long terme, action physique ou verbale à caractère agressif.
- 168 Violence physique ou verbale se répétant dans le temps. Le harcèlement montre trois types de personnes: harcelé, harceleur, témoins. Le silence est souvent privilégié de la part des enfants victimes plutôt que le dialogue.
- 169 Phénomène qui se répète. Il peut être verbal, physique. Il y a 3 acteurs : les harcelés, les harceleurs, et les témoins
- 170 Violence verbale, physique ou psychologique qui se répète. Un certain cercle vicieux...

- 171 Exercer des brimades, insultes, donner des coups... à une autre personne créant pour elle un sentiment d'insécurité
- 172 situation de violence répétée quelle soit physique ou verbale
- 173 Ampleur, secret, Honte, domination, soumission ...
- 174 embêter quelqu'un de façon régulière (se moquer, le frapper, lui demander des choses,)
- 175 C'est le fait de s'en prendre plusieurs fois à une personne. Cela peut se faire de manière verbale, physique, psychologique...
- 176 Des élèves étant violents envers les uns les autres
- 177 Gestes ou paroles qui se répètent quotidiennement
- 178 Atteintes physiques ou morales portées de manière répétée sur une personne.
- 179 Violence physique ou morale répétée
- 180 Faire mal de façon répétée
- 181 Comportement répétitif visant à rabaisser physiquement et/ou moralement un enfant
- 182 Actes répétés (physiques ou psychiques) envers une victime
- 183 Violence morale sur une personne qui se répète dans le temps.
- 184 Viser une personne à répétition
- 185 Acharnement sur un élève
- 186 c'est pour un individu le fait de subir des humiliations et/ou agressions et/ou insultes répétés visant l'affaiblir psychologiquement
- 187 Mise à l'écart d'un ou d'une élève par un ou plusieurs personnes en lui faisant subir des brimades, des insultes pouvant aller jusqu'aux coups simplement à cause d'une différence physique, mentale, sociale imaginaire ou réelle.
- 188 Le harcèlement est lorsqu'un élève est embêté en continu par un autre élève ou par un adulte, que l'on se moque de son physique ou de ses difficultés scolaires par exemple
- 189 Souffrance morale ou physique subie de manière répétée
- 190 Phénomène répétitif que font subir un ou plusieurs élèves sur un élève. Harcèlement verbale, physique ou psychologique.
- 191 Répétition
- 192 Il faut qu'il y ait une répétition des faits et la personne harcelée se sent toujours en position de faiblesse

- 193 La répétition d'une violence qui peut être de différente nature (verbale, physique ou morale). Cette violence n'est pas perçue de la même manière suivante chaque individu c'est ce qui pose aussi problème pour définir une échelle pour savoir quand est ce qu'on parle de harcèlement ou de "taquinerie".
- 194 Répétition d'actes ayant un aspect négatif sur autrui
- 195 C'est le fait de comportements de paroles ou de gestes mettant l'intégrité ou la sécurité d'un camarade en danger
- 196 Action d'agacer, énerver, provoquer, ennuyer, embêter, se moquer d'une autre personne de façon insidieuse, répétée, sans violence physique le plus souvent, uniquement par la parole, le regard, les mimiques, les gestes ...
- 197 Acte qui se répète et qui nuit à un autre.
- 198 isolement / peur / renfermement / besoin de reconnaissance
- 199 Atteinte répétée à l'intégrité morale et/ou physique d'une autre personne.
- 200 Étouffer, épuiser psychologiquement,
- 201 Tout comportement (posture parole et action) qui nuisent à une autre personne de façon répétitive et qui atteignent son intégrité
- 202 Violences physiques ou mentales envers une personne
- 203 Le harcèlement est une violence faite par une ou plusieurs personnes sur une victime. Elle a un caractère répétitif. Cet harcèlement peut être moral voire sexuel et peut conduire à des agressions.
- 204 C'est le fait de faire quelque chose à une personne de manière très répétée (insulte, coups, vol...) Et insistante.
- 205 tout comportement d'un élève vis à vis d'un autre, qui aurait pour but de le stigmatiser, violenter.
- 206 une personne est victime de pressions, moqueries, violences physiques ou psychologiques de la part d'une ou plusieurs personnes de manière répétée entraînant solitude, désespoir, perte de confiance, peur...
- 207 C'est prendre quelqu'un pour cible de violence de manière répétée et calculée.
- 208 Agissement brutal d'une personne envers une autre que ce soit physique ou moral
- 209 Se faire embêter de manière récurrente par la même personne
- 210 Brimades et méchancetés gratuites et répétées envers quelqu'un

- 211 C'est ne pas accepter l'autre et lui faire remarquer sans arrêt, ce sont des gestes de violence physiques et verbales répétées.
- 212 Répétition, acharnement
- 213 Lorsque que quelqu'un s'en prend à vous de manière physique ou verbale de façon répétée
- 214 C'est lorsqu'on dérange quelqu'un en lui faisant du mal moralement ou physiquement, en le rabaissant
- 215 Le harcèlement est une action qui peut être d'ordre verbale, physique et psychologique. C'est une action qui va à l'encontre d'une personne, elle peut d'abord sembler inoffensive, mais la personne recevant "cette action" est susceptible d'accumuler ces choses et de s'en sentir mal.
- 216 Brimades répétés dans le temps envers une personne par une ou plusieurs autres.
- 217 Phénomène où un ou plusieurs élèves mettent au ban de leur classe, école, club... un de leur camarade qui leur sert à évacuer tous les stress du groupe.
- 218 Méchanceté sans relâche à l'égard d'un élève pris comme victime.
- 219 violence physique, psychologique sur une victime sur un certain temps
- 220 Lynchage collectif ou individuel envers un individu : insultes moqueries violences physiques humiliations...
- 221 Phénomène qui ne devrait en aucun cas exister ... quelque chose de très difficile éprouvant moralement pour les personnes qui en sont victimes
- 222 Violence répétée - mise à l'écart d'un élève.
- 223 Malaise Compliqué Aide Écoute Attention Vigilance
- 224 Moral physique
- 225 Lorsqu'un élève subit des actes qui lui cause un préjudice (brimades, bousculades, insultes...) à répétition.
- 226 Lorsque une personne est mise à l'écart d'un groupe. Elle peut de plus subir des brimades physiques ou morale. Ce phénomène peut être amplifié à cause des réseaux sociaux.
- 227 C'est une atteinte physique ou morale à la vie d'une personne
- 228 un acte répétitif peu importe la catégorie de la violence qui met en danger les apprentissages et le bien être d'un ou plusieurs élèves au sein de l'école.

- 229 Lorsque l'on porte atteinte de façon répétée à quelqu'un que ce soit moralement ou physiquement avec l'intention de lui causé du tort, c'est du harcèlement.
- 230 c'est une répétition d'action qui porte atteinte à une personne
- 231 phénomène répétitif d'atteinte physique ou moral à autrui
- 232 Gestes, remarques dégradantes et répétées envers un individu
- 233 C'est le fait d'embêter une personne chroniquement
- 234 Atteinte à l'intégrité physique ou morale par des paroles ou des gestes répétés.
- 235 C'est le fait de subir physiquement ou moralement des maux.
- 236 Des attaques physiques ou psychologiques qui reviennent régulièrement face à une personne
- 237 Phénomène qui consiste à faire subir à une personne des mots ou actions contre sa volonté et dans le but de le faire souffrir
- 238 Angoisse. Situations répétitives de méchanceté, envers une victime.
- 239 Le harcèlement peut être moral et/ou physique. On peut le définir comme un abus de pouvoir engendrant un mal être des victimes.
- 240 S'amplifie
- 241 C'est une action néfaste (physique ou psychologique) répétitive et dangereuse envers un autre camarades.
- 242 Violences (orales, physiques) envers une ou des personnes, répétées, visant l'humiliation. En général il y a un trio harceleur, harcelé et "observateur"
- 243 Mauvaises actions envers un individu qui se répètent.
- 244 paroles ou gestes blessants, insidieux, moqueurs, rabaissants, ou pression, de manière répétée et sans remise en question ou amélioration après dialogue (lorsque dialogue il y a).
- 245 Succession de comportements péjoratifs tournés vers une personne ciblée
- 246 Situation violente et répétée envers un pair.
- 247 Le harcèlement, c'est le fait pour une personne d'être régulièrement moquée, mise à l'écart, menacée, violentée verbalement ou physiquement par une autre personne ou un groupe.
- 248 moqueries, violences verbales ou physiques répétées
- 249 Prendre un/une élève en grippe et s'acharner dessus par méchanceté, avec agression physique et morale

- 250 Moqueries, remarques négatives à répétition
- 251 Action répétée en vue de nuire à un individu
- 252 Répéter envers une même personne des gestes ou des propos violents
- 253 Violence verbale ou physique répétées
- 254 Se faire embêter, insulter, etc de façon régulière par les autres
- 255 Volonté de faire du mal à une autre personne
- 256 Rabaisser ou humilier une personne régulièrement
- 257 Phénomène de répétition Insulter, racketter, violence physique ou morale
- 258 violences physiques ou verbales qui ont lieu de façon répétée
- 259 Mettre volontairement un autre individu en situation de difficulté par des paroles ou des actes physiques, et ce de manière répétitive
- 260 Comportement agressif et humiliant d'un ou plusieurs élèves envers d'autres
- 261 Embêter à répétitions et régulièrement
- 262 Violence (physique, morale, verbale) répétée
- 263 Situation violente (physique ou verbale) qui se répète
- 264 Répétition de paroles ou d'actes qui visent à blesser, à faire du mal physiquement ou psychologiquement
- 265 Le fait de réaliser un acte ou une parole assez négative de façon répétée sur le même individu.
- 266 grandissant, inquiétant, violent
- 267 Répétition de toute forme de violence envers la même personne (verbale, physique ou psychologique)
- 268 le fait de subir des attaques verbales ou physiques répétées.
- 269 c'est une violence physique ou verbale qui se répète.
- 270 Violence physique ou verbale.
- 271 Être soumis via un rapport de force déséquilibré (physique, moral ou psychique) à subir par autrui des actions ou des mots qui blessent, humilient, embêtent, nuisent
- 272 Violence physique et/ou verbale répétée sur un élève en particulier. Il y a différents "rôles" : victime/harceleur/ suiveurs.
- 273 Le harcèlement commence quand les paroles ou les gestes deviennent gênants pour la personne concernée.
- 274 forcer, contraindre quelqu'un à dire ou faire quelque chose qu'elle n'a pas envie.

275 S'en prendre à une personne de manière répétitive et gratuite donnant un sentiment d'insécurité permanent à la personne harcelée.

Annexe 10 : Les réponses à la question 5 – Partie 2 du questionnaire

5. Pouvez-vous décrire le phénomène de harcèlement auquel vous avez assisté :

Fonctionnement → (numéro du questionnaire) : réponse

(2) Il y en a eu plusieurs, c'est souvent "forcer à faire" ou "forcer à dire" par des menaces

(3) insulte, isolement, moquerie

(4) Menace de frapper, gestes déplacés à connotation sexuelle

(5) Un élève X rabaissait sans cesse un de ses camarade Y, il l'empêchait de jouer car "il ne courrait pas assez vite". Y pleurait à l'école, ne voulait plus venir.. Il a dessiné tout ça et nous avons pu éclaircir la situation. Aujourd'hui tout va bien

(7) Un enfant rejeté par les autres (violence verbale)

(9) Insultes et menaces

(10) un nouveau se faisait menacer tous les jours par son camarade au bureau juste avant lui par des gestes (geste simulant un pistolet sur la tempe par exemple)

(12) Des moqueries répétées, une mise à l'écart, ...

(14) les enfants ne voulaient pas jouer avec un enfant harcelé et quand ils jouaient avec lui s'était pour le rabaisser ou se moquer de lui.

(16) Du racket, des coups, des agressions verbales, des petites phrases répétées de manière désagréables et fortement insistantes, des petite tapes ou claques sur la tête, des moqueries à répétition...

(18) un enfant faisait des réflexions à propos du physique d'une autre

(19) Raillerie, bousculades, injures.

(24) Insultes et moqueries répétées envers un élève nouvellement arrivé

(25) Propos méprisants et insultes via des réseaux sociaux.

(26) Moquerie sur le physique d'une élève

(28) Moqueries répétées d'un groupe d'élève sur un autre

(32) Un groupe de trois filles se moquait tout le temps d'un garçon qui ne disait rien.

(35) Des filles de la classe s'en prenaient tous les jours à une autre élève : bousculades, moqueries... Elle n'a pas osé en parler pendant plusieurs mois jusqu'à s'en rendre presque

malade.

(37) Moqueries, rumeurs, vols, bagarres ...

(38) Tous les jours un ms se faisait traiter de bébé par une élève au point qu'il en avait mal au ventre et ne voulait plus venir à l'école.

(40) Élève à qui ont dit "il ou, sortez les masques à gaz" et qu'on vient embêter à la récréation (tapes sur la tête, etc.)

(45) Insultes et coup à cause du poids

(46) Insultes, menaces, racket

(50) Moqueries répétées, objets jetés par terre, insultes, menace de mort.

(51) Agression, injure, humiliation, isolement

(53) Un élève de CM2 n'arrêtait pas lors de partie de foot de dire à un enfant ayant perdu sa mère qqs mois auparavant "va chialer chez ta mère. .. ah non tu peux pas elle est morte "

(55) Internet, agression verbale

(56) Demande de goûter au risque d'isoler et de créer des pbs à l'enfant

(57) Une élève de milieu social un peu défavorisé qui subit moqueries, évitements et mise à l'écart

(58) Un élève plutôt arrogant et intelligent qui a pris l'habitude d'humilier les camarades plus fragiles en public avec un phénomène de déni de la maman (éducation spe) et de l'enseignant de la classe

(59) Certains élèves décidaient de qui joue ou ne joue pas en fonction du professeur titulaire. Moqueries, insultes...

(60) Petite fille de 6 ans qui accueillait tous les matins sa soi disante copine avec des phrases comme: mais tu oses te regarder dans un miroir? T'as vu comme t'es grosse...

(61) Coups, bagarre

(70) Moquerie envers un enfant étranger, coups bas discrets et insulte sur le physique

(71) Pendant un stage en CM2 une élève était moquée parce qu'elle venait de Mayotte.

(73) Moqueries sur le physique constantes et agressions physiques en groupe à répétitions

(78) mise à l'écart totale d'un élève, bousculade de cet élève

(82) l'enseignant fait mentir les élèves auprès de la directrice à son sujet, il renvoi une image de certains élèves ainsi que de certains de ses collègues auprès des autres élèves. Intimide, a rire démoniaque et théâtralisé de manière continue pour intimider l'élève même quand il ne fait rien de "mal" ... Autre cas, 1 groupe de fille qui harcelaient une autre camarade de la

classe dans la cours.

(83) Élève en très grande difficulté (ne sait pas lire en CE2), quotidiennement pris à partie, menacé, voire frappé par un même groupe d'élèves, malgré les interventions de l'adulte

(84) Il s'agissait de violences gratuites, concernant des élèves sans trop d'amis, des élèves obèses, des élèves mal habillés, etc.. Soit par des mots soit par des actes violents. Comme s'ils ne se rendaient pas compte du mal qu'ils étaient entrain de faire.

(86) Un élève qui est harcelé, les autres sont toujours agressif avec lui.

(87) Des moqueries, le refus systématique de jouer avec un enfant qui se retrouvait constamment seul

(90) Un élève subissait des moqueries sur ses capacités à réagir aux exercices et aux conversations

(91) Attouchements (harcèlement sexuel)

(92) Groupe de 5 filles qui manipulaient une autre, en l'invitant à jouer avec elles et lui faisant faire des bêtises ou en lui faisant des crasses et l'insultaient (t'es nul, t'es moche, t'as robe est pas belle, t'es méchante...)

(94) Moqueries répétées

(95) Je ne connais pas la source de cet harcèlement, arrivée en seconde les élèves de première et terminale insultaient une élève « Marie le folle »... lors de mon année de première j'ai appris qu'elle s'était suicidée.

(96) Mise de côté d'un enfant et isolement pour différentes raisons (différences, ...)

(98) Un élève est toujours mis de côté par ses pairs, on se moque de lui (de sa taille, de ses vêtements).

(99) Des élèves en ronde de 3 à 5 tournaient autour d'un autre au centre en lui donnant tout à tour un coup de façon à le faire tomber au sol....

(101) Un élève a menti au début de l'année devant la classe, depuis dès qu'un camarade l'embête et à qu'il vient le dire, les camarades disent "menteur" et il ne veut plus en parler aux adultes. Ca le rend malheureux et je ne vois jamais les scènes en questions, impossible d'y remédier correctement

(102) Harcèlement : insultes raciales. Petite fille noir harcelée par un groupe de cm se moquant de sa couleur de peau.

(105) Harcèlement moral

(110) Professeur qui s'en prend toujours au même élève en le discréditant devant les

camarades. De ce fait les élèves l'accusent toujours aussi des moindres maux qu'ils subissent

(112) Insulte répétitive sur le physique de l'enfant, et bousculades répétitives sur un même enfant en se cachant derrière un "c'est pour rigoler"

(117) Brigade insulte

(120) Bousculade, mise à l'écart de l'élève, avec violence verbale

(121) Harcèlement car moqueries des autres élèves

(124) Surnom très déplaisants (cas social), rejet dans la cours de récréation

(125) Morale. Rabaissement de la personne

(126) Ma fille a été encerclée par plusieurs élèves qui se sont acharnés sur elle et ce à plusieurs reprises.

(132) Insultes et brimades répétées à l'encontre d'un camarade, par un élève perturbant quotidiennement la classe.

(134) Un élève et son groupe d'ami qui menacent de s'en prendre à un autre de la classe

(135) moquerie d'une personne handicapée physiquement

(137) Une élève insulté sans cesse en classe, dans la cour et sur les réseaux sociaux.

(139) Des injures

(141) Remarques désobligeantes sur la scolarité d'un élève en situation de réussite et contrainte physique pour obtenir quelque chose

(146) Harcèlement moral

(147) moqueries répétées

(149) Chahut répété lors de la sortie d'école. Un enfant pousse constamment un autre

(153) Moquerie sur le physique le manque d'argent et la religion

(154) Une élève a été mise à l'écart d'un groupe de la classe suite à un incident avec "son amoureux ": moqueries, mise à l'écart, évitement physique.

(155) Psychologique

(159) attouchements, insultes à caractère sexuel

(168) Elève violent qui s'est retrouvé victime de sa mauvaise réputation. Violences physiques à son égard auquel il répondait, vol de cartable et d'affaires, isolement, dénonciation de ses camarades pour des faits qu'il n'avait pas commis

(170) Remarques désagréables et répétées d'élèves sur un autre élève par rapport à sa couleur de peau. Élève exclu par les autres; violences verbales (gros caca noir)...

(171) Moqueries quotidiennes d'élèves envers d'autres

(175) Un élève se moquant régulièrement d'un autre suite au surpoids de ce dernier.

(176) Rejet de l'élève, moqueries

(177) un enfant avait le rôle du caïd et entraînait avec lui 5 élèves pour harceler un autre enfant de la classe. Cela se passait à la récréation, il ne se passait rien dans la classe. Il y avait des insultes, des regards, des bagarres.

(179) Un élève appelé thomas se fait appeler "tomate" par ses camarades.

(180) Un plus grand menaçait verbalement et physiquement un plus petit à toutes les récréations et à l'extérieur de l'école à cause d'une différence de religion.

(185) Élève harcelée pcq elle restait avec une Fille une copine de cette fille l'a harcelée et menacée

(190) Humiliation, bousculades sur le temps de midi.

(193) Harcèlement verbale et morale envers une élève qui ne s'intègre pas au groupe classe car elle ne veut pas "faire comme les autres qui font des bêtises qui ne servent à rien" (dixit cette élève).

(194) Genre de racket

(195) Insulte, rejet, violence...

(196) C'est arrivé plusieurs fois. La dernière est le cas d'un élève de CM2 un peu "à part", très intelligent mais souvent dans sa bulle, souvent un peu méprisant envers ses pairs, utilisant un langage recherché, donnant toujours son avis sur tout ... donc peu intégré à la classe, il avait peu d'amis. Et pourtant, sans que nous nous rendions compte de l'ampleur du harcèlement, il se faisait chahuter verbalement, moquer, critiquer, insulter, bousculer parfois ... tous les jours, par le même enfant qui a entraîné à sa suite un groupe d'enfants, dans et hors de l'école. Aucun n'avait mesuré l'ampleur de leurs actes. Malgré de nombreux pétages de plombs, malgré de nombreuses colères explosives inexplicables, malgré nos nombreuses interrogations, l'enfant n'avait jamais rien dit, se refusant à "dénoncer" ... jusqu'à ce jour de CM2 où il a dit "je veux mourir" et s'est enfin effondré, balançant tout ... ça faisait trois ans que ça durait ! On s'était souvent inquiétées, mes collègues et moi, on avait plusieurs fois alerté les parents qui avaient minimisé "il est très comédien vous savez" ... mais sans que notre enfant ne dise jamais rien contre quiconque de ses camarades ... "c'est moi, c'est rien, ça va passer, c'est pas grave". On s'est reproché beaucoup de choses ... qu'avons-nous loupé ?

(197) Harcèlement moral: dénigrement de l'enfant et de sa famille

(201) Une élève de ce1 qui harcelait une camarade: en la rabaissant en l'humiliant en la faisant punir. Par exemple en l'obligeant à porter son sac, à lui donner sa veste en plein hiver pour qu'elle puisse s'asseoir dessus pour ne pas avoir les fesses mouillées, en lui coupant les cheveux ou les lacets pas assez jolis, en lui répétant qu'elle est grosse bête et moche, en glissant dans son sac sa trousse des mots aux paroles blessantes...

(203) Moqueries diverses et répétitives de plusieurs élèves sur un élève.

(204) Un petit garçon d'origine néo-zélandaise (le seul dans la classe) et d'autres enfants d'une autre origine sous prétexte qu'il n'était pas "pareil" Pour eux c'était : " E. M'a fait Ca" "E. Dit Ca" Sans arrêt tous les jours Même plusieurs fois. Alors que bien sur Il ne faisait rien. Et puis un jour Ca en ai venu à de la violence physique (coups avec Une règle, la pointe du compas...) et bien sur Tout Ca se produisait dès que j'avais le dos tourné (pour écrire au tableau notamment)

(205) Un élève en PS puis MS qui s'en prenait à un autre, des tapes et des mots méchants (élèves qui n'étaient pas dans ma classe)

(206) moqueries verbales sur le physique, agressions répétées en groupe

(208) Élève de gs qui insulte les enseignants, les menace avec le poing, menace de venir avec des pistolets et de brûler l'école.

(210) Un de mes élèves se faisait traiter de « gros » et taper par des camarades de classe et par d'autres plus grands dans l'an cour de récré.

(211) Un enfant différent qui était rejeté et moqués par ses « camarades » de classe et école

(212) Un enfant mis à l'écart et dont certains se moquaient. Ils empêchaient les autres de lui parler sous peine d'être mis à l'écart aussi.

(213) Deux élèves qui envoyaient des textos et des mots en classe à une autre, de souci mots vraiment méchants et culpabilisants

(215) La fillette qui savait beaucoup de choses était souvent montré du doigt par ses camarades, cela la peinait énormément.

(217) Le phénomène est un long processus. Il commence dans une classe et continue sur plusieurs années où l'on reproche à l'élève des faits passés...

(218) Moqueries devant la classe, sans s'arrêter.

(219) 2 petites filles qui s'en prenaient toujours à la même (insultes, menaces)

(220) Un groupe d'enfant poussant un autre et l'insultant puis l'insultant en classe lorsque j'avais le dos tourné..

- (223) Moqueries, intimidations, chantages, coups de plusieurs
- (224) Menace de se suicider il si la victime dévoile les agissement de l'autre enfant harceleur
- (226) Racket : demande de chips pour avoir la possibilité de rester jouer avec le groupe.
- (228) un groupe d'élèves de CM1 et CM2 qui sèment la terreur dans l'école: violence physique, menaces, brimades...
- (235) Deux petites filles insultaient constamment une troisième (t'es grosse, t'as un rire moche...) et ce depuis la maternelle parce que "on peut la faire pleurer facilement" selon elles...
- (236) un élève qui n'est pas intégré dans la classe, qui a des difficultés d'expression orale et qui subi des moqueries des autres élèves.
- (237) Un enfant dénigre systématiquement un des ses camarades. A l'extérieur de l'école il le suit partout, l'enferme dans l'ascenseur etc
- (241) Une photo déformée sur une élève tournait en boucle sur les ordinateurs ou tel des autres élèves de la classe.
- (244) élève de CM2, harcelée par plusieurs camarades depuis 2 ans environ pour son physique, son look vestimentaire et son intellect. Moqueries et réflexions dans la cour, coups en douce dans les rangs ou en passant près d'elle, bruitages ou rires en classe, altercations entre parents devant le portail. Elève qui devenait très fragile psychologiquement et nerveusement.
- (249) Une élève se servait d'autres élèves pour atteindre la fille harcelée, insultes, coups, ...
- (250) Moqueries toujours envers la même cible
- (252) Un enfant disant systématiquement à son voisin de table des propos dévalorisants (tu es nul(le), ton dessin n'est pas beau, ohhh tu n'as pas encore fini?)
- (253) Moqueries, isolement, ricanement qd un élève parle, surnoms etc...
- (257) Mise à l'écart d'une enfant. Moqueries sur son physique. Refus qu'elle joue avec eux en récréation. Jamais invitée aux anniversaires.
- (260) Un enfant qui agressait physiquement un autre dans les wc
- (265) Plusieurs élèves qui se moquaient d'un élève seul. Il était devenu en quelque sorte le bouc émissaire de la classe, l'exemple à ne pas suivre, ...
- (269) J'ai assisté à un déchaînement de violence d'un enfant harcelé qui n'en pouvait plus et qui s'est révolté contre ses harceleurs.
- (272) Violence verbales, moqueries repérées sur la même élève qui a mené à l'exclusion de

cette élève de la part d'une grande partie du groupe classe.

(275) C'était un groupe d'élèves qui terrorisait le reste de la classe. Ces élèves nous empêchaient de travailler m'obligeant en permanence à m'arrêter pour demander le silence, des insultes fusées, ils humiliaient certains de leur camarade et ils allaient même jusqu'à se battre en classe. Les sanctions n'avaient aucun effet sur eux. Par contre leur image de meneur était très importante pour eux. J'ai donc fait réaliser aux autres élèves que le comportement de leurs camarades était un problème et qu'ils pouvaient aussi leurs demander de se taire/ se calmer/ d'arrêter bref intervenir eux aussi pour leurs demander de travailler dans le calme et sereinement. Je n'étais donc plus la seule à me fâcher parce qu'on avançait pas, parce que c'était bruyant... les autres enfants osaient intervenir : arrête de dire des bêtises, tais-toi, c'est pas gentil ce que tu as dit... ils ne subissaient plus mais étaient maintenant acteurs de l'ambiance de classe. Et je ne m'attardais plus sur ces élèves qui n'étaient pas en grande difficulté contrairement à d'autres mais qui me pompaient beaucoup trop d'énergie. Tu n'as pas fait l'exercice tant pis pour toi mais ne nous dérange pas pendant la correction et hop je demandais à un autre élève. Tu n'as pas appris ta poésie parce que tu as oublié, et tu viens me le dire avec un grand sourire : Non acquis dans le cahier, tu veux la refaire dans la semaine ok mais si c'est fait sérieusement, ON ne perd pas de temps pour rien et hop élève suivant. Ils ont perdu de leur importance, je passais plus de temps à discuter avec l'élève qui était aller faire des recherches sur la poésie parce qu'il l'avait apprécié parce qu'il voulait partager ce qu'il avait appris ou avec l'élève qui avait de réelles difficultés en mémorisation mais qui dessinait super bien je valorisais son travail autrement etc. Mes mots sont peut être dur mais je me suis surtout tournée vers les 26 autres élèves qui subissaient cela depuis la maternelle qui arrivaient à l'école en pleurant, qui se faisaient humilier en classe, qui avaient perdu toute confiance en eux et j'ai dit stop. (désolée pour les fautes !!!)

Annexe 11 : Les réponses à la question 6 – Partie 2 du questionnaire

6. Comment êtes-vous intervenu / Pour quelle raison n'êtes vous pas intervenu ?

Fonctionnement → (numéro du questionnaire) : réponse

(2) intervention auprès des enfants eux-mêmes : les auteurs, les victimes, les témoins, prise de rendez-vous avec les parents des auteurs, parfois avec ceux de la victime

(3) Débat en EMC

(4) convocation des enfants, tentative de médiation au niveau des parents, proposition de soins psychologiques

(5) En parlant aux élèves séparément, en faisant une séquence en classe, en renforçant la coopération

(7) Conseil d'élève, punitions, réunions avec les parents, explication sur le phénomène de harcèlement

(9) EMC / contact parents / intervention directeur

(10) j'ai discuté avec les deux protagonistes et j'ai changé de place le nouveau

(12) Je suis assez démunie, j'essaie d'intervenir au mieux en faisant parler l'élève et les élèves harcelés et en sanctionnant les élèves harceleurs, en essayant de faire réfléchir les élèves sur le climat de la classe et des solutions pour l'améliorer.

(14) j'ai obligé les enfants à se connaître et à jouer ensemble. Mais les années suivantes l'enfant s'est fait de nouveau harcelé et il a quitté l'établissement scolaire. Plus de nouvelles...

(16) Oui. Immédiatement, très rapidement et à chaque fois. J'ai aussi convoqué les parents si trop grave.

(18) enfant et parents reçus (agresseur et agressé)

(19) En convoquant tous les protagonistes et en provoquant une réelle confrontation. En informant les parents.

(24) Vidéo et débats en classe

(25) - Réunion des élèves concernés pour régler le conflit ; - Discussion avec les parents sur l'importance d'être vigilant quant à l'utilisation d'Internet (et rappel des règlements : les

réseaux sont interdits aux moins de 13ans) ; - Séquence autour du harcèlement et du cyberharcèlement en classe.

(26) Atelier philosophique avec vidéo et débat

(28) Reprise en vie de classe + rdv parents

(32) Je suis intervenu en apprenant les fait par hasard. J'ai convoqué les parents des trois filles en leur présence pour expliquer la situation et les conséquences liés à leur comportement sur leur camarade.

(35) Dès lors que j'ai été mise au courant par les parents de cette petite fille, ma directrice et moi avons rencontré les filles concernées et leur avons expliqué ce qu'était le harcèlement. Elles ont vite compris le mal qu'elles avaient fait. Nous avons exigé une lettre d'excuse et à partir de ce moment-là j'ai été très vigilante. La petite fille harcelée a compris également qu'elle devait prévenir un adulte si la situation se produisait à nouveau. Nous l'avons aidé à trouver de nouvelles amies.

(37) Séquence EMC, punitions des coupables, parents mis au courant, intervention de policier dans la classe sur le harcèlement. En ulis les deux élèves coupables ont fait un exposé sur le harcèlement sur le temps de récré et l'ont présenté à toutes les classes de l'école

(38) Discussion avec les 2 élèves. Mise en place d'un ppre avec la famille. Discussion avec la classe sur le rôle de ceux qui savaient...

(40) Par la directrice, et les parents

(45) La directrice est intervenue

(46) Intervention régulateur violence

(47) grille d'observation faite par l'ensemble de l'équipe pédagogique (classe, rang, récréation, temps de cantine...) + séquence en classe sur le harcèlement

(50) Avec une collègue (montrant aux enfants que ce n'est pas qu'une histoire de classe mais d'école), on a convoqué la victime et le harceleur sur le temps du midi pour faire prendre conscience au harceleur que la victime en souffrait et que ça ne pouvait plus durer.

(51) Mise en confiance de la victime, discussion, rencontre avec la direction

(53) Je n'ai appris que tardivement l'histoire. L'enfant ayant perdu sa maman a tout fait pour que je ne le sache pas.

(55) en groupe classe avec les concernées même si c'était en dehors de l'école

(56) Pb résolu entre les enseignants de l'enfant la directrice ET les parents

- (57) Intervention dès le début de l'année. L'élève arrivait juste dans la classe. Travaux de groupes pour l'inclure. Discussions avec le groupe classe, en sa présence et sans. Rdv avec les parents pour les informer de la situation et les rassurer sur ma vigilance
- (58) En qualité de directeur j'ai essayé de dialoguer pour provoquer une prise de conscience puis de sanctionner car aucun changement puis j'ai été empêchée d'intervenir lorsque le collègue s'est plaint auprès de mon IEN de mes interventions auprès de "ses" élèves.
- (59) J'étais stagiaire donc ce n'est pas moi qui ai géré le problème
- (60) La "harcelée" ne voulait plus venir à l'école. Les parents m'ont contactée et m'ont raconté...
- (61) Intervention sous la forme d'une discussion en clarification de valeurs en Emc
- (70) L'enseignante est directement intervenue en remarquant la scène, elle a expliqué sèchement que ce genre de comportement à l'école n'était pas accepté, et leur a demandé si ça leur plairait qu'on fasse de même avec eux. Ils ont dû s'excuser.
- (71) J'intervenais en expliquant aux élèves que leur comportement était inadmissible et en alertant l'enseignante qui avait rien remarqué.
- (73) Discussions avec les deux parties pour essayer de comprendre l'origine du problème
- (78) J'ai tenté de parler avec les élèves harceleurs, de faciliter l'intégration de l'élève mis de côté mais on ne peut forcer des enfants à en accepter un autre.
- (82) je me suis affirmée vis-à-vis de cet enseignant mais il continu de harceler ses élèves. J'ai écouté le groupe des filles et la jeune fille victime de harcèlement. Je lui ai donné des outils de défense et surtout de signaler auprès de ses parents, de son prof et de la directrice. Avec une collègue, j'ai signalé auprès de l'enseignant concerné. Il y a eu discussion.
- (83) Je suis intervenue de nombreuses fois, j'ai organisé le plan de la classe de façon à placer des élèves "tampons" entre l'élève harcelé et les harceleurs. J'ai sanctionné les attitudes des harceleurs, reçu les parents des enfants harcelés et harceleurs, mis en place des règles de classe qui spécifient les attitudes interdites.
- (84) Lorsque je le pouvais je les séparais, j'en parlais avec mes collègues et le directeur de l'établissement. Je prenais un temps pour discuter avec chaque élève concerné (bourreau/victime), pour les faire verbaliser. Et pour les fins de cycle 3 (et 4) je les faisais écrire une sorte de compte rendu détaillé de ce qu'il s'était passé.
- (86) Je sanctionne immédiatement tout jeu de mise à l'écart ou de dénigrement de la part des autres, les réflexions péjoratives ou même les grimaces. J'ai placé autour de lui dans la

classe des élèves très faciles et aimable. J'évite de le faire travailler en groupe avec les enfants à fort caractère. J'ai orienté la famille vers la psychologue scolaire.

(87) Demander aux harceleurs le pourquoi de leur méchanceté, débats en classe, essayer d'intégrer l'enfant dans leurs jeux...

(90) J'ai veillé à ce que les élèves qui n'étaient pas correct avec lui ne soient pas près de lui, on a parlé en classe du fait d'être "gentil" avec l'autre.

(91) Les PE n'ont rien vu, cela s'est passé pendant la récréation.

(92) La petite fille s'est plainte une première fois auprès de moi (Je lui ai conseillé d'aller jouer avec qq d'autre). Mais à partir de là j'ai observé ce groupe de filles à la fois en classe et à la récréation. Puis je leur ai demandé de venir me voir. De là je leurs ai posé des questions "innocentes" pour savoir pourquoi elles agissaient ainsi avec elle. Pour enfin leur expliquer qu'elles lui faisaient du mal en agissant ainsi, et qu'elles n'aimeraient pas que cela leur arrive. Puis j'ai demandé à ce qu'elles discutent toutes ensemble (fille + le groupe), devant moi, afin de régler les différents de s'expliquer et surtout de s'excuser.

(94) Convocation des parents du "harceleur". Échanges et excuses faites au "harcelé"

(95) Pas intervenu j'entendais seulement que les « grands » du lycée faisaient ça à cette fille mais je ne savais pas les raisons, je ne comprenais pas vraiment ce qu'il se passait à ce moment là. J'ai juste discuté avec des camarades de classe pour savoir s'ils savaient pourquoi les autres faisaient ça mais on arrivait tout juste au lycée, personne n'était vraiment au courant de ce qu'il se passait (en tout cas les élèves de seconde)

(96) Intervenue en désamorçant le problème pour permettre d'aplatir la situation

(98) En prenant les harceleurs un par un pour qu'ils s'expliquent. Je leur ai "fait la morale" et j'ai également monté une séquence sur le harcèlement en EMC (+ Intervention de la gendarmerie pour faire de la prévention)

(99) Oui. Et signalement au bureau vie scolaire + cpe + famille

(101) Difficile à faire car jamais sois les yeux.

(102) Je ne l'ai pas vu. (Tap/ cantine). L'enfant et la maman me l'ont rapporté.

(105) Je suis intervenue avec les enseignantes référentes dans le stage en prenant en groupe les auteurs du harcèlement et la victime, leur demandant de s'expliquer, et en établissant une sorte de contrat

(110) Intervention : 1) par rapport aux élèves : leur expliquer que ce n'est pas systématiquement cet élève qui agit "mal". Qu'avant de "dire" X a fait ça savoir si, soit même

est irréprochable 2) par rapport à l'élève : l'inclure plus dans les activités classe, le valoriser quand il fait des choses positives

(112) Convocation des enfants, des parents, sensibilisation de la classe

(117) J'ai fait un cours CSE

(120) Stagiaire, discussion avec PEMF

(121) Intervenue en les avoir mettant de le cas du harcelé

(124) J'ai demandé aux élèves de s'excuser et j'en ai parlé aux enseignantes et aux Atsem présentes. En tant que simple stagiaire je n'ai pas pu faire grand chose, à part relever ce que j'ai observé et en faire part au personnel d'éducation.

(125) Pas intervenu

(126) Malgré l'alerte que j'avais donné aux enseignantes, l'équipe pédagogique ne s'est pas retrouvée pour en discuter et le harcèlement s'est reproduit. J'ai donc recontacté les enseignantes et les ai prévenues que j'allais rencontrer chaque parent des élèves individuellement et que j'allais discuté de ce phénomène avec ces derniers. Chose que j'ai faite. Certains ont très bien réagi, d'autres non. J'ai beaucoup discuté avec ma fille, lui ai dit combien j'étais fière qu'elle m'en ait parlé, lui ai dit qu'elle n'était pas seule, que j'étais là et que l'équipe enseignante ferait également le nécessaire. Ce qui a été le cas. J'avoue que j'étais dans une colère froide quand cela s'est reproduit dans les mêmes conditions dès le lendemain malgré mon avertissement immédiat auprès de l'école...

(132) Nous avons demandé un rendez-vous avec la famille de l'enfant harceleur, mais celle-ci n'a pas donné suite. Nous avons rencontré la famille de l'enfant harcelé afin d'échanger et de la rassurer. Nous faisons en sorte de surveiller l'enfant harceleur et les relations qu'il entretient avec les autres; par ailleurs, on a pu aborder ce type de violence en EMC. Pour autant, il reste difficile d'agir sans la famille.

(134) Discussion avec l'élève victime, mot aux parents de l'élève harceleur + demande de réparation

(135) discussion avec les enfants sur la différence

(137) Je ne suis pas intervenue, j'en ai eu connaissance car élève qui est dans ma classe cette année. Cela a fini avec l'intervention de la gendarmerie dans l'école pour de la prévention puis au tribunal avec les familles des intéressés.

(139) J'ai dit à l'enfant concerné que ce langage n'était pas approprié

(141) Tous les enseignants de l'école moi comprise sont intervenus en parlant d'abord avec

les élèves concernés puis avec les familles pour ceux qui continuaient.

(147) Arrêter les moqueries, expliquer qu'il s'agit de harcèlement et pourquoi, chercher une manière de dénoncer

(149) Discussion avec l'enfant fautif

(153) J'étais encore trop jeune et ce n'était que des garçons je ne préférais pas intervenir pour me protéger moi même

(154) Je suis intervenue en conseil de coopération par la discussion.

(155) Intervention BPDJ, Rencontre des parents, des élèves concernés, débat en classe, séquence en classe sur le harcèlement et la différence, réunion avec l'équipe pédagogique (et pas uniquement les enseignants)...

(159) je n'ai pas assisté aux scènes

(168) Dialogue avec tous les élèves de la classe, création d'un spot anti-harcèlement par groupe de 4 où cet enfant n'était pas la victime ni le harceleur. Essai de le séparer de ses deux camarades en mettant en place un système de tutorat dans la cour. Les trois élèves de ce1 dépendaient d'un élève de ce2 volontaire et calme. Rendez-vous individuels avec les parents des principaux concernés

(170) Étant stagiaire je n'ai pas pu intervenir directement. Discussion avec l'enseignante de la classe et la directrice. Des rendez vous ont été fixés avec les parents des élèves "harceleurs".

(171) Reprise des élèves à propos de leur comportement, demande de présenter des excuses à l'élève et information donnée à la maîtresse

(175) En dialoguant avec l'élève concerné pour qu'il se rende compte des possibles conséquences de ses actes sur son camarade.

(176) Discussion avec la classe, avec les parents

(177) J'étais remplaçante, je rapportais à l'enseignante titulaire tous les faits et gestes des élèves en question. Elle a agi au fur et à mesure de ce que je lui disais

(179) J'ai expliqué que ceci blessé, qu'on aimerait nous le faire, etc. Discussion en classe avec les personnes les concernées.

(180) Intervention rapide dès que je l'ai su avec convocation des parents

(185) J'ai prévenu le directeur qui a prévenu la police vu l'ampleur ... il a convoqué les filles et rien ne s'est passé ... mais les insultes continuent par message ...

(190) Les surveillants m'ont prévenu. J'ai suivi la procédure harcèlement mise en place par l'éducation nationale

(193) Débat en EMC pour parler et faire comprendre ce qu'est le harcèlement même si pour certains, ils ne faisaient que la "taquiner".

(194) Rdv avec parents, confrontation entre élèves

(195) J'ai convoqué les parents. Puis j'ai fait appel à une asso pour expliquer les conséquences de ces faits sur les camarades.

(196) répondu au dessus ... On n'a rien su du harcèlement mais on voyait le mal être de cet enfant sans jamais réussir à en déterminer l'origine ... à l'école, les harceleurs étaient très discrets. Et puis, les parents de cet enfant ont fermé les yeux, ont refusé nos alertes, notamment au CM1 et au CM2 ... et le jour où enfin tout est sorti, la psy scolaire a été avertie dans l'heure, les parents ont été avertis le jour même, je les ai reçus en rendez-vous le lendemain, ... l'enfant a rencontré la psy, on a beaucoup parlé du harcèlement dans la classe ... la majorité des enfants a pris conscience de la gravité des faits, les autres parents de la classe ont été avertis qu'un cas de harcèlement très important s'était déroulé dans cette classe depuis trois ans (date de l'arrivée de l'autre enfant dans l'école), afin qu'ils en reparlent avec leurs enfants, tous, sans nommer qui que ce soit ... j'ai reparlé en tête à tête avec le meneur du harcèlement mais je ne l'ai pas stigmatisé car ce qui a le plus joué dans cette classe et qui a toujours été très important avec cette classe-là est le phénomène de groupe, une "bande" de garçons, très liés, copains comme rarement vu, à se demander s'ils n'avaient pas fait un pacte de sang (on est toujours là les uns pour les autres, on se soutient, on se suit, quitte à mentir s'il le faut, on se serre les coudes) ... seul, aucun des enfants harceleurs n'aurait maintenu ce harcèlement plus de quelques jours ... à sept ou huit, on est plus forts !

(197) Discussion avec l'enfant et les parents

(201) Je m'en suis rendue compte assez vite. J'ai surveillé de près toutes les récréations j'étais présente même sans être de service. Je vérifiais les mots laissés dans la boîte aux lettres de la classe avant redistribution. Puis je suis allée voir les collègues de cp et de cycle1. Là j'ai compris que l'année précédente ça a été loin avec une hospitalisation. Pas prévenue avant... inquiète j'ai demandé à rencontrer les parents en premier de la petite harcelée. Puis avant Noël ça s'est à nouveau aggravée. J'ai demandé à recevoir les deux familles avec la directrice. La mère de la petite harceleuse niait encore malgré les faits. Nous avons essayé de créer un dialogue sans accusations. A partir de là son mari a été violent jusqu'à me menacer chaque matin et à m'insulter. Il a frappé la maman de la petite harcelée qui a porté

plainte. La situation s'est aggravée un peu plus en classe: la petite essayait de me punir en me tenant tête, la mère aussi me traitait de menteuse et disait que l'école était contre eux. Au final la situation a explosé dans cette école mais pas que pour ce cas. J'ai pour ma part été violemment frappée par un élève, blessée et en arrêt de travail pour 6 mois, les deux mains dans des attelles. Cas qui montre les tensions du harcèlement les impacts sur les équipes les parents les élèves...

(203) Quand je suis témoin de ces agissements, j'essaie sur le court terme d'ouvrir une discussion posée avec la victime et le(s) harceleur(s) de manière individuelle pour en savoir plus et discuter avec les harceleurs des conséquences de leurs actes. Je les invite à s'excuser par la suite. Sur du long terme je profite d'une séance (ou plusieurs) d'EMC pour mettre en place une discussion collective, un débat sur le harcèlement ou d'autres problèmes qui en sont les dérivés (partir du sexisme pour parler du harcèlement par exemple)

(204) Je suis intervenue Et ce dès les premières fausses accusations. J'ai prévenu le directeur afin qu'il m'aiguille et viennent avec moi Tout stopper. Malheureusement le temps d'intervention a été long et le Pauvre petit avait déjà subi beaucoup

(205) j'ai voulu intervenir mais la PE de la classe m'a dit trouver ces comportements "normaux" à cet âge et n'a pas géré le problème différemment d'une simple querelle

(206) débats en classe

(208) Rdv avec parents. Tenue d'un cahier pour y noter les faits. Équipe éducative. Psychologue scolaire.

(210) J'en ai parlé à l'ensemble de mes collègues pour qu'ils sensibilisent les élèves et j'ai vu la maman. La psychologue scolaire a été avertie.

(211) En insistant et pointant le comportement de ceux qui harcelaient, en discutant avec les parents.

(212) Je suis intervenue auprès des harceleurs sans grand succès puis auprès des autres élèves. Les autres ont commencé à parler de nouveau au harcelé et la situation s'est améliorée.

(213) Rencontre avec les familles, discussion avec les différentes intéressées. Je leur ai même raconté mon histoire de harcèlement pour leur faire prendre conscience du danger qu'il pouvait y avoir

(215) Nous avons parlé de la valeur que chacun possède. En leur disant cela, nous leur avons répéter que chacun a droit à la parole, à droite de s'exprimer même si la réponse donnée

s'avère "fausse".

(217) Je ne sais plus quoi faire

(218) J'ai demandé pourquoi l'élève agissait ainsi pour lui donner une chance de s'expliquer + sanction.

(219) l'école est intervenue, a discuté avec la victime d'abord puis avec les deux harceleuses. Un écrit a été fait et les parties se sont engagées à ne pas poursuivre. Les choses sont rentrées dans l'ordre assez vite après.

(220) Je suis intervenue directement durant l'attaque puis individuellement avec toutes les parties. Au vu des conséquences du harcèlement, j'ai contacté les parents pour des rdv et pour trouver des solutions. On est également en train d'en parler en classe sous forme de jeux de rôles, d'expériences et de prises de consciences écrites.

(223) J'interviens, je me fâche suivant la dangerosité, je discute , j'explique , j'écoute , je réprimande

(224) Échange maîtresse

(226) Je ne suis pas intervenue car il avait le "choix" de ne pas rester avec ce groupe et donc seul. Vaut mieux être seul que mal accompagné.

(228) une première intervention en classe: conseil de classe puis décision de faire un conseil de discipline informel pour leur faire comprendre la gravité de leur comportement.

(235) Je suis intervenue en ayant une discussion d'abord avec la maman de la harcelée puis avec les 3 enfants

(236) je ne suis qu'une fois par semaine dans cette classe. Mais j'en ai parlé à la voisine de classe de cette élève pour qu'elle arrête de se moquer de lui

(237) Rio, rencontre des familles, signalement à l'inspection.

(241) Réunion avec les parents pour leur expliquer les faits car presque tous les enfants de la classe étaient concernés

(244) Travail en classe dès le début d'année sur la différence et la tolérance, puis sur le harcèlement scolaire à l'occasion de la campagne 2015, intervention de la coordinatrice REP en co-intervention sur des séances sur l'estime de soi, les comportements à risque, la gestion des émotions en période 3 et 4. Rendez-vous répétés avec les parents de l'élève concernée toute l'année, en présence de la directrice, également avec les parents des élèves harceleurs. Prise en charge par la psychologue en relation avec la Maison des Familles de la commune en période 5, après avoir convaincu les parents du bénéfice potentiel de ces

séances sur leur fille qui tombait dans un cercle vicieux de victimisation, malgré une amélioration du comportement des autres élèves.

(249) En retournant le ressenti de la fille harcelée à l'élève harceleuse et lui demander si elle aimerait que l'on lui fasse la même chose !

(250) J'ai recadré les élèves "harceleur" en expliquant que ce n'était pas gentil et pas drôle de faire ça

(252) L'enfant rabaissé vient se plaindre et je demande à son voisin de venir m'expliquer la raison de ses propos je, lui demande s'il aimerait qu'on lui parle de la sorte, je lui demande de s'excuser. Si il persiste dans cette attitude, possibilité de le déplacer à une table seule ou de rencontrer les parents pour leur en parler.

(253) Intervention auprès des enfants, puis des parents

(257) Difficile d'obliger les enfants à jouer avec elle. Cela fonctionne quand on leur parle mais recommence dès qu'on a le dos tourné. On a pourtant vu le harcèlement en classe mais c comme s'ils ne faisaient pas le rapprochement. C une petite école mais le phénomène dure d'une classe à l'autre... Je me sens impuissante à l'aider...

(260) Séparation des enfants et discussion devant les spectateurs

(265) Je suis intervenue de suite pour faire arrêter l'événement, et plus tard, l'enseignante de la classe a repris en groupe-classe.

(269) J'ai écouté puis j'en ai discuté avec les harceleurs, leurs parents et les parents de l'enfant harcelés.

(272) Site : non au harcèlement. Démarche suivie à partir du site : convocation des harceleurs par le référent harcèlement, écoute de la victime et des parents + séquence sur le harcèlement en ecm.

(275) Voir au-dessus : ce n'est pas moi mais le groupe classe et moi qui sommes intervenus.

Annexe 12 : Les réponses à la question 1 – Partie 3 du questionnaire

Fonctionnement → numéro du questionnaire. Réponse

1. Avec vos mots, pouvez-vous définir le phénomène de cyberharcèlement ? *

1. C'est la répétition d'actions négatives menées par le biais des technologies de communication en ligne (Internet) à l'égard d'un individu.
2. violence de propos répétés, menaces faites sur la toile (réseaux sociaux, sms)
3. Harcèlement via réseaux sociaux et portables
4. forme de harcèlement essentiellement psychologique par le biais des réseaux sociaux
5. Via internet
6. Violence a répétition a travers les réseaux sociaux notamment
7. Répétition d'une violence psychologique sur internet
8. Phénomène de violence numérique à l'encontre d'autrui.
9. Insultes, menaces à répétitions sur internet
10. pareil que pour le harcèlement sauf que cette fois ci le harceleur se sert d'internet et plus particulièrement des réseaux sociaux
11. C'est un harcèlement qui se fait via internet (réseaux sociaux et messagerie).
12. Phénomène de harcèlement qui se poursuit sur les réseaux sociaux.
13. Violence faite à quelqu'un, via les réseaux sociaux, ayant des conséquences physiques ou morales.
14. C'est la même chose mais avec un moyen de communication qui ne laisse aucune chance à celui qui en est victime.
15. Dénigrer une personne par le biais des réseaux sociaux par des propos ou photos montage
16. Il s'agit de personnes qui opèrent à une forme de violence via le numérique. Cette violence lointaine est très dévastatrice. L'agresseur use du numérique pour violenter verbalement ou par images ou par son (bandes sonores, enregistrements) sa victime, et ce, avec toujours le même processus: la répétition. Ce qui génère un agacement allant jusqu'à l'infériorité, l'affaiblissement et le mal être.
17. Être harcelé à distance

18. attaque répétée sur le net
19. Les réseaux sociaux ont désinhibé les jeunes... bafouant les codes moraux et sociaux.
Ainsi ils pensent que sur la toile tout peut être dit sans conséquences.
20. Harcèlement sur le net. Sur les réseaux sociaux.
21. Harcèlement sur le net. Sur les réseaux sociaux.
22. Attaque moquerie verbale répétitive par le biais de réseau sociaux
23. harcèlement par des voies cyber (internet, téléphone ...)
24. Harcèlement via réseau social
25. Harcèlement via Internet (et les réseaux sociaux en particulier)
26. Photos Internet moqueries
27. L'utilisation des moyens de communication pour attaquer quelqu'un en terme du temps scolaire
28. Quelqu'un qui se sert des réseaux sociaux pour attaquer une personne
29. Agression, insultes, intimidations subies par internet (réseaux sociaux, mails...)
30. Idem harcèlement mais impliquant internet, fait en dehors de l'école
31. Violence Mal être Inconscience
32. Des insultes ou des moqueries répétés, via les réseaux sociaux
33. destruction d'une personne pour assouvir un plaisir et être reconnu de ses pairs
34. L'utilisation des ressources numériques pour le harcèlement
35. Harcèlement via Internet (réseaux sociaux)
36. Acte de harcèlement ayant lieu à cause d'un support numérique (téléphone, réseaux sociaux, etc.)
37. Harcèlement sur internet.
38. Rumeur ou photo propagées sur les réseaux sociaux.
39. Harcèlement par écrans interposés, principalement par mail rte sur les réseaux sociaux.
40. Violence verbale (qui peut devenir physique), via Internet
41. Attaques permanentes, moqueries, menaces via les réseaux sociaux par ex
42. Profiter e la naïveté des enfants pour prendre le pouvoir et leur faire faire ce que l'on veut
43. S'en prendre à autrui par l'intermédiaire des réseaux sociaux et en sollicitant la participation de tous afin de faire le plus mal possible car grande diffusion.

44. Utiliser Internet pour se moquer publiquement d'un enfant parfois de manière anonyme
45. Harcèlement sur internet
46. violence physique ou morale à travers un écran
47. harcèlement par internet ou sms
48. Mails, messages intempestifs et diffusion d'infos personnelles ou humiliantes sur les réseaux sociaux
49. C est un harcèlement sur le net (insultes , création de faux profils , fausses rumeurs ...)
50. Harcèlement sur internet
51. Manipulation, rapidité urgence
52. Harcèlement via internet, notamment sur les réseaux sociaux.
53. Harcèlement via les réseaux sociaux
54. Le cyber harcèlement est à son tour des menaces, parfois même des diffusions d'une vie intime ou encore une usurpation d'identité sur le net
55. Harcèlement sur internet
56. Critiques moqueries sur les réseaux sociaux
57. Harcèlement sur les réseaux sociaux
58. Idem mais par l'intermédiaire des réseaux sociaux ou de SMS
59. Quand le harcèlement se poursuit à la maison via les réseaux.
60. C'est la émet définition que celle que j'ai notée plus tôt mais sur le net
61. En ligne, critiques, insultes, violences verbales répétées et récurrentes.
62. Le caractère répété d'agressions physiques ou verbales.
63. Harcèlement via les réseaux sociaux.
64. Harcèlement sur internet (moquerie, stigmatisation...)
65. Ce sont des actions répétées perçues comme violente par la victime, par le biais des nouvelles technologies (réseaux sociaux, messagerie...)
66. C'est quand le harcèlement a lieu sur Internet via les réseaux sociaux
67. Publication photos sans le consentement de la personnes, ou de mots dégradants et violents, avec répétition.
68. traumatisme pour la victime

69. Il s'agit de proférer des menaces ou bien de moquer d'insulter, de poster des photos compromettantes de quelqu'un dans le but de lui faire du mal, de lui causer du tort, le tout sur les réseaux sociaux ou autre site internet.
70. Pression psychologique sur une personne via le net, c'est l'utilisation d'internet afin de descendre une personne et faire en sorte qu'elle se sente plus bas que terre.
71. Des insultes, des messages envoyés dans cesses a des personnes. Des commentaires YouTube aussi qui insultent les youtubeurs.
72. Traque sur les réseaux sociaux, violence verbale et morale
73. Transformations et propagations des données mises sur internet
74. Se faire harceler via les outils numériques (réseaux sociaux principalement)
75. continuel, pas de coupure quand on rentre à la maison
76. S'en Prendre à une personne via les réseaux sociaux, l'insulter, la rabaisser, la menacer...
77. S'en Prendre à une personne via les réseaux sociaux, l'insulter, la rabaisser, la menacer...
78. acharnement et humiliations à travers les réseaux sociaux et par l'envoi de SMS
79. Violence gratuite, ne pas se rendre compte du mal parce que c'est internet
80. Violences verbales et psychologiques répétées au moyen de réseaux sociaux
81. Violences verbales, écrites, via les réseaux sociaux qui se répètent à l'école
82. idem mais c'est par les réseaux sociaux avec en plus des photomontages, des photos volées, des vidéos compromettantes.
83. Attitude hostile régulière sur internet (réseaux sociaux, blog..)
84. Le cyber harcèlement est un harcèlement qui passe par internet et les réseaux sociaux. Il se traduit généralement par une diffusion de rumeurs ou encore par des insultes et menaces écrites.
85. Insultes, critiques verbales
86. Violence verbale à répétition via internet
87. Insultes, moqueries, affichages de photos ou de vidéos de la victime sur internet (réseaux sociaux)
88. C'est le fait d'insulter, de se moquer d'une personne en passant par les réseaux sociaux par exemple.
89. Harcèlement sur internet

90. S'en prendre à quelqu'un de façon répétée sur les réseaux sociaux, par mail...
91. Messages répétitifs sur les réseaux sociaux, ne laissant pas la victime tranquille hors de l'école.
92. Dans la suite du harcèlement, le cyberharcèlement se fait à travers Internet, via les réseaux sociaux notamment, par le biais de publications et/ou de messages violents, insultants ou menaçants.
93. Harcèlement par le web
94. Harcèlement dans la sphère privé via réseaux sociaux
95. Même définition que le harcèlement mais via internet, les réseaux sociaux, sms...
96. Idem que le harcèlement mais en ligne
97. Agression morale de la personne par les médias numériques. On attente à la réputation de la personne et à son intégrité morale.
98. Harcèlement sur les réseaux sociaux.
99. Même comportement que ds à vie mais via les réseaux sociaux. Mots désagréables méprisants, insultes,. ...moqueries...photos détournées. ...dans le but de blesser un tiers. De prendre le pouvoir dessus car il est différent (quelque soit sa différence....pensée vêtir écouter musiques intérêts ou handicaps) le but du harceleur obtenir le plus de like....pour être populaire mais pas sûr que lui même ai confiance en lui....c'est une façon de s'affirmer face au monde sans montrer ses propres défaillances...
100. Harcèlement moral, intimidations sur le net
101. Mise en avant, de façon publique et médisante, d'un enfant et de ses actions.
102. Harcèlement : à te répète dans le but de nuire par le biais d ' « écran » : ordi tablette tel.
103. C'est l'harcèlement via internet
104. Acharnement moral et psychologique via les réseaux sociaux généralement.
105. Le cyber harcèlement est une violence à travers les réseaux sociaux
106. C'est du harcèlement étendu à internet, sur les réseaux sociaux notamment
107. Pour moi c'est la même que l'harcèlement sauf que c'est fait sur internet
108. Etre constamment dérangé, subir des moqueries publiques à grande échelle
109. Le harcèlement (violence verbale et psychologique) à travers les réseaux sociaux

110. Par le biais des réseaux sociaux des tchats des emails etc s en prendre a une personne
111. Harcèlement via réseaux sociaux, internet, virtuellement.
112. Forme de harcèlement moral permettant une diffusion et ainsi un partage rapide du contenu à des tiers
113. Répétitions de moqueries, rabaissement envers une personne sur internet, acharnement avec beaucoup d'insistance
114. Moqueries, méchanceté sur internet, les réseaux sociaux
115. Mal-être fait à autrui sur internet. Acharnement.
116. Le cyberharcèlement est un harcèlement passant par le biais d'un écran. Il va des messages injurieux sur les réseaux sociaux ou téléphone à un cyberharcèlement moins évident à travers les jeux en ligne.
117. Insulte sur fb. Diffusion de photo
118. Ce qui se passe comme harcèlement à l'école se prolonge sur internet.
119. J'espère dirais que le cyberharcèlement est une forme d'intrusion dans la vie privée, une forme d'humiliation publique, une forme de violence "verbale" (moqueries, publication de photos sur internet)
120. Violence verbale, anonymat donc plus facile pour le harceleur
121. Être victime de harcèlement surgit sur le net et sur les RMS.
122. Le cyberharcèlement est le fait d'harcéler une personne à travers les réseaux sociaux, l'envoi d'sms/d'appels...
123. Un harcèlement par le biais de réseaux sociaux
124. Harcèlement qui se déroule en dehors de l'école, sur les réseaux sociaux.
125. Pareil sauf que moral uniquement
126. Individu se servant des réseaux sociaux pour colporter des mensonges et tenter de détruire un autre individu en se cachant derrière l'anonymat que peut procurer les réseaux sociaux.
127. Chercher à nuire à une personne via internet (que ce soit en l'exposant aux autres ou en cherchant à lui parler de manière plus personnelle alors que la personne ne le veut pas)
128. Harcèlement par les biais d'internet
129. Violence répétée envers autrui par le biais d'internet

130. Idem mais via les nouvelles technologie c'est à dire réseaux sociaux...
131. se servir d'internet pour harceler quelqu'un, le mettre à l'écart ou se moquer
132. Violences répétées envers une personne via internet (harcèlement via les réseaux sociaux par exemple, revenge porn, etc...)
133. Harcèlement derrière un écran
134. Faire du mal verbalement et moralement, proférer des menaces, de manière régulière en ligne
135. harcèlement sur ordinateur
136. C'est encore pire, puisque les bourreaux sont cachés derrière leurs écrans
137. Violence verbale sur internet.
138. Violences verbales, humiliations etc par le biais d'Internet, des réseaux sociaux, des nouvelles technologies
139. Sur le téléphone ou internet
140. Violence verbale, écrite, et diffusée de manière répétitive sur le net.
141. Harcèlement mais sur internet donc plus sournois, insidieux car visible souvent uniquement par celui qui le subit.
142. vis à vis des réseaux sociaux, la personne se cache derrière son ordinateur pour intimider voire rabaisser une personne.
143. harcèlement via réseaux sociaux, téléphones (numérique en réglé générale)
144. réseaux sociaux non contrôlables, trop facilement utilisables
145. Harcèlement sur internet, les réseaux sociaux qui vise un élève et l'atteint dans son intégrité physique ou émotionnelle
146. Répétitions d'insultes via réseaux sociaux
147. forts moqueries répétées sur les réseaux sociaux
148. Envoyer des messages insultants envers une personne ou diffuser des informations fausses sur celle-ci sur internet et les diffuser au plus grand nombre.
149. Harcèlement via le web
150. Harcèlement par internet (blog, réseaux sociaux ...)
151. Harcèlement sur internet (photos prises à l'insu d'une personne, propos dégradants, menaces...)
152. Pour moi, le cyberharcèlement a lieu lorsqu'une personne, sous couvert d'anonymat ou non, persécute une personne en l'affichant sur Internet (et plus particulièrement les

réseaux sociaux) dans des moments gênants. Il peut aussi s'agir de messages privées répétés discriminatoires et blessants.

- 153. Attaque et moquerie gratuite sur les réseaux sociaux
- 154. Atteinte d'une personne par le biais d'un réseau social sous la forme de moqueries ou de menaces
- 155. Idem au harcèlement en utilisant un support de communication numérique (messagerie instantanée, réseaux sociaux, mail, sms, appels, forum, blog...).
- 156. Violence morale /insulté /nuisance à la vie d'un élève répète qui déroule sur internet
- 157. Avec tous les réseaux sociaux il devient plus simple de s'attaquer à une personne sur en dehors d'un champ scolaire
- 158. Des agissements contre une personne à travers les écrans (par internet), par les réseaux sociaux et qui peuvent pousser la victime à commettre l'irréparable si elle n'en parle pas.
- 159. harcèlement, insultes à caractère sexuel ou psychologique, lynchage, sur internet en particulier sur les réseaux sociaux
- 160. C'est la même définition que pour le harcèlement mais dans ce cas, ça va beaucoup plus vite et beaucoup plus loin parce qu'ils utilisent internet et les réseaux
- 161. C'est un harcèlement qui se fait via des outils de communication (réseaux sociaux notamment).
- 162. De même que le harcèlement mais utilisation d'internet pour porter l'agression.
- 163. envoi de message d'insultes ou menaçants pouvant être passés par l'intermédiaire des différents outils du numérique à un individu qui en est victime
- 164. Propos répétés sur internet (réseaux sociaux)
- 165. Violence verbale sur internet: réseaux sociaux etc
- 166. Volonté de nuire à une personne par l'intermédiaire des réseaux sociaux et de la facilité à être face à son écran et non face à la victime.
- 167. Harcèlement par le biais des réseaux sociaux ou par internet en général.
- 168. Volonté de nuire à quelqu'un à travers les nouvelles technologies (insultes, menaces, chantage) pouvant continuer en classe et devenir par la suite du harcèlement non virtuel

169. Phénomène qui se répète. Cela peut être Des commentaires injurieux (insultes sur le physique ou autre) sur une photo, des messages de menaces (tu es faible, tu es nul, ou autre...) sur messenger par exemple.
170. Harcèlement intentionnel d'individus sur une personne ciblée par le biais des nouvelles technologies.
171. Harcèlement via internet (notamment les réseaux sociaux)
172. situation où la victime se fait insulter, moquer de façon répétée
173. Harcèlement sur internet. Encore plus dangereux que le harcèlement réel car moins détectable pour les enseignants et les parents. Les images/mots restent beaucoup plus longtemps et ne s'effacent jamais.
174. c'est la même chose que le harcèlement mais sur le net et en utilisant les réseaux sociaux pour faire passer des messages sur la personne (souvent moquerie, rumeur...)
175. Même chose que pour le harcèlement mais par le biais d'objets technologiques tels que les téléphones, ordinateurs, tablettes... via internet et les réseaux sociaux.
176. Harcèlement via Internet
177. Harcèlement depuis un ordinateur
178. Harcèlement via Internet
179. Violence morale avec un moyen numérique.
180. Via les Réseaux sociaux
181. Comportement répétitif visant à rabaisser un enfant par le biais des réseaux sociaux
182. La même chose mais sur internet
183. Violence morale qui se traduit par des paroles blessantes qui sont répétées sur du long terme à travers les réseaux sociaux.
184. Harcèlement via appareil informatique (SMS, réseaux sociaux..)
185. Harcèlement par réseaux sociaux
186. C'est le fait pour un individu de subir des humiliations ou agressions verbales visant à dégrader son e-réputation pour ensuite atteindre sa réputation dans le réel et l'affaiblir psychologiquement
187. Exactement la même chose que le harcèlement IRL sauf que le phénomène de groupe est peut-être plus marqué. En effet, par écran interposé, on a l'impression d'être moins coupable, que ce n'est finalement pas si grave : ce qui est faux !

188. Le cyberharcèlement a lieu lorsqu'une personne est harcelée sur son physique ou autre par une ou plusieurs autres personnes via les réseaux sociaux, les emails....
189. Large diffusion partage d'une image d'un texte d'une situation nuisible pour la victime
190. Messages répétitifs ou photos visant à humilier une personne.
191. Répétition d'attaque par le biais des réseaux sociaux
192. Le cyberharcèlement se définit comme le harcèlement sauf qu'il prend naissance sur internet
193. C'est le fait de passer par internet afin de nuire à une personne.
194. Insultes, menaces en ligne
195. C'est le fait d'humilier ou de porter atteinte à l'intégrité d'un enfant par le biais des réseaux sociaux
196. harcèlement passant par internet ... moqueries, critiques, mise à l'écart, vol d'identité ...
197. Attaques répétées via des réseaux sociaux vis à vis d'une personne
198. Lâcheté / humiliation /Facebook/loi en vigueur
199. Persécutions et humiliations répétées provoquées sur une même personne sur les internets.
200. Harcèlement par les réseaux sociaux sur internet
201. Pareil mais avec interface ordinateur, portable via les réseaux sociaux par exemple
202. Acharnement virtuel sur une personne
203. Harcèlement sur internet
204. C'est la même chose Sur le harcèlement (décrit juste avant) Mais cette fois ci Cela reste Surtout verbal puisque Cela de passe sur internet et souvent sur les réseaux sociaux Ou jeux de gamers
205. le fait d'utiliser les réseaux sociaux pour déprécier une personne, inciter à la violence physique ou morale envers elle
206. une personne est victime d'injures, diffamations, moqueries sous la forme de posts, d'articles, de commentaires, de photos partagées et suivies sur les réseaux sociaux de manière visible ou non par les pairs.
207. C'est le même type de relations dégradantes, mais perpétuées par Internet.
208. Agissement brutal sur internet pour blesser ou attaquer une ou plusieurs personnes

- 209. Se faire harceler sur internet
- 210. Méchancetés et brimades répétées envers quelqu'un à l'aide des réseaux sociaux, les mails...
- 211. Comportement de harcèlement moquerie sur les réseaux sociaux
- 212. Caché
- 213. Quand on s'en prend à vous sur les réseaux sociaux
- 214. Harcèlement sur internet
- 215. Le cyberharcèlement consister à harceler via Internet (réseaux sociaux, etc...)
- 216. Même définition que le harcèlement mais sur internet.
- 217. Phénomène par lequel un groupe d'élève décide de mitrailler un des leurs de messages malhonnêtes, déstabilisants et humiliants.
- 218. Sollicitation, violence verbale via internet.
- 219. violences psychologiques sur réseaux sociaux
- 220. Harcèlement sur internet
- 221. Se faire harceler via les réseaux sociaux
- 222. Violence psychologique répétée via les réseaux sociaux.
- 223. Non coupables car plus caches Se sentent tout puissants Moins de limites
- 224. Abus de pouvoir sur une personne provoquant un mal-être
- 225. Lorsqu'un élève est victime de diffamation ou d'injures sur internet.
- 226. Partager des informations écrites ou images sur une personne sans son consentement sur les réseaux sociaux.
- 227. C'est comme le harcèlement mais en ligne, en face cachée
- 228. Le même phénomène que le harcèlement classique mais les individus utilisent les réseaux sociaux et autres moyens technologiques pour exercer leur pression.
- 229. c'est la même définition que pour le harcèlement mais avec l'outil numérique.
- 230. c'est des actions répétées qui porte atteinte à une personne au travers d'internet et des nouvelles technologies
- 231. phénomène répétitif portant atteinte physique ou moral
- 232. Agissements répétées via des moyens de communication informatiques ou électroniques envers un individu
- 233. C'est l'atteinte à une personne de manière chronique via un réseau social
- 234. Harcèlement à l'aide d'outils numériques (téléphone, ordinateur)

235. harcèlement a travers internet (réseau sociaux, blogs...)
236. C'est le harcèlement qui passe par les réseaux sociaux, donc qui n'a plus aucune limite. le cyber harcèlement rentre dans la vie privée de la personne qui subi.
237. Même chose que le harcèlement mais via les réseaux sociaux.
238. Harcèlement sur le net. Insulte, menaces, photo non consentie sur réseaux sociaux.
239. On parle de cyber harcèlement, lorsqu'un individu "est harcelé" sur internet par le biais de réseaux sociaux ...
240. Omniprésent
241. Reprendre la même def en rajoutant les réseaux sociaux.
242. Violences plutôt verbales sur les réseaux sociaux en particulier qui visent également l'humiliation
243. Acharnement sur une personne via des réseaux sociaux
244. publication d'image (photo ou vidéo) à l'insu de la personne et pouvant être dégradante ou porter préjudice. Publication de commentaires injurieux, moqueurs, blessants, racistes... de manière répétée.
245. Harcèlements utilisant comme moyens internet, les réseaux sociaux
246. Situation violente et irrespectueuse envers un pair en ligne (moqueries, insultes...)
247. Même chose que précédemment mais via les réseaux sociaux, ou en partie.
248. moqueries, violences verbales ou menaces proférées sur internet
249. Harcèlement via internet
250. Harcèlement sur Internet (réseaux sociaux)
251. C'est du harcèlement via les réseaux sociaux. Les gens sont encore plus méchants derrière leur clavier qu'en vrai
252. Porter atteinte à l'image ou à la réputation d'une personne en utilisant l'outil informatique (mail, réseaux sociaux)
253. Harcèlement sur les réseaux sociaux
254. Harcèlement par insulte menace etc par le biais d'Internet des réseaux sociaux
255. Harcèlement sur internet
256. Envoi de messages réguliers dans le but d'humilier
257. C le fait d'harcéler quelqu'un par l'intermédiaire des réseaux sociaux: Commentaires, photos, vidéos

258. violences verbales qui ont lieu de façon répétée sur internet (souvent sur les réseaux sociaux) et qui peuvent impliquer un nombre important de personne.
259. Envoi de messages écrits ou oraux à une tierce personne dans le but de lui faire du mal
260. Idem que harcèlement mais par le biais du téléphone ou réseaux sociaux
261. Idem mais sur internet
262. Violence (morale, physique, verbale) répétée
263. Cela peut être la continuité d'une forme de harcèlement déjà vécu à l'école, ou des attaques verbales répétées uniquement via internet (réseaux sociaux) ou le téléphone.
264. Répétition de paroles ou d'actes dont l'un But est de faire du mal physiquement ou psychologiquement
265. Il s'agit de la même chose que le harcèlement, c'est-à-dire l'émission d'idées, de paroles, d'images, néfastes ou sujet à moquerie vis-à-vis d'un individu et de manière répétée. Le cyberharcèlement utilise quant à lui les nouvelles technologies, en particulier les réseaux sociaux.
266. grandissant, inquiétant, violent
267. Brimades et publications humiliantes ou non vis à vis d'une même personne à son insu
268. le fait de subir des attaques verbales par l'intermédiaire du net.
269. c'est du harcèlement via internet
270. Harcèlement qui survient sur l'outil internet.
271. Harcèlement par le biais des outils techno, notamment les portables, blogs et réseaux sociaux
272. Même principe que le harcèlement si ce n'est que le harcèlement continue via les réseaux sociaux et donc en dehors de l'école.
273. Harcèlement via Internet
274. C est du harcèlement mais sur la toile
275. Harcèlement numérique

Annexe 13 : Les réponses à la question 5 – Partie 3 du questionnaire

Fonctionnement → (numéro du questionnaire) : réponse

5. Pouvez-vous décrire le phénomène de cyberharcèlement auquel vous avez assisté :

(16) Un élève, par exemple, car c'est arrivé plusieurs fois avec des élèves différents, envoie des messages écrits par sms comportant des insultes.

(19) Injure sur le physique d'une jeune fille.

(25) Déjà répondu dans la page harcèlement (Propos méprisants et insultes via des réseaux sociaux).

(32) Une élève avait été filmée à son insu dans les toilettes et la vidéo avait été mise sur un réseau social

(54) Une page Facebook pour se moquer d'un élève

(55) Xxx

(84) Une élève de cycle 3 qui avait imprimé des captures d'écran de son ordinateur sur lesquelles il était possible de suivre une conversation sur un réseau social avec présence de cyber harcèlement.

(90) Une photo d'élève qui a tourné sur les ordinateurs.

(137) Idem page précédente (Une élève insulté sans cesse en classe, dans la cour et sur les réseaux sociaux).

(155) Harcèlement par snapchat entre élèves de cm2.

(185) Voir réponse précédente (Élève harcelée pcq elle restait avec une Fille une copine de cette fille l'a harcelée et menacée).

(198) Destruction de l'image d'un enfant aux yeux de ses camarades

(200) Menaces

(218) Des élèves m'ont rapporter se faire insulter via le réseau de discussion sur PS4.

(223) Commentaires, menaces

(224) Site enfant ou chacun peut dire ce qu'il veut de manière anonyme

(241) Déjà rep en page 2 (Une photo déformée sur une élève tournait en boucle sur les ordinateurs ou tel des autres élèves de la classe).

(244) Elève de CM1 victime à partir d'une vidéo insultante postée par un camarade sur sa page Youtube et dont les camarades commentaient à répétition de la même manière, à travers des insultes et des allusions à caractères sexuelles.

(246) Il y a plus de 10 ans sur les Skyblogs à l'époque des élèves se moquaient d'une camarade en moquant son physique.

(257) Insultes et moqueries

(269) un enfant harcelé m'a montré son profil sur facebook

(270) Un élève de CM1 joue en réseau sur internet. Il a été harcelé par d'autres personnes y jouant également.

Annexe 14 : Les réponses à la question 6 – Partie 3 du questionnaire

Fonctionnement → (numéro du questionnaire) réponse

6. Comment êtes-vous intervenu / Pour quelle raison n'êtes vous pas intervenu ?

(16) Par discussion et rappel des règles. Avec en supplément un cours d'EMC pour la classe sans accuser l'agresseur. Et l'évocation des sanctions pénales liées à la loi.

(19) J'ai convoqué tous les protagonistes dont la victime. Il était important qu'ils sachent le mal qu'ils pouvaient causer par de simples mots. Ensuite prévention dans les classes avec la venue de le BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile.)

(25) Déjà répondu dans la page harcèlement (Réunion des élèves concernés pour régler le conflit ; - Discussion avec les parents sur l'importance d'être vigilant quant à l'utilisation d'Internet (et rappel des règlements : les réseaux sont interdits aux moins de 13ans) ; - Séquence autour du harcèlement et du cyberharcèlement en classe).

(32) J'ai reçu les parents de l'élève qui avait porté plainte. J'ai convoqué les élèves fait un rappel à la loi et organise une séquence de classe sur le cyber harcèlement

(54) Nous avons interpellé le harceleur et sa bande pour qu'ils arrêtent ce genre de chose car c'était formellement puni par la loi

(55) xxx

(84) Ne sachant à ce moment là pas exactement comment réagir, j'en ai parlé au directeur de l'établissement scolaire.

(90) Il y a eu des groupes de parole, malheureusement rien de plus car en dehors de l'école.

(137) Idem page précédente (Je ne suis pas intervenue, j'en ai eu connaissance car élève qui est dans ma classe cette année. Cela a fini avec l'intervention de la gendarmerie dans l'école pour de la prévention puis au tribunal avec les familles des intéressés).

(155) Idem que le harcèlement avec rappel de la loi sur les dangers d'Internet, permis internet, ...

(185) Voir réponse précédente (J'ai prévenu le directeur qui a prévenu la police vu l'ampleur ... il a convoqué les filles et rien ne s'est passé ... mais les insultes continuent par message

...).

(198) En cours d'éducation civique (comme si c'était un cours "normal") : vidéo d'appui et chansons (Keen'v - Petite Emilie et Maux d'enfants - Patrick Bruel) puis débat avec les élèves, prise de conscience des conséquences possibles... et le "devoir" de signaler (différence entre dénoncer et signaler) : rien faire veut dire qu'on consent, etc... Quelques jours après j'ai pu intervenir auprès du harceleur sur le signalement des autres.

(200) Intervention par prévention

(218) Discussion avec les élèves. J'ai expliqué que si j'en entendais encore parler je demanderai aux parents de ne plus leur laissé l'accès à cette option PS4. J'en ai parlé discrètement à certains parents concernés.

(223) Plainte police

(224) Échange maîtresse

(241) Déjà rep en page 2 (Réunion avec les parents pour leurs expliquer les faits car presque tous les enfants de la classe étaient concernés).

(244) Pas intervenue directement car cela concernait la classe d'une collègue. Une plainte a été déposée par les parents à la gendarmerie et travail en classe par la collègue + intervention de la coordinatrice REP. Dans ma classe (CM2) travail sur les dangers de l'Internet, sensibilisation sur le cyberharcèlement et l'utilisation responsable des outils informatiques et applications.

(257) Phénomène extérieur à l'école, peu d'influence

(269) J'en ai discuté avec l'enfant harcelé puis avec ses parents. J'ai convoqué les enfants harceleurs et leurs parents. Après un rappel à la loi, des sanctions ont été prises. J'ai ensuite programmé un projet de lutte contre le harcèlement

(270) L'enfant s'est confié à moi.

Annexe 15 : Les réponses à la question 8 – Partie 3 du questionnaire

Fonctionnement → numéro du questionnaire. (Réponse à la question 7) réponse

8. Pour quelles raisons ?

1. (autre) Si des faits sont avérés et l'enfant en danger moral alors oui je pense intervenir.
2. (oui) Nous avons le devoir de protéger les enfants
3. (oui) C'est notre devoir de citoyen, on ne peut pas fermer les yeux
4. (oui) Il faut prendre en compte les dégâts sur la conduite scolaire de cette forme de harcèlement
5. (autre) C'est difficile de savoir ce qui se passe réellement à l'extérieur et dans quelles conditions
6. (oui) C'est aussi à nous de les prévenir du danger d'Internet
7. (oui) Si les acteurs sont élèves dans l'école, les faits se dérouleront hors de l'école car sans surveillance sur internet
8. (oui) Car cela va à l'encontre du respect.
9. (oui) L'enseignant doit prévenir des risques d'internet
10. (oui) Car toutes formes de harcèlement qu'elle soit entre enfants, ados; adultes et dans n'importe quelle sphère doit être dénoncée et combattue
11. (oui) Qu'il se passe au sein de l'école ou à l'extérieur le cyberharcèlement porte atteinte au bien-être de l'élève. En tant qu'enseignant mais aussi simplement en tant que citoyen il est de notre devoir d'intervenir pour aider l'élève victime.
12. (oui) Je pense que comme il ne se passe pas à l'école il est encore plus difficile d'intervenir mais que le cyberharcèlement n'est qu'une poursuite d'un harcèlement qui a pu commencer à l'école. Donc le rôle des enseignant est aussi de s'en préoccuper.
13. (oui) C'est à l'école, en complément de la maison, de sensibiliser les élèves aux dangers d'Internet.
14. (oui) Pour faire comprendre aux élèves que c'est grave et que personne n'a le droit de rabaisser un autre être humain aussi différent soit-il.

15. (oui) Parce qu'il est indispensable que tout adulte se sente concerné dans et hors du lieu de travail
16. (oui) Par un cours d'EMC
17. (oui) Pour aider l'élève
18. (oui) si je suis au courant je dois intervenir
19. (oui) Car quoi qu'il en soit cela aura un impact sur le bien être et la réussite scolaire de l'élève.
20. (oui) Parce que si on dénonce, il y a des chances que ça s'arrête
21. (oui) Parce que si on dénonce, il y a des chances que ça s'arrête
22. (oui) C'est le phénomène est assez important et grave pour être repris par les différents partenaires intervenant auprès de l'enfant
23. (oui) un enfant harcelé est souvent un enfant détruit qui va avoir du mal à se reconstruire (je suis maman d'une ado harcelée en 6ème et en 4ème qui a voulu mourir).
24. (oui) Conséquences à l'intérieur de l'école
25. (oui) Car cela entraîne des répercussions dans l'école entre les élèves et nous avons un devoir de protection et de sécurité envers les enfants.
26. (non) En dehors de l'école. Ne me concerne plus.
27. (oui) Parce que quelqu'un qui cyberharcele une autre personne est capable de le faire à l'école. Cela a des impacts sur la vie scolaire. Et dans une telle situation, ne pas intervenir est de la non assistance à personne en danger.
28. (oui) A condition d'en être informée ma réponse sera la même que pour du harcèlement dans le monde réel pour protéger l'enfant victime
29. (oui) Devoir de citoyen, assistance à la personne
30. (oui) Si deux ou plus de mes élèves sont concernés, leurs liens de base étant probablement l'école il me semble important de l'évoquer avec eux et essayer de désamorcer les choses.
31. (oui) Aider tous les enfants à se sentir bien.
32. (oui) Nos élèves doivent être protégés que les faits se passent dans ou hors école.
33. (oui) devoir citoyen d'aide à autrui
34. (oui) Pour protéger les élèves et les sensibiliser pour éviter qu'ils en soient les auteurs à leur tour

35. (oui) Il me paraît normal d'intervenir si j'ai connaissance de cyberharcèlement à l'encontre d'un de mes élèves en prévenant les parents et en évoquant le cyberharcèlement en classe dans le cadre des programmes.
36. (oui) Cela affecte l'enfant à l'école, et l'acte de harcèlement peut se poursuivre en dehors du cyberharcèlement.
37. (oui) Car cela prend source à l'école, l'élève cyberharcelé est d'autant plus en danger qu'il n'a pas de soupape il est sans cesse harcelé
38. (non) Suis en maternelle
39. (oui) Puni par la loi
40. (oui) Car cela peut toucher divers élèves et que je me dois de la protéger y compris en dehors de l'école face à cela
41. (oui) Pour les conséquences que cela peut avoir sur la vie, les résultats du harcelé, pour que les parents soient informés, pour que le harcelé sache qu'il peut compter sur moi, pour stopper le problème et montrer au harcelé qu'il ne peut pas agir ainsi en toute impunité, pour lui montrer les conséquences que ses actes pourraient entraîner
42. (oui) C'est notre devoir de citoyen
43. (oui) C'est de notre devoir nous devons prendre soin de nos élèves à l'école ou même à l'extérieur si besoin
44. (oui) La santé d'un enfant est en jeu
45. (autre) Parce que c'est en dehors de l'école mais c'est quand même nos élèves qui sont en danger
46. (non) d'autres problèmes à gérer, autres choses à faire
47. (oui) Car le cyberharcèlement se poursuit forcément à l'école
48. (oui) Tout adulte responsable doit intervenir
49. (oui) Le signaler à qui de droit
50. (oui) Cela touche un élève qui en souffre et qui peut avoir des répercussions à long terme en classe et dans sa vie.
51. (oui) Danger immédiat pour la victime
52. (non) Je pense que dans le cadre de l'émc, nous pouvons aborder le harcèlement et le harcèlement sur internet. Toutefois nous ne pouvons pas intervenir sur ce qu'il se passe en dehors de l'école.

53. (oui) Pour la protection des enfants si j'en ai connaissance
54. (oui) Parce que les victimes ressentent un profond malaise et se sentent seules. En intervenant, cela peut calmer le harceleur
55. (oui) Ambiance de classe détériorée
56. (oui) Nous sommes tous citoyen ET notre devoir étant de défendre autrui et s'entraider
57. (oui) À partir du moment où j'ai connaissance de faits graves, je pense qu'il est de mon devoir d'intervenir. La vie d'un élève peut être en jeu. Nul ne peut ignorer la loi.
58. (oui) Parce que c'est mon devoir moral de protéger les victimes
59. (oui) Il faut stopper l'individu, le problème doit être réglé
60. (oui) Si ce sont des enfants de l'école et de ma classe j'estime qu'il est de mon devoir de réagir auprès des enfants. Le vivre ensemble!
61. (oui) Pour des raisons d'éthique, de responsabilité
62. (oui) Parce que cela touche directement les élèves et cela interfère avec le climat de l'école, la sécurité de l'élève, la formation du citoyen...
63. (oui) Éviter à la personne cyberharcelée d'être seule face à ce harcèlement, l'aider à faire face à ce harcèlement et essayer de le stopper pour le bien être de cette personne
64. (oui) Le harcèlement est puni par la loi nous devons intervenir
65. (oui) Il est de notre devoir d'aider les élèves, et de ne pas laisser agir les harceleurs, même si cela se passe en dehors du temps scolaire. Et de toutes façons on ne peut laisser aucun enfant se faire violenter sans réagir.
66. (oui) Parce que si nous sommes témoin on doit intervenir pour que ça cesse
67. (oui) Si des enfants de ma classe sont harcelés par d'autres enfants de l'école nous avons le devoir d'intervenir et d'en parler avec et aux concernés.
68. (oui) aider
69. (autre) Parce que bien que cela se passe à la maison, le fait d'agir responsable ment sur internet fait partie du programme de l'école, cela me paraît important d'en parler.
70. (oui) Aucune personne ne devrait vivre et subir de l'harcèlement. Ce n'est pas acceptable que ce genre de chose puisse exister. Il faut faire en sorte de sensibiliser les en-

fants là dessus et sur les conséquences possibles que cela peut engendrer sur une personne.

- 71. (oui) Parce que le cyberharcèlement est de plus en plus courant et peut avoir de très graves conséquences
- 72. (oui) Si on en a connaissance, nous avons obligation de mettre l'enfant en sécurité.
- 73. (oui) Il ne faut pas laisser toutes formes de harcèlements se propager
- 74. (oui) De manière préventive pour que la pratique n'arrive pas jusque dans l'école.
- 75. (oui) Si l'enfant m'en parle, je pourrais alors avoir une discussion avec les parents et prévenir les services
- 76. (oui) Aider le harceler, faire réagir le harceleur, prévention auprès des autres : ce que ca peut engendrer, lois...
- 77. (oui) Car on connaît les dangers de cela et que si l'enfant se confie a moi ou que je vois des signes, il est de mon devoir de tout mettre en œuvre pour que cela cesse.
- 78. (oui) parce que je crois que c'est très destructeur et que ne rien faire est une non assistance à personne en danger
- 79. (oui) Constitue un danger véritable pour l'enfant victime. Et parler aux parents et l'enfant qui agresse
- 80. (oui) Parce que mon métier est entre autres de protéger les enfants
- 81. (oui) Parce que l'enfant harcelé ne vivra pas ça qu'à l'extérieur de l'école, il va porter ce poids au quotidien et apprendre le "vivre ensemble" ne se résume pas qu'à l'intérieur de l'école.
- 82. (oui) ça peut arriver à mon enfant...et j'aimerais ne pas me retrouver seul.
- 83. (oui) Si cela concerne l'un des élèves (harcelé ou harceleur) de l'école, cela concerne toute l'école. Il faut une éducation au numérique dans ses aspects éthiques également !
- 84. (oui) Si cela a des répercussions sur la classe et les apprentissages de l'enfant, il faut l'aider !
- 85. (non) En dehors de l'école ce n'est plus de notre ressort, toutefois, si cela met en jeu des élèves de ma classe j'interviens
- 86. (oui) Je me sens responsable du bien être de mes élèves.
- 87. (autre) Pour faire cesser le harcèlement et faire comprendre aux harceleurs la gravité de leurs actions et les conséquences qu'elles pourraient avoir

88. (oui) Pour que la victime soit informée de ses droits et qu'elle ne se retrouve pas seule dans cette situation
89. (oui) Protection de l'enfant harcelé
90. (oui) L'école doit être un lieu où on peut se confier et se sentir en sécurité. On devrait intervenir avec les familles pour que les élèves se sentent bien.
91. (oui) Car il peut y avoir des conséquences psychologiques sur l'enfant qui peuvent se répercuter à l'école
92. (oui) Parce qu'on forme les citoyens de demain, et que ce comportement est punissable et a des conséquences psychologique ou autre pour la victime. C'est inadmissible. Intervenir et en parler en classe c'est leur rendre compte de la gravité des leurs actes.
93. (non) Comment se rendre compte de cyber harcèlement extérieur à l' ??
94. (oui) Si le "harcelé" en fait état, il faut dès le départ y mettre 1 terme. Même si ça se passe dans le privé, cela influe sur la vie à l'école donc j'interviens.
95. (oui) Le cyber harcèlement tout comme le harcèlement détruit les individus qui en sont victimes
96. (oui) Le bien être de l'enfant
97. (oui) Ce n'est pas tolérable. Que ce soit dans un environnement sous notre responsabilité ou pas, il est toujours possible de faire un signalement.
98. (oui) Il est aussi dangereux (voire même plus) que le harcèlement.
99. (oui) Non assistance à personne en danger. Et il est important de dénoncer au policiers ces faits.
100. (oui) L'école se doit de parler de ces problèmes de société
101. (oui) Danger d'internet
102. (autre) Parce que la vie d'un élève peut en dépendre (Suicide dépression).
103. (oui) Car cela risque de s'envenimer
104. (oui) Ne pas faire d'erreur et être dans les règles pour intervenir.
105. (oui) Car c'est Grave
106. (oui) Pour limiter les dégâts, condamner les actes, aider les élèves, faire prendre conscience de ces dangers
107. (oui) Car si cela se passe à l'extérieur ça peut se passer à l'intérieur de l'établissement une prévention des risques peut être très importante

108. (oui) Accès via un ordinateur / travail d'enseignant dépasse les frontières de l'école.
109. (autre) Pour aider et soutenir l'enfant harcelé
110. (oui) Pour apprendre aux élèves que ce type de harcèlement existe leur expliquer ce que c'est et comment lutter contre. Les bonnes attitudes à adopter.
111. (oui) pour le bien-être des personnes de l'école
112. (oui) J'estime que c'est mon rôle de citoyen de protéger un élève victime de tels agissements. Je me rendrai coupable si je ne dénonçais pas cela même si cela se passe à l'extérieur de l'enceinte de l'école.
113. (oui) C'est un phénomène important qu'il ne faut pas laisser de côté
114. (oui) Peut influencer le bien-être, comportement et les résultats de l'élève
115. (oui) Il est inconcevable de laisser un élève souffrir de harcèlement, quel qu'il soit.
116. (oui) Car le cyberharcèlement dépasse quasiment toujours les barrières de l'école.
117. (oui) ça entre dans le cadre du respect d'autrui
118. (oui) Cela touche un élève de mon établissement.
119. (autre) Je pense que cela peut avoir des répercussions sur le comportement des élèves à l'école et impacter de ce fait le climat scolaire. Du coup, même si cela se passe à l'extérieur, vu qu'il y a des répercussions à l'école, je pense que l'on doit intervenir.
120. (oui) la victime doit être protégée, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école
121. (oui) Afin de prévenir un suicide ou un mal-être
122. (oui) Le cyberharcèlement peut conduire à un mal-être dans l'élève il est donc important de lutter contre, et donc d'intervenir.
123. (oui) Parce que sinon c'est de la non-assistance à personne en danger
124. (oui) Car cela fait partie des programmes et qu'il me semble que même si cela ne se produit pas en classe, les élèves se côtoient au quotidien et un bon climat scolaire est primordial.
125. (non) Je ne sais pas

126. (oui) Il est de notre devoir dès lors où nous avons connaissance d'un cyber-harcèlement de protéger l'enfant qui en est victime en prévenant les parents et en discutant de ces dangers avec les autres élèves.
127. (autre) Nous ne pouvons pas ne pas réagir face à toute sorte de harcèlement du moment que nous en sommes témoins.
128. (oui) Si cela se produit entre deux élèves de l'établissement il faut en parler pour que cela ne se reproduise pas.
129. (oui) Dans le cas où les parents ne seraient pas avertis, pour protéger l'enfant
130. (oui) Car cela peut détruire psychologiquement l'individu
131. (oui) Si cela se sait à l'intérieur de l'Ecole et si cela nuit à l'enfant
132. (oui) Je pense intervenir car il s'agit d'un type de violence extrêmement grave, pouvant conduire chez la victime à des dommages psychologiques très importants. Je crois qu'un enfant doit être protégé de ces violences, et qu'il appartient aux adultes qui l'entourent d'y contribuer.
133. (oui) Car c'est grave
134. (oui) Il est important que les victimes d'harcèlement sachent qu'ils peuvent être protégés
135. (non) je serais pas comment
136. (oui) Parce que cela peut nuire aux élèves que j'ai en charge et que cela peut interférer avec l'atmosphère de la classe
137. (autre) Tout dépend de l'histoire, des personnes concernées.
138. (oui) Cela se répercute à l'école
139. (oui) Cela affecte les enfants au sein de l'école
140. (oui) Ne pas intervenir s'apparenterait à de la non assistance à personne en danger.
141. (oui) Parce que ça me paraît très grave, les conséquences peuvent être terribles, jusqu'au suicide.
142. (oui) Je pense qu'il est important de protéger et faire une prévention pour ceux ou celles qui sont harcelés; C'est une vraie souffrance pour la victime et souvent elle a peur d'en parler à ses proches, sa famille de peur de ne pas les inquiéter

143. (oui) Même si nous ne sommes plus responsables des élèves à l'extérieur de la classe, le cyberharcèlement aura forcément un impact sur la vie de l'enfant en tant qu'élève et il est de notre devoir d'intervenir pour la sécurité de cet enfant.
144. (non) trop à gérer à l'école en priorité
145. (oui) Cela a forcément des répercussions en classe ce qui nous concerne
146. (autre) Cf commentaire autre → La limite de notre travail entre sphère privée et sphère de l'école
147. (oui) Education au savoir vivre ensemble
148. (oui) Même si cela est en dehors de l'école, cela peut avoir un impact sur l'élève dans celle-ci. Il n'y a qu'un pas entre la parole et les gestes. L'élève peut être mis en danger.
149. (oui) Importance de prévenir ce genre d'acte
150. (oui) Car cela concerne quand même nos élèves et cela fait partie du vivre ensemble
151. (oui) Car ce n'est pas parce que cela s'en passe en dehors de l'école Qu'il faut fermer les yeux. De plus, si cela se passe à l'extérieur ça peut tout autant arriver au sein de l'école.
152. (oui) L'harcèlement ou le cyberharcèlement peut détruire une personne dès l'enfance et l'enfermer dans une spirale destructrice et parfois conduire au suicide. Sous couvert d'anonymat (ou non) les gens se pensent tout permis.
153. (oui) Il ne faut surtout pas laisser mes harceleurs agir et aider les victimes pour qu'elles ne se sentent pas seules et qu'elles ne fassent pas de bêtises
154. (oui) Le bien être de l'élève est nécessaire et si le harcèlement a lieu sur le web il faut casser cette spirale infernale en intervenant.
155. (oui) C'est mon obligation de protéger les personnes en danger (comme tout citoyen), je me rends complice du délit si je ne fais rien.
156. (autre) Car cela aura un impact sur un (des) élève(s)
157. (oui) En dehors de l'école nous avons tout de même le devoir d'en veiller sur nos élèves
158. (oui) Car l'enfant a besoin de l'aide toutes personnes disponible pour s'en sortir, pour éviter que les coupables recommencent envers de nouvelles victimes.

159. (oui) les réseaux sociaux étant omniprésents il est important de sensibiliser les élèves au cyberharcèlement pour les protéger
160. (oui) Ces phénomènes peuvent détruire toute une vie et il est de notre devoirs en tant qu'enseignants de préserver les enfants et de les éduquer à se considérer les uns et les autres comme des êtres dignes de respect
161. (oui) Dans un premier temps afin d'aider la victime. Ensuite afin d'intervenir auprès des harceleurs.
162. (autre) Comme tout citoyen, un enseignant a le devoir de porter secours à une personne en danger.
163. (oui) Il s'agit d'un acte qui ne devrait pas être prit à la légère.
164. (oui) Rappel des règles
165. (oui) Pour aider les élèves
166. (oui) Importance de faire prendre en compte aux élèves la violence et le danger de leurs actions
167. (oui) Oui s'il dépasse dans le cadre de l'école
168. (oui) Il faut éduquer les élèves aux dangers des nouvelles technologies et leur expliquer que harceler à travers un écran ou dans la réalité peut nuire à la personne, à sa santé physique et mentale. Le cyberharcèlement se répercute aussi sur la vie de classe.
169. (non) Si le cyber harcèlement a lieu en dehors de l'école, mais sur le chemin de l'aller ou du retour de l'école, alors oui.. Si le cyber harcèlement a lieu en dehors de l'école, donc à la maison, au sport, à la bibliothèque alors non, cee serait aux parents de régler le pb dans un premier temps. En revanche, si l'enfant se sent plus en confiance avec l'enseignant qu'avec ses parents et qu'il nous en parle alors oui j'interviendrai.
170. (oui) Le cyber harcèlement peut avoir de lourdes conséquences sur la victime. Il est donc nécessaire d'aider la victime s'il on est au courant de ce genre de problème. Afin d'éviter un acte irréversible.
171. (oui) cela peut être encore plus dur à vivre pour l'élève qui n'en parle pas forcément chez lui
172. (oui) parce qu'il faut protéger la victime et ne rien faire c'est de la non assistance à personne en danger. Il ne faut pas sous-estimer la situation

173. (oui) Cela peut entraîner du harcèlement au sein même de l'établissement. Dans tout les cas l'enfant doit se savoir soutenu pour ne pas arriver à une décision fatale.
174. (autre) ce qui se passe à l'extérieur de l'école doit être réglé par les parents
175. (oui) Idem qu'avant avec le harcèlement. Pour en parler avec les parents des concernés et éviter des situations pouvant devenir graves...
176. (oui) Ca peut avoir des répercussions dans l'école
177. Informer les parents s'ils ne sont pas au courant et peut être leur proposer des numéros / personnes à contacter
178. (oui) Parce que cela a un impact sur l'élève à l'école
179. (oui) Car ca se répercute sur le climat de la classe.
180. (oui) Si l'enfant m'en parle ou les parents
181. (oui) Parce qu'il s'agit d'élèves de l'école dans laquelle j'enseigne et qu'il est de mon devoir de les informer et de les protéger
182. (non) Je ne suis pas flic
183. (oui) Afin que la personne n'en souffre pas.
184. (oui) Impact sur mes élèves en classe, si sécurité mentale n'est pas assurée ils ne peuvent pas être concentrés sur les apprentissages
185. (oui) Pour éviter les répercutions dans l'école
186. (oui) Car être au courant de la situation et ne rien faire s'apparenterait pour moi à de la non assistance à personne en danger. Ces phénomènes de cyber-harcèlement sont malheureusement de plus en plus fréquents et violents et peuvent conduire à la dépression ou même au suicide dans le pire des cas. J'agirai en qualité de citoyen lambda et non de professeur.
187. (oui) Ça peut détruire l'individu harcelé qui se sent isolé et-ou incompris le ou la menant à des conduites dangereuses (prise de substances nocives pouvant aller jusqu'à la mise en danger voire à la TS). En outre, il-elle aura besoin de soutien pour faire face à ses agresseurs-eusses et aller porter plainte.
188. (oui) Je pense qu'il faut agir le plus rapidement possible afin d'éviter que des drames puissent arriver (suicide, phobie scolaire...) si je suis témoin ou qu'un de mes élèves me fait part de cet harcèlement je ferai tout ce que je peux pour lui venir en aide même si le ou les harceleurs ne font pas partie de ma classe ou de l'école

189. (oui) Pour des raisons éthiques évidentes
190. (oui) Pour le bien-être du harcelé
191. (oui) Rôle des adultes
192. (oui) Cela va impacter les élèves dans l'enceinte de l'école
193. (oui) Pas ce que cela peut engendrer des comportements nuisibles au sein de la classe. Mais aussi pour améliorer l'ambiance de classe et éviter que cela ne dérape et parte trop loin.
194. (oui) Cela peut avoir des répercussions en classe
195. (oui) Pour protéger l'enfant
196. (oui) parce que ce sont mes élèves et que leur bien être se joue aussi à l'extérieur de l'école. Je ferai intervenir les parents aussi mais ne laisserai pas l'enfant harcelé sans rien faire si je le sais harcelé.
197. (autre) Si cela concerne des élèves de ma classe, oui, je pense intervenir ou au moins alerter les parents
198. (autre) Mon rôle éducatif ne s'arrête pas à la porte de ma classe. Le bien être de l'enfant dans sa globalité.
199. (oui) Pour tenter d'endiguer le phénomène et ses éventuelles conséquences dramatiques
200. (oui) Harcèlement à l'extérieur est très souvent lié à l'intérieur de l'école
201. (autre) Même si légalement notre responsabilité est dans l'enceinte de l'école je ne serai pas tranquille avec les cas de décès que l'on entend trop souvent de savoir qu'un élève est en souffrance et ne rien faire car cest hors de l'école. J'essayerais de le rattacher à l'école mais en aucun cas l'ignorer
202. (oui) Car cela peut avoir des répercussions sur le travail de l'élève et son attitude
203. (autre) Parce que la lutte contre le harcèlement est une lutte de tous les jours et qu'elle dépasse les murs de l'école
204. (oui) Il faut intervenir car un enfant est en danger et a besoin d'être sorti de cette situation
205. (oui) l'impact à l'école sera forcément une conséquence
206. (oui) je trouve humainement cela insupportable et surtout j'ai très peur des conséquences pour la victime

207. (autre) Il y a des chances pour que le harcèlement en ligne se produise vers des élèves plus âgés, et que le professeur soit gardé dans l'ignorance quant à la situation.
208. (oui) Cela peut à terme impacter l'intérieur de l'école. Les ragots vont vite !
209. (non) C'est aux parents de vérifier ce qui se passe à la maison
210. (oui) Trop de fins malheureuses rapportées dans les médias (fugues, suicide). C'est l'affaire de tous. Je préviendrai les parents des enfants concernés.
211. (oui) Si cela concerne un de mes élèves cela peut avoir une incidence sur son travail scolaire. Il faut sensibiliser les élèves à tout ça
212. (oui) Pour que la situation ne dure pas.
213. (autre) C'est difficile de trancher sans avoir le cas sous les yeux
214. (oui) Aide à personne en danger !
215. (oui) C'est important que chacun sente à sa place même si c'est virtuel, chacun a droit à du respect.
216. (oui) (Le cyber harcèlement peut avoir de graves conséquences, y compris à l'intérieur de l'école
217. (oui) Ce phénomène a des répercussions en classe
218. (oui) Car cela touche aux élèves de ma classe. C'est la continuité de ce qui se passe en classe et les élèves en souffrent.
219. (oui) prendre en compte le plus vite possible la victime. Les élèves ont souvent confiance dans leur enseignant
220. (autre) Voici ci dessus (Je ne sais pas. En ayant eu victime je pense que j'interviendrai)
221. (oui) Il faut en parler que les enfants soient au courant que ce n'est pas un phénomène normal ils ont le droit de s'exprimer là dessus cela peut tous nous toucher
222. (oui) Il est de notre devoir d'intervenir.
223. (oui) Civisme
224. (oui) Les conséquences peuvent être dangereuses
225. (oui) Le harcèlement est interdit et pour en avoir été moi même victime au collège je sais qu'il peut causer de gros dégâts si il se poursuit.
226. (non) Je ne sais pas comment m'y prendre.

227. (oui) Si cela est mêlé à la vie de l'école
228. (oui) Même s'il se passe en dehors de la classe, il n'y a pas de limites aux conséquences, souffrances et mal-être des élèves concernés
229. (oui) ce qui se passe à l'extérieur de l'école a un impact sur les élèves au sein de l'école. Comme tout est lié, il est primordial d'en parler.
230. (oui) Sans avoir vu de harcèlement dans des classes c'est un phénomène que j'ai déjà vécu, comme bien nombre de personnes et c'est intolérable de laisser des choses de ce genre se passer dans une école, lieu où les enfants sont censés se sentir en sécurité.
231. (oui) car ça aura des répercussions à l'école
232. (oui) Être informé d'un fait nous rend obligé de réagir
233. (oui) Il faut être vigilant que la moindre moquerie enfantine ne dérape pas en harcèlement et pour cela il faut intervenir très vite et mettre des mots sur ce qui est en train de se passer. Très souvent les harceleurs ne se rendent pas compte de la gravité de ce qu'ils font ni de la souffrance engendrée.
234. (oui) Il est hors de question qu'un de mes élèves ne se sente pas en sécurité dans ma classe. Encore plus venant d'un autre élève.
235. (non) Les portables et internet sont présents à l'intérieur de l'école
236. (non) je ne saurais pas comment faire
237. (oui) Assistance à personne en danger !
238. (oui) On ne peut pas laisser un enfant en danger.
239. (oui) Tout individu a le droit de vivre sa vie comme il l'entend, sans, avoir sans cesse des remarques, critiques, reproches ... quotidiennes.
240. (oui) Ce cyberharcèlement extérieur a des conséquences sur la scolarité
241. (oui) Car nous devons prendre en compte nos élèves dans leur globalité.
242. (oui) Car les conséquences peuvent être dévastatrices et c'est aussi notre rôle en tant que PE d'informer nos élèves de ces formes de violences
243. (oui) C'est une infraction à la loi et ça peut faire de très graves dégâts sur la victime
244. (oui) L'état psychique et psychologique d'un élève en souffrance en dehors de l'école a des répercussions dans la classe. Une intervention est nécessaire en cas de si-

tuation préoccupante dans la famille, il doit en être de même pour ce genre de cas, tout aussi grave pour l'enfant.

- 245. (oui) Car il s'agit d'un problème qui a sûrement pris naissance à l'école
- 246. (oui) Il est impératif de faire cesser de tels agissements.
- 247. (oui) J'ai moi-même été harcelée à l'école.
- 248. (oui) Le cyberharcèlement peut avoir des conséquences dévastatrices.
- 249. (oui) Le harcèlement ou le cyberharcèlement ont de trop grave conséquences sur la personne harcelée au point de détruire toute sa vie et sa construction
- 250. (oui) Car si cela influence l'ambiance de la classe, et un élève de la classe je pense qu'il faut intervenir
- 251. (autre) Je ne sais pas
- 252. (oui) Si le phénomène concerne un élève de l'école il est de notre devoir d'intervenir. C'est une question de morale.
- 253. (oui) Bien-être de l'enfant, prévention des risques de dépression
- 254. (oui) Je ne pourrais pas laisser passer ça : bien trop grave, peut en venir à des situations fatales (suicide etc)
- 255. (oui) Sujet qui concerne tout le monde
- 256. (oui) Devoir de protection et d'assistance aux personnes en danger
- 257. (non) C du domaine de la vie privée. Je ne suis pas censée connaître les pages Facebook des élèves et si l'enfant concerné ne vient pas en parler directement cela fait intrusif et brise la confiance installée.
- 258. (oui) Si je suis au courant et que cela concerne des élèves de ma classe il est normal d'intervenir, ne serait-ce qu'en en parlant avec les élèves et les parents concernés. De plus le cyberharcèlement est parfois le prolongement du harcèlement scolaire
- 259. (oui) Parce que c'est notre devoir de citoyen de défendre autrui
- 260. (oui) Pour protéger les enfants
- 261. (oui) Certains enfants n osent pas en parler, ça empire et devient parfois très grave. De la "simple" perte de confiance au suicide (voir documentaires....)
- 262. (oui) S'il a des impacts sur ce qui se passe à l'école. A minima via prévention
- 263. (oui) Il s'agit de la santé mentale des élèves, si un enseignant a connaissance de cyber harcèlement il faut absolument intervenir.

264. (oui) Pour essayer d'arr Le phénomène
265. (oui) Parce que selon ça entre dans les apprentissages à réaliser autour des technologies du numérique, au même titre que le piratage et la confidentialité des données.
266. (oui) Parce qu'il faut combattre toutes les formes de violences.
267. (autre) Car c'est de La maltraitance que de ne rien faire
268. (non) Déjà faudrait-il en avoir connaissance...d'autre part je suis en poste dans le premier degré qui ne me semble pas le plus concerné par ce type de harcèlement.
269. (oui) c'est un devoir moral. Les séquelles de ce harcèlement peuvent être vraiment dramatiques.
270. (oui) C'est la mission du professeur des écoles.
271. (oui) Parce que ne pas intervenir serait de la non assistance à personne en danger
272. (oui) Le cyber harcèlement empiète sur la vie de classe et sur le bien être de l'élève en question qui a besoin d'aide. L'école doit prévenir ces situations et empêcher les escalades de violence qui peuvent entraîner échec scolaire/phobie scolaire voir même le suicide.
273. (oui) Pour aider les personnes concernées
274. (oui) Ne pas Le faire peut avoir de graves conséquences (TS, suicide...)
275. (oui) La bonne utilisation des médias fait aussi partie des choses que l'on doit enseigner. On ne peut pas ignorer la souffrance d'un élève sous prétexte que son origine est extérieure à l'école.

Annexe 16 : Les réponses à la question 15 – Partie 3 du questionnaire

Fonctionnement → (numéro du questionnaire) : réponse

15. Pour quelles raisons ? *(réponse à la question 14)

1. (oui) Le numérique se développe très vite et les élèves commencent à utiliser les réseaux sociaux de plus en plus jeune par exemple.
2. (non) Quand il y a problème de harcèlement, c'est qu'il y a manque d'information, isolement, manque de vigilance. Ainsi chacun culpabilise : la victime qui a une mauvaise image d'elle au delà de la souffrance, les adultes de l'entourage qui prennent conscience de leurs manques (présence, information, vigilance).
3. (oui) La rumeur se répandait moins vite.
4. (non) Le numérique est une nouvelle adaptation de conduites qui existaient déjà
5. (oui) Les enfants sont omnibulés par le numérique et reproduisent tout ce qu'ils voient
6. (oui) Le harcèlement à l'école est plus visible
7. (non) Deux formes de harcèlement distinctes mais difficile à gérer dans les deux cas
8. (autre) Oui car la portée était moins importante qu'avec le numérique et non car que ce soit avec ou sans numérique on ne voit pas toutes les relations entre les élèves.
9. (oui) Moins de communications virtuelles
10. (autre) Ne se prononce pas
11. (oui) Je pense qu'une situation de harcèlement n'est jamais évidente à déceler, qu'elle se fasse via internet ou sans usage du numérique. C'est un problème difficile à gérer parce qu'elle a trait à l'intimité de l'élève. Cependant je pense que ces phénomènes sont plus difficiles à gérer lorsqu'ils se produisent via internet parce que tout ce qui est publié peut se propager très rapidement, et l'auteur même du harcèlement peut vite perdre le contrôle de ce qu'il a posté sur le web.
12. (oui) Car le numérique permet aux harceleurs d'aller encore plus loin en touchant la personne harcelée dans toutes ses sphères. Parce qu'il se passe hors de l'école et qu'il est donc plus délicat d'intervenir ou plus facile de se dédouaner du problème.

13. (non) Le harcèlement était toujours présent, mais uniquement sous forme directe.
14. (oui) Car cela se passait en classe et les autres faisaient face à la victime .Ici la victime n'est qu'une image qui ne peut pas avoir de sentiments, que l'on ne voit pas souffrir et qui devient presque virtuelle, apparenté à un jeu sur internet.
15. (oui) La communication sur les réseaux sociaux peut être complètement invisible pour les adultes et il est donc difficile d'avoir prise dessus
16. (non) Les problèmes de harcèlement ont toujours existé et ne sont pas du tout liés au numérique. Ils peuvent être puissants quelles que soient leurs formes.
17. (oui) Cela se produisait au sein de l'école
18. (oui) sur le net on peut se cacher sous des pseudos et ça prend souvent plus d'importance
19. (non) Le harcèlement se fait dans l'ombre. Si personne ne parle il est difficile parfois de le voir.
20. (oui) Parce qu'une fois dans la sphère familiale, ça s'arrêtait. Maintenant, c'est non stop
21. (oui) Parce qu'une fois dans la sphère familiale, ça s'arrêtait. Maintenant, c'est non stop
22. (oui) Le cyber harcèlement est plus sournois plus long et plus difficile à reconnaître
23. (non) Les enfants s'approprient le numérique avec une autre vision que celle des adultes. Nous ne sommes pas de la même génération de "connected people"
24. (oui) Le harcèlement n'était pas poursuivi à la maison
25. (autre) Je n'ai pas enseigné avant l'arrivée du numérique.
26. (autre) Non information
27. (autre) Avant l'arrivée du numérique, l'opinion publique est aussi moins familiarisée avec la notion de harcèlement. Le fait d'avoir des "têtes de Turcs" dans une classe ou un établissement n'alarmait pas vraiment. "L'avantage" du cyber harcèlement est qu'il laisse des traces sous la forme de données, les preuves sont beaucoup plus faciles à trouver et à produire.
28. (non) Les choses se faisaient de façon cachée et sans laisser de trace donc il n'était pas forcément plus facile de résoudre les problèmes. Je ne suis pas sûre non plus qu'il y en avait moins...
29. (oui) Difficile de contrôler le harcèlement via les réseaux sociaux

30. (non) Selon moi le numérique renforce le harcèlement en dehors de l'école, mais pour autant le harcèlement en lui même et la manière d'y remédier restent identiques qu'avant
31. (non) Il peut prendre de nombreuses formes. Difficile de tout voir sur une cour de récréation.
32. (oui) Les réseaux sociaux accélèrent la diffusion des comportements problématiques
33. (oui) car ça restait visible facilement
34. (non) Le problème est le même
35. (autre) Je suis jeune enseignante et je n'ai pas connu l'enseignement avant l'arrivée du numérique
36. (oui) Les enfants sont encore plus laissés et s'isolent, ne savent pas à qui en parler. De plus les traces numériques restent et servent parfois de moyen de pression envers la victime.
37. (oui) Parce qu'on ne peut pas contrôler les élèves sur internet et les familles ne s'en donnent souvent pas la peine
38. (non) Ça n'est jamais facile
39. (non) Le harcèlement est toujours caché.
40. (autre) Il y avait moins de formes d'harcèlement mais les preuves du cyber harcèlement sont plus faciles à avoir (copie d'écran etc)
41. (oui) Moins de moyens de harceler et médias moins visibles maintenant
42. (oui) Le cyber harcèlement moins visible et plus sournois
43. (oui) Pas de réseaux sociaux pas d'exposition de sa vie des moqueries incessantes sur le net moins d'esprit de compétition
44. (oui) Les faits sont moins dissimulés et il ne reste pas forcément de trace contrairement au cyber
45. (oui) Pas de cyberharcèlement qui continue à la maison
46. (oui) Je ne sais pas
47. (oui) Le harcèlement pouvait s'arrêter plus vite. C'est tellement facile d'insulter sur Internet...
48. (oui) Les agresseurs avaient une marge de manœuvre moins grande, l'anonymat moins envisageable et ils étaient plus facilement repérables
49. (oui) Avec l'arrivée de faux profils c'est plus difficile de désigner le "harceleur"

50. (non) Cela reste un harcèlement. Le cyberharcèlement peut par contre être découvert beaucoup plus tard car "invisible" si l'élève victime n'en parle pas.
51. (non) Le silence de la victime
52. (oui) Le harcèlement sur internet est très dur à gérer que ce soit pour l'enseignant ou pour les parents. Le harcèlement au sein de l'école est plus visible.
53. (oui) Le harcèlement s'arrêtait sur une fois arrivé à la maison. Avec les réseaux sociaux il poursuit l'enfant jusqu'à chez lui
54. (oui) Car sur le numérique, la personne derrière son PC est invisible et peut se faire passer par n'importe qui
55. (oui) La raison est dans la question ...
56. (non) Avec LE numérique LE harcèlement circule bc plus facilement et il est impossible à gérer
57. (autre) Le harcèlement est insidieux donc difficile à prévoir et à repérer. Sur internet, les harceleurs se sentent protégés derrière leur écran et ne mesurent pas la portée de leurs propos et le fait que sur internet rien ne s'efface vraiment. Sur internet, la diffusion d'une rumeur est décuplée
58. (oui) Ils étaient plus visibles
59. (oui) Internet permet beaucoup de choses, dont l'anonymat
60. (non) C'est quelque chose de tellement sournois qu'avant on n'en parlait pas du tout. Internet aura au moins permis qu'on s'y intéresse de plus près.
61. (non) Les mêmes qu'avec le numérique : ce n'est pas forcément visible et la victime garde cela pour elle.
62. (oui) Le harcèlement était plus "cloisonné" à l'intérieur de l'école.
63. (oui) Le harcèlement était peut être plus détectable. De part les réseaux sociaux, il est difficile de savoir ce que les personnes échangent et se disent.
64. (oui) Car on se rend plus facilement compte du harcèlement « face à face »
65. (non) Pas forcément, ce n'est jamais simple de régler un cas de harcèlement, déjà de l'identifier, et ensuite de l'arrêter.
66. (non) Parce que c'était aussi moins connu et moins pris en charge
67. (non) Trop de possibilités, et le problème de l'anonymat.
68. (oui) moins nombreux

69. (oui) Dans un sens oui, parce qu'avec l'explosion de la technologie chez les plus jeunes, et leur manque d'éducation dans ce domaine, beaucoup se disent que c'est sur l'ordinateur donc ça n'atteint pas comme ça le ferait en vrai, et cela n'est pas si visible que si cela se produisait dans la cour par exemple
70. (non) Via le net il y a une trace d'harcèlement alors que l'harcèlement en dehors est parfois difficile à appréhender sur le fait. Il n'était donc pas plus simple de gérer ça surtout lorsque cela se passait en dehors de l'école. Il faut bien observer le comportement de chaque élève afin de s'assurer de leurs bien être psychologique. Et que l'harcèlement se passe dans la vie de tous les jours ou bien sur le net cela n'a pas d'importance, aucun des deux ne devrait exister.
71. (oui) Il est difficile de contrôler ce qui se passe sur le net
72. (non) Le harcèlement évolue de différentes manières et il y a les dangers d'Internet mais ses avantages également notamment en terme d'accès à l'information
73. (non) Le harcèlement scolaire a muté en cyberharcèlement mais le harcèlement reste un problème de base
74. (autre) Le numérique laisse une traçabilité ce qui rend plus facile les échanges par la suite pour stopper le harcèlement. Le harcèlement se passe bien souvent dans des endroits à l'abri des regards (toilettes, vestiaires...) où il est donc difficile d'intervenir et le numérique ne change en rien cette donnée.
75. (oui) pas forcément plus ou moins facile, je pense que le fait de rentrer à la maison permettait de mettre un stop au harcèlement à un moment de la journée. Le phénomène était à proximité et les harceleurs pouvaient être plus faciles à identifier.
76. (oui) Car à cause du numérique il y a l'anonymat et l'effet de groupe, et la transmission en masse. il est plus difficile de stopper et d'intervenir dans le virtuel
77. (autre) Oui et non. Oui car le cyber harcèlement est très difficile à contrôler et peut très vite prendre de grosse surprise proportions mais oui car le cyber harcèlement a mis en avant le harcèlement en général et permet aujourd'hui d'être plus informés et de mieux gérer les différents cas.
78. (oui) le problème était plus circonscrit, cela pouvait rester sous contrôle
79. (non) Le problème existait déjà. Cependant avec internet, mes cas de harcèlement se développent bien plus malheureusement

80. (oui) Les comportements de harcèlement étaient directement visibles (cours ou sortie d'école le plus souvent). Sur Internet l'identification des enfants est compliquée par les pseudos etc..
81. (non) Parce que les enfants pouvaient se faire harceler en dehors de l'école sans forcément passer par l'espace numérique. Le problème reste le même, avec un nouveau moyen de véhiculer les critiques, insultes, etc... Avant on voyait peut être moins le harcèlement mais la difficulté à gérer le problème reste pour moi la même.
82. (non) nouveaux types de harcèlement.
83. (autre) Ce n'était pas des problèmes du même ordre, donc pas de comparaison possible.
84. (oui) Avec internet plus personne n'est à l'abri. Contrairement au monde "réel" les bourreaux peuvent se cacher derrière des profils ou des pseudo sur internet leur permettant d'attaquer tout en se protégeant..
85. (oui) Le harcèlement s'effectuait au sein de l'école donc plus facile à gérer. Les enfants étant désormais équipés (numérique) il est difficile pour les enseignants de savoir ce qu'il se passe. Les parents ont un rôle essentiel.
86. (non) ...
87. (oui) Contact direct avec les personnes, phénomènes plus visibles
88. (non) Avec ou sans le numérique, il est difficile suivant les cas de repérer les situations de harcèlement
89. (oui) C'était limité à un "entourage" proche de l'enfant alors qu'avec internet ça peut aller beaucoup plus loin et il y a la question de l'anonymat créé par internet
90. (oui) Le cyber harcèlement est "caché", plus que le harcèlement classique. On n'a pas accès à toutes les données numériques des élèves.
91. (oui) Car ces actes ne se déroulaient qu'au sein de l'école
92. (autre) Le problème du numérique c'est que l'école n'y est pas exposé. L'équipe pédagogique n'est donc pas forcément au courant de ce qu'il se passe sur les réseaux entre élèves. Mais dans le cas d'un harcèlement réel (en opposition au cyberharcèlement), il se peut aussi qu'elle soit cachée ou non visible par l'équipe pédagogique. Le problème du cyberharcèlement est que le harcèlement scolaire dépasse les temps de l'école, il se poursuit sur internet et donc n'importe où! A la fois chez soi (lieu où

l'on doit se sentir protégé, mais également partout sur son smartphone ! La victime peut donc se faire harceler 24h/24h où qu'elle soit !!

- 93. (oui) C'était Moins diffus
- 94. (autre) Avant, le harcèlement pouvait se poursuivre à l'extérieur de l'école quand même. Mais les enfants étaient en paix chez eux. Ce qui n'est plus le cas avec internet.
- 95. (oui) Il est plus difficile de déceler le harcèlement lorsqu'il se produit sur internet par exemple que directement.
- 96. (oui) Développement des médias sociaux
- 97. (autre) Avant le numérique, le cyber-harcèlement n'existe pas. Depuis le numérique, je ne vois pas ce qui a changé si on parle de harcèlement classique.
- 98. (oui) Parce que le face à face est plus facile à gérer. Se cacher derrière un pseudo c'est plus facile et plus lâche.
- 99. (non) Tant que victimes ou publics ne réagissent pas en voulant s'opposer au harcèlement il peut se passer sous silence pendant des années malheureusement. Je crois que plus nous serons formés à détecter les symptômes d'une victime ou d'un bourreau mieux ce sera. Sur si l'on y est pas passé d'une manière ou d'une autre c'est difficile d'agir de détecteur d'intervenir pour remédier.
- 100. (oui) On le voyait en face de nous, plus caché derrière un écran
- 101. (autre) Il devait y avoir d'autres formes qui n'existent plus ou moins
- 102. (oui) Parce qu'avant on pouvait être témoin de cela. Les écrans cachent / protègent les harceleurs.
- 103. (oui) Car on peut contrôler ce qui se passe à l'école mais pas chez eux
- 104. (oui) Le cyberharcèlement est invisible et plus difficile à déceler
- 105. (oui) Car ma forme de cyber harcèlement n'était pas d'actualité
- 106. (non) Il n'était pas forcément visible, loi du silence aussi
- 107. (oui) Avec l'informatique il peut se créer en plus du harcèlement du cyber harcèlement
- 108. (oui) Moins de monde impliqué / pas d'anonymat / rapports plus frontaux
- 109. (non) Le harcèlement reste quelque chose de délicat et de difficile à gérer.
- 110. (oui) Car cela était "plus évident" à voir et mettre des choses en place

111. (oui) Le harcèlement ne pouvait pas vraiment continuer en dehors de l'école par exemple. Les personnes étaient mieux protégées une fois chez elle.
112. (non) Le harcèlement est vicieux et reste souvent un phénomène dont on n'a pas connaissance tout de suite car il y a Souvent le silence pour ceux qui sont spectateurs et intimidation de la victime.
113. (oui) Moins de harcèlement possible et plus de sécurité
114. (autre) Je ne sais pas vraiment, car mes stages ne m'ont pas permis de répondre à toutes ces questions
115. (non) Je ne sais pas si c'était plus facile mais il n'y avait pas cette menace et ce danger que représente internet. Toutefois, je pense que le numérique représente également une voie de sortie du harcèlement, notamment grâce à toutes les ressources qui permettent de mieux comprendre ce qu'est le harcèlement et donc de lutter.
116. (non) Le harcèlement a toujours existé, seulement il prend des formes différentes depuis l'émergence du numérique.
117. (oui) Car elles ont lieu en direct
118. (oui) Avant internet, les élèves harcelés avaient une pause en rentrant chez eux.
119. (autre) Internet est un tel espace de "libertés", cela est donc compliqué pour gérer ces phénomènes. De plus, le flou, le vide juridique ne facilite pas les choses (où s'arrête notre rôle ? Peut-on sanctionner un élève pour un acte qu'il a commis en dehors de l'école bien que celui ci puisse avoir des répercussions sur l'école ?)
120. (non) Le harcèlement est une violence qui n'est pas forcément visible, les harceleurs se cachent et les victimes se renferment sur eux même
121. (non) Pas forcément car le mal être se laisse voir. Il faut aussi quelque fois d'inciter avec les enfants en solo ce qui se fait rarement.
122. (non) On ne parlait pas - ou très peu- de harcèlement, le sujet était tabou.
123. (oui) Plus visible
124. (non) Car le harcèlement au sein de l'école peut être encore plus difficile à déceler à mon sens.
125. (oui) Internet c'est le mal, les personnes se cachent derrière leur écran

126. (oui) L'arrivée du numérique a permis la mise en place un harcèlement pouvant atteindre des sommets en terme "d'audience".
127. (autre) Difficultés de savoir de qui vient le harcèlement via internet
128. (oui) Oui puisqu'il n'y avait pas les réseaux pour harceler encore plus les élèves.
129. (non) Pas de formation des enseignants à cette thématique, méconnaissance du problème
130. (non) On n'en parlait pas ce n'était pas reconnu
131. (oui) Il est plus difficile de voir ce qu'il se passe sur internet
132. (oui) Le cyberharcèlement semble plus souterrain, et encore plus difficile à déceler que le harcèlement.
133. (non) Car le harcèlement a toujours existé, et que ce soit en réel ou derrière un écran, c'est une situation difficilement gérable.
134. (oui) Avec le numérique, il est moins évident d'identifier le harceleur qui peut se cacher derrière des pseudonymes
135. (oui) moins de diffusion de leur vie privé
136. (non) Non puisqu'en général, les coupables savent bien se dissimuler et souvent, c'est la parole d'un élève contre un autre
137. (autre) C'est dans la continuité du harcèlement
138. (oui) Cela restait à l'école et l'élève victime rentrait chez lui sans peur de se faire harceler à la maison contrairement avec internet
139. (autre) Afin de prévenir et de guérir
140. (oui) Pas d'emprise ou de pouvoir face au net!
141. (non) Les auteurs se débrouillent souvent tout de même pour que leurs actes restent dissimulés
142. (oui) Le fait d'avoir par exemple un compte facebook, instagram les gens partagent des photos cela amplifie ce problème. Les harceleurs se servent aussi des choses de l'intimité de la personne
143. (non) le cyberharcèlement est seulement une autre forme d'harcèlement mais cela peut être géré (ou non) comme tout autre forme d'harcèlement.
144. (non) car le harcèlement a toujours été présent

145. (oui) Le harcèlement était un peu plus cantonné à l'école et l'enfant s'en coupait un peu plus en rentrant chez lui.
146. (non) Autres problématiques
147. (non) le numérique ne rend pas plus difficile la gestion des problèmes en tout cas dans le premier degré
148. (oui) Le harcèlement se faisait à l'école ou à l'extérieur mais le domicile de l'enfant resté une sécurité. Maintenant, le harcèlement le poursuit jusqu'à chez lui. Il est aussi plus facile de dire des choses sur internet que dans la vie réelle.
149. (oui) Moins de cyber harcèlement
150. (oui) Sur internet il est très difficile voir impossible d'effacer les données, de plus il y a une rapidité et une étendue inédite due au fort taux de connexion.
151. (oui) Car le harcèlement s'arrêtait Aux portes de l'école (de manière générale). De plus sur internet aujourd'hui les gens se cachent derrière l'anonymat
152. (autre) Comme dit précédemment, une fois chez lui, l'élève n'avait plus affaire au harcèlement. Avec Internet, même lorsqu'il est dans son foyer il ne peut y échapper.
153. (autre) Le harcèlement a toujours existé et existera toujours
154. (non) Rien
155. (autre) C'est différent, mais le numérique apporte une dimension nouvelle: le harcèlement continue même a la maison (et pas uniquement le sentiment).
156. (oui) Le problème s'arrêtait le soir et les enfants passaient rapidement a autre chose. Maintenant le problème continue à l'extérieur par le biais du numérique et généralement le contrôle des parents n'est plus effectif (Ou moins qu'avant). Aussi tout reste sur internet donc cyberharcèlement est inoubliable pour les concernés et les harceleurs ne s'en rendent pas compte
157. (non) C'est une autre forme qui a amplifié ce phénomène, qui l'a mis sous les projecteurs mais le harcèlement a toujours existé
158. (oui) Car c'était peut-être plus visible, cela se faisait moins dans la discrétion. Avec le numérique, tout est caché et privé donc si on ne dit rien on le voit moins
159. (oui) le numérique a amplifié cela
160. (non) C'est un sujet sur qui éveille beaucoup de choses inconsciemment et consciemment pour certains assumer que dans son école il y a de harcèlement c'est

assumer que c'est mal géré. De plus nous n'avons pas de formation correcte nous permettant d'agir contre ce phénomène. Internet est un outil supplémentaire pour les harceleurs mais certainement pas la source.

161. (autre) Le numérique implique de la distance dans les échanges hors la classe. Il est difficile pour un enseignant de surveiller les rapports de ses élèves en dehors du milieu scolaire.
162. (non) Le plus difficile est d'être suffisamment observateur, vigilant sans se retrancher derrière la naïveté; internet, réseaux sociaux ou pas.
163. (non) Il existait déjà un harcèlement moral ou physique problématique pouvant être visible ou non.
164. (oui) On ne peut pas gérer la fréquentation des élèves sur internet.
165. (oui) Plus visible
166. (non) Avant c'était les mots dans les cartables.
167. (oui) Moins de lieux de harcèlement
168. (non) Le harcèlement a toujours existé mais est très longtemps resté tabou. Le harcèlement était vu comme des brimades et donc moins répréhensible. Le cyberharcèlement a mis en avant le harcèlement scolaire car celui-ci ne s'arrêtait plus aux portes de l'école mais continuait à la maison. Les parents ont donc davantage pris conscience de ce qu'il se passait à l'école.
169. (oui) Oui et non, Il n'était peut-être pas plus facile de gérer le harcèlement, mais l'arrivée du numérique aide à continuer le harcèlement en dehors de l'école.. Donc le numérique n'aide pas à l'arrêter. De plus avec le numérique, certains se cachent derrière leurs écrans et harcèlent. Alors qu'il ne le ferait peut-être, même sûrement, pas en face.
170. (non) Les victimes de harcèlement ne montrent souvent aucun signe qu'elles sont harcelées. Elles ne laissent rien transparaître, que ce soit aujourd'hui ou avant il est souvent difficile de déceler le problème à moins qu'on ait été témoin des actes de violence.
171. (non) Le phénomène était peut-être moins répandu mais il était aussi plus tabou
172. (oui) le cyberharcèlement est encore moins visible que le harcèlement

173. (non) Le harcèlement reste un phénomène que les enfants cachent aux adultes.
174. (non) c'est un problème peu évoqué par les harcelés du fait des menaces que l'on fait peser sur eux
175. (oui) Avant il était plus facile de repérer un élève qui en harcelait en autre.
176. (autre) pas assez d'expérience
177. (non) Le harcèlement existait avant le numérique
178. (oui) Le numérique génère de nouvelles formes de harcèlement
179. (oui) Plus facile à gérer
180. (oui) Difficultés de gérer les réseaux sociaux
181. (oui) Internet favorise l'acharnement, Parce qu'il continue après le temps scolaire et qu'il se diffuse à une vitesse plus importante
182. (non) Cela existait déjà, la société est simplement de plus en plus exclusive et violente. Les "exemples" (parents, prof...) le sont également.
183. (non) Car ce sont des faits que chacun cache.
184. (non) Encore plus tabou avant
185. (oui) Ils étaient plus visibles
186. (non) Je pense que la difficulté pour gérer ces difficultés ne tient pas forcément au moyens utilisés par les harceleurs pour atteindre leurs victimes (cyber ou pas) mais plutôt au manque de moyens réels (manque de psychologue scolaire, manque de formation des enseignants ce sujets, manque de réels dispositifs de sanctions, etc...)
187. (oui) Une dispute restait dans le cadre de la cour de récréation et ça s'arrêtait là. Désormais, la dispute peut aller sur les réseaux sociaux et dégénérer : en d'autres termes, la victime n'a plus de répit.
188. (non) Il est facile de se faire passer pour quelqu'un d'autre derrière un écran d'ordinateur, les élèves ne se rendent pas forcément compte de la portée de leur parole
189. (oui) Il n'y avait pas de harcèlement en dehors des heures scolaire là il se propage plus vite et de manière permanente
190. (autre) Sujet non tabou depuis quelques années
191. (oui) Plus visibles moins insidieux

192. (oui) En général les adultes étaient plus rapidement au courant du phénomène
193. (non) Le numérique est juste une nouvelle façon de nuire à une personne. Avec ou sans le numérique, si quelqu'un souhaite nuire à une personne, il le fera avec ses moyens.
194. (oui) On pouvait mieux identifier les harceleurs
195. (oui) Le contrôle était direct. Aujourd'hui entre les échanges les discussions éphémères et aussi les téléphones portables la visibilité est très difficile
196. (autre) Si les enfants n'avaient pas accès à Internet si facilement et si tôt, peut-être le cyberharcèlement serait moins fréquent.
197. (oui) Les enfants se sentaient à l'abri chez eux. Il y avait un arrêt des faits durant le week end, les vacances.
198. (oui) Cela se passait souvent en direct et à proximité.
199. (oui) Le harcèlement a principalement lieu à l'école, contrairement au cyber harcèlement qui se passe au domicile des élèves
200. (oui) Tout simplement nous nous pouvons pas savoir exactement ce qui se dit à l'extérieur
201. (non) Invisible avec leur propre page perso à la maison
202. (oui) Car le harcèlement ne prenait pas autant d'ampleur
203. (autre) Réponse dans la 14 (Je pense que l'arrivée du numérique peut être positif pour par exemple s'exprimer/dénoncer à la manière un peu de #balancetonporc. Mais sinon ça n'a pas trop d'influence sur le harcèlement de la vie de tous les jours. Par contre l'arrivée du cyberharcèlement est un vrai problème)
204. (oui) Internet a rajouté une autre forme de harcèlement
205. (oui) possibilité d'effacer les contenus grâce au numérique, impact moindre alors que le numérique permet de diffuser plus largement
206. (oui) Le cyberharcèlement est moins "visible" pour les enseignants que lorsque cela se passe dans l'établissement. Nous ne pouvons contrôler ce que les élèves font devant leur ordinateur chez eux.
207. (non) Le cyberharcèlement peut nous fournir des "preuves" du harcèlement effectif. Il ne s'agit plus de "on dit", d'une parole contre une autre.
208. (non) Quand les gens veulent blesser ils trouvent toujours un moyen de le faire

209. (oui) Avec le numérique le cyber harcèlement est invisible pour nous. On peut pas le voir si on ne nous en parle pas
210. (non) C'était plus caché. De nos jours on peut s'appuyer sur les traces laissées sur internet.
211. (oui) Rapidité de la transmission des informations, photos etc
212. (non) Le cyberharcèlement n'est qu'une forme de harcèlement parmi beaucoup d'autres. Agir est toujours compliqué.
213. (non) Le principe du harcèlement c'est d'être vicieux. C'est dur de gérer ça. Moi je me sens démunie
214. (non) Parce que le harcèlement est intestinal ! Personne n'en parle ni ne le voit mais l'enfant qui le vit souffre
215. (oui) Les "rumeurs" se diffusaient moins vite à l'époque, alors qu'avec la toile, tout va vite.
216. (non) Le harcèlement est un acte difficile à prouver, que ce soit dans la réalité ou sur internet.
217. (non) Les élèves peuvent être harcelés à tout moment.
218. (non) Car ce type de violence est présente à l'extérieur de l'école. Il suffirait de gérer l'accès à internet des enfants en ce qui concerne le cyberharcèlement.
219. (non) le harcèlement a toujours eu lieu dans les cours d'école. LE cyber harcèlement touche plus volontiers les ados. A l'école, nous en sommes un peu protégé.
220. (autre) Voici ci dessus (Je ne sais pas)
221. (oui) C'étaient des actes que l'on pouvait voir maintenant contrôler ce que chaque enfant fait sur son ordinateur sur sa tablette son portable les sms qu'il reçoit c'est assez compliqué je pense
222. (non) Le cyberharcèlement laisse des traces sur le net donc plus facile de le prouver.
223. (non) Toujours compliqué car sournois
224. (oui) Le numérique permet d'harcéler plus facilement (de manière anonyme par ex)
225. (oui) Car cela rajoute une dimension dans ce harcèlement qui est plus difficilement contrôlable puisqu'elle sort de l'espace classe et ainsi les harceleurs peuvent continuer sur les temps périscolaires.

226. (oui) La propagation était moins rapide.
227. (non) Internet existe déjà depuis un bon moment
228. (oui) Avec la multitude de réseaux sociaux utilisés dont certains ne laissant aucune trace comme snapchat, il est de plus en plus difficile de prouver ces actes.
229. (non) Il y a toujours d'autres problèmes. Pour moi, ce n'est pas un problème supplémentaire à gérer mais une transformation de la société qui fait qu'avec le numérique on peut aussi porter atteinte aux personnes. Et puis, avant, le harcèlement était nié voire ignoré ou même inconnu. Le prendre en compte c'est prendre en compte le bien être de nos élèves.
230. (oui) Le harcèlement pouvait être "visible" bien sur ce n'est pas toujours facile à distinguer mais les outils numériques donne à l'enseignant moins de visibilité sur les actions des enfants
231. (non) plus de cyberharcèlement
232. (autre) Car plus visible à l'école
233. (oui) Les réseaux sociaux amplifient rendent très rapide le phénomène de harcèlement. Toutefois, nous sommes encore relativement préservés des pbs via les réseaux sociaux à l'école primaire
234. (oui) Cela était certainement plus visible. Maintenant, il est difficile de savoir ce que les élèves s'envoient en dehors de l'école si l'élève ne s'en plaint pas.
235. (oui) Il est beaucoup plus difficile de gérer internet.
236. (oui) car c'était dans la majeure partie des cas dans l'enceinte de l'établissement, et que c'était plus facilement contrôlable.
237. (oui) Peut être car le cyberharcèlement peut être totalement invisible par l'entourage
238. (non) Ça ne se voit pas
239. (oui) Même avant l'arrivée du numérique, le harcèlement existait. Mais avec l'entrée des réseaux sociaux, le harcèlement prend une plus grande ampleur. La personne peut être harcelée à l'école ou au travail directement mais aussi lorsqu'il rentre chez lui par le biais de réseaux sociaux.
240. (oui) Le harcèlement à l'école s'arrêtait aux portes l'école
241. (oui) Dans ce mode d'harcèlement il n'y a jamais de pause ...
242. (oui) Le cyberharcèlement n existait pas

243. (oui) Il y avait moins de harcèlements différents et c'était plus simple à repérer.
244. (non) Les enfants ont toujours trouvé d'une manière ou d'une autre les moyens de nuire à qui ils voulaient. Les interventions n'empêchaient pas plus les récidives ou les transferts de violence avant le numérique.
245. (oui) Moins de facilités à diffuser le harcèlement et touche plus de monde, plus loin.
246. (oui) Il n'y avait pas la dimension virtuelle et les dérives associées.
247. (autre) Les harceleurs s'arrangent souvent pour ne pas être vus. Par contre je pense que la pression est plus grande pour le harcelé car elle continue après l'école.
248. (oui) Je pense que le cyberharcèlement a moins de visibilité au grand public, il est donc moins facile de le déceler. On peut vite confondre sphère privée et sphère publique. Pour un enseignant non formé, il est difficile de connaître les limites de son champ d'action professionnel pour intervenir dans ce genre de situation.
249. (oui) Moins de possibilités
250. (oui) Car le harcèlement se passait plus souvent à l'intérieur de l'école
251. (oui) On retrouve les coupables plus facilement
252. (oui) Unité de temps et de lieu du harcèlement classique. Avec le numérique le harcèlement se diffuse bcp plus vite (partage de propos ou de photos dans des groupes, un nombre illimité de publications...
253. (non) A
254. (oui) On ne peut pas forcément maîtriser tout ce qui se passe sur le Web entre les élèves
255. (non) Le cyberharcèlement existait déjà avant l'arrivée des nouvelles technologies
256. (non) Le harcèlement, même s'il ne passe pas par les réseaux sociaux, est très difficile à percevoir
257. (oui) Le phénomène prenait beaucoup moins d'ampleur.
258. (oui) car il était plus visible et plus facile à "canaliser"
259. (oui) Le harcèlement était plus visible
260. (oui) L'info circule plus massivement et plus vite

261. (non) Le harcèlement par internet laisse des traces, choses que l'on ne voit pas forcément pour le simple harcèlement
262. (non) Le harcèlement est plus connu et davantage de solutions sont proposées avec le numérique
263. (oui) Moins de risque que ça passe inaperçu, le harcèlement se voyait sûrement plus directement dans la cour de l'école.
264. (autre) Voir question 14 (Le harcèlement n'Est pas uniquement lié à l'arr Du numérique. Il existait avant)
265. (oui) Parce que le harcèlement "basique" à un côté très concret et il est possible de s'adresser directement au fauteur de trouble, contrairement au cyberharcèlement ou les identités peuvent facilement être masquées.
266. (oui) Car une forme de harcèlement en moins
267. (autre) Voir 14 (Cyber harcèlement oui Pour le reste non).
268. (non) La situation était plus facile à contenir, et elle se "voyait" plus. De plus, avec le cyberharcèlement, la situation suit l'enfant partout. Chez lui, en vacances.....
269. (oui) Les situations se sont multipliées.
270. (non) Pas forcément car le harcèlement n'est pas forcément lié qu'au numérique. Il peut être visible dans la vie de tous les jours.
271. (autre) Je pense que l'anonymat et le décloisonnement d'internet a amplifié le phénomène de harcèlement mais que le harcèlement quel qu'il soit est difficile et à identifier et à solutionner.
272. (non) Le harcèlement est un phénomène complexe qui a longtemps été considéré comme un des "apprentissage de la vie en collectivité". Les moqueries sont souvent minimisées.
273. (non) Les personnes harcelées ont toujours peur de parler et les harceleurs sont très discrets.
274. (oui) C'est plus facile de traiter un problème qui a lieu dans la cour que sur Facebook ou autre...
275. (autre) Je n'ai pas assez de recul et d'expérience pour cela.

Annexe 17 : Les réponses à la question 16 – Partie 3 du questionnaire

Fonctionnement → numéro du questionnaire. Réponse

16. Pouvez-vous exprimer vos besoins et/ou vos suggestions pour pallier le problème de cyberharcèlement à l'école ?

1. Expliquer aux élèves ce qu'est le cyberharcèlement.
2. Des tiers spécialistes (étudiants avocats, magistrats, militaires) et extérieurs à l'école me semblent plus légitimes pour intervenir auprès des élèves à ce sujet.
3. Une information claire faite aux familles souvent dans le déni
4. Se tenir informé des recherches sur le sujet, être mieux formé par des psychologues
5. Non
6. Faire un topo aux parents sur les dangers d'Internet, avoir plus de ressources pour apprendre aux élèves à bien se servir d'Internet
7. Éducation au numérique plus poussé et éducation au harcèlement et ses risques
8. Besoin de formation, de connaissances des faits, de manière de réagir ...
9. Plus de formations sur le sujet
10. formation
11. Je pense qu'il est important de sensibiliser les élèves, notamment au cycle 3, sur les dangers du cyberharcèlement. Cela peut se faire à travers des ateliers psycho par exemple, en demandant aux élèves d'imaginer ce que pourrait ressentir une personne victime de cyberharcèlement et de chercher des solutions pour enrayer un phénomène de cyberharcèlement. Chercher à développer l'empathie des élèves peut être une solution efficace pour sensibiliser au harcèlement et à terme le réduire.
12. être former sur comment le déceler, comment réagir avec les différents élèves: harceleur, harcelé, témoin,...
13. Il faudrait une formation de qualité pour les enseignants, avec mise en situation. Dans les classes, des activités de mises en situation devraient aussi être faites avec les élèves, ces activités pourraient être réfléchis et proposés aux enseignants par des spécialistes. Ainsi les élèves comprendront les phénomènes et sauront le reconnaître

et agir correctement pour le dénoncer. Ces activités permettraient de montrer la violence de ce phénomène et qu'il est important de l'arrêter avant qu'il ne soit trop tard.

14. Mes élèves n'ont pas de téléphone portable et si ils en ont un il est sans internet heureusement. et l'accès à internet n'est pas en lien avec les réseaux sociaux.
15. De même que beaucoup d'interventions ont eu lieu dans les écoles sur "touche pas à mon corps" on devrait pouvoir avoir le même genre d'intervention pour ce problème.
16. Pas de cours d'informatique avant l'entrée en sixième car il faut, il me semble, accéder à une certaine maturité pour l'élève (connaissances des lois, règles de respect en lien au numérique ...) Les élèves ont des maturités différentes avant l'âge de 11 ans et il faut en tenir compte. Certains sont capables de comprendre, d'autres pas (car ils pensent que c'est un jeu marrant et qu'ils n'ont pas fait exprès, pour reprendre leurs termes. Il y a un âge à tout. Un âge pour être responsable d'un portable).
17. Informer et accompagner les élèves
18. sensibilisation par cyberharcelé
19. Une meilleure formation des PE face à ce problème. Et avoir les informations pour les partenaires qui peuvent être une réelle solution
20. Parler parler parler avec les élèves. ... Vérifier au mieux leurs connexions...
21. Parler parler parler avec les élèves. ... Vérifier au mieux leurs connexions. ..
22. Intervention de personnes compétentes dans les écoles pour prévenir du danger
23. Je vous conseille le livre de Emmanuelle Piquet. nous devrions avoir des formations sur ce sujet fait par elle, afin de ne pas punir forcément les harceleurs, qui ne se rendent même pas compte des dégâts qu'ils font vus qu'ils n'ont pas d'empathie. Nous devrions apprendre aux harcelés à envoyer des flèches et à se défendre. Voilà la meilleure technique pour remédier aux pbs.
24. Formations et pistes concrètes
25. Meilleure cohésion parents/école notamment.
26. Formation exemples mise en scène
27. Il faut que tous prennent en compte les phénomènes de répétition. Un élève qui se moque d'un autre, c'est une chose. Un élève qui se moque d'un autre tous les jours, c'est en une autre. Il faut aussi mettre en place des moyens pour que les élèves qui

sont victimes puissent oser s'exprimer, sans passer pour des "balances" ou des "rapporteurs"

28. Le cyberharcèlement ne me semble pas concerner directement l'école...
29. Savoir qui informer, qui contacter pour venir en aide aux personnes concernées sans les mettre encore plus en danger, comment aider sur le long terme, mettre en confiance.
30. Formation, informations circo, mise en garde et conseils de la part de l'IEN sur la démarche à avoir si je suis concernée
31. Des outils de contrôle Charte Limiter l'usage d'internet
32. Besoin d'une formation sur comment éviter le cyber harcèlement
33. savoir comment le repérer assez vite
34. Une forte Education aux médias numériques et à la solidarité
35. Chaque année nous organisons un débat en classe sur les dangers d'Internet dans lequel nous évoquons le cyberharcèlement
36. Informer les élèves au plus tôt et répéter la prévention chaque année, faire intervenir des personnes qui ont été harcelées/montrer des vidéos/chansons/prix contre le harcèlement.
37. Euh ?
38. Suis en maternelle
39. Une cyberformation, pour enseigner les bonnes conduites, il faut les maîtriser.
40. .
41. Former profs enfants et parents!
42. Être formé et prévenir au maximum les élèves
43. Recevoir des formations décentes sur ces problèmes
44. Sensibilisation des élèves.
45. Cours sur le harcèlement en EMC, et risques d'Internet
46. intervention dans les écoles
47. interdiction des téléphones dans tous les établissements scolaires
48. Informer davantage les parents, notamment dans les milieux sociaux défavorisés (de la possibilité d'installer des filtres sur internet par exemple)
49. Je suis en maternelle et le problème ne se pose pas

50. Sensibiliser les parents sur internet et leur faire prendre conscience qu'ils doivent absolument surveiller ce que fait ou écrit leur enfant sur internet (ordinateur dans le salon à la vue de tous et pas sans les parents)
51. Formation des éducateurs témoignages des victimes, information des jeunes
52. Avertir les parents
53. Formation des enseignants
54. Éviter tout ce qui est réseaux sociaux avant l'âge légal, faire de la prévention en classe et pourquoi pas un intervenant extérieur
55. Xxx
56. En discuter avec les enfants, faire une vraie séance ou plusieurs sur le cyber harcèlement. Sensibiliser les élèves
57. Former les élèves
58. Je n'ai pas été confrontée à cette situation
59. Plus de sensibilisation dans les écoles.
60. Ce problème nécessite plus de formations du travail en équipe une très grande réflexion et ensuite une information auprès des enfants...
61. Des intervenants ou des médiateurs. La victime a peur de parler à quelqu'un qu'elle connaît et fréquente tous les jours. Peur des conséquences.
62. Plus de pédagogie envers les élèves.
63. Je pense, que les enseignants devraient être plus vigilants et répondre aux besoins d'écoute des enfants. Il faudrait également réaliser une leçon sur le harcèlement, qu'est-ce que c'est, les différentes formes mais aussi leur faire une mise en situation pour se mettre à la place de celui qui se fait harceler
64. Jsp
65. Déjà je ne vois pas pourquoi les enfants de l'école primaire ont des téléphones portables ou ont accès aux réseaux... c'est un problème qui pour moi concerne le collège et lycée principalement, et il faut sensibiliser les élèves aux dangers que peuvent provoquer leurs actes à travers un écran.
66. Formation et se tenir informé des réseaux utilisés par les enfants.
67. Former les élèves en classe sur les dangers d'Internet et les encourager à parler de toute image ou mot qui les dérange.

68. informer les parents sur le danger des réseaux sociaux pour les enfants de primaire et de collège
69. Il faudrait que les enseignants soient davantage formés pour pouvoir transmettre les bons gestes à avoir à leurs élèves
70. Prendre du temps afin de sensibiliser les élèves là dessus, favoriser l'empathie dans sa classe via des petits rituels. Ouvrir la parole dans la classe via la mise en place d'une petite boîte anonyme où les élèves peuvent s'exprimer librement. Rester une enseignante accessible et s'intéresser aux relations des élèves dans la classe.
71. J'ai besoin de formation
72. Je ne sais pas, créer un espace de parole, interdire les outils numériques personnels, former les enfants à l'utilisation de ces outils....
73. Les notions d EMC doivent avoir une place plus importante et les enseignants respecter les heures qui sont attribuées à cet enseignement trop souvent délaissé. Il permet de parler des valeurs de la république qui sont à mon goût un pas vers la citoyenneté et un regard différent de l'autre
74. Communiquer plus largement aux parents, aux enseignants mais aussi aux personnels de surveillance et aux élèves sur les travers du sujet. Former les professeurs au sujet.
75. une formation à l'ESPE en master serait hyper intéressante
76. Prévention, informer sur la loi, les punitions, sur ce que cela engendre chez les harcelés ...
77. Sensibiliser les parents mais aussi les enfants dès le plus jeune âge car ils ont accès au numérique de plus en plus tôt et apprendre aux parents/enseignants les signes.
78. une formation sur les lois pour commencer et nos missions en particulier, ce que nous pouvons faire légalement
79. Savoir comment agir
80. Interdire les réseaux sociaux aux enfants avant 15 ans , mais surtout en parler en classe, aux réunions, avec les parents...
81. Surveiller les accès à internet des enfants, ce qu'ils y mettent, ce qu'ils répondent. Ne pas autoriser les téléphones, tablettes, etc... personnels à l'école. En parler. S'exprimer sur "pourquoi harceler c'est mal", qu'est ce qu'on ressent à se faire harceler, qu'est ce qu'il faut faire quand on se sent harcelé ...

82. informer les élèves, faire de la prévention
83. Une éducation à l'aspect éthique du numérique, une formation citoyenne sur ses enjeux.
84. Je ne sais pas très bien..
85. Avoir des interventions de personnes agréées pour sensibiliser les élèves
86. Je ne sais pas
87. Être formé sur : Comment savoir qu'un cyberharcèlement a lieu et par qui, quelles sont les personnes à contacter en cas de harcèlement (parents, police, psy...), comment se comporter face à la victime pour l'aider.
88. Meilleure formation des enseignants, prévention dans les classes, diffusion des droits et des devoirs concernant le harcèlement et le cyber harcèlement
89. Formation sur la détection du harcèlement et les aides possibles
90. Ne sait pas
91. Plusieurs interventions de référent sur le climat scolaire
92. Faire plus de prévention sur le domaine : témoignages, vidéo préventive...
93. ...
94. Continuer la prise de conscience auprès des enfants. Former tous les enseignants et informer les parents à reconnaître les signes.
95. Contrôler de manière plus stricte l'utilisation qu'ont les élèves de leur accès à internet ou à la téléphonie mobile.
96. Réglementer et éduquer
97. Pas assez informé, impliqué à ce jour pour répondre.
98. Une meilleure formation des maîtres et élèves sur les réseaux sociaux et plus de préventions dans les écoles.
99. Que les parents et adultes encadrants les enfants soient formés informés et mettent des limites aux accès es réseaux sociaux et Internet. Tel âge tel cercle.....etc. plus on grandi plus le champs à élargi. ... mais bcp d appli et de réseaux malgré une limite d âge pour l'accès ne vérifie pas.... Facebook limité à 13ans alors que des loulous de 10ans on leur pages.... Sensibilisation des parents et des enfants indispensables.
100. Je ne sais pas
101. V

102. Possibilité aux élèves d avoir un numéro vert ou un site où les élèves peuvent prévenir sans avoir peur de faire intervenir les grands pour rien. Une sorte de 17 par internet pour les mineurs.
103. Informer les parents sur le cyber harcèlement. Campagne de sensibilisation pour dire que ça peut mener au suicide.
104. Mieux informer et sensibiliser les parents également et non pas que les enfants.
105. Il faut mieux intervenir dans les écoles
106. Faire des débats, un cours en Emc etc...
107. Plus de prévention
108. Facebook devrait être réglementé pour les jeunes de - de 16 ans
109. Être mieux informé sur le cyber harcèlement.
110. Intervenants qui viendraient expliquer tout cela dans les classes.
111. Avoir des ressources à étudier avec les élèves, des intervenants, mais adaptés aux situations vécues.
112. Intervention de professionnel en classe (adulte ayant vécu cela enfant, police, infirmière scolaire, juge..) pour présenter l'ampleur du mal qui peut être fait et aussi les lois.
113. Plus de sécurité au niveau de l'informatique à l'école. Cours sur comment utiliser internet en toute sécurité
114. Prévenir les élèves et les parents
115. Je crois qu'il faut que l'on soit davantage formés au repérage des signes de harcèlement ou de cyber-harcèlement. Trop de victimes n'osent encore pas parler.
116. Des interventions dans les écoles, des formations continues, plus de partenariats, ...
117. Remise à niveaux sur les io
118. Former au plus tôt les élèves.
119. Je pense que la formation devrait être renforcée (qu'appelle-t-on cyberharcèlement, où commence et s'arrête notre rôle ? Que peut-on faire pour enrayer ce phénomène ? Etc)
120. Parler dans la classe du cyber harcèlement
121. Discuter et privilégier l'enfant et non l'école

122. Une formation serait nécessaire pour qu'on puisse d'une part prévenir le cyberharcèlement et d'une autre pour lutter contre.
123. Ne pas avoir de compte sans regard parental
124. Un contrôle régulier des parents, de l'information et de la sensibilisation en classe
125. Non
126. Connaître toutes les mesures qui peuvent être prises d'un point de vue légal pour que cela cesse immédiatement, d'un point de vue psychologique pour l'élève qui en a été victime ainsi que pour les parents. Faire des débats autour des réseaux sociaux, des dangers encourus et des harcèlements qui peuvent en résulter. Que l'élève victime, harceleur ou simple observateur ait conscience que ce triangle existe et que chacun peut du jour au lendemain devenir le bourreau, la victime ou le simple spectateur. Faire intervenir des spécialistes du harcèlement en milieu scolaire afin que ce ne soit plus un sujet tabou. Il l'est toujours, les parents sont gênés d'en parler et préfèrent dire qu'il s'agit d'un faible phénomène, ce qui est faux. Faire réaliser également aux parents que cela peut très vite s'amplifier et qu'ils doivent être vigilants. L'élève harcelé n'est pas fautif, le harceleur peut lui-même être un ancien harcelé et mettre en place rapidement des groupes de travail où les parents ont leur place pour discuter avec l'équipe pédagogique. Ce lien est PRIMORDIAL.
127. Savoir comment il fait réagir une fois que nous sommes réellement témoins du cyberharcèlement
128. aucune idée
129. RAS
130. Je ne sais pas.
131. Conférence pédagogique (formation) intervention d'association dans les écoles
132. Plus de formations à l'intention des enseignants, plus de cours de psychologie de l'enfant, meilleure diffusion des textes de loi.
133. Premièrement, mieux le comprendre. Donc pourquoi pas avoir des formations auprès de psychologues spécialisés.
134. Sans avis
135. être mieux formé en tant que future institutrice

136. Il faudrait plus d'infos dans les espé, ou bien former les futurs enseignants
137. Prévention par la gendarmerie ...
138. Formation, prévention auprès des élèves
139. Pas d'idées
140. Formation devrait être obligatoire !
141. Outils, médiateurs, formation
142. Il faudrait envisager des solutions assez radicales, ces personnes peuvent avoir une réelle souffrance. Il faut en parler en classe et inciter ceux ou celles qui présentent ce problème à parler et ne pas avoir honte.
143. sensibilisation des élèves dans le cadre de l'EMC et des parents
144. plus de formation
145. Une formation obligatoire avec des études de cas pratique pour nous donner des pistes sur la façon de gérer les choses
146. Besoin de formation pratico-pratique
147. besoin que ce que nous faisons à l'école soit suivi à l'extérieur
148. Besoin de formation. Informations auprès des élèves sur le sujet.
149. Plus de formations, des cas concrets
150. Formation
151. Besoin: plus de formation Suggestions: aborder le cyberharcèlement en impliquant les élèves le plus possible (projets, création de campagnes etc)
152. Il serait opportun de former les enseignants au cyberharcèlement et de faire comprendre aux élèves (à partir du CM) ce que veut dire "harceler" quelqu'un.
153. Faire des séances régulières de prévention pour que les élèves se sentent concernés et surtout montrer aux élèves victimes qu'ils ne sont pas seuls et qu'ils peuvent parler et se faire aider
154. Aucun
155. Permis internet pour les élèves, formation/sensibilisation des parents, formation du personnel pédagogique (pas que les enseignants). Rencontre de victimes et anciens harceleurs.
156. Connaître le numérique. Donc formation des enseignants sur le numérique pour pouvoir sensibiliser les enfants
157. Plus de formation

158. Une formation afin de détecter les signes pour repérer les victimes de cyber-harcèlement
159. besoin d'intervenant : rased, psy, infirmier...
160. Sensibilisation des enfants parents, mise en place de projets qui leur font prendre conscience de la gravité de ces choses, séances pour définir ce que c'est réellement...
161. Il faudrait que chaque enseignant soit formé à la détection de signaux d'alerte liée à une situation de harcèlement.
162. Pour moi, l'école doit encadrer au plus serré les activités sur l'ENT des élèves. Il faudrait une veille technologique qui repère les mots clés dépréciatifs dans les textes, envoyant instantanément un signal d'alerte à l'enseignant de la classe et au directeur/trice de l'école. Aucune liberté de publication n'est possible pour un enfant mineur, au sein d'une structure éducative.
163. Réaliser plus d'acte de prévention auprès des élèves et de leurs familles Avoir une meilleure formation pour que les enseignants puissent réagir au plus vite au sein de leur classe et/ou de l'école
164. Éduquer les élèves et les parents
165. Rendre les parents plus vigilants, ne pas autoriser les enfants de moins de 13 ans à aller sur les réseaux sociaux sans surveillance
166. Pas de besoin pour pallier ce pb, la prévention vaut mieux que la réaction
167. Mieux former les élèves au numérique et les liens avec le harcèlement.
168. Faire prendre conscience aux parents des dangers des réseaux sociaux, portables... utilisés très tôt, leur apprendre le rôle qu'ils peuvent jouer pour pallier ce problème (surveiller les comptes...) et apprendre aux enfants à ne pas diffuser d'images d'eux, ne pas créer de conflits virtuels....
169. Non..
170. Il faudrait que les élèves du primaire aient selon moi un accès plus limité aux nouvelles technologies et que les parents prennent au sérieux les éventuels dangers d'internet.
171. Meilleure formation, plus d'informations, cours spécialisé, "enseignement" aux élèves

172. être formé et avoir les moyens d'intervenir pour prévenir et sanctionner le cyberharcèlement
173. Préventions
174. la police vient de plus en plus dans les école pour parler des problèmes liés à l'utilisation du net et peut de ce fait expliquer le cyberharcèlement
175. En sensibilisant les élèves les plus grands (C3) au phénomène de harcèlement et ses conséquences. Cela peut se faire en visionnant certains extraits du film "1:54" qui parle justement des phénomènes de cyberharcèlement à l'école. Mais attention à bien sélectionner les extraits car le film est conçu pour un public plus grand, plutôt de cycle 4 et plus.
176. Plus de formation pour les enseignants
177. Créer des moments d'écoute seul avec un élève. Proposer des vidéos pour montrer ce qu'est du harcèlement.
178. Mise en place d'une journée contre le harcèlement à l'école et via l'Internet
179. Prévention auprès des parents, Facebook interdit en primaire, moins d'écrans...
180. Formation " choc" destinée aux élèves
181. Informer et sensibiliser les élèves aux dangers
182. ???
183. Comment aborder les dangers de façon concrète car pour ce jeune public, peu croit réellement qu'il s'agit d'un réel danger pour eux. Pourquoi pas faire intervenir des jeunes qui témoignerai entre de ce qu'ils ont vécu.. il serait important aussi de sensibiliser les parents.
184. Prévention ?
185. Aucune idée
186. cela tient en deux mots FORMATION et MOYENS; il faut informer et former les enseignants. Donner de vrais moyens à l'école pour gérer ce phénomène. Et aussi ne pas cloisonner ce qui se passe à l'école et ce qui se passe à l'extérieur. Pour un élève harcelé, la souffrance ne s'arrête pas à 16h30 quand la cloche sonne. L'école doit collaborer avec les parents, les entourages des enfants et même les forces de l'ordre.
187. Un peu comme les gestes de premiers secours, les enseignants et contractuels devraient avoir une formation et une mise en pratique. On a souvent peur d'être ma-

ladroit et de mal faire mais je crois vraiment qu'il vaut mieux intervenir que laisser faire, en pensant que ça va passer, ou en tout cas, alerter une personne mieux amène de s'occuper de la situation. Or, parfois on n'a pas de référent. Il pourrait être utile de désigner formellement une personne de l'établissement pour gérer ces cas difficiles.

188. Une formation plus approfondie sur le sujet avec des cas pratiques à résoudre pour avoir des réponses afin d'aider les victimes de harcèlement
189. Interdire les Smartphones et sensibiliser les élèves avec des vidéos fortes voire insupportables
190. Campagne contre le cyberharcèlement. En parler sur le temps d'EMC
191. Interdire les téléphones?
192. D'avantage de supports pédagogiques à présenter aux élèves
193. Mieux informer les élèves mais aussi mieux les préparer à utiliser le numérique et à gérer leur conflit. Leur faire comprendre qu'on ne peut aimer tous le monde ni être aimé de tous. Que chaque personne est différente et que les différences ne doivent pas être sources de conflit mais plutôt source de partage de culture.
194. Prévenir dès le plus jeune âge
195. La formation des enfants et parents sur les risques mais aussi les responsabilités face à la loi
196. Il faudrait former les parents aussi, et nous donner des moyens de reconnaître les signes chez l'enfant et l'adolescent.
197. Former les adultes à recevoir des témoignages, à discerner le vrai du faux...
198. Possibilité de travailler sur la connaissance des outils informatiques (réseaux sociaux) et des lois en vigueur, même si -normalement- l'accès est interdit en primaire ! Beaucoup d'enfants de cycle III ont déjà un compte FB !!
199. Formation des profs et pédagogie auprès des élèves autant pour les victimes possibles que pour les potentiels bourreaux inconscients de leurs actes
200. Prévention, intervenant et complicité avec les élèves
201. Support péda pour l'aborder en classe et prévenir
202. Favoriser l'enseignement moral et civique Travailler autour du vivre ensemble dans toutes les disciplines

203. Une formation pour que les parents surveillent mieux et protègent mieux leurs enfants des dérives d'internet ?
204. Il faudrait que des intervenants viennent mettre en situation les élèves
205. sensibilisation des élèves et formation des enseignants
206. Je ressens le besoin d'être formée, je pense qu'il faut sensibiliser les enfants dès qu'ils sont en âge d'utiliser les outils numériques. Je ressens une vraie vulnérabilité par rapport à ce phénomène car je pense que c'est fréquent et très peu contrôlable même par les parents.
207. Mise en place de politiques de traitement du harcèlement claires et connues de toute l'équipe au sein des écoles
208. Limiter l'usage du numérique à la maison
209. Besoin de formations là dessus
210. Sensibilisation des enfants dès leur plus jeune âge. Intervention et témoignage des victimes. Intervention de la gendarmerie pour sensibiliser et faire de la prévention.
211. Être formé et avoir des intervenants pour faire de la prévention dans les écoles primaires. Attendre le collège est trop tard
212. Interventions dans les écoles d'associations, matériel pédagogique (livres, petits manuels pour enfants autour de ce sujet, vidéos)
213. Formation, réponse et action concrète à mettre en œuvre
214. Plus d'explications de comment sauver l'enfant
215. Il faudrait sensibiliser dès petit, les enfants au harcèlement. Il faut qu'ils comprennent que chacun a sa place dans le monde comme il est.
216. Éducation des enfants à ce problème et aux dangers d'internet.
217. Apprendre à parler aux harceleurs pour faire cesser le phénomène. Ils ont du mal à s'identifier comme harcelant même s'ils connaissent le phénomène et disent bien souvent que eux "ce n'est qu'un jeu".
218. Les parents doivent être sensibilisés avant toutes choses. Il faut leur faire comprendre que les réseaux de discussions peuvent être dangereux pour leurs enfants.
219. formation sur les types de cyberharcèlement pour le reconnaître et surtout nous donner des pistes pour agir, les mots à dire, l'écoute attentive.

- 220. Formation, sensibilisation.
- 221. Parler faire de la' promo des interventions de gendarmerie peut être faire en sorte que les enfants soient au courant de ce qui peut se passer
- 222. Intervention d'individus ayant subi ce type de violence, sensibiliser les parents aux dangers du net.
- 223. Formations Prise de conscience
- 224. Échanges, interventions d'intervenants extérieurs
- 225. Besoin de savoir comment réagir face à telle ou telle situations (mises en situations) car le problème de harcèlement scolaire est de plus en plus présent et de plus en plus reconnu.
- 226. Meilleur éducation des enfants.
- 227. Il faut éduquer à tous ces problèmes
- 228. Que l'ensemble du personnel soit déjà formé à l'utilisation des réseaux sociaux et pour certains même à l'usage de l'internet.
- 229. être mieux formé pour savoir réagir; (si un de mes élèves est cyberharcelé ou cyberharceleur, je ne saurais pas quoi faire!)
- 230. je ne suis pas encore suffisamment renseignée sur la question pour avoir un avis constructif sur la question
- 231. prévention
- 232. Plus d'infos sur le sujet, sensibilisation des élèves ...
- 233. ?
- 234. Parler avec les parents pour limiter l'usage du numérique.
- 235. Mieux former les élèves aux conséquences du cyberharcèlement
- 236. besoin de formation pour savoir comment mieux le gérer
- 237. Formation et information
- 238. Formations
- 239. - mieux connaître les phénomènes de cyber harcèlement - instaurer un climat de confiance et de respect dans la classe
- 240. Formation plus précise dans le cadre du Master
- 241. Une formation à destination des enfants, des familles et des PE.
- 242. Formation particulière sur ce sujet avec cas concrets
- 243. Une formation sur le sujet (en animation pédagogique).

244. Informer systématiquement les enfants sur leurs droits et leurs recours, sensibiliser tous les parents sur le contrôle parental, l'utilisation des outils numériques par leurs enfants.
245. Je ne sais pas
246. Nous devrions être formés ou bien avoir des conférences avec des personnes habituées à gérer ce type de comportement. Éducateurs par exemple.
247. Il faudrait peut-être travailler en lien avec des psychologues, des associations. Faire comprendre aux potentiels harceleurs combien les victimes peuvent souffrir.
248. Il m'est difficile de m'exprimer sur cette question car ma formation n'est pas terminée, nous n'avons pas encore abordé la question du harcèlement scolaire, mais je sais que cela est programme de l'année.
249. Interdire aux parents de créer des comptes sur les réseaux sociaux à leurs enfants avant la majorité !
250. Prévention et sensibilisation des élèves et des parents également si possible
251. Une formation pour les enseignants et une sensibilisation accrue pour les plus jeunes
252. Expliquer aux jeunes victimes qu'elles doivent en parler aux adultes et qu'il existe des lois qui punissent le cyberharcèlement.
253. B
254. /
255. Besoin de formation
256. Formation sur comment détecter le cyberharcèlement et comment en parler aux victimes/agresseurs
257. Pouvoir en parler de manière plus "marquante"
258. Il serait intéressant de mettre en place des animations de préventions dans les écoles pour sensibiliser les élèves à ce problème
259. Absolument être attentif à toute forme de tristesse ou de replis sur soi d'un enfant et oser se mouiller pour intervenir voire se confronter aux parents des harceleurs
260. En parler avec les élèves
261. Méthode eduscol
262. Non

263. Il faudrait plus d'information pour les élèves, même à l'école primaire.
264. Connaître les lois, ce que l'on a droit de faire
265. Je pense qu'il est important de mettre en place un réel enseignement autour des outils numériques, en cessant de se limiter à l'apprentissage pratique de leur utilisation. Il faut également sensibiliser les enfants aux "dangers" que ses outils représentent
266. NSP
267. Besoin de formation sur la question Besoin d'outils et d'informations
268. Conseiller aux parents de surveiller les usages que leurs enfants font du numérique. Ne pas ouvrir de pages personnelles avant un certain âge.
269. un vrai partenariat école/parents/partenaires semble nécessaire
270. /
271. Organisation de débat dans les classes pour la prévention et pour libérer la parole (EMC). Affiche avec numéro d'appel disponible en classe (je l'ai oublié ! Merci de m'y faire penser ! ;-))
272. Séquences qui devraient être obligatoires sur le vivre ensemble. Valorisation de chaque enfant, mise en empathie (travail sur les émotions). Débats collectifs où la parole est libre.
273. Savoir comment agir, vers qui se tourner
274. Il me semble qu'en primaire c'est beaucoup moins présent qu'au collège ou au lycée.
275. Pas assez d'expérience

Cindy Darcourt

LE HARCELEMENT ET LE CYBERHARCELEMENT A L'ECOLE PRIMAIRE

263 Pages

Chapitre 1 : 41 pages - Chapitre 2 : 79 pages...

Mémoire de Cindy Darcourt - **Université Claude Bernard Lyon1** -
ESPE - Université de Lyon 2017-2018

RESUME

Ce mémoire est l'aboutissement de deux années universitaires de recherche au cours desquelles je me suis intéressée à un sujet qui s'articule en deux phases importantes : le harcèlement scolaire et l'arrivée du numérique qui crée le cyberharcèlement.

Mon objectif était de découvrir le point de vue des professeurs des écoles sur le sujet mais également des informations sur leurs agissements, leurs réactions face à une situation réelle, leurs ressentis sur la formation concernant le harcèlement et le cyberharcèlement, et notamment le degré de connaissance des lois en vigueur.

Les violences à l'école primaire ont toujours existées et le harcèlement scolaire en fait partie. Mais, il n'est reconnu que depuis peu de temps. Avec l'arrivée du numérique, de nouvelles formes de violence entrent en jeu. La question centrale mise en avant dans ce mémoire est la suivante : Etait-il plus facile de gérer les problèmes liés au harcèlement avant l'arrivée du numérique ?

Les résultats obtenus font apparaître, selon les enseignants ayant répondu, que le phénomène de harcèlement est plus présent en cycle 3 et que ce phénomène est plus présent que le cyberharcèlement. Nous avons également pu remarquer, selon plus de la moitié des personnes interrogées, une insuffisance de la quantité d'informations ou de la qualité de la formation dans ces domaines. De plus, nous pouvons observer un manque de connaissances des textes réglementaires, ce qui joue un rôle fondamental dans l'enseignement en école primaire. Le personnel de l'éducation ayant répondu à mes questions a notamment émis des souhaits et des suggestions en matière de formation future.

MOTS-CLES

Violence scolaire – Harcèlement – Cyberharcèlement – Ecole primaire – Numérique – Lois – Formation

DIRECTEUR-TRICE DE RECHERCHE

Françoise POYET

MEMBRES DU JURY

Françoise POYET

Brigitte Narvor

DATE DE SOUTENANCE

7 JUIN 2018